Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15879 – 7 F – JEUDI 15 FÉVRIER 1996 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Terres de France
Voyages sur la route des peintres
Un cahier de 12 pages

Paris manifeste un soutien accru à Boris Eltsine

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE en vue de la présidentielle de juin devrait véritablement débuter en Russie jeudi 15 février, avec l'annonce de la candidature des deux favoris : le communiste Guennadi Ziouganov et le président sortant, Boris Eltsine. Alors que de nouveaux signes inquiétants apparaissent dans l'entourage présidentiel, de plus en plus dominé par les généraux, quant à la poursuite de la politique de réforme, les pays occidentaux, tout particulièrement la France, ne ménagent pas leur soutien au président russe. Ainsi, Alain Juppé se rendait à Moscou, mercredi 14 février, à la tête d'une importante délégation d'hommes d'affaires français, pour tenter de donner une nouvelle impulsion aux relations économiques entre les deux pays.

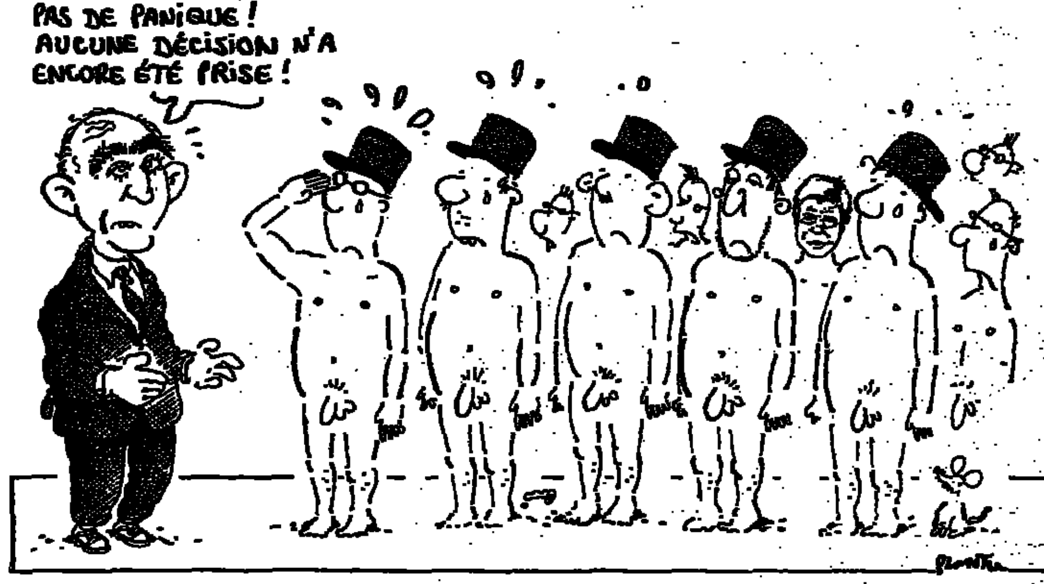
Lire page 2

La réduction des effectifs des armées est soumise à l'arbitrage de M. Chirac

Les forces stationnées en Allemagne et en Afrique restent visées par les projets de réorganisation

CHARLES MILLON a affirmé, mardi 13 février, qu'aucune *« décision »* n'avait été prise sur le nouveau modèle d'armée de terre et a rappelé que les initiatives en la matière ne peuvent venir que du chef de l'Etat. *Le Monde* maintient ses informations sur les projets soumis, au prochain conseil de défense, à l'arbitrage de M. Chirac. Ces projets, dont le ministre de la défense a implicitement confirmé l'existence, proposent notamment la suppression de plus de la moitié des régiments de l'armée de terre, ainsi que la dissolution de la 1re division blindée, principale composante française de l'Eurocorps.

M. Millon a admis, dans un communiqué, que *« la nature du dispositif français dans l'Eurocorps »* pouvait connaître *« une évolution »*, en accord avec les autorités allemandes. Il a précisé sur RFI qu'*« il sera peut-être nécessaire ou souhaitable de revoir »* les effectifs des unités en Afrique.



Les projets de professionnalisation de l'armée de terre et la proposition de suppression de la 1re division blindée affectent la coopération avec l'Allemagne. M. Chirac n'a jamais caché sa préférence pour une armée mêlant cadres d'active et volontaires. Le socialiste Pierre Mauroy a demandé sur RMC au gouvernement *« de ne pas faire n'importe quoi en ce qui concerne la réforme du service militaire et la suppression des casernements »*.

Lire page 6 et la chronique de Pierre Georges page 30

Les comptes de l'UAP pâtissent d'acquisitions trop onéreuses

LA PREMIÈRE compagnie d'assurances française traverse une passe difficile et fait l'objet d'une défiance des investisseurs. Son cours de Bourse se trouve proche de ses plus bas niveaux historiques. Les analystes attendent avec une certaine inquiétude la publication des résultats à la fin du mois de mars et craignent que l'UAP ne puisse pas entreprendre une opération « vérité des comptes », jugée nécessaire.

L'assureur aurait besoin, selon les analystes, de réaliser d'importantes provisions pour ajuster à la baisse la valeur des acquisitions (44 milliards de francs) effectuées au cours des dix dernières années. Les participations croisées entre l'UAP et la BNP, son principal actionnaire, compliquent la situation.

Lire page 15

■ Contre l'arbitraire dans les prisons

Désormais, toute comparution devant la commission de discipline interne des prisons sera précédée d'une enquête écrite. Le détenu bénéficiera, s'il le souhaite, d'un interprète et de trois heures, au minimum, pour préparer sa défense. p. 9

■ Crimes de guerre en Bosnie

A Pale, les Serbes sont en état de choc après le transfèrement à La Haye, devant le Tribunal pénal international, de deux officiers liés au chef de guerre Ratko Mladic. La juridiction compte se prononcer rapidement sur la procédure applicable aux deux extradés. p. 3 et notre éditorial p. 14

■ Fokker en chute libre

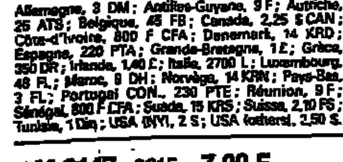
Le constructeur d'avions néerlandais n'a pas su s'adapter à l'évolution de l'industrie aéronautique et lutte aujourd'hui pour sa survie. p. 12

■ « Pour une Europe de la vérité »

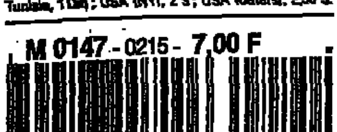
Un point de vue de Claude Allègre, professeur à l'université Denis-Diderot et proche de Lionel Jospin. p. 13

■ Voyages aériens en soldes

Les compagnies aériennes consentent actuellement de fortes baisses. On trouve par exemple des allers-retours pour San Francisco à moins de 2 000 francs. p. 22



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0215 - 7,00 F

Géographe, aveugle et interdit d'enseignement

PHILIPPE CALBO vit avec un handicap majeur. Un cancer de la rétine l'a privé de la vision dès l'âge de trois ans. Il a appris à le surmonter par une qualité : la ténacité. Et il en faut pour faire plier l'éducation nationale. Obstinément, celle-ci lui refuse l'accès au concours du certificat d'aptitude préparatoire à l'enseignement du second degré (Capes) d'histoire et géographie.

A trente-trois ans, ce jeune Parisien a suivi un parcours universitaire enviable. Titulaire d'une maîtrise de droit privé et d'un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) en urbanisme et construction, il échoue à plusieurs reprises à trouver un emploi dans le secteur privé. Quand il cache son handicap, les employeurs se sentent grugés dès le premier contact. Lorsqu'il en fait mention, ses lettres restent sans réponse.

Après un passage éphémère dans un cabinet d'avocats, il crée une société d'édition électronique de traduction d'ouvrages en braille. L'expérience, de trois ans, se solde par un échec, qui l'incite à s'orienter vers le professorat. Une licence d'histoire et géographie lui ouvre les portes de la préparation au Capes. A deux reprises, en décembre 1994, puis en décembre 1995, cet accès lui sera interdit par la commission nationale d'aptitude.

Pourtant, toutes les décisions de cette commission sont, en cas de recours, systématiquement annulées par le Conseil d'Etat pour un vice de forme lié aux conditions de création de cette instance, composée de médecins et de responsables administratifs. Dans l'attente d'un nouveau texte toujours en préparation, l'éducation nationale continue de passer outre en couvrant cette *« illégalité »* parfaitement admise, *« afin,* précise Georges Septours, directeur des personnels enseignants des lycées et collèges, *de ne pas susciter de vide juridique contraire au principe de continuité du service public »*.

M. Calbo ne s'est pas contenté de cet argument. A sa demande, il a effectué un stage probatoire dans une classe de première du lycée Rodin, dans le 13e arrondissement de Paris. Devant les élèves, l'expérience paraît concluante. Mais, cette fois, lui sont opposées les contraintes *« pédagogiques »* de l'enseignement d'une discipline essentiellement centrée sur l'étude de documents, la lecture et le commentaire de cartes et de « paysages », sans oublier le corrigé des copies. Ces réserves figurent dans le rapport rédigé par Annick Martins, son professeur de stage. Tout en reconnaissant la *« ténacité »* de M. Calbo, elle admet que son jugement est en partie faussé par l'expérience malheureuse de son fils, élève de cinquième, face à un professeur de français lui aussi atteint de cécité.

La loi a bien prévu que les enseignants aveugles puissent bénéficier d'assistants. *« Mais,* précise Michel Habillon, président de la commission nationale d'aptitude, *ils ne doivent en aucun cas se substituer au professeur. »* Selon lui, il est clair que, *« contrairement à la philosophie, à la musique, aux mathématiques, l'enseignement de la géographie, comme celui des arts plastiques, est inadapté pour les candidats mal voyants »*. En attendant les recours déposés devant la haute juridiction administrative, Philippe Calbo, toujours au chômage, poursuit son combat pour son *« intégration »*.

Michel Delberghe

ESSAYEZ LE DROIT AVANT DE L'ADOPTER.

Le meilleur moyen d'apprécier un ouvrage de Droit est encore de le lire. Sur simple demande de votre part, tous nos Dictionnaires et Codes Permanents peuvent être mis gracieusement à votre disposition, pendant un mois, pour consultation. Tél (1) 40 92 68 68

– EDITIONS – LEGISLATIVES
EDITEUR DES DICTIONNAIRES ET CODES PERMANENTS

DROIT EUROPÉEN DES AFFAIRES
SOCIAL AGRICOLE
ASSURANCES

Le mouvement social en suspens

DÉCOIFFANT, quand le mouvement étonnait par sa longévité et sa détermination en novembre-décembre 1995, le climat social s'est fait déconcertant avec la nouvelle année. Ceux qui promettaient une suite tonitruante en sont restés, à l'heure actuelle, pour leurs frais.

Peu à peu, une chape est retombée sur les sujets qui étaient censés tout embraser, comme si l'hiver, une fois de plus, devait tout geler. Mais, à l'inverse, ceux qui croyaient avoir vécu un moment surréaliste et ô combien français avant les fêtes de Noël n'en sont pas sortis totalement rassurés. Ils savent qu'une braise luit toujours, dont personne ne peut dire quels incendies elle promet. Tant et si bien que, de part et d'autre, la circonspection l'emporte. Ou la méfiance.

La semaine d'action du 5 au 11 février déclenchée par la CGT résume bien l'ambiguïté de la situation. Appuyée en la circonstance par la FSU et relayée par un syndicat SUD enfin reconnu dans son influence, y compris sur certaines troupes en désamour de la CFDT, la première centrale ouvrière peut croire entretenir l'illusion ou le feu, c'est selon. A l'heure du bilan, les opinions sont partagées.

Certains parlent d'échec, en constatant que la mobilisation n'a pas produit une dynamique renouvelée, les slogans contre la réforme de la Sécurité sociale proposée par Alain Juppé ayant apparemment perdu de leur acuité. D'autres notent que, comme à la fin de 1995, les villes de province ont davantage manifesté que Paris, en proportion, et qu'il faut continuer à y voir un signe. Un malaise, plus sourd, continuerait de peser.

En fait, le temps paraît avoir suspendu son vol. Dans ce moment de répit, Nicole Notat, sérieusement ébranlée quoi qu'elle en dise, tente de panser les plaies de son organisation. Félicitée pour son attitude ou sa lucidité par le patronat, et d'abord par les réformistes, la secrétaire générale de la CFDT est aujourd'hui accaparée par des tâches domestiques. Il lui faut prioritairement convaincre en interne et colmater ce qu'elle se refuse toujours à appeler une hémorragie.

Alain Lebaube

Lire la suite page 14

Retour aux sources et à la comédie



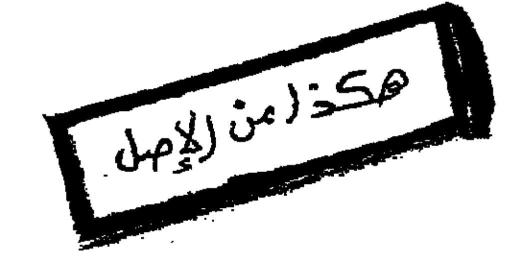
WOODY ALLEN

À SOIXANTE ANS passés, Woody Allen a signé plus de vingt-cinq films. Avec son dernier, *Maudite Aphrodite*, qui sortait mercredi 14 février sur les écrans, l'acteur-réalisateur renoue avec la comédie pure, dépourvue du fond psychanalytique et des interrogations largement autobiographiques qui lui ont valu, en France surtout, d'être reconnu comme un maître. Dans ce vaudeville, les amateurs trouveront toutefois aisément quelques allusions aux épisodes de sa vie privée qui ont récemment défrayé la chronique. Voilà en effet l'histoire d'un reporter sportif qui se met en devoir de chercher la mère de l'enfant qu'il a adopté. Woody Allen apparaît en pleine forme à l'occasion de cette sorte de retour aux sources où se percutent des chœurs antiques, une prostituée et un boxeur du genre tocard dans un très réjouissant divertissement.

Autre humoriste sur les écrans cette semaine, plus étrange et plus grinçant celui-là : le cinéaste portugais Joao Cesar Monteiro qui, dans *La Comédie de Dieu*, se révèle fidèle à cette courtoisie délicate qui lui permet de proférer les plus renversantes incongruités. A New York, le film de Mathieu Kassowitz, *La Haine*, a fait des débuts prometteurs dans l'unique salle de Manhattan où il est projeté.

Lire pages 24 à 27





DIPLOMATIE En dépit de la victoire des communistes aux dernières élections législatives, du départ de plusieurs ministres réformateurs du gouvernement et de la poursuite de la guerre en Tchétchénie, la France continue de soutenir M. Boris Eltsine. Paris veut éviter un isolement de la Russie. ● LE PRÉSIDENT russe devrait annoncer, jeudi 15 février, sa candidature à l'élection présidentielle de juin en même temps que le candidat communiste, Guennadi Ziouganov. Incapables, pour le moment, de s'entendre sur un candidat commun, les démocrates russes pourraient ainsi être absents du deuxième tour du scrutin. ● LA VISITE, les 14 et 15 février, du premier ministre français à Moscou, est à dominante essentiellement économique. Elle devrait permettre la signature de plusieurs contrats importants pour les entreprises françaises.

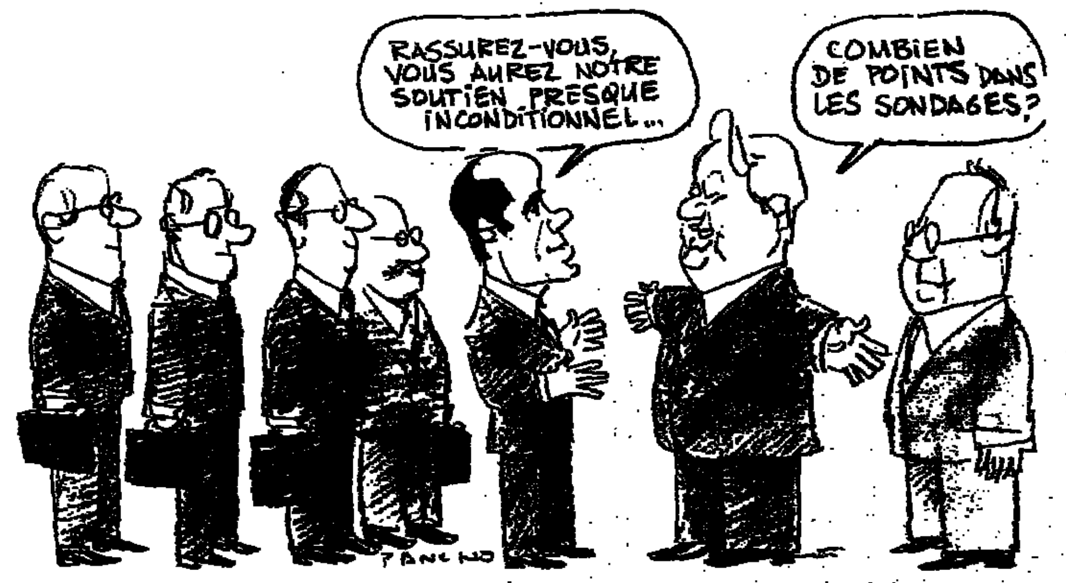
Paris manifeste son soutien à la politique de Boris Eltsine

Alors que le président russe s'apprête à annoncer sa candidature à l'élection présidentielle de juin, la visite de M. Juppé à Moscou apparaît comme un encouragement. La France estime que le chef du Kremlin est le meilleur garant de la poursuite des réformes

LA DOMINANTE DU VOYAGE qu'Alain Juppé effectue à Moscou les 14 et 15 février est économique, puisque le premier ministre doit installer avec son collègue, Viktor Tchernomyrdine, la commission économique franco-russe, annoncée par les présidents Chirac et Eltsine, à Paris, le 11 janvier. Les questions politiques ont été traitées le mois dernier par Hervé de Charette. Le ministre français des affaires étrangères avait été le premier représentant d'un pays occidental à être reçu par le nouveau chef de la diplomatie russe, Evgueni Primakov. C'est peu dire que celui-ci n'avait pas eu lieu d'être irrité par les observations de son collègue. M. de Charette avait entamé l'entretien en condamnant la prise d'otages de Pervomaïskaïa, au Daghestan, par des indépendantistes tchétchènes et en soulignant que la France considérait la guerre en Tchétchénie comme une affaire intérieure russe. Un « *accroc* », dit-il au cours de sa conférence de presse. En présence de si bonnes dispositions, M. Primakov n'eut aucun mal à faire admettre à son interlocuteur que ni le succès des communistes et des nationalistes aux élections de décembre, ni le limogeage de plusieurs ministres réformateurs ne signifiaient une remise en cause de la politique suivie jusqu'alors. Si vous le dites, nous vous croyons, a répondu en substance M. de Charette.

SAUVETAGE

On est donc loin de la vigilance à laquelle appelait M. Juppé quand il dirigeait encore la diplomatie française. Avant même le début de l'intervention des forces russes en Tchétchénie, en mars 1994, il mettait en garde contre les « *dérives* » *nationalistes et autoritaires* et décelait un « *raidissement incontestable en politique étrangère* ». Depuis, la situation a eu plutôt tendance à se gâter, mais les réserves ne semblent plus de saison. La priorité est au sauvetage de Boris Eltsine, dont tout laisse à penser qu'il va se représenter à la présidence et qui se trouve sérieusement menacé par le candidat potentiel du Parti communiste. Officiellement, il n'est pas question d'interférer dans les affaires intérieures russes, mais, dans un entretien avec les *Izvestia*, M. Juppé a souhaité, avant son départ pour Moscou, que « *la campagne électorale puisse être l'occasion de mettre en valeur les acquis de la politique de réforme menée par le président Eltsine* ». Le message est clair : on soutient le président sortant pour qu'il poursuive les réformes.



La France n'est pas seule à adopter cette attitude ; l'Allemagne fait de même. Les deux pays ont mené une campagne – couronnée de succès – auprès des parlementaires du Conseil de l'Europe pour qu'ils acceptent la Russie dans cette organisation. Le leitmotiv est identique : la Russie ne doit pas se sentir isolée. Aussi faut-il lui faire une place de choix dans le G 7, envisager l'élaboration « *d'une charte ou d'un accord solennel* » entre l'Alliance atlantique et la Russie, pour compenser un élargissement de l'OTAN qui, en tout état de cause, n'aura pas lieu en 1996, année « *consacrée à la réflexion* » (M. Juppé aux *Izvestia*). En contrepartie peut-être pourra-t-on au moins demander aux autorités russes d'autoriser le groupe d'assistance de l'OSCE à se rendre sur place à Grozny, au lieu de le bloquer à Moscou sous prétexte d'assurer sa sécurité. M. Juppé rappellera aussi que, pour la France, la solution du conflit tchétchène ne passe ni par le terrorisme ni par l'usage de la force militaire, mais par un accord politique qui pourrait s'inspirer du modus vivendi trouvé avec le Tatarstan.

Cette République musulmane du centre de la Russie, riche en pétrole, jouit d'une large autonomie. Le premier ministre doit s'y rendre vendredi pour y signer quelques contrats. La commission économique franco-russe s'inspire du groupe créé par Moscou et Washington, sous la présidence de M. Tchernomyrdine et du vice-président Al Gore. Les Russes se déclarent très satisfaits de son travail. La commission franco-russe, qui se réunira deux fois par an, a pour fonction de débloquer les dossiers difficiles afin de faciliter les échanges et les investissements français. La France est actuellement le huitième fournisseur de la Russie, derrière l'Allemagne, les Etats-Unis, la Finlande, mais également l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne et la Grande-Bretagne.

Daniel Vernet

Les Russes proposent une charte de sécurité

POUR FAIRE PIÈCE à l'élargissement vers l'Est de l'OTAN qui est devenu à Moscou une obsession, la diplomatie russe a ressorti, en le précisant, un vieux projet de charte de sécurité pan-européenne. A l'occasion du dernier conseil ministériel de l'OSCE, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, les Russes ont proposé un véritable modèle de sécurité pour une zone allant de Vancouver à Vladivostok. L'objectif de cette charte serait officiellement d'assurer la coordination et la division des tâches entre les structures européennes et euro-atlantiques existantes, de « *délimiter les mandats et les champs d'intervention de chaque organisation* » concourant à la sécurité du Vieux Continent.

« GARANTIES CROISÉES »

Il s'agit aussi bien de l'Alliance atlantique, de l'Union européenne, de l'UEO que du pacte de Tachkent, qui regroupe autour de la Russie quelques-unes des anciennes Républiques de l'ex-URSS. Moscou voudrait ainsi figer la situation en Europe, empêchant l'adhésion à l'OTAN des pays d'Europe centrale qui se sont portés candidats, et obtenir un droit de regard sur les institutions occidentales. Cette institution fonctionnerait selon la règle du consensus (qui est déjà en vigueur dans l'OSCE et contribue pour une large part à sa paralysie) et serait dotée d'un conseil de sécurité, sur le modèle des Nations unies.

La Russie avait déjà avancé une telle proposition, il y a quelques années, mais l'avait retirée face à l'opposition en particulier des Américains, alors que la France s'était montrée intéressée par l'idée de conseil de sécurité européen. Les responsables de la diplomatie russe ont sans doute jugé que les discussions sur l'élargissement de l'OTAN leur fournissait une bonne occasion de la ressortir. Pour obliger les Etats d'Europe centrale à se découvrir, ils proposent que chaque pays explique dans un document la perception des risques auxquels il se sent exposé et les moyens qu'il compte mettre en œuvre pour y faire face. Les Etats d'Europe centrale devraient alors indiquer soit qu'ils ne s'estiment pas menacés par la Russie – et leur adhésion à l'OTAN apparaîtrait inutile – soit au contraire qu'ils se croient menacés par elle – et il serait manifeste que l'extension de l'OTAN est dirigée contre Moscou. Pour répondre aux besoins de sécurité des anciens pays du bloc socialiste, les Russes proposent la création d'une zone neutre au centre de l'Europe et des « *garanties croisées* » apportées à la fois par l'OTAN et par le pacte de Tachkent.

Quand M. Juppé parle de « *charte* » ou d'« *accord solennel* » entre l'Alliance atlantique et la Russie, ce n'est certainement pas ce modèle qu'il a en tête. Mais la diplomatie russe, avec son opiniâtreté traditionnelle, semble avoir une longueur d'avance pour la définition de la sécurité européenne.

D. V.

Alain Juppé emmène « l'entreprise France » à Moscou

LA « GRANDE COMMISSION » franco-soviétique n'existe plus, place à la commission économique bilatérale Juppé-Tchernomyrdine. « *Cette commission a été voulue par les présidents Eltsine et Chirac pour donner un coup de fouet à nos relations économiques* », explique Alain Juppé dans un entretien publié par les *Izvestia*. Dans la foulée du voyage de Jacques Chirac aux Etats-Unis, le chef du gouvernement emmène « *l'entreprise France* » à l'étranger, selon une expression de son entourage. Outre deux ministres, Corinne Lepage (environnement) et Yves Galland (délégué aux finances et au commerce extérieur), M. Juppé devait être accompagné de trente-six dirigeants de grandes entreprises parmi lesquels Edmond Alphandéry (EDF), Bernard Dufour (Snecma), Michel Freyche et Philippe Giscard d'Estaing (CNPF International), Jérôme Monod (Lyonnaise des eaux), Yves Michot (Aérospatiale), Jean Peyrelevade (Crédit lyonnais), Didier Pineau-Valencienne (Schneider) et Serge Varsano (Sucres et denrées).

DEUX ACCORDS COMMERCIAUX

La présence de cette importante délégation s'explique par le désir de Paris de « *développer des relations économiques bilatérales dans le cadre d'un partenariat privilégié* ». Très marqués par l'économie administrée, dont M. Tchernomyrdine est représentatif en tant qu'ancien dirigeant de Gazprom (une sorte de Gaz de France, version soviétique), les Russes sont demandeurs de cette coopération. En dehors de la signature d'accords inter-gouvernementaux sur l'environnement, l'informatisation ou l'énergie, la France devait annoncer l'ouverture d'une nouvelle ligne de crédit au profit de la Russie, celle de 1992, d'un montant de 1,5 milliard de francs, étant épuisée.

M. Juppé aura d'autre part l'occasion d'évoquer la préparation du sommet consacré au nucléaire civil, qui se tiendra à la mi-avril à Moscou. Cette réunion, qui est une extension du G7, sera coprésidée par MM. Chirac et Eltsine. Après Moscou, le premier ministre se rendra à Kazan (Tatarstan), notamment pour signer deux accords commerciaux : l'un de 100 millions de francs pour la réhabilitation de 10 000 hectares de culture betteravière par Sucres et denrées, l'autre de 150 millions concerne le contrôle du trafic aérien par Thomson. La « grande commission » n'est plus là, mais, les habitudes se perdant difficilement, le financement de ces contrats devrait être gagé sur des livraisons de pétrole.

Olivier Biffaud

L'influence des généraux s'accroît à quatre mois du scrutin

MOSCOU
de notre correspondante

Deux nouveaux scandales, signes d'un désarroi croissant du pouvoir en Russie, ont éclaté à Moscou à la veille de l'annonce par Boris Eltsine, prévue jeudi 15 février, de sa décision de briguer, ou non, un second mandat présidentiel. Sauf revirement extraordinaire, auquel plus grand monde ne croit ici, le président en titre, gratifié de 6 % à 10 % des intentions de vote, doit annoncer qu'il compte néanmoins gagner le 16 juin. Il fera connaître sa décision le jour même où, à Moscou, le Parti communiste doit désigner son propre candidat, Guennadi Ziouganov, donné favori pour le premier tour du scrutin présidentiel. Boris Eltsine, lui, va se déclarer dans son ancien fief d'Ekaterinbourg, dans l'Oural. Mais son voyage s'annonce déjà compliqué, à en juger par un premier scandale : un bras de fer s'est engagé, lundi, entre l'entourage présidentiel et la chaîne de télévision privée russe NTV, menacée d'être privée d'accréditation lors du voyage présidentiel dans l'Oural.

Un entretien de l'ancien porte-parole de Boris Eltsine, Viatcheslav Kostikov, diffusé récemment par la chaîne NTV, a provoqué l'ire du Kremlin, et entraîné l'interdiction, pour les journalistes de cette chaîne, de suivre les activités du président. Evoquant l'influence des gardes du corps, les généraux Korjakov et Barsoukov, sur Boris Eltsine, M. Kostikov avait estimé que celle-ci devenait dangereusement exclusive, suscitant de la part du président des « *expressions, gestes et paroles* » qui avaient choqué le pays. De même le renvoi des réformateurs, après les élections législatives de décembre, est, selon M. Kostikov, le fruit des manœuvres de ces deux ténors de l'entourage présidentiel, qui ont placé leurs protégés, favorables à un retour à plus de dirigisme, de protectionnisme et de fermeté face à l'Occident. Les deux généraux, qui n'ont pas apprécié les déclarations de M. Kostikov, ont relancé leur vieux conflit avec la seule chaîne non gouvernementale du pays, au risque de mettre en lumière les restrictions à la liberté des médias en Russie et de discréditer la campagne électorale de Boris Eltsine.

UN CATALOGUE DE RECETTES

C'est dans cette ambiance de crise, aggravée par l'impasse en Tchétchénie, où chaque jour amène son lot de morts, qu'un troisième général, le ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, a lancé un pavé dans la mare : ce militaire qui dirigea l'an passé les opérations dans la république caucasienne s'est mêlé lui-aussi de haute politique en proposant une série de huit « *décisions stratégiques* » pour sauver la Russie. Il propose notamment de « *nationaliser partiellement* » une série de banques – dont la banque Most, actionnaire principal de la chaîne NTV – ainsi que ce qu'il appelle les « *structures commerciales monopolistes* » du pays, comme Gazprom (le géant russe du gaz, cher au premier ministre, Viktor Tchernomyrdine) et plusieurs grandes sociétés pétrolières et automobiles. Il suggère aussi de puiser dans les réserves en devises de la banque centrale et d'abandonner le « corridor » liant le rouble au dollar, pour retourner à une politique « *d'inflation contrôlée* » avec recours à l'émission monétaire. Ce « *docteur en économie* » recommande aussi une confiscation des biens, notamment immobiliers, acquis de façon « *illégale* » ainsi qu'une taxation accrue du secteur pétrolier. Conscient qu'un tel plan suppose de renoncer aux 9 milliards de dollars (45 milliards de francs) promis par le FMI, dont le directeur ne cesse de repousser sa visite à Moscou, le général propose de les « *remplacer* » par les dettes, d'un montant équivalent, des pays de la CEI envers la Russie...

Ce catalogue de recettes place le ministre de Boris Eltsine « à gauche » du Parti communiste, lequel n'ose pas aller si loin dans son programme, volontairement imprécis.

Le « plan » du général a été évoqué, selon son auteur, au Conseil de sécurité, réuni la semaine dernière sous la présidence de Boris Eltsine. Ce dernier ne s'y serait pas opposé de façon catégorique, car Anatoli Koulikov est revenu à la charge plusieurs fois par la suite.

L'inquiétude avouée, mardi soir, par plusieurs banquiers et économistes russes ne porte pas tant sur la possibilité de voir appliquer un tel programme, dont ils soulignent « *l'amateurisme* », que sur le retard pris par Boris Eltsine et Viktor Tchernomyrdine pour le désavouer et sur l'effet désastreux de son simple énoncé sur les partenaires de la Russie. Ceux-ci pourraient en conclure que les « *corrections* » du cours des réformes annoncées par Boris Eltsine, et les sommes qu'il promet chaque jour de débourser pour payer salaires, retraites et compensations diverses à la population, sont le prélude à une révision radicale de sa politique, et non pas une simple tactique électorale, qui serait suivie d'un retour à la rigueur après le scrutin.

Mais nul ne sait qui sera alors aux commandes. En l'absence d'un candidat commun démocrate qui reste introuvable, l'hypothèse d'un duel Eltsine-Ziouganov, à l'avantage de ce dernier, est aujourd'hui l'hypothèse la plus souvent avancée. Si Boris Eltsine confirme, jeudi, son intention d'être candidat, il « *assurera à coup sûr la victoire de Guennadi Ziouganov* », a déclaré mardi l'ancien premier ministre libéral, Egor Gaïdar, qui ne parvient toujours pas à s'entendre avec le candidat démocrate le mieux placé dans les sondages, Grigori Iavlinski. « *Boris Eltsine commettrait un suicide politique* », renchérit-on au Parti communiste, désireux de réunir une coalition des « *forces de gauche et patriotiques* » pour que leur candidat gagne dès le premier tour, au cas où le second serait annulé « *comme en Algérie* ». L'économiste occidental Anders Aslund, ex-conseiller du gouvernement Gaïdar, devenu expert de la Fondation Carnegie, prévoit lui aussi un succès communiste : pour lui, le régime actuel agonise, sous la férule du général Korjakov et de ses alliés « *qui cherchent plus les moyens de consolider leurs pouvoirs qu'à définir une stratégie électorale* ».

Sophie Shihab

Menu lyonnais à la carte entre les deux tours

Mini casse-tête diplomatique : invité au sommet des sept pays les plus industrialisés, fin juin à Lyon, Boris Eltsine se trouvera en pleine bataille intérieure, entre les deux tours de l'élection présidentielle russe. *Dans l'hypothèse où il aurait été éliminé dès le premier tour*, sa participation au sommet devrait être calquée sur le protocole du précédent *G7, celui d'Halifax : le président russe n'assiste qu'au deuxième dîner (en l'espèce, il s'agira du vendredi 28)*, puis au déjeuner de clôture. Mais fidèle à un parti pris résolument « eltsinien », la France, appuyée par l'Allemagne, se propose de lui donner un coup de pouce s'il est en ballottage contre le communiste Guennadi Ziouganov. Alors, Boris Eltsine pourrait être plus étroitement associé, et de façon ostentatoire, au sommet, qui, selon les vœux de Paris et de Bonn, se transformerait en quasi-G8. A moins que M. Eltsine ne fasse savoir que pareille embrassade serait le plus *mauvais cadeau électoral qu'on puisse lui faire*.

هكذا من الأصل

Leon Brittan plaide pour une politique commerciale plus offensive de l'Europe

Des clauses sociales minimales à l'étude

« IL EST TEMPS d'adopter une stratégie plus offensive en faveur de l'ouverture des marchés dont a besoin l'économie française ainsi que, d'une manière générale, l'ensemble de l'Europe », a déclaré mardi 13 février sir Leon Brittan, vice-président de la Commission européenne, au cours d'une conférence de presse tenue à Paris. *« La Commission est déterminée à garantir que l'Europe bénéficiera de la libéralisation de l'économie mondiale »*, a assuré le commissaire européen chargé de la politique commerciale.

Les pays de l'Union ayant tendance à aborder les problèmes de l'ouverture des marchés de façon *« trop défensive »*, Sir Leon Brittan devait soumettre mercredi 14 février à l'ensemble de la Commission une communication rédigée conjointement avec Martin Bangemann, commissaire à l'industrie, sur la stratégie commerciale à développer au cours des années à venir. *« Nous utiliserons au maximum les pouvoirs considérables dont nous disposons afin de garantir que nos partenaires commerciaux respectent leurs engagements, tant vis-à-vis de l'Organisation mondiale du commerce que des autres règles d'ouverture des marchés. »*

Le vice-président de la Commission de Bruxelles dénonce les « épineuses barrières commerciales » qui se dressent encore contre les Quinze

Leon Brittan ajoute que la coopération des industriels et des Etats membres est nécessaire à la Commission pour localiser les barrières que certains pays continuent à dresser face aux exportations européennes et fournir les renseignements précis qui permettront d'établir progressivement une véritable *« base de données »* permettant de réagir.

« Nous fixerons des objectifs d'ouverture des marchés commerciaux à long terme tout à la fois dans les relations bilatérales et multilatérales », a précisé le commissaire qui, pour autant, a complètement écarté l'idée d'objectifs chiffrés à l'américaine.

Ce sont précisément les Etats-Unis et les pays asiatiques qui sont les premiers visés par le document Brittan-Bangemann. Au terme du cycle de l'Uruguay, les premiers ont maintenu d'autres barrières que tarifaires *« aux effets pernicieux »*, souligne Sir Leon dans une déclaration écrite distribuée à la presse avant sa conférence de mardi. *« Les prescriptions de la loi* buy America *empêchent efficacement les entreprises françaises et européennes de soumissionner à des contrats visant à la construction de terminaux aéroportuaires ou de métros dans les villes américaines. Elles les empêchent aussi de vendre des flottes de véhicules ou de remporter d'autres formes de contrats publics. La loi américaine est discriminatoire envers nos compagnies de transport. »*

Citant aussi l'exemple des producteurs de textiles et d'habillement qui doivent contourner *« d'épineuses barrières commerciales »*, Sir Leon insiste pour que soient exploitées les ouvertures faites par les Etats-Unis au sommet euro-américain de Madrid, où avait été examiné, en décembre 1995, le projet d'un pacte transatlantique.

Vis-à-vis des pays asiatiques, le vice-président de la Commission a insisté sur l'importance qu'il attachait au sommet – une première du genre – qui réunira le 1er et 2 mars, à Bangkok, vingt-cinq chefs d'Etat et de gouvernement asiatiques et européens : 15 pour l'Union européenne, sept pour l'ASEAN (Thaïlande, Singapour, Brunei, Malaisie, Indonésie, Philippines, Vietnam), auxquels se joindront la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Ce sommet, ne durant que deux jours, pourra difficilement déboucher sur des décisions spectaculaires. Mais il sera suivi d'autres réunions, à commencer par la première conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui se tiendra à Singapour en décembre.

Leon Brittan avait démenti en début de semaine que l'Union européenne ait l'intention de faire dépendre ses relations commerciales du respect par les pays émergents de clauses sociales minimales. Il n'en a pas moins confirmé mardi, au cours de sa conférence de presse, être favorable à l'inclusion de *« quelque chose à ce sujet »* dans les textes de l'OMC : travail des enfants, travail en prison et travail forcé... En revanche, il n'est pas question de mettre en cause le bas niveau des salaires qui constitue pour les pays en développement ou émergents un avantage justifié.

Ces questions qui seront discutées à Singapour pourraient n'être qu'effleurées au sommet de Bangkok, Leon Brittan insistant pour qu'une phase d'explication, suffisamment longue pour dissiper *« les malentendus »*, précède la phase des décisions. Ce qui n'empêchera pas les pays asiatiques de préférer parler, à Bangkok comme à Singapour, de coopération technique, de libéralisation commerciale ou de régimes des investissements plutôt que de clause sociale ou de respect de la démocratie, des droits de l'homme ou d'état de droit.

Alain Vernholes

Le Tribunal de La Haye statuera rapidement sur le sort des officiers serbes transférés

Les dossiers de cinquante et un inculpés encore en liberté ont été transmis à l'IFOR

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a appelé, mardi 13 février, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, à faire libérer quatre militaires serbes bosniaques encore détenus par le gouvernement de Sarajevo. A Pale, les Serbes de Bosnie ont exprimé leur colère après le transfèrement à La Haye, où est basé le Tribunal pénal international, de deux officiers suspectés de crimes de guerre *(lire aussi notre éditorial page 14)*.

LA HAYE
de notre correspondant

Des membres du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) ont entendu, dès mardi 13 février, le général Djordje Djukic et le colonel Aleksa Krsmanovic, extradés la veille au soir par le gouvernement de Bosnie-Herzégovine. Arrêtés il y a deux semaines par les autorités de Sarajevo, les deux officiers ne font pour l'instant l'objet d'aucune inculpation. Mais le procureur Richard Goldstone a profité, dès le 7 février, de l'article 40 des statuts du Tribunal pour requérir des *« mesures conservatoires »* à l'égard des deux suspects. L'article prévoit en effet que, *« en cas d'urgence, le procureur peut demander à tout Etat de procéder à l'arrestation et au placement en garde à vue d'un suspect, de saisir tous éléments de preuve matériels, et de prendre toutes mesures nécessaires pour empêcher l'évasion du suspect (...) »*.

Contrairement au droit français, le règlement du TPI ne prévoit aucune durée maximale pour la détention provisoire, tout en laissant la porte ouverte à une demande de remise en liberté. Mais les enquêteurs ont l'intention de faire diligence : *« La décision d'inculper ou non les détenus sera prise le plus vite possible »*, a indiqué Christian Chartier, porte-parole du TPI.

ÈRE NOUVELLE

A l'heure actuelle, rien ne permet d'indiquer quels faits seront retenus contre les deux officiers ni, a fortiori, si le bureau du procureur les inculpera formellement. Mais *leurs fonctions dans l'armée du général* Ratko Mladic, lui-même inculpé à double reprise de génocide pour le massacre de plus de 6 000 Bosniaques à Srebrenica et pour le siège de Sarajevo, laissent peu de doute sur leur rôle pendant la guerre : en tant que responsables de la logistique, ils étaient chargés de l'approvisionnement en armes et en munitions des Serbes pendant le conflit.

Si elle débouchait sur de nouvelles inculpations, la procédure en cours marquerait une ère nouvelle pour le Tribunal, fondé par le Conseil de sécurité de l'ONU en mai 1993. Jusqu'à présent, les vingt-quatre cellules de la prison de Scheveningen, près de La Haye, mises à disposition du TPI, n'abritaient qu'un seul détenu, Dusko Tadic, extradé d'Allemagne en 1994, et dont le procès pourrait démarrer le 18 mars. Contrairement à Tadic, considéré comme un exécutant, les deux hommes qui l'ont rejoint lundi sont des officiers de haut rang, qui pourraient donner aux enquêteurs des indications *précieuses sur la chaîne du* commandement, ainsi que sur la *provenance ultime des ordres.*

Pour la première fois, le TPI a bénéficié de l'aide d'un des signataires des accords de Dayton. En arrêtant et en livrant ces officiers, Sarajevo a même innové, quitte à embarrasser Washington, les capitales européennes et l'IFOR et à tendre les relations entre cette dernière et la partie serbe. Dans l'intention d'éviter une nouvelle crise, l'émissaire américain, Richard Holbrooke, et les gouvernements bosniaque et serbe ont arrêté un *« code de bonne conduite »* concernant l'arrestation des personnes soupçonnées de crimes de guerre. Désormais, Sarajevo présentera au TPI une liste des suspects, à charge pour le bureau du procureur d'indiquer quels individus seraient susceptibles de l'intéresser. De son côté, le TPI a confié à l'IFOR les dossiers mis à jour des cinquante-deux inculpés qui sont encore en liberté. Seize d'entre eux sont accompagnés de photos, afin de faciliter leur identification.

Ces événements se déroulent sur fonds de rumeurs de défection de *responsables serbes. Il y a peu, le* magazine allemand *Der Spiegel* indiquait qu'un officier bosno-serbe de Banja Luka était prêt à témoigner contre Radovan Karadzic. Au TPI, on indique qu'un individu *« se faisant passer pour Seselj »*, l'extrémiste nationaliste serbe, a pris contact avec le bureau du procureur. Depuis, le TPI est sans nouvelles de lui.

Alain Franco

A Pale, des Bosno-Serbes en état de choc

PALE
de notre envoyé spécial

A Pale, la « capitale » des Serbes de Bosnie située à une quinzaine de kilomètres de Sarajevo et désormais facilement accessible, l'un des conseillers de Radovan Karadzic ne cache pas sa colère. Slavisa Rakovic estime que le transfert, lundi 12 février, des deux officiers serbes vers le Tribunal pénal international (TPI) *« est un non-sens, cela veut dire que n'importe qui peut être considéré comme un criminel de guerre »*.

Le responsable d'une organisation humanitaire explique pour sa part que *« la méfiance de la population à l'égard de la communauté internationale, et de l'IFOR, n'a fait que s'amplifier encore après cette décision »*. *« Ils sont une fois de plus en état de choc*, dit-il, *tout le monde ici s'attendait à ce que les deux officiers soient libérés »*.

Derrière sa machine à écrire, dans un petit bureau du centre-ville, une jeune femme résume ce sentiment : *« Je pensais aller à Sarajevo, pour rendre visite à des amis et m'occuper de l'appartement que possèdent mes parents. Mais j'ai peur. Nous pouvons tous être arrêtés, un par un, alors je ne bougerai pas d'ici. »* Une journaliste de la télévision des Serbes de Bosnie accuse pour sa part le TPI *« d'injustice »*, en affirmant : *« Je ne crois pas du tout que ce tribunal juge un jour quelqu'un d'autre que nous. Comme d'habitude, le monde entier est du côté des Musulmans. »*

Des dirigeants de la République serbe (RS, autoproclamée) ont pour leur part affirmé, à Banja Luka, qu'ils trouveraient *« une réponse adéquate »* si les deux officiers serbes n'étaient pas libérés dans les prochains jours. La décision de les envoyer à La Haye *« pourrait avoir du bon s'ils sont relâchés »*, a déclaré le « vice-président », Nikola Koljevic, ajoutant que, dans le cas contraire, *« l'application tout entière de l'accord de Dayton sera menacée »*.

De son côté, et après plusieurs jours d'hésitation, la force multinationale a finalement annoncé, mardi, qu'elle diffuserait prochainement, auprès des policiers bosniaques et des militaires, les photos des criminels de guerre recherchés par le TPI. Cette décision intervient après le voyage du chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, qui s'est récemment rendu en toute tranquillité de Pale à Banja Luka, malgré les quatre points de contrôle dont dispose l'IFOR sur la route.

L'épisode, relaté par le *Washington Post*, a aussi conduit le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, à demander l'ouverture d'une enquête sur ces informations. L'OTAN ne recherche pas officiellement les suspects de crimes de guerre mais est supposée les arrêter s'ils tombent entre ses mains et les livrer au Tribunal de La Haye. Si la population de Pale n'a guère de raisons d'être inquiète pour son sort, l'étau semble quelque peu se resserrer sur ses dirigeants accusés de crimes de guerre...

Denis Hautin-Guiraut

La France reporte un sommet sur la drogue avec les Pays-Bas

LA HAYE
de notre correspondant

D'un commun accord entre la France et les Pays-Bas, le sommet sur la drogue de La Haye, prévu pour le 7 mars prochain, a été repoussé. Devant à l'origine réunir les chefs d'Etat et de gouvernement français, allemand et néerlandais, puis être élargi aux autres pays du Benelux, cette réunion était destinée à trouver un accord entre les Pays-Bas et leurs voisins de l'espace Schengen sur une politique commune de lutte contre le trafic de drogue. Le président Jacques Chirac, qui accuse le gouvernement néerlandais de laxisme, fait dépendre d'un tel accord la levée des contrôles aux frontières terrestres de la France, prévus dans le cadre des accords de Schengen.

La Haye a annoncé le report du sommet, *mardi 13 février*, à l'issue d'une nouvelle rencontre entre magistrats, fonctionnaires de police et de douane. Officiellement, on affirme que la collaboration entre policiers et magistrats français et néerlandais serait encore trop fraîche pour que l'on puisse en faire un bilan sérieux. Mais, en privé, les Français affirment que les Pays-Bas ont encore beaucoup d'efforts à faire en matière de lutte contre le trafic de drogue. Paris leur reproche notamment de contrôler mollement Rotterdam, le plus grand port du monde, considéré comme une porte d'entrée béante de la drogue en Europe. *« Il faut passer plus de conteneurs au scanner. Mais cela prend du temps et ralentit les activités de Rotterdam »*, indique-t-on de source française. Plus difficiles encore à résoudre sont les divergences d'approche sur le contrôle de la toxicomanie.

Les Néerlandais autorisent l'existence de *« coffee-shops »*, où les transactions en petites quantités de haschisch sont tolérées, et que les Français accusent d'alimenter un *« tourisme »* européen des drogues douces. Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, s'était rendu lui-même le 5 février aux Pays-Bas pour faire le point des discussions. Sa venue avait coïncidé avec la publication du rapport d'une commission d'enquête parlementaire néerlandaise, sévère lui aussi contre les méthodes de lutte antidrogue pratiquées aux Pays-Bas.

Al. Fr.

TOUT LE MONDE CHERCHE DES SOLUTIONS POUR RELANCER LA CONSOMMATION...

La Caisse d'Epargne Ile-de-France Paris a déjà mis les moteurs en marche !

PRÊTS AUTO 7,80 %*



* Offre de crédit non affecté valable jusqu'au 30 avril 96, sous réserve d'acceptation de votre dossier.
Exemple de financement donné à titre indicatif : pour 10 000 F empruntés sur 3 ans : 36 mensualités de 314,04 F (assurance comprise) - coût total du crédit : 1 405,44 F - teg : 8,83%.

Caisse d'Epargne Ile-de-France Paris - RCS Paris D 382 900 942

John Major est fragilisé par le scandale des ventes d'armes à l'Irak

Le rapport d'une commission d'enquête pourrait mettre en cause deux ministres conservateurs

Après trois ans d'enquête menée par un juge aussi têtu que scrupuleux, une inextricable affaire de ventes d'armes à l'Irak déstabilise un peu plus les conservateurs britanniques. Au moins deux ministres du gouvernement de John Major pourraient se trouver sur la sellette, sérieusement impliqués dans une affaire où il est question d'espions, de protections diverses et d'embargo malmené.

LONDRES
de notre correspondant

L'enquête menée par le juge Richard Scott sur le scandale des ventes d'armes britanniques à l'Irak empoisonne depuis trois ans le gouvernement de John Major. Après l'examen de 700 000 pages de documents, l'audition de deux cents témoins – dont deux premiers ministres et plusieurs ministres – le rapport de 2 000 pages de la commission d'enquête a été remis à M. Major la semaine dernière et devait être rendu public, jeudi 15 février à 15 h 30, à l'occasion d'un débat à la Chambre des Communes. De son contenu, de la manière dont M. Major parviendra à limiter les dégâts face aux attaques de l'opposition travailliste, dépendront l'avenir politique d'au moins deux ministres. Sans parler de la réputation de M. Major, de Mme Thatcher et des conservateurs à un an des prochaines élections.

L'affaire des ventes d'armes à l'Irak possède tous les ingrédients d'un scandale à la française : un juge obstiné, Sir Richard, qui refuse de se plier aux pressions politiques ; une commission d'enquête destinée à enterrer une affaire et qui se pique au jeu ; des hommes d'affaires liés aux services spéciaux qui vendent clandestinement du matériel militaire avec l'accord tacite de ministres qui mentent au Parlement pour dissimuler les faits. De l'argent, des armes, des hommes politiques, mais – une fois n'est pas coutume dans un pays obsédé par les affaires d'alcôve – pas de sexe. Cela au moment où éclatait l'affaire du « super-canon » qu'un industriel fabriquait dans le secret pour Saddam Hussein et où un autre ministre, Jonathan Aitken, était impliqué dans la vente d'armes... à l'Iran.

UN DISCRET « FEU VERT »

Jusqu'à l'ouverture du débat, seul le gouvernement et les quelques hauts fonctionnaires impliqués auront eu accès au rapport pour préparer leur défense. Mais de nombreuses fuites souvent orientées pour tenter de disculper les ministres impliqués ou pour déconsidérer le juge Scott ont permis de se faire une idée du déroulement de ce que la presse anglaise, fascinée par l'ampleur de l'affaire, a appelé l'« Irakgate », en souvenir de l'« Irangate » américain.

Il était une fois à Coventry une usine d'armements appelée Matrix Churchill, qui avait été rachetée par les Irakiens. La situation de ses dirigeants anglais était délicate dans les années 80 en raison de la guerre entre l'Irak et l'Iran et de l'embargo imposé par les Nations unies. En 1985, le secrétaire au Foreign Office, Geoffrey Howe, avait interdit l'exportation d'armes offensives vers les deux pays. Vint le cessez-le-feu en août 1988 et, aussitôt, Bagdad et Téhéran contactèrent les marchands de canons, leur proposant des affaires juteuses ; l'un d'eux était Matrix Churchill, un autre la fabrique de munitions Ordtec.

En décembre, William Waldegrave, alors secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et actuellement ministre du budget a, selon les fuites du rapport, secrètement donné son accord à un assouplissement de la réglementation sur l'exportation d'armes. En même temps, il répondait à des parlementaires inquiets que l'embargo restait en vigueur. C'était l'époque où l'on avait découvert avec horreur que Saddam Hussein avait fait gazer un village d'opposants kurdes et où toute vente d'armes à l'Irak aurait choqué l'opinion.

Forte de ce discret feu vert, Matrix reprit ses exportations vers l'Irak, en même temps que certains de ses dirigeants acceptaient de travailler pour le MI6 (services secrets). Des tours commandés par ordinateurs furent vendus à des usines d'armement, des machines utilisées pour accroître la portée des moteurs des missiles Scud – en vue de leur permettre d'atteindre Israël et l'Arabie saoudite – livrées. Mais aussi, comme vient de le révéler le *Financial Times*, des pièces pour un prototype de centrifugeuse destinée au programme nucléaire du dictateur de Bagdad. Tout cela à travers des intermédiaires, comme la Jordanie, ou avec des documents douaniers aux spécifications anodines, tandis que les autorités fermaient les yeux. Dans cette histoire, tout le monde semble avoir trompé tout le monde : les hommes d'affaires étaient aussi des espions mais ils ne disaient pas tout sur leurs activités au MI6, en particulier dans le domaine nucléaire ; l'Irak cachait ses ambitions alors qu'il se préparait à envahir le Koweït ; et des ministres se réfugiaient derrière un mur de secret, au nom de l'emploi, de la balance commerciale britannique... A cette époque, Mme Thatcher affirmait : *« La fourniture de matériel de défense britannique à l'Irak et à l'Iran continue à être régie par les règles de 1985. »*

Tout aurait pu continuer longtemps si Saddam Hussein n'avait pas attaqué le Koweït à l'été 1990, déclenchant la guerre du Golfe. Les alliés se retrouvèrent face à une armée équipée des matériels les plus modernes parfois venus de France ou de Grande-Bretagne. En octobre, les douanes britanniques, non prévenues ou trop curieuses, engageaient des poursuites contre Matrix Churchill pour exportation illégale d'armes vers Bagdad. Les dirigeants de la société protestèrent de leur bonne foi, affirmant qu'ils avaient été couverts par le gouvernement.

C'est là que commence la seconde partie de l'Irakgate : pour éviter un déballage public compromettant et sur la recommandation de l'*Attorney General* (procureur général avec rang de ministre), Sir Nicholas Lyell, quatre ministres signèrent des « PII » (certificats d'immunité au nom de l'intérêt public), surnommés « certificats-bâillons ». L'affaire Matrix s'effondrait ; les dirigeants de la société sablaient le champagne.

John Major décida de créer une commission. Le juge Scott fut chargé de mener une *« enquête impartiale »*.

ATTAQUES EN RÈGLE

Ses deux principales cibles devinrent vite MM. Waldegrave et Lyell. En revanche, Mme Thatcher et M. Major, qui affirment ne pas avoir été informés, semblent s'être tirés sans égratignure des griffes du juge. Au fur et à mesure que la rédaction du rapport avançait, il devenait évident qu'il risquait d'être dévastateur et pourrait coûter leur place à MM. Lyell et Waldegrave. Des contre-mesures s'imposaient. La machine de guerre torie s'est mise en marche pour défendre les accusés et noircir les accusateurs.

Sir Richard a été l'objet d'attaques en règle des anciens secrétaires au Foreign Office Douglas Hurd et Geoffrey Howe. Cela ne l'aura pas empêché de ferrailler jusqu'au bout pour remplir sa tâche et pour défendre son honneur. Jeudi, il suivra sans doute le débat aux Communes en se demandant si ses trois ans de travail auront servi à quelque chose ou bien si son rapport finira comme tant d'autres, prenant la poussière en haut d'une étagère.

Patrice de Beer

Les capacités militaires de Bagdad

Rolf Ekeus, le chef de la mission de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, a déclaré, mardi 13 février, que Bagdad était prêt à payer *« un prix très élevé »* pour protéger ses capacités militaires. Lors d'une conférence à Washington, M. Ekeus a jugé que *« cela doit être pour* [l'ONU] *un avertissement »*. La veille, un porte-parole américain, James Rubin, avait indiqué que le Conseil de sécurité devrait sous peu discuter d'un projet de résolution destiné à préciser les conditions d'importation et d'exportation de produits de haute technologie que l'Irak pourrait utiliser dans son industrie d'armement. Selon un responsable américain, cela permettra de *« lever les ambiguïtés »* et aidera les travaux de la commission chargée de désarmer Bagdad. – *(AFP)*

Des policiers turcs traduits en justice après le meurtre d'un journaliste

ISTANBUL
de notre correspondante

L'indignation populaire face à la brutalité des forces de sécurité a, pour la première fois, forcé les autorités turques à sévir : 48 policiers seront traduits en justice après la mort, le 8 janvier 1996, du journaliste Metin Göktepe. Onze d'entre eux, accusés d'avoir battu à mort le jeune reporter, encourent des peines allant jusqu'à 16 ans de prison.

Metin Göktepe, qui était âgé de 27 ans, effectuait un reportage pour le compte du quotidien de gauche *Evrensel*, lorsqu'il fut arrêté avec plusieurs centaines de manifestants qui assistaient aux funérailles de prisonniers morts au cours d'émeutes dans un pénitencier d'Istanbul. Son corps meurtri avait été retrouvé, quelques heures plus tard, à quelques dizaines de mètres du stade où les manifestants arrêtés avaient été rassemblés pour des contrôles d'identité. La police avait nié avoir arrêté le reporter et suggéré qu'il était tombé du mur d'enceinte. Cette version a été démentie par le rapport d'autopsie, qui fait état de coups répétés à la tête.

L'insistance des médias et les témoignages de plusieurs personnes qui avaient assisté à l'arrestation du journaliste avaient cependant forcé les autorités à ouvrir une enquête. Le ministre d'Etat pour les droits de l'homme, Adnan Ekmen, avait rapidement admis qu'*« il était clair que Metin avait été détenu et qu'il était mort en détention »*. De son côté, le premier ministre Tansu Ciller avait déclaré, le 21 janvier : *« Les coupables seraient arrêtés. Dans les jours qui viennent, dans peu de temps, cette affaire sera éclaircie. »*

PREUVES ACCABLANTES

Si les cas de brutalité policière sont courants en Turquie, la condamnation des coupables est jusqu'ici demeurée très rare. Le rapport de la Fondation turque des droits de l'homme pour l'année 1994 fait état de 32 décès en détention dans des conditions suspectes et de 49 disparitions, auxquels s'ajoutent de nombreux cas de torture et de *« meurtres mystérieux »* fréquemment attribués aux forces de sécurité, mais une vingtaine seulement de policiers ont été discrètement punis.

Les preuves accablantes et les dizaines de témoins dans l'affaire de Metin Göktepe marquent cependant un tournant. Les noms des policiers suspendus de leurs fonctions ont été publiés et la commission administrative de la province d'Istanbul, dont l'approbation est nécessaire pour permettre la poursuite judiciaire de fonctionnaires, a confirmé, le 8 février, qu'ils comparaîtraient devant la justice.

Le procès des policiers ne mettra sans doute pas fin aux excès des forces de sécurité, mais ce précédent rendra à l'avenir moins crédibles encore les explications officielles (*« le suspect s'est jeté du 6e étage durant l'interrogatoire », « il est mort d'une crise cardiaque »*) qui sont généralement avancées pour justifier les décès en détention.

Nicole Pope

Paris ne veut pas d'éclats au premier sommet Europe-Asie de Bangkok

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Coprésidents, pendant de nombreuses années, de la conférence internationale qui a abouti, en octobre 1991, à Paris, à un accord de paix sur le Cambodge, diplomates français et indonésiens se connaissent bien. En outre, l'Indonésie demeure le premier partenaire commercial de la France en Asie du Sud-Est. La première visite à Djakarta du ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, qui s'est achevée mardi 13 février, a donc été aussi consacrée à la préparation du premier sommet entre l'Union européenne et l'Asie de l'Est, prévu à Bangkok les 1er et 2 mars et auquel participera Jacques Chirac.

A l'issue de son entretien avec M. de Charette, Ali Alatas, son homologue indonésien, a déclaré que la France manifestait son *« complet accord »* pour que le succès du sommet de Bangkok ne soit pas remis en cause par des controverses. Réunis début février à Phuket, dans le sud de la Thaïlande, les ministres des affaires étrangères des Dix de l'Asie orientale – Chine, Japon, Corée du Sud, Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam – ont, en effet, fermement exprimé le voeu que les questions de droits de l'homme ou des « clauses sociales » du commerce international n'empoisonnent pas les débats à l'occasion de l'ouverture officielle d'un dialogue entre l'UE et leur région. Pour sa part, Djakarta souhaite que la question de Timor-Oriental ne soit pas abordée, ce qui n'est apparemment pas l'avis du Portugal, ancienne puissance tutélaire de ce territoire annexé par l'Indonésie en 1976.

ATMOSPHÈRE CORDIALE

La visite du ministre français à Djakarta, dans la foulée d'un voyage en Chine, confirme que la priorité sera donnée, à Bangkok, à la coopération économique et commerciale. Sur l'affaire de Timor, M. de Charette s'est contenté de rappeler la *« fidélité »* de Paris à la position commune de l'UE, qui ne reconnaît pas l'annexion, et d'indiquer que la France, pour sa part, était toujours prête, *« si on le lui demande »*, à *« aider ses amis à résoudre leurs problèmes »*.

L'atmosphère cordiale de cette visite de deux jours, au cours de laquelle le ministre français a également présidé une réunion des ambassadeurs français dans la région, semble donc confirmer qu'un consensus se dégage, du côté européen comme dans le camp asiatique, pour faire du sommet de Bangkok un succès. Jacques Chirac devrait y tenir plus que tout autre, puisqu'il entend profiter de son premier voyage présidentiel, dans une région qu'il connaît particulièrement bien, pour adresser, de Singapour le 28 février, un « message à l'Asie » avant de gagner, le lendemain, le capitale thaïlandaise pour participer au sommet. A ce propos, Hervé de Charette a rappelé, mardi, que le président de la République souhaitait que *« la France soit beaucoup plus présente en Asie »*.

Jean-Claude Pomonti

La France prend acte de la nouvelle donne politique au Niger

PARIS A PRIS ACTE, mardi 13 février, de la position des anciens dirigeants civils – élus – du Niger, qui ont accepté leur destitution par l'armée, le 27 janvier. Lundi, l'ancien président Mahamane Ousmane, l'ancien premier ministre Hama Amadou et le président de l'Assemblée nationale dissoute, Mahamadou Issoufou, ont reconnu que *« l'intervention »* de l'armée était due *« essentiellement aux difficultés d'application »* de la la Constitution. Dans un texte signé en présence du nouveau chef de l'Etat, le colonel Ibrahim Baré Maïnassara, les trois personnalités approuvent la période transitoire qui vient d'être amorcée par la nomination d'un nouveau gouvernement civil, en attendant un référendum constitutionnel et de nouvelles élections.

Ce texte est *« un élément important et nouveau »*, a déclaré Yves Doutriaux, porte-parole adjoint du Quai d'Orsay, et *« constitue un progrès significatif vers l'objectif recherché d'un retour à une vie politique et constitutionnelle normale au Niger »*. La France, comme l'ensemble de l'Union européenne et les Etats-Unis, avait condamné le coup d'Etat et suspendu son aide au Niger.

Dublin pourrait accepter la tenue d'élections en Ulster

LE PREMIER MINISTRE IRLANDAIS, John Bruton, a fait à son tour, mardi 13 février, un petit pas en direction d'un possible compromis avec Londres sur le processus de paix en Ulster, affirmant qu'il comptait discuter de la possibilité d'élections dans la province avec son homologue John Major. Devant le Parlement de Dublin, M. Bruton a cependant ajouté qu'il n'envisageait ces élections qu'après des pourparlers réunissant les différentes parties d'Irlande du Nord, du type des négociations de Dayton sur l'ex-Yougoslavie, où les protagonistes sont réunis dans un même lieu mais pas autour de la même table.

« Le premier ministre britannique a dit que son esprit n'était pas fermé ; le mien non plus », a lancé M. Bruton, jugeant *« globalement acceptable »* le système d'élections qui, *« suivant des pourparlers de proximité, pourrait conduire directement et rapidement à des négociations multipartites »*. Jusqu'à présent, les deux capitales s'opposaient totalement à propos de la tenue d'un tel scrutin. – *(AFP)*

AFRIQUE

■ **SOUDAN** : le ministère des affaires étrangères a qualifié, mardi 13 février, de *« violation des conventions internationales »* l'installation de l'opposition soudanaise dans l'ambassade du Soudan à Asmara, en Erythrée. L'Erythrée a rompu ses relations diplomatiques avec le Soudan en décembre 1994 après avoir accusé le pouvoir islamo-militaire soudanais de menées subversives. – *(AFP)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : la position du président Samper s'est encore fragilisée**, mardi 13 février, après de nouvelles révélations de son ancien ministre, Fernando Botero, qui a affirmé que les chefs du cartel de Cali avaient envoyé une lettre au chef de l'Etat en octobre 1994. Dans cette lettre, les trafiquants se plaignaient de la façon dont ils étaient traités par le gouvernement, alors qu'ils s'étaient efforcés *« d'apporter modestement leur aide à la cause sans contrepartie d'aucune sorte »* en collaborant à la campagne électorale, a indiqué Fernando Botero. – *(AFP.)*

■ **HAÏTI : le nouveau président René Préval a officiellement demandé** au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, une prorogation du mandat de la Mission des Nations unies en Haïti (Minuha). Cette demande est contenue dans une lettre datée du 9 février dans laquelle M. Préval indique au secrétaire général qu'il souhaite un retrait graduel des forces de l'ONU de façon à aider au *« désarmement »* et à appuyer la *« jeune police »* civile nationale haïtienne. – *(AFP)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : un nouvel incendie dans un foyer d'hébergement** pour étrangers à Wedel, près de Hambourg, a fait cinq blessés mercredi 14 février. Les causes du sinistre ne sont pas connues et la police a ouvert une enquête. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : quatorze journalistes ont été tués**, entre novembre 1994 et décembre 1995, alors qu'ils couvraient les combats en Tchétchénie, selon un rapport publié, mardi 13 février, par la Fondation pour la protection de la transparence, une organisation russe privée. – *(AFP)*

■ **SERBIE : une vingtaine d'Albanais de souche** ont été interpellés, lundi 12 et mardi 13 février au Kosovo, à la suite de plusieurs attentats à l'explosif perpétrés, dimanche, contre des camps de réfugiés abritant des Serbes chassés par la guerre en Croatie. – *(AFP)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : la grève générale de quarante-huit heures lancée par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA)** a été suivie, mardi 13 février, à plus de 90 %, dans 11 des 48 départements, selon la centrale syndicale. Ce mouvement, le premier d'une telle ampleur depuis 1991, survient dans un climat de tension extrême, marqué par un double attentat terroriste, qui a fait, dimanche, selon un nouveau bilan, 23 morts et près de 100 blessés, à Alger. – *(AFP)*

■ **TUNISIE : Amnesty International a exprimé son inquiétude** au sujet de Mohamed Mouada, président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), dont le principal procès devait s'ouvrir mercredi 14 février, à Tunis. L'organisation craint que M. Mouada, aujourd'hui accusé d'intelligence avec un pays étranger, puisse être emprisonné *« uniquement sur la base de ses activités politiques pacifiques »*.

■ **L'état de santé de Mohamed Hedi Sassi**, détenu politique, en grève de la faim depuis le 22 janvier, se serait *« sérieusement dégradé »*, a indiqué, lundi 12 février, à Paris, l'organisation Hourriya-Liberté. Militant du Parti ouvrier communiste tunisien (POCT), M. Sassi avait été condamné à trois ans de prison en 1994.

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : deux députés travaillistes dissidents** ont annoncé, mardi 13 février, la création d'un nouveau parti, *« la troisième voie »*, qui mènera sa campagne électorale sur le refus de tout retrait du plateau du Golan. Avigdor Kahalani et Emanuel Zissman ont quitté le Parti travailliste *« car il n'a pas respecté ses engagements envers les électeurs concernant le Golan »*, conquis en 1967 et dont la Syrie réclame la restitution. – *(AFP)*

ÉCONOMIE

■ **RUSSIE : les revenus réels des ménages russes ont chuté de 13 %** en 1995 par rapport à 1994, et cette tendance s'est poursuivie tout au long de janvier 1996, selon un rapport du ministère russe du travail, cité, mardi 13 février, par l'agence ITAR-Tass.

■ **Israël, la Jordanie et l'Autorité palestinienne se sont engagés** pour la première fois à coopérer dans le domaine sensible de l'eau, en concluant à Oslo une déclaration de principe sur *« les moyens de parvenir à combler le fossé entre l'offre et la demande en ressources hydrauliques »*. L'accord sera officiellement signé *« dans un futur proche »* à Oslo. – *(AFP)*

■ **DÉVELOPPEMENT : les pays donateurs occidentaux et le Japon** espèrent conclure début mars à Tokyo un accord permettant la poursuite des opérations de l'Association internationale pour le développement (AID), organisme de la Banque mondiale spécialisé dans les prêts à très bas taux d'intérêt aux pays les plus pauvres. Le principal contributeur (les Etats-Unis), très hostile à la reconstitution des fonds de l'AID, ne paierait pas sa quote-part en 1997 mais, en revanche, le ferait les années suivantes, et verserait ses arriérés (près de 5 milliards de francs). – *(AFP)*



هكذا من الأصل

La Chine utilise la technologie américaine pour moderniser son armée

L'interdiction que se sont imposée les pays industrialisés de fournir à Pékin des équipements sensibles est contournée dans les faits

PÉKIN
de notre correspondant

Emanant de sources dignes de foi, des *révélations en cascade sur* des ventes américaines d'équipements sensibles à la Chine, ces derniers temps, attirent l'attention de *tous les spécialistes de la traque à* la « prolifération ». Pékin est déjà soupçonné d'avoir solidement pris pied sur le marché international *des exportations douteuses*, qu'il s'agisse d'un réacteur nucléaire à l'Algérie, non signalé à l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), de missiles et éléments de technologie nucléaire à d'autres pays – les dernières protestations américaines en la matière concernent, une nouvelle fois, le Pakistan.

Mais les deux dernières affaires soulevées par la revue de Hongkong *Far Eastern Economic Review (FEER)*, dans son édition du 8 février, montrent que l'interdiction que se sont imposée les pays industrialisés, en 1989, en raison de la répression de Tiananmen, de vendre à la Chine des équipements *pouvant servir à moderniser son* armement, est l'objet de pressions difficiles à contenir. Ces pressions viennent à la fois des milieux industriels, de Pékin et de certaines agences gouvernementales occidentales, plus intéressées par les bilans à l'exportation que par les débats sur les droits de l'homme.

Ainsi, dans le cas spécifique des Etats-Unis, les informations de l'hebdomadaire font apparaître que le Pentagone a autorisé, après l'avoir interdite, la vente d'appareils de télécommunication ultrarapide à une firme chinoise, Hua Mei Communications, notoirement associée à l'armée de Pékin. Le fournisseur, une firme américaine du nom de SCM, aurait eu des liens avec le secrétaire à la *défense, William Perry, par l'intermédiaire* d'un universitaire de Stanford, John Lewis, lui-même en affaires avec le bras militaire *chinois. Or le matériel concerné* appartiendrait à la catégorie technologique « dual », qui peut avoir des applications civiles ou militaires selon les souhaits du client.

ASSURANCES VERBALES

Deuxième affaire, la Chine s'est procuré, en 1993, aux Etats-Unis, pour 5,4 millions de dollars, dix-sept machines relativement perfectionnées qui servent à la fabrication de fuselages aéronautiques, en apparence pour un projet d'aviation civile, à savoir la réalisation d'appareils à moyen rayon d'action de la firme Mc Donnell Douglas qui sont déjà assemblés à Shanghaï. Bizarrement, six machines, qui devaient être installées dans une nouvelle usine à Pékin, se retrouvèrent, à un bon millier de *kilomètres au sud de la capitale*, à Nanchang, dans une usine qui fabrique des avions de chasse A5 et des missiles Silkworm.

Dans le premier cas, le Pentagone a ouvert une enquête sur les raisons qui ont pu faire qu'après avoir interdit la vente, il l'ait autorisée, la fourniture des équipements de télécommunication n'ayant pas été matérialisée. Dans le deuxième, c'est le fournisseur lui-même, McDonnell Douglas, qui a entrepris des démarches pour ramener les interlocuteurs chinois à des pratiques plus conformes aux règles du commerce extérieur américain. Ces épisodes soulèvent cependant quantité de questions pour les pouvoirs publics des pays exportateurs de haute technologie.

Dans le cas spécifique américain, le département du commerce ne semble pas partager pleinement *les préoccupations de sécurité du* Pentagone, lesquelles ont plus à voir, de nos jours, avec les gesticulations militaires de la Chine qu'avec la question morale posée par les ventes d'armes à un pouvoir de la nature de celui de Pékin.

Or la disparition du Cocom, l'agence qui contrôlait les exportations sensibles à destination du pacte de Varsovie, dont la philosophie anticommuniste était due à la guerre froide avec l'Union soviétique, laisse la Chine dans une position relativement confortable pour l'acquisition de technologies sensibles. En outre, même quand les ventes sont clairement bouclées dans un cadre juridique qui interdit le détournement de la technologie, les gouvernements occidentaux ont tendance à se contenter d'assurances verbales *chinoises et ne s'émeuvent guère* de l'accès extrêmement limité offert par Pékin aux vérifications officielles du bon usage des produits transférés.

Tout cela pose un problème de fond qui concerne la France d'aujourd'hui en raison même de ses exportations passées : l'A5 fabriqué par l'usine de Nanchang, concernée dans une des affaires américaines révélées, n'est autre qu'une copie chinoise d'un poussif chasseur soviétique que les industries françaises de l'armement travaillaient à moderniser avant 1989.

Francis Deron

L'opposition perturbe le déroulement des élections législatives au Bangladesh

Les adversaires du premier ministre font régner la violence et la peur

Les électeurs bangladais étaient appelés à participer, jeudi 15 février, à un scrutin législatif boycotté par une opposition dont les militants les plus activistes font régner la peur à Dacca. Ces élections sont l'occasion d'un nouvel affrontement, entre deux femmes, le premier ministre, Khaleda Zia, et Cheikh Hassina Wajed.

DACCA
de notre envoyé spécial

Les élections législatives jeudi au Bangladesh *risquent fort d'être dé*pourvues de toute signification : non seulement les principales forces de l'opposition ont décidé *de boycotter le scrutin, mais les* militants de ces partis s'efforcent par tous les moyens de décourager les électeurs de se rendre aux urnes. *Ces dernières semaines*, de violentes manifestations et des heurts quotidiens avec la police ont fait 17 morts et des dizaines de blessés. A coups d'armes de fortune et de cocktails molotov, les militants font régner la peur dans Dacca, brûlant des véhicules et attaquant ceux qui ne respectent pas le *hartal*, la grève générale. Un millier de fonctionnaires affectés aux bureaux de vote ont été menacés par ces activistes d'opposition, et les Bangladais redoutent que le jour du scrutin soit le prétexte à de nouvelles violences. Certains – et c'est ce qu'espère l'opposition – pensent que la participation électorale pourrait ne pas dépasser les 5 %.

Cheikh Hassina Wajed, chef de la ligue Awami, le plus grand parti d'opposition, a appelé à un *« couvre-feu populaire »* pour dénoncer la *« farce »* que représente à ses yeux la tenue de telles élections. *« La démocratie est en danger »*, a-t-elle répété, mercredi, devant la presse internationale, conspuant *« la mauvaise gestion, le népotisme et la corruption »* de l'actuel gouvernement. L'opposition a décrété de nouveaux *hartal* pour les 14 et 15 février.

Depuis décembre 1994, les députés des trois grands partis d'opposition – l'Awami, le Jatiya (formation de l'ancien dictateur Ershad) et le Jamaat Islami, (le parti des intégristes musulmans) ont démis*sionné en bloc de l'Assemblée na*tionale. Leur but était de forcer l'actuel premier ministre Khaleda Zia, chef du Bangladesh National *Party (BNP), à se retirer trois mois* avant l'organisation d'élections, afin, soutiennent-ils, d'assurer un scrutin *« libre et honnête »*.

LA VEUVE ET L'ORPHELINE

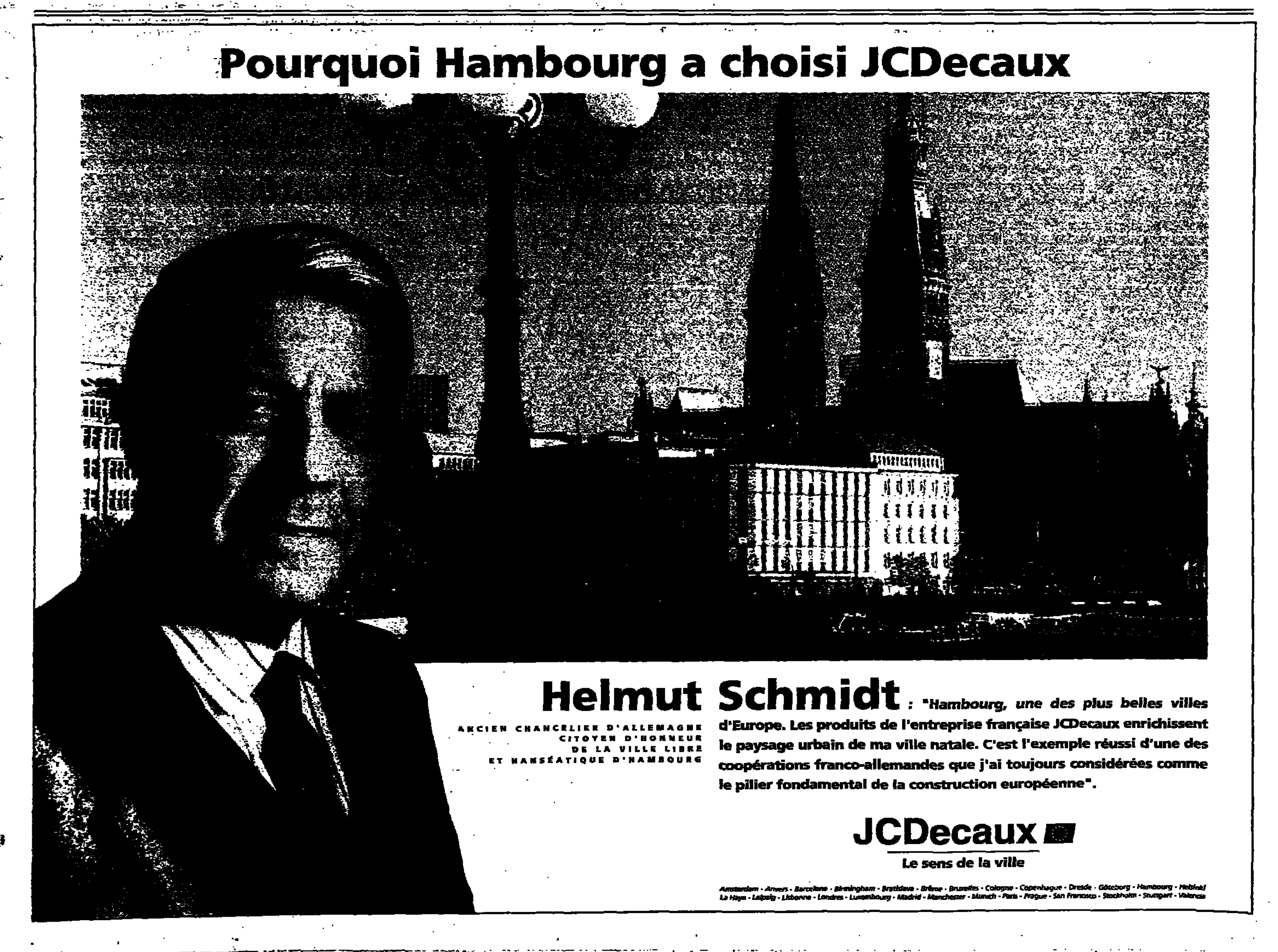
Car dans ce pays qui a renoué avec la démocratie après les élections de 1991 on a tendance à estimer que le parti au pouvoir, quel qu'il soit, ne pense qu'à se maintenir en place et truquera les élections s'il en a les moyens. Le premier ministre avait proposé l'année dernière de laisser la place au président Abdur Rahman Biswas, mais l'opposition n'a rien voulu entendre, insistant pour qu'un *« gouvernement provisoire »* assument les affaires courantes avant l'organisation du scrutin. Les discussions ayant échoué, le premier ministre a décidé de se maintenir au pouvoir jusqu'à la date des élections, provoquant ainsi l'appel au boycott lancé par l'Awami et de ses alliés.

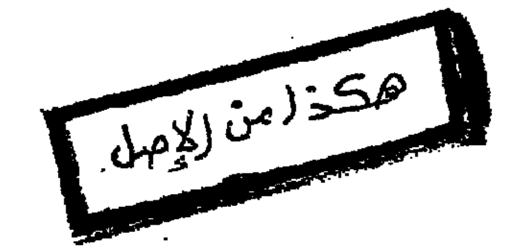
*Deux ans de joute politiques sté*riles ont profondément affecté l'économie d'un pays qui figure parmi les plus pauvres du monde. Après ces mois de grèves générales permanentes, les observateurs redoutent que le Bangladesh ne plonge dans le chaos économique. Chaque *hartal* coûte l'équivalent de 15 millions de dollars par jour (75 millions de francs) et il y en a eu cent cinquante l'année dernière.

Plus que réelles différences politiques, c'est la rivalité de toujours entre les deux femmes politiques de ce pays musulman qui explique en grande partie l'actuel blocage. *Khaleda Zia, âgée de cinquante et* un ans, est la veuve de l'ancien *« général-président »* Zia Ul Rahman, qui fut assassiné lors d'un *coup d'Etat, en 1981. Cheikh Hassi*na Wajed, âgée de quarante-huit ans, est elle-même parent de *« martyr »*, puisque son père, le *« père de la nation »* Mujibur Rahman, fut tué, avec une vingtaine de membres de sa famille, lors d'un putsch de colonels, en 1975. Depuis cette époque, les deux femmes ont repris le flambeau de leur époux et père, se haïssant cordialement et ne cessant de se livrer bataille.

Entre autres griefs, Cheikh Hassina soupçonne le défunt mari de l'actuel premier ministre d'avoir trempé dans l'assassinat de son père... Mais rien n'a jamais été prouvé, et si l'on connaît les tueurs – ils ne s'en cachent d'ailleurs pas – il est possible que la conspiration ait pu avoir de plus larges ramifications. En attendant, la poursuite de ce bras de fer ininterrommpu entre *« la veuve et l'orpheline »* fait craindre à certains que l'armée puisse en profiter pour mettre tout le monde d'accord et reprendre le pouvoir : en vingt-cinq ans d'indépendance, l'ancien Pakistan oriental a été dirigé pendant quinze ans par des généraux putschistes. L'actuel chef d'état-major, le lieutenant-général A. S. M. Nasim, a pourtant la réputation de ne pas être un dictateur en puissance : il préfère voir ses hommes dans leurs casernes ou participer à de nombreuses opérations de maintien de la paix de l'ONU...

Bruno Philip





DÉFENSE Après les informations divulguées par *Le Monde* sur un rapport proposant la réduction de moitié des effectifs de l'armée de terre, Charles Millon, ministre de la défense, a confirmé implicitement, mardi 13 février, l'existence de ce document, mais souligné que toute décision en la matière appartient au chef de l'Etat. Il a précisé qu'une éventuelle diminution des unités faisant partie de l'Eurocorps franco-allemand ne pourrait intervenir qu'après une concertation avec Bonn. ● LES AUTORITÉS allemandes n'ont pas réagi officiellement aux informations publiées mardi 13 février, mais la mise en cause de l'Eurocorps serait considérée comme grave à Bonn. ● LA RESTRUCTURATION des arsenaux, au sujet desquels M. Millon a rendu public le rapport qui lui avait été remis, est envisagée de façon très progressive, après discussions avec les syndicats.

La réduction des effectifs de l'armée de terre est soumise à M. Chirac

La diminution de moitié des régiments, envisagée dans une étude du ministère, doit faire l'objet d'une discussion au sein du conseil de défense, que préside le chef de l'Etat. La mise en cause de l'Eurocorps suppose une concertation préalable avec le gouvernement allemand

INTERROGÉ, mardi 13 février, sur les réflexions en cours au sein de son administration sur le nouveau modèle d'armée qui sera présenté lors d'une réunion du conseil de défense, présidé par le chef de l'Etat, qui pourrait notamment faire perdre à une armée de terre professionnalisée plus de la moitié de ses régiments et près de la moitié de ses effectifs (*Le Monde* du 14 février), Charles Millon a indiqué : *« Il n'y a actuellement aucune décision prise sur le format des armées. »*

Le ministre de la défense a ajouté : *« Il n'y a même pas de décision prise, aujourd'hui, sur le passage de l'armée de conscription à une armée professionnelle. »* Il a observé que toute décision en ce sens relève du seul chef de l'Etat.

Durant sa campagne pour l'élection présidentielle et depuis son entrée à l'Elysée, Jacques Chirac a dit, à plusieurs reprises, publiquement, qu'il est partisan d'une armée progressivement professionnalisée et d'une nouvelle forme de service civil, que M. Millon assimile, de son côté, à une *« conscription civique »*. M. Millon a indiqué : *« Le jour où une décision sera prise sur le format de l'armée, on pourra décider en toute clarté du nombre total des unités et du délai qui conviendra pour atteindre le nouveau format qui sera fixé. »* Le ministre de la défense, qui n'est pas entré dans le détail des études en cours, a simplement admis : *« C'est constamment que le ministère de la défense fait des hypothèses A, B, C, D sur l'éventualité de telle ou telle décision. »*

PROFESSIONALISATION

Deux des hypothèses en question – révélées par *Le Monde* – sur le nouveau modèle d'armée de terre soumis au conseil de défense, ont trait au sort qui devra être réservé, compte tenu du volume d'effectifs lié à une professionnalisation accrue des unités, à la 1re division blindée, stationnée outre-Rhin, et aux garnisons que la France maintient outre-mer, en Afrique notamment.



Il s'agit de deux sujets sensibles pour le gouvernement. Le premier touche à la construction militaire que la France entend édifier avec l'Allemagne, son principal partenaire en Europe. Le second se rapporte à la nature des engagements de la France vis-à-vis de pays africains avec lesquels elle a signé des accords de défense et des conventions d'assistance militaire.

Concernant l'avenir de la 1re division blindée, qui constitue la majorité de l'élément français dans l'Eurocorps aux côtés de la brigade franco-allemande et d'unités allemandes, belges ou espagnoles, le ministère de la défense a publié un communiqué, le 13 février, en fin d'après-midi, pour clarifier sa position. *« Le ministère de la défense,* y est-il indiqué, *précise qu'il n'est pas question pour la France de revenir sur ses engagements vis-à-vis de l'Eurocorps, opérationnel depuis l'automne 1995. Nos partenaires, tout naturellement l'Allemagne, connaissent l'attachement de la France à la préservation et à la cohésion de cet outil militaire européen. Si, par hypothèse, la nature du dispositif français au sein de l'Eurocorps devait connaître la moindre évolution dans le futur, ceci ne se ferait qu'après une concertation approfondie et préalable de nos partenaires européens. »*

Une dissolution éventuelle de la 1re division blindée aurait, pour les états-majors, l'intérêt évident de n'avoir aucune retombée de nature politique, sociale ou économique sur le sol national en matière de fermeture ou de réduction des garnisons si celles-ci étaient décidées. Des discussions entre états-majors, de part et d'autre du Rhin, ont déjà eu lieu sur le sujet, notamment sur la priorité donnée par la France à la professionnalisation de ses armées mise en parallèle avec la volonté du gouvernement allemand de maintenir la conscription.

L'AMI DE L'AFRIQUE

A Bonn, on a beaucoup insisté sur le fait que, comme l'affirme un haut responsable de la Bundeswehr, *« tout écart de la France par rapport au principe de la conscription ne devrait pas se faire en cavalier seul de sa part »*.

A propos du niveau de ses forces déployées outre-mer par la France, singulièrement sur des bases ou des points d'appui qu'elle occupe en Afrique, M. Millon a expliqué à Radio-France Internationale (RFI) qu'il *« n'est pas question de supprimer »* les implantations militaires françaises, puisque ces forces dites « de présence » (au Tchad, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Cameroun, au Gabon, en Centrafrique et à Djibouti) sont *« nécessaires »* pour permettre la *« projection »* d'éventuels renforts.

Cependant, le ministre de la défense a ajouté qu'*« il sera peut-être nécessaire ou souhaitable de revoir »* le format des unités françaises en Afrique pour s'adapter à de *« nouvelles conditions »*, conformément à ce qu'a écrit *Le Monde*.

Devant les députés RPR, au Palais-Bourbon, le premier ministre a expliqué, à propos de l'avenir du service national, que *« l'on en est encore au stade des discussions »*. En effet, le gouvernement n'a pas l'intention de déposer un projet de loi sur les modalités d'un service national rénové – avec de nouvelles formules de service civil ou civique – avant l'automne au Parlement.

J. I.

Les projets français affectent la coopération avec l'Allemagne

LES PROPOSITIONS de l'état-major pour la professionnalisation de l'armée de terre et la réduction de ses effectifs n'ont pas immédiatement suscité de réactions officielles en Allemagne. Elles affectent cependant de deux manières les relations de la France avec son partenaire privilégié ; elles soulèvent des interrogations sur l'avenir du service militaire des deux côtés du Rhin et elles pourraient toucher directement l'Eurocorps, le corps d'armée européen créé par la France et l'Allemagne auxquelles se sont joints la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg.


ANALYSE

Ce qui frappe dans les idées circulant en France – encore, il est vrai, à l'état de projet –, c'est leur incohérence avec l'intention manifestée par ailleurs d'approfondir la coopération franco-allemande. Ainsi est-il paradoxal d'envisager que des appelés puissent servir dans l'armée de l'autre pays (proposition du sommet Chirac-Kohl à Baden-Baden), au moment où l'on s'apprête à réformer voire à supprimer le service militaire. L'impact sur l'Eurocorps est plus significatif, et toute mise en cause de cette unité, qui n'est opérationnelle que depuis l'automne dernier, serait jugée grave par les Allemands. Sans doute n'est-ce pas la première fois que Paris évoque le retrait des troupes françaises stationnées outre-Rhin. Tirant les conséquences de la réunification, François Mitterrand l'avait annoncé dès 1990, au grand déplaisir des responsables allemands, avant de revenir sur cette idée.

Dans la perspective d'un « reformatage » de l'armée de terre, la dissolution des régiments de la 1re division blindée, qui forme l'essentiel de la contribution française à l'Eurocorps, se défend. Vingt régiments seraient ainsi supprimés d'un seul coup, sans aucune retombée régionale ni électorale puisqu'ils sont stationnés en Allemagne. En outre, ces régiments sont plus adaptés à une bataille dans les plaines d'Europe centrale qu'au rétablissement de la paix dans un conflit régional, qui pourrait être la mission principale de l'Eurocorps.

Enfin on songe, en France, depuis quelque temps déjà, à permettre à l'Eurocorps d'englober des unités extérieures, comme la Force d'action rapide, justement pour être en mesure de répondre à ces nouvelles missions, mais cette hypothèse suppose un développement considérable des moyens d'état-major.

Dans ce cas de figure, a noté François Heisbourg lors d'un colloque organisé mardi 13 février à Paris, la dissolution de la 1re division blindée, dans quelques années, ne poserait pas de problèmes : *« En attendant, il ne vaut pas sacrifier une pièce maîtresse de l'Eurocorps sur l'autel de la professionnalisation. »* Et avant tout effet d'annonce, la moindre des choses serait d'avertir, sinon de consulter, nos partenaires.

Daniel Vernet

Le rapport sur les arsenaux met en évidence leur manque de productivité

LE RAPPORT remis, mardi 13 février, au ministre de la défense sur l'avenir de la direction des constructions navales (DCN) dresse, comme on pouvait s'y attendre (*Le Monde* daté 4-5 février), un état des lieux de la construction navale militaire, qui emploie 24 800 salariés en France. Il fera l'objet d'une concertation – que Charles Millon souhaite *« le plus large possible »* – avec les élus nationaux et locaux, les syndicats, les fournisseurs et les sous-traitants, de sorte que l'Etat arrête des décisions dans le cadre de la programmation militaire soumise, en juin, au Parlement.

Pour l'essentiel, le constat dressé aboutit à mieux clarifier que par le passé les activités de contrôle (ce qu'on appelle la *« maîtrise d'ouvrage »*) de la DCN étatique, qui représente l'Etat investisseur, et les activités de construction ou de réparation (ce qu'on appelle la *« maîtrise d'œuvre »*) du service industriel de la DCN, c'est-à-dire la dizaine d'établissements travaillant pour la marine nationale ou pour l'exportation. Le service industriel doit garder son unité et devenir *« la référence »* de l'industrie navale militaire en Europe.

« SITUATION FRAGILISÉE »

Cependant, le groupe de travail insiste sur la nécessité pour le service industriel de la DCN d' *« améliorer sa productivité et sa compétitivité »*. S'il dispose d'atouts importants, à commencer par le savoir-faire de ses personnels ou leur aptitude à coordonner l'ensemble des activités du secteur (construction, réparation et entretien des bateaux et de leurs systèmes d'armes), le service industriel de la DCN connaît en revanche *« une situation fragilisée »*. Selon les experts désignés par M. Millon, un *« signe »* illustre ce manque de productivité. *« Le rapport qui existe entre la production et les effectifs s'élève, en 1995, à 700 000 francs par personne,* écrivent les membres du groupe de travail, *quand, en moyenne, ce même rapport atteint le million de francs dans l'industrie d'armement. »* Conclusion : le niveau d'activité d'une grande partie des personnels, dans les arsenaux, est jugé *« faible »*.

Le rapport adressé à M. Millon relève – pour le regretter – que le service industriel de la DCN n'a pas toute sa liberté d'action. Deuxième entreprise française de défense, après Thomson-CSF, il peut difficilement emprunter, placer sa trésorerie, s'associer à des partenaires français ou étrangers. Surtout, il ne dispose pas d'autonomie dans la gestion de ses ressources humaines, dans la mobilité de ses personnels et jusque dans l'embauche, selon les besoins, de spécialistes très compétents.

CHANGEMENT DE STATUT

Au-delà de cette description quasi clinique du secteur, le rapport suggère que, malgré ses handicaps et grâce à la complémentarité et la diversité de ses activités, l'unité du service industriel de la DCN soit globalement préservée. *« Sur le plan géographique,* est-il observé, *le service industriel dispose de peu de sites* [huit arsenaux en province et deux établissements d'ingénierie à Paris et à Toulon]. *Des adaptations de format seront sans doute nécessaires et de nouvelles répartitions entre la DCN étatique et le service industriel pourront être étudiées. »*

S'il faut revoir les conditions de production et de travail pour permettre au personnel de remplir sa tâche, il n'est pas question pour autant, a expliqué M. Millon, de *« revenir sur les droits des salariés »* pour ce qui est du statut de ceux qui sont déjà engagés. Il y aura, a-t-il ajouté, *« un débat à mener sans a priori sur le statut de la DCN »*, c'est-à-dire sur le service lui-même.

Le ministre souhaite que, dès jeudi 15 février, pendant un mois à un mois et demi, les syndicats engagent un dialogue, au niveau national et dans chaque établissement concerné, à partir des grandes lignes du rapport. Une fois les points de vue des différents partenaires recueillis, des décisions devraient intervenir dans le cadre de la programmation militaire 1997-2002.

J. I.

Le déclin de l'industrie militaire, vu de Charente

ANGOULÊME
de notre correspondant

Ah ! si le marquis de Montalembert n'avait pas eu, en 1750, l'idée de génie d'installer une fabrique de canons près d'Angoulême... Plusieurs arguments plaidaient pour ce site : l'arrière-pays minier, la forêt de la Braconne, pour le charbon de bois, et surtout les eaux de la Touvre, froides et abondantes, pour la forge. A plus de cent kilomètres de la mer, Ruelle était hors de portée des canons anglais.

Pendant cent cinquante ans, la « Fonderie » a grandi, jusqu'à employer 4 000 salariés en 1917. La ville de Ruelle s'est développée autour. On entrait à la fonderie de père en fils, et la promotion ouvrière fonctionnait. Mais les arguments qui plaidaient pour Ruelle au XIXe siècle se sont peu à peu évanouis. Autour de 1950, la « Fonderie » a utilisé son capital matière grise, représenté par la plus forte densité de polytechniciens des entreprises régionales, pour se diversifier : usinage de pièces pour sous-marins, tourelles de bâtiments de surface, éléments de missiles, catapultes du porte-avions *Charles-de-Gaulle*.

L'entreprise, qui dépend de la direction des constructions navales (DCN), essaie de se tourner vers le secteur civil pour remédier à ses surcapacités par rapport aux besoins de la marine nationale. Mais les effectifs se réduisent : 1 660 salariés en 1995, 1 400 actuellement. Les syndicats craignent qu'il n'y en ait plus que 800 en l'an 2000, au-dessous du seuil vital, disent-ils. Jean-Pierre Chagnaud, maire (div. g.), évite le débat sur le statut de l'établissement : *« Ce qui nous intéresse, c'est le maintien du site, de l'emploi et des ressources que nous procure l'entreprise. »*

L'autre établissement militaire important de la Charente est la poudrerie, qui s'étale sur 200 hectares à Angoulême. La similitude s'impose avec la DCN. Créée en 1819, la poudrerie a vu ses effectifs se réduire considérablement.

RECONVERSION DE LA POUDRERIE

Les sureffectifs restent importants, et lors du dernier plan social (quatre en dix ans), le personnel a accepté le partage du travail pour sauver soixante-dix emplois : réductions à trente et une heures par semaine de la durée du travail, mais perte de salaire représentant entre 10 % et 13,8 % du salaire brut. *« A terme,* note Jean-Claude Beauchaud, député socialiste, *je ne vois pas d'autre solution pour la poudrerie d'Angoulême que la reconversion complète vers une autre activité. Il en est tout autrement pour la DCN de Ruelle. Le site est bien équipé en hommes comme en matériel et a une compétence technologique reconnue. On peut discuter du statut de l'entreprise, mais il ne faut pas toucher au statut du personnel. »*

Analyse semblable chez Georges Chavanes, député et maire (UDF-CDS) d'Angoulême : *« Pour la poudrerie, la situation est très difficile. Les effectifs sont tombés de 890 à 360 en dix ans. L'entreprise enregistre des pertes importantes. En revanche, pour la DCN, la situation me paraît moins dangereuse, les équipements sont remarquables et le personnel très qualifié. »*

Jean-Pierre Dufrenne

COMMENTAIRE

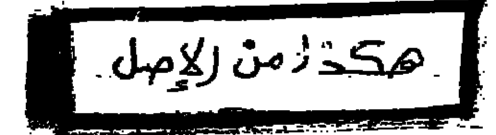
PRUDENCE

Le précédent de GIAT Industries, ce groupe spécialisé dans la production d'armement terrestre qui aurait fait faillite depuis des années s'il n'était pas contrôlé par l'Etat en dernier ressort, retient, pour le moment, Charles Millon d'aller trop avant dans la réorganisation des arsenaux. Le ministre de la défense en convient, qui parle lui-même de marquer de la « *prudence* » sur un sujet aux conséquences explosives.

Personne ne doit entretenir d'illusions. Venant après un audit particulièrement catastrophique sur la crise qui frappe le constructeur du char Leclerc, le rapport sur la DCN, publié avec quelques semaines de retard sur le calendrier initial, se veut d'abord un diagnostic de la réalité, dépourvu par prudence de recommandations pratiques à l'usage des décideurs. Toutefois, il entérine, de fait, les jugements assez pessimistes portés de longue date par tous les connaisseurs du dossier des arsenaux, y compris ceux qui les dirigent aujourd'hui et qui s'efforcent de les maintenir à flot, grâce à l'exportation (où ils réussissent souvent) et en dépit de la raréfaction des commandes de la marine nationale.

GIAT, DCN, deux sigles qui signifient indirectement l'échec patent de l'Etat lorsqu'il se pense lui-même en industriel de l'armement. Le plus délicat reste à venir. Ce sera dans quelques semaines ou dans quelques mois – nul ne le sait trop bien encore –, quand l'Etat voudra organiser le redéploiement et la restructuration de l'autre industrie de défense, nationale ou privée, dans le double secteur stratégique de l'aéronautique et de l'électronique à vocation militaire. D'abord, en France même. Ensuite, autour d'alliances à nouer en Europe. Là aussi, M. Millon et, avec lui, le chef de l'Etat et le gouvernement devront marquer quelque prudence dans la réflexion.

Jacques Isnard





Apple Computer, Inc.

Chers lecteurs,

Quand le public a découvert Macintosh, en 1984, il a en même temps découvert quelque chose de complètement nouveau : un ordinateur qui sourit et vous dit "Bonjour". Convivial, intuitif, élégant, Macintosh est le premier ordinateur à vous donner toute latitude de travailler sans contraintes, de vous concentrer sur votre projet et non sur la maîtrise de votre ordinateur. Cette idée a changé le monde. Apple a construit son succès grâce à une longue série de produits qui ont su anticiper la façon de travailler des utilisateurs. C'est sur ces atouts que nous bâtissons notre avenir et c'est de cette réussite dont nous aimerions vous parler, notamment à la lumière des nouveaux défis que notre société doit relever.

Numéro 1 sur des marchés clé de l'entreprise, de la maison et de l'école.

En 1995, Apple a vendu un nombre record d'ordinateurs : 4,5 millions. Dans le monde entier, les foyers sont équipés de Macintosh, de préférence à toute autre marque. Notre domination sur le marché de l'enseignement est en constante progression et reflète le fait que les deux tiers des écoles américaines sont équipées de Macintosh. Apple ne cesse de définir les normes du marché pour Internet, sur lequel plus de 20% de tous les serveurs sont signés Apple, et plus de 40% de tous les sites Internet ont été créés sur Macintosh. Bien entendu, nous restons à la pointe du développement dans l'édition, l'ingénierie, le multimédia, et la production vidéo et musicale dans lesquels 63% de la conception électronique est générée sur Macintosh.

Un pari d'innovation à l'ère de l'information.

Le lancement de plusieurs logiciels primés démontre parfaitement notre avance sur les marchés du multimédia et de la réalité virtuelle : le logiciel QuickTime et ses multiples applications audio-visuelles ; QuickTime VR, une technologie qui vous permet de créer sans peine un environnement virtuel et d'y naviguer ; QuickTime Conference, une application de vidéoconférence pour le bureau et QuickDraw 3D, une architecture logicielle qui introduit la troisième dimension dans votre ordinateur. Avec ses ordinateurs à base de processeur RISC PowerPC, Apple développe la prochaine génération d'ordinateurs. Macintosh demeure le micro-ordinateur le plus compatible du monde, le seul en réalité à pouvoir combiner parfaitement des applications MS-DOS et Windows et la multitude d'applications Macintosh.

Une nouvelle façon de travailler, d'apprendre et de jouer.

Tout ceci explique pourquoi nous recensons à ce jour 56 millions d'utilisateurs pour plus de 23 millions de Macintosh et que nous maintenons le plus haut niveau de fidélisation du marché. Apple est en effet une des marques les plus connues et mieux aimées au monde. Ce succès tient en une phrase : le public partage notre vision. Une vision qui veut que la puissance de l'informatique soit accessible et à la portée de tous. L'idée, en somme, que rien n'est impossible à qui dispose de bons outils. Le sentiment, au fond, que nous pouvons changer le monde. En élargissant le champ d'action de chacun, Apple s'est propulsée au premier rang du progrès technologique. Elle a contribué à donner une nouvelle dimension à l'homme moderne, et continuera, avec vous, à repousser les limites de l'impossible.

Sincèrement,

Marco Landi
Président, Apple Europe

©1996 Apple Computer Inc, Tous droits réservés. Apple, le logo Apple, Macintosh, Power Macintosh, QuickTime, QuickDraw sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Les statistiques citées ci-dessus font partie du Rapport Annuel 1995. Cette publicité a été conçue et réalisée sur Macintosh.

هكذا من الأصل

Les banques redoutent une extension du délit de « blanchiment » à la fraude fiscale

MM. Toubon et Mazeaud font front commun contre une partie des députés de la majorité

Le projet de loi sur le « blanchiment » de l'argent provenant d'activités illicites, examiné par l'Assemblée nationale mardi 13 et mercredi 14 février, fait craindre aux banques le risque d'« inquisition » qu'entraînerait l'extension du délit à la fraude fiscale. Jacques Toubon, ministre de la justice, et Pierre Mazeaud, président de la commission des lois de l'Assemblée, sont décidés à tenir bon.

L'EXAMEN par le Parlement du *projet de loi visant notamment* à instituer un délit général de « blanchiment » n'en finit pas de donner des sueurs froides au milieu bancaire. Encore loquaces sur le sujet – sous couvert d'anonymat – au mois d'octobre, lors du passage du *texte au palais du Luxembourg* (*Le Monde* du 19 octobre), les responsables de l'Association française des banques (AFB) gardent désormais le silence dans l'attente du vote des députés, qui devait intervenir mercredi 14 février.

Resté en sommeil depuis le 24 août 1994, date de sa présentation en conseil des ministres par l'ancien garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, ce projet de loi vise à adapter la législation française à la convention du Conseil de l'Europe « *relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime* », adoptée à Strasbourg le 8 novembre 1990, signée par la France le 5 juillet 1991, et dont les députés ont autorisé l'approbation mardi 13 février. Tout en cherchant à élargir la notion de blanchiment non plus seulement au trafic des stupéfiants, mais à l'ensemble des capitaux illicites, cette convention avait ménagé une porte de sortie aux différents pays signataires en leur permettant de limiter le délit de blanchiment au produit de certaines infractions principales déterminées.

En proposant la création d'un délit général de blanchiment, faisant référence au « *produit direct ou indirect d'un crime ou d'un délit* », quels qu'ils soient, la chancellerie a opté en faveur de la solution la plus large, parachevant ainsi l'extension de la législation *française en la matière* depuis une vingtaine d'années : 1987, incrimination du blanchiment de l'argent provenant du trafic de stupéfiants ; 1990, création au sein du ministère de l'économie et des finances du service Tracfin, chargé de détecter les « *opérations douteuses* », les banques étant invitées à lui faire part de leurs soupçons sur l'origine illicite des fonds déposés ; 1993, élargissement de cette procédure de déclaration de soupçons au blanchiment des fonds provenant de l'« *activité d'organisations criminelles* ».

Mettant implicitement en cause, parmi d'autres, les fonds provenant de la fraude fiscale, cette généralisation du délit de blanchiment continue de susciter l'inquiétude du milieu bancaire. « *Cela risque de provoquer une forte instabilité dans les relations financière* », estime un spécialiste du dossier dans une grande banque française, qui affirme être « *en phase avec les magistrats de terrain* » et qui ajoute : « *Au lieu de cibler le crime organisé, on va poursuivre n'importe quel Français. Cela revient à diluer totalement l'infraction. On se trompe de cible : l'argent de la dissimulation fiscale provient d'une activité économique normale ; ce n'est que l'usage qui en est fait qui est délictueux. Comme c'est trop difficile de lutter contre le crime organisé, on essaie d'incriminer tous les Français. Si l'on veut encourager la fuite des capitaux...* »

Ce point de vue semble avoir trouvé des relais plus efficaces au Palais-Bourbon qu'au palais du Luxembourg. Avant l'examen du texte en séance publique, la commission des lois de l'Assemblée a en effet consacré l'essentiel de ses travaux à la détermination du champ d'application du texte. Plusieurs députés de la majorité sont intervenus pour tenter de le *limiter. Xavier de Roux (UDF)*, rapporteur de la défunte proposition *de loi tendant à réformer les abus* de biens sociaux, a stigmatisé, lors de la discussion générale, un « *délit attrape-tout* » et proposé à la commission un amendement visant explicitement à en exclure la fraude fiscale.

> « Au lieu de cibler le crime organisé, on va poursuivre n'importe quel Français »

Philippe Houillon (UDF, Val-d'Oise) a défendu un autre texte, présentant une liste limitative d'infractions et faisant référence au seul code pénal, ce qui revenait aussi à exclure la fraude fiscale. Christian Dupuy (RPR, Hauts-de-Seine) a *soutenu que* la nouvelle infraction de blanchiment doit être limitée à l'argent de la drogue, ce qui est déjà le cas depuis la loi du 31 décembre 1987.

Observant qu'il s'agissait là d'un « *problème majeur* », Michel Hunault (RPR), rapporteur de la commission des lois, a affirmé qu'« *une définition trop large risquerait d'hypothéquer l'efficacité du dispositif* » et a plaidé en faveur d'une limitation du champ du délit au blanchiment du produit des crimes ou des délits prévus par le code pénal.

Au terme d'une première réunion, la commission des lois a finalement adopté un amendement de Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise) *limitant le délit de blanchiment* à celui du produit du trafic de stupéfiants et de la criminalité organisée. Lors d'une conférence de presse, mardi, M. Lellouche a préféré insister sur un autre amendement, signé de son nom et adopté en commission, visant, celui-là, à créer le délit de participation à une organisation criminelle internationale.

La partie était cependant loin d'être gagnée, mardi, pour les partisans d'une restriction du champ d'application du texte. Ceux-ci devaient en effet affronter mercredi, lors de l'examen des articles en séance publique, deux « poids lourds » politiques : Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois, qui a vivement combattu l'amendement Lellouche au motif qu'il « *vide le projet de loi de sa substance et de son intérêt* » ; Jacques Toubon, garde des sceaux, qui a réaffirmé, lors de la discussion générale, qu'il est « *essentiel de conserver au délit de blanchiment toute sa généralité, toute référence à une liste d'infractions, même large et précise, ouvrant une brèche dans laquelle les "blanchisseurs" ne manqueraient pas de s'engouffrer* ».

A défaut de rassembler les députés de la majorité, ce projet de loi aura au moins eu le mérite de sceller la réconciliation de MM. Toubon et Mazeaud.

Jean-Baptiste de Montvalon

Des maires menacés d'invalidation pourraient être sauvés

Une proposition de loi va être examinée

LE GOUVERNEMENT accepte que le Parlement désavoue le Conseil d'Etat. Alain Juppé a décidé, en effet, d'inscrire à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale la proposition de loi de *Pierre Mazeaud (RPR) visant* à mettre un terme à la confusion et aux remous créés par l'avis du Conseil d'Etat du 5 février sur l'application de la législation sur le financement des campagnes électorales. En estimant que la loi de *janvier 1995* interdit à tous les membres d'une liste d'être membres de l'association de financement, la Haute Juridiction administrative menace d'inéligibilité quelque cent trente maires élus aux élections de juin 1995 et prive des candidats du remboursement par l'Etat d'une partie de leurs dépenses de campagne (*Le Monde* daté 11-12 février).

Pour contrer cette interprétation intransigeante, opposée à celle du ministère de l'intérieur, M. Mazeaud, président de la commission des lois, a déposé, dès le vendredi 9 février, une proposition de loi corrigeant l'ambiguïté de la législation et évitant qu'elle ne soit appliquée lors des instances en cours devant les juridictions administratives. Si ce texte est adopté assez vite, les candidats de juin ne seront pas sanctionnés. Mais, échaudé par la mésaventure récente de sa proposition de loi visant à réformer l'abus de biens sociaux, M. Mazeaud a souligné que c'était au gouvernement de l'inscrire à *l'ordre du jour des travaux du Parlement.*

Lors de la conférence des présidents de l'Assemblée nationale, mardi 13 février, Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Parlement, s'est assuré que l'inscription rapide de ce texte ne soulèverait pas d'opposition. Il a obtenu l'accord des *présidents* des groupes RPR, UDF, communiste et République et Libertés. Circonspect, Laurent Fabius, président du groupe socialiste, a préféré soumettre la question aux députés du PS, qui, lors de leur réunion, se sont montrés plutôt favorables, dans son principe, à la *proposition Mazeaud. Fort de cet* assentiment quasi général, M. Romani a donc obtenu le feu vert du premier ministre pour que cette proposition de loi soit examinée par les députés, en séance publique, dès mercredi 21 février.

UNE SUGGESTION DU SÉNAT

Le texte sera ensuite soumis au Sénat, mais pas avant le mois de mars, compte tenu de la semaine de vacances parlementaires fixée du 26 février au 4 mars. Dès mardi, toutefois, Jacques Larché (RI), président de la commission des lois du Sénat, a proposé de régler le problème en reprenant la discussion d'une proposition de loi votée par les sénateurs le 18 juin 1993, mais *jamais soumise* à l'Assemblée nationale. Ce texte prévoyait que le juge administratif pourrait relever l'élu de son inéligibilité si la « *bonne foi* » de ce dernier était reconnue. Soucieux de ne prêter le flanc à aucun soupçon d'amnistie en faveur des élus, le gouvernement n'est pas décidé à retenir *cette suggestion, préférant s'en tenir* au dispositif plus circonscrit proposé par M. Mazeaud.

Gérard Courtois

La droite sénatoriale bouscule l'aménagement du temps de travail

VOTÉE tranquillement à l'Assemblée nationale en novembre 1995, la proposition de loi sur la réduction du temps de travail rédigée par deux députés UDF, Denis Jacquat et Marie-Thérèse Boisseau, élus de Moselle et d'Ille-et-Vilaine, a difficilement passé le cap de l'examen au Sénat, mardi 13 février. En apparence, elle a survécu. *Le texte a été adopté à une majori*té confortable. Les groupes RPR, Républicains et Indépendants et Union centriste ont voté pour ; les socialistes, les communistes, ainsi que certains membres du Rassemblement démocratique, se sont prononcés contre.

Reste que les sénateurs de la majorité en ont totalement revu le contenu. D'entrée de jeu, le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, a fait part de son embarras. Rappelant que les partenaires sociaux avaient conclu un accord interprofessionnel prometteur sur l'aménagement du temps de travail, le 31 octobre 1995, et que, dans ce cadre, des discussions par branche sont en cours, il a affirmé aux sénateurs que « *la parole doit rester aux négociateurs* ». « *Nous n'avons pas été, dans un premier temps, favorables à une initiative législative* », a rappelé M. Barrot. « *Les négociations se dérouleront jusqu'à l'été*, a-t-il dit. *Ensuite viendra un rendez-vous parlementaire, que suivront les négociations dans les entreprises.* » Toutefois, si « *cette proposition de loi est bien ciblée, elle doit être rendue compatible avec la suite de la procédure* ».

Bien ciblée, il n'est pas sûr qu'elle le soit encore. Lors de la discussion article par article, le ministre a pu assister par la suite à l'ébranlement de l'équilibre général du texte. Au nom de la commission des affaires sociales, le rapporteur de la proposition, *Louis* Souvet (RPR), a porté des coups de bélier dans l'édifice.

La proposition de loi, dans sa forme initiale, visait à assouplir certaines dispositions de l'article 39 de la loi quinquennale sur l'emploi de 1993. Cet article avait prévu une aide de l'Etat pour les entreprises qui s'engageaient dans un dispositif conventionnel d'annualisation-réduction du temps de travail. L'aide *était subordonnée* à cinq conditions : la fixation conventionnelle d'un nouvel horaire de travail annualisé ; la diminution de 15 % de la durée initiale du travail ; une réduction des salaires ; des embauches, dans les six mois, correspondant à 10 % de l'effectif annuel ; le maintien de l'effectif ainsi obtenu pendant trois ans. L'aide prenait la forme d'une compensation partielle des charges sociales patronales par l'Etat, de 40 % *la première année* et de 30 % les deux années suivantes.

TREIZE ACCORDS

Treize accords ont été conclus dans le cadre de l'article 39, dont neuf par *la* seule entreprise Brioches Pasquier. La proposition de loi des deux députés visait à rendre le dispositif plus attractif en supprimant l'obligation de réduction des salaires ; à substituer à l'octroi d'une aide, jugée trop complexe par les chefs d'entreprise, une exonération partielle de charges de 50 % *la première année* et de 30 % les années suivantes ; enfin, à porter de trois ans à dix ans la durée de l'avantage d'exonération.

Les sénateurs de la majorité ont retenu le principe de l'exonération et ont transigé pour une durée de cinq ans, précisant que ce manque à gagner pour les caisses de la Sécurité sociale doit être compensé par le budget de l'Etat. Cependant, revenant sur certaines obligations de la loi quinquennale auxquelles la proposition de loi ne touchait pas, ils ont ramené de 15 % à 10 % la réduction de la durée initiale du travail nécessaire pour obtenir une incitation financière et réduit les contraintes d'embauche de 10 % à 5 % de l'effectif. Enfin, malgré l'opposition très vive des socialistes et des communistes, ils ont réintroduit le principe d'une réduction obligatoire des salaires, nécessaire, selon M. Souvet, « *pour ne pas mettre en péril l'édifice du temps partiel* ».

« *La proposition de loi issue de l'Assemblée nationale introduisait un certain équilibre. Le gouvernement préférerait s'en tenir au texte de l'Assemblée nationale* », a indiqué M. Barrot, qui a émis, en vain, un avis défavorable sur ces amendements.

Caroline Monnot

Alain Madelin enrichit son credo libéral de références à la « philosophie chrétienne »

FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine)
de notre envoyée spéciale

Lorsqu'il bat la campagne pour la *présidence de l'Union pour la* démocratie française, Alain Madelin parle de tout, sauf de l'UDF. Ou si peu. Lorsqu'il cherche à s'attirer les suffrages des grands électeurs de l'UDF, il ne s'adresse pas d'abord à eux. Ou indirectement. *Par petites touches, de réunions* publiques en dîners-débats, Alain Madelin se consacre d'abord à une autre tâche : camper son personnage, si peu homme d'appareil, si prêt à tenir le langage de la vérité, si désireux de convaincre qu'il n'est plus un « ultra » et qu'il est porteur d'un projet de rassemblement. *Le reste*, gage-t-il, viendra de surcroît, et pas seulement de *l'UDF*.

Les terres centristes de Fougères, *dont le député*, Marie-Thérèse Boisseau, bien que membre de Force démocrate, n'a pas dissimulé tout l'intérêt qu'elle porte à la candidature de son voisin de Redon, convenaient parfaitement à son premier souci : raboter les angles trop aigus laissés par le libéralisme radical dont M. Madelin fut le porte-étendard le plus militant. Devant le millier de sympathisants venus l'écouter, mardi 13 février, il a précisé les nouveaux traits de son discours. En matière *économique, le député d'Ille-et-*Vilaine ne renie rien de ses convictions, qu'il a exposées une nouvelle fois en citant les exemples et les thèses de son livre, *Quand les autruches relèveront la tête* (éditions Robert Laffont).

« LA CONFIANCE S'EST BRISÉE »

Cependant, il laisse désormais de côté l'appellation de « libéral » pour mettre en avant son souci de « *renvoyer l'ascenseur* » social, aujourd'hui « *en panne* », et répéter que « *le progrès économique n'est pas une fin en soi* ». « *Je suis un militant convaincu de l'égalité des chances* », a-t-il fait valoir, en appelant de ses vœux une « *société qui récompense le mérite et l'effort* », y compris au sein de la fonction publique. L'ancien ministre de l'économie a de nouveau plaidé en faveur de réformes, notamment fiscale, mais il a insisté sur la nécessité, pour les réaliser, du retour de la confiance. Or, a-t-il fait valoir, « *la confiance s'est brisée* ».

Sur le terrain économique et social, l'Allemagne est devenue son modèle de référence, reléguant aux oubliettes les exemples américain et britannique qui furent longtemps chers aux libéraux, tan*dis que la « philosophie chrétienne »* est appelée à la rescousse pour justifier la nécessaire « *solidarité* » érigée, à côté de « *l'initiative* » et de la « *responsabilité* », en valeur de référence. Dans ce registre, M. Madelin a d'ailleurs *conclu* son intervention par une citation de l'encyclique *Centesimus annus* de Jean-Paul II.

L'UDF ne pouvait cependant être totalement absente de la réunion. Expliquant les raisons de sa candidature et raillant sans la nommer celle de François Léotard, il a indiqué qu'il n'entend pas « *être le plus petit dénominateur commun des plus petites valeurs communes* », mais, au contraire, « *partir à la recherche de nouveaux territoires* ». « *Il est vrai que je ne suis pas un cuisinier professionnel de la politique politicienne* », a ajouté M. Madelin. « *J'ai une ambition*, a-t-il assuré, *celle de réaliser le service après-vente des idées auxquelles je crois.* » M. Madelin ne fait pas seulement campagne pour la présidence de l'UDF.

Cécile Chambraud

M. Jospin réaffirme l'engagement européen du PS

« *LE PS SORTIRA renforcé dans son engagement européen du débat actuel sur la mondialisation, l'Europe et la France* », a affirmé Lionel Jospin, à l'issue de ses entretiens au Parlement européen, mardi 13 février. Au cours de sa visite, le premier secrétaire du Parti socialiste a notammment rencontré Klaus Hansch et Jacques Santer, respectivement président de l'assemblée de Strasbourg et de la Commission européenne.

A *propos de la conférence intergouvernementale (CIG) qui s'ouvrira* le 29 mars à Turin, M. Jospin a considéré que « *ce serait une erreur de faire une CIG* a minima, *se limitant à la révision des mécanismes institutionnels* ». Le premier secrétaire a réaffirmé la nécessité de respecter le calendrier de l'Union économique et monétaire. « *Les pays iront à la monnaie unique sur la base d'une décision politique et on ne prendra pas cette décision sur la seule appréciation de critères techniques, aussi pertinents soient-ils* », a-t-il déclaré. *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **PARTI RÉPUBLICAIN : le bureau politique du Parti républicain s'est prononcé**, mardi 13 février, en faveur de la candidature de François Léotard à la présidence de l'UDF par 45 pour sur 56 membres, en l'absence d'Alain Madelin, qui tenait une réunion publique à Fougères (Ille-et-Vilaine, *lire ci-contre*). Les proches d'Alain Madelin n'ont pas pris part au vote pour contester la légitimité de cette procédure. Parmi les présents, Alain Griotteray, Claude Malhuret, Michel Poniatowski et Georges de La Loyère n'ont pas pris part au vote.

■ **SONDAGE : *Jacques Chirac et Alain Juppé enregistrent* une légère progression** de leur cote de popularité, selon l'enquête réalisée par CSA les 7 et 8 février auprès d'un échantillon de 1 002 personnes et publiée par *Le Parisien*, dans son édition du 13 février. Le président de la République recueille 46 % de bonnes opinions (+2 points), contre 47 % d'avis contraires (-3 points). Le premier ministre recueille 36 % de bonnes opinions (+1), contre 57 % de mauvaises (-1).

■ **CORSE : Alain Lamassoure, *ministre délégué* au budget**, a annoncé, mardi 13 février, que le gouvernement entend prendre des mesures d'urgence en faveur de la Corse, « *à titre tout à fait exceptionnel* », en raison de la conjoncture économique en 1995. Le recouvrement des dettes fiscales et sociales des entreprises de Corse est ainsi suspendu pendant trois mois. L'Etat, lui, continuera de faire face à ses dettes, malgré l'occupation des locaux des trésoreries locales par une partie de leur personnel. Enfin, des membres du gouvernement recevront les représentants de l'agriculture et du tourisme corses, afin de préparer le comité interministériel qui devrait se réunir en mars.

ADMISSIONS PARALLÈLES
(DEUG, DUT, BTS, LICENCE, DECF EN COURS)
4 SESSIONS DE RECRUTEMENT À PARTIR D'AVRIL 96
BAC+2 — ISG : NATIONAL - EUROPÉEN - MULTINATIONAL
ÉCOLE DE COMMERCE EN 3 ANS
BAC+3 — CYCLE DE MANAGEMENT ACCÉLÉRÉ
ÉCOLE DE COMMERCE EN 2 ANS
POUR LES TITULAIRES D'UNE LICENCE
OU ÉTUDIANTS EN COURS DE DECF
Contacter Marion de la Taille au (16-1) 53 70 70 06
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION - 6/8, rue de Lota 75116 Paris
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT
ISG

DÉTENTION L'administration pénitentiaire prépare une réforme de la procédure disciplinaire applicable aux détenus. Présentée aux organisations syndicales le 8 février, elle devrait voir le jour dans les semaines à venir. ● METTANT FIN au flou des textes actuels, la réforme précise clairement les infractions qui peuvent être reprochées aux détenus. Offrant des garanties supplémentaires, elle comprend une échelle des peines : la sanction sera désormais proportionnelle à la gravité des faits. ● APPLIQUANT pour la première fois une jurisprudence du Conseil d'Etat, le tribunal administratif de Paris a annulé, le 6 décembre, une décision du directeur de la maison d'arrêt de la Santé, qui avait infligé huit jours de *« mitard »* avec sursis à un détenu qui avait insulté un surveillant. Le tribunal a estimé que les droits de la défense avaient été *« gravement méconnus »*.

Les détenus sanctionnés vont bénéficier de nouveaux droits

La chancellerie va mettre en œuvre une réforme des procédures disciplinaires en prison. Mettant fin au flou des textes actuels, ces dispositions vont permettre à la France de respecter les règles pénitentiaires européennes

AU TERME de plusieurs années de réflexion, l'administration pénitentiaire s'apprête à réformer le régime disciplinaire des détenus. La situation actuelle n'est, il est vrai, guère conforme aux droits de l'homme : les fautes ne sont pas clairement définies et les sanctions sont laissées à l'appréciation totale du chef d'établissement. *« Nous sommes en deçà des règles édictées par le Conseil de l'Europe »*, soupire-t-on à l'administration pénitentiaire.

Nul ne sait ainsi précisément ce qui est interdit en prison : un décret de 1972 se contente d'indiquer que *« tout cri, tout chant, interpellation ou tapage, toute réunion en groupe bruyant et, généralement, tous actes individuels ou collectifs de nature à troubler le bon ordre sont interdits »*, tandis qu'un autre ajoute que *« tous dons, échanges, trafics, tractations, paris et toutes communications clandestines ou en langage conventionnel sont interdits »*. Les sanctions sont à la discrétion du chef d'établissement, qui peut, quelle que soit la faute, infliger un simple avertissement, une privation de cantine, une suppression de télévision, une interdiction de parloir sans séparation, ou un placement pour quarante-cinq jours au « mitard ».

Discutée depuis près de quatre ans, la réforme de la discipline, qui a été officiellement présentée aux organisations syndicales le 8 février, devrait voir le jour dans les semaines qui viennent. Sans accorder au détenu le bénéfice d'un avocat – une révolution que les directeurs et les surveillants accepteraient sans doute très mal –, le texte préparé par l'administration pénitentiaire offre des garanties supplémentaires : désormais, *toute comparution devant la* commission de discipline sera précédée d'une enquête écrite et le détenu bénéficiera, s'il le souhaite, d'un interprète et de trois heures, au minimum, pour préparer sa défense.

Les fautes disciplinaires des prisonniers en 1994

Le placement en quartier disciplinaire, le "mitard", reste, et de loin, la sanction la plus fréquemment prononcée par les directeurs de prison.

TROIS DEGRÉS DE FAUTES

Surtout, cette réforme met fin au flou des textes actuels en précisant clairement la liste des fautes disciplinaires qui peuvent être reprochées aux détenus. S'inspirant des exemples espagnols et italiens, l'administration les a répartis en trois groupes : le premier – le plus grave – comprend les mutineries, les évasions, le racket et les violences physiques ; le deuxième – le groupe intermédiaire –, les insultes, les dommages matériels, les vols, les trafics et le refus de se soumettre à une mesure de sécurité ; le troisième – les fautes bénignes –, les menaces, les refus d'obtempérer et les manquements à la propreté. *« C'est la première fois, en France, qu'il existe une liste précise des interdits imposés aux détenus »*, souligne l'administration pénitentiaire.

Les sanctions, elles aussi, ont été codifiées. A chacun des trois degrés de fautes correspond désormais une sanction maximale : le placement en quartier disciplinaire ne peut excéder quarante-cinq jours pour les fautes les plus graves, trente pour les fautes intermédiaires et quinze pour les bénignes. L'administration pénitentiaire a, en outre, créé une nouvelle sanction, le *« confinement »*. Inspiré des prisons québécoises, il consiste à laisser le détenu en cellule tout en le privant de sport, de cantine et de travail, pour une durée qui varie en fonction de la gravité des faits. *« Ce n'est pas la révolution, mais nous passons progressivement d'une culture d'autorité à une culture d'explication »*, résume un pénitentiaire.

Introduit en 1842 dans les maisons centrales, les prétoires tentaient alors de mettre un terme à l'arbitraire parfois terrifiant des gardiens. *« L'exécution de la peine disciplinaire, principalement pour ceux que les gardiens considéraient comme de fortes têtes, dépassait souvent toute mesure, malgré les nombreux rappels à l'ordre de l'administration, et elle n'était même parfois que l'expression de la violence la plus sadique »*, peut-on lire dans l'*Histoire des galères, bagnes et prison*.

Un siècle plus tard, le quartier disciplinaire était encore très sévère : la coupe des cheveux à ras, le retrait des fournitures de couchage pour la nuit et l'*« occlusion »* de la fenêtre n'ont été supprimés qu'en 1969. Jusqu'en 1972, les détenus du « mitard » étaient encore nourris de pain, de soupe et d'eau, trois jours par semaine.

Souvent situé dans le quartier disciplinaire, le « prétoire » est aujourd'hui une simple salle où le détenu, qui ne bénéficie pas de l'assistance d'un avocat, comparaît toujours debout. *« Dans les établissements anciens, notamment ceux qui ont été construits au XIXe siècle, le directeur siège sur une estrade et le détenu reste derrière une barre,* raconte un chef d'établissement. *Parfois, il y a même une trace au sol qui lui indique l'endroit où il doit se tenir. Dans les prisons récentes, notamment les 13 000 places construites à la fin des années 80, le cadre est moins solennel : il n'y a ni estrade ni barre. »*

DU SUJET AU CITOYEN

Il y a un an, alors que la réforme de la procédure disciplinaire était encore à l'étude, une première avancée avait été accomplie par le Conseil d'Etat. Appelé à statuer sur le cas d'un détenu condamné à huit jours de « mitard » avec sursis parce qu'il avait écrit à l'inspection générale des affaires sociales pour se plaindre de l'absence de soins dentaires, le Conseil a considéré que les sanctions disciplinaires n'étaient pas des mesures *« d'ordre intérieur »*, mais des décisions *« faisant grief »*.

Cette nuance juridique entraîne des conséquences importantes : les sanctions graves – et notamment les placements au « mitard » – peuvent désormais faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le juge administratif (*voir ci-après*).

A l'époque, le commissaire du gouvernement qui appelait à ce renversement de jurisprudence, Patrick Frydman, soulignait que la plupart des sanctions infligées aux détenus portaient *« des atteintes manifestes »* à leurs droits et libertés. Il relevait ainsi que le placement au quartier disciplinaire fragilisait les possibilités de libération anticipée et entraînait une *« très sensible aggravation des conditions matérielles de détention »* : privation de cantine, suppression des visites, restrictions à la correspondance autre que familiale. *« La levée de cet obstacle à l'accès au juge,* concluait-il, *constituerait une étape essentielle dans le nécessaire processus conduisant, selon l'expression d'un éminent spécialiste de droit pénitentiaire, Jean Favard, de la conception d'un " détenu-sujet " à celle d'un " détenu-citoyen ". »*

Anne Chemin

★ **Jacques-Guy Petit, Nicole Castan, Claude Faugeron, Michel Pierre, André Zysberg, *Histoire des galères, bagnes et prisons XIIIe-XXe siècle*, Bibliothèque historique Privat. Jean Favard, *Les Prisons*, éditions Flammarion. Pierre Pédron, *La Prison et les droits de l'homme*, Librairie générale de droit et de jurisprudence.**

a France à la traîne

Le 3 février 1995, Patrick Frydan, le commissaire du gouverneent qui demandait au Conseil Etat de modifier sa jurisprudence ır les sanctions disciplinaires, noit que la plupart des pays eurogéens offraient aux détenus la possibilité de contester les décisions, e qui n'était pas – encore – le cas e la France. En Grande-Bretagne, es sanctions peuvent faire l'objet 'un recours devant la Haute Cour e Justice. En Allemagne, elles euvent être déférées devant le triunal régional du Land. *« Dans l'autres Etats européens tels que Italie ou l'Espagne, les sanctions en ause sont soumises au juge chargé le l'application des peines,* onclualt-il. *(…) De manière générale, les possibilités de contestation uridictionnelle sont largement ouvertes, même si certains pays comme a Grèce ou le Portugal en limitent la portée à la seule punition de mise en ellule disciplinaire, formule qui demeure cependant, à tout prendre, en avance sur le droit français. »*

« La justice ne s'arrête pas aux portes des prisons »

DEPUIS un revirement de jurisprudence du Conseil d'Etat, en février 1995, les sanctions disciplinaires les plus graves – et notamment les placements au quartier disciplinaire – peuvent être soumises au juge administratif. Le 6 décembre 1995, le tribunal administratif de Paris, appliquant cette jurisprudence pour la première fois, a ainsi annulé une décision prise par un directeur de prison. Il s'agissait du placement au « mitard » d'un détenu de la maison d'arrêt de la Santé.

Le 2 octobre 1991, un détenu de cette prison parisienne réclame le changement d'une ampoule électrique de sa cellule. Selon la direction, il insulte le surveillant, ce qui lui vaut un placement immédiat au quartier disciplinaire à titre préventif. Son avocat, Me Thierry Lévy, écrit alors au directeur pour demander à celui-ci de lui *« communiquer le dossier disciplinaire ainsi que la date de comparution »* au prétoire, ajoutant qu'il a l'intention de convoquer des témoins à décharge.

Le 4 octobre, le détenu comparaît devant le chef d'établissement, mais, conformément à l'usage, son avocat n'est pas présent. *« J'ai l'honneur de vous informer que votre client a été reconnu coupable d'avoir insulté des surveillants le 2 octobre 1991 à 19 h 20*, écrit le directeur à Me Lévy. *Entendu en audience disciplinaire le 4 octobre 1991, je lui ai infligé une sanction de dix jours de quartier disciplinaire dont huit jours avec sursis. »*

Dans un mémoire déposé le 9 juin 1994 auprès du tribunal administratif de Paris, Thierry Lévy estime que cette procédure viole la convention européenne des droits de l'homme de 1950, qui précise que *« toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement »*. Rappelant que la cour de Strasbourg a considéré en 1984, dans un arrêt concernant le Royaume-Uni, que les sanctions disciplinaires envers les détenus étaient des décisions pénales, Me Levy demande que la *« justice ne s'arrête pas aux portes des prisons »*.

« DROITS GRAVEMENT MÉCONNUS »

La convention prévoit ainsi que tout justiciable doit pouvoir convoquer des témoins et disposer de temps pour préparer sa défense. *« Mon client a été jugé dès le 4 octobre 1991, soit seulement deux jours après les faits qui lui étaient reprochés,* écrit Thierry Lévy. *Il n'a pas pu donc disposer du temps et des facilités nécessaires à la préparation de sa défense. De plus, il a été jugé sans que son avocat ait eu connaissance du dossier, ne soit averti de la date de l'audience et ne puisse donc y assister.* (…) *Enfin, son avocat avait informé le directeur de la maison d'arrêt de la Santé de son intention de convoquer des témoins. L'avocat n'ayant pas été informé de la date d'audience, cette citation à témoin n'a pu avoir lieu. »*

Dans une décision rendue le 6 décembre, le tribunal administratif de Paris reprend certains de ces arguments. *« L'intéressé a comparu devant la commission disciplinaire sans avoir pu obtenir, comme il l'avait demandé, la communication préalable de son dossier,* constatent les magistrats. *Il s'est vu refuser l'assistance de son avocat lors de cette comparution ; il n'a pas été autorisé à faire entendre des témoins ; il suit de là que les droits de la défense ont été gravement méconnus. Dès lors, M. B. est fondé à soutenir que la décision attaquée a été prise dans des conditions irrégulières et se trouve ainsi entachée d'excès de pouvoir. »*

La sanction a été annulée. Le délai d'appel – deux mois à compter de la notification du jugement – n'étant pas achevé, cette décision n'est pas encore définitive.

A. C.

Alain Juppé annonce une table ronde et un train de mesures contre la violence à l'école

LE GESTE s'est voulu symbolique. En annonçant à l'Assemblée nationale, mardi 13 février, qu'il réunirait dans les prochains jours une table ronde sur la violence à l'école, le premier ministre, Alain Juppé, a souhaité donner à ce dossier un relief supplémentaire : il devient l'affaire de tout le gouvernement. Les représentants *« des chefs d'établissement, des enseignants, des parents d'élèves »* seront donc conviés à Matignon pour réfléchir au moyen *« de rétablir à l'école l'ordre républicain »*. Les représentants des chaînes de télévision devaient également être présents, car ils ne peuvent *« pas éluder la responsabilité qui est la leur »*. A la suite de cette réunion, le gouvernement présentera des mesures propres à lutter contre la violence dans les établissements scolaires.

M. Juppé a jugé utile de *« ramener à leur juste proportion »* les incidents intervenus dans les écoles. Il a noté que 25 établissements du second degré sur 11 600 et deux écoles sur 62 000 étaient, ces dernières semaines, *« atteints par ce fléau »*. Reprenant le mot de *« sanctuaire »*, cher à François Bayrou, le premier ministre a affirmé que l'école était *« un lieu sacré »*, qui doit être *« à la fois ouvert au monde et protégé du monde »*. Il a enfin expliqué les directions dans lesquelles le gouvernement entendait travailler : renforcement de la présence des adultes dans les établissements, protection devant les intrusions extérieures, initiatives pour responsabiliser les jeunes et coopération accrue police-justice. Elles correspondent aux mesures 8, 4, 11 et 5 du plan d'urgence en douze articles lancé par François Bayrou en mars 1995 et qui n'ont pas, ou peu, été appliquées.

« SOLENNISER LA DISSUASION »

Concernant *« l'intrusion d'éléments extérieurs »*, M. Juppé a annoncé qu'un texte permettrait prochainement de *« sanctionner l'entrée dans l'école de ceux qui n'ont pas à s'y trouver »*. Cette idée, soufflée au ministre de l'éducation nationale par les chefs d'établissement, a déjà été évoquée à plusieurs reprises par François Bayrou. Il a en particulier regretté que l'abolition de la « loi anti-casseurs » ait privé principaux et proviseurs du moyen juridique de sanctionner l'intrusion.

Votée le 8 juin 1970, la loi anti-casseurs complétait l'article 184 de l'ancien code pénal, qui punissait d'un an de prison et de 8 000 francs d'amende la ou les personnes entrées irrégulièrement dans un *« lieu affecté à un service public de caractère administratif, scientifique ou culturel »*. Son abrogation, le 17 décembre 1981, donna lieu à des débats passionnés, dus à de toutes autres notions, comme celle de *« responsabilité collective »*, abusivement déduite de la responsabilité individuelle. De cette loi, M. Bayrou ne souhaite réhabiliter que les dispositions concernant l'intrusion. *« Il s'agit de solenniser la dissuasion. C'est du domaine du symbole »*, nous a-t-il déclaré.

De fait, durant les onze ans d'application de la loi anti-casseurs, *« elle n'a jamais été utilisée pour les établissements scolaires »*, selon Marcel Peytavi, secrétaire général du principal syndicat de chefs d'établissement, et défenseur de la publication d'un nouveau texte. Le ministère explore deux voies : soit faire de l'intrusion un délit, soit une simple contravention. La première solution est la plus lourde. Définir un délit implique de voter une loi, alors qu'un décret en Conseil d'État suffirait pour une contravention. Le délit est passible d'une peine d'amende et de prison prononcée par un tribunal correctionnel. La contravention relève, elle, du tribunal de police et peut donner lieu à une amende allant de 250 francs à 10 000 francs.



Alors que les chefs d'établissement éprouvent déjà les plus grandes difficultés à faire sanctionner le vol, le racket ou les voies de fait, punis par la loi, on peut s'interroger sur les difficultés d'application que soulèverait un tel texte. *« C'est une mesure préventive. Peu de chefs d'établissement vont emmener les élèves ou les jeunes devant les tribunaux »*, souligne M. Peytavi, qui juge indispensable de *« rompre avec l'idée que l'établissement scolaire est un lieu public où l'on peut entrer à tout moment »*.

En attendant, les mesures annoncées le 1er février à Poissy par François Bayrou – numéro « SOS violence », formation des enseignants, promesse de *« grands frères »* dans les établissements – n'ont toujours pas ramené le calme. A Argenteuil, mardi 13 février, des jeunes ont mis le feu au mur extérieur du collège Joliot-Curie après l'avoir aspergé d'essence. Au collège Robespierre de Goussainville (Val-d'Oise), les enseignants ont observé un mouvement de grève d'une matinée. A Sevran (Seine-Saint-Denis), les parents d'élèves poursuivent depuis lundi l'occupation du collège Paul-Painlevé, en guise de protestation contre de violents incidents survenus le 5 février.

L'initiative d'Alain Juppé semble accueillie assez fraîchement. La FSU a saisi l'occasion pour demander *« les mesures concrètes qui font cruellement défaut »*. Quant au SE-FEN, il s'étonne que le premier ministre n'ait pas profité du Pacte de relance pour la ville *« pour prendre en compte les difficultés de certains établissements scolaires »*, et assure qu'il veillera à ce que cette nouvelle annonce *« ne soit pas sans lendemain »*.

Béatrice Gurrey

هكذا من الأصل

Hébergement de Basques : manifestations en Bretagne

PLUSIEURS centaines de personnes, dont des élus locaux, ont manifesté, mardi 13 février, à Guingamp (Côtes-d'Armor) et à Pontivy (Morbihan) pour protester contre les nouvelles arrestations opérées en Bretagne dans le cadre de l'enquête sur l'hébergement de militants basques. Près d'un millier de personnes étaient déjà descendues dans la rue, le 10 février à Rennes, pour défendre les *« inculpés du droit d'asile »*. Une trentaine de personnes, soupçonnées d'avoir hébergé des militants basques, ont été interpellées depuis novembre en Bretagne et en région parisienne, sur commission rogatoire du juge antiterroriste Laurence Le Vert. Neuf ont été interpellées lundi (*Le Monde du 14 février*) et une dixième, demeurant à Plévin (Côtes-d'Armor), mardi.

DÉPÊCHES

■ **LOGEMENT : trois cent dix étudiants locataires d'une résidence universitaire à Cachan (Val-de-Marne)** ont été évacués en urgence à la suite de l'effondrement, à trois reprises depuis octobre, d'éléments de plafonds. Le directeur du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Créteil a décidé, mardi 14 février, de fermer le bâtiment de cinq étages. Les occupants de cette résidence de 900 logements, promise à une opération de restructuration, ont engagé une grève des loyers.

■ **ARC : à la veille d'un conseil d'administration extraordinaire,** Michel Lucas, le nouveau président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), souhaite que Jacques Crozemarie, démissionnaire de la présidence depuis le 18 janvier, *« décide de quitter l'association de sa propre initiative »*. Si M. Crozemarie *« ne peut se résoudre à le faire de lui-même, il pourrait être radié par le conseil d'administration pour faute grave »*, a déclaré mardi 13 février à l'AFP le nouveau président.

■ **VIOLENCE : trois hommes ont été mis en examen et écroués,** mardi 13 février, à Besançon, pour rébellion et outrage ou violence sur des personnes dépositaires de l'ordre public, à la suite d'incidents qui ont eu lieu dimanche dans le quartier des Clairs-Soleils. Agés de vingt et un à vingt-trois ans, les trois hommes sont soupçonnés d'appartenir à un groupe d'une trentaine de personnes qui avaient violemment pris à partie des policiers venus régler un différend entre deux habitants de la cité.

■ **JUSTICE : le Haut Comité consultatif sur la procédure de jugement en matière criminelle** a été installé, mardi 13 février, au ministère de la justice, par Jacques Toubon. A cette occasion, le garde des sceaux a réaffirmé sa *« détermination »* à voir aboutir son projet de réforme de la cour d'assises, qui est *« une impérieuse nécessité »*. Le député UDF du Cher, Jean-François Deniau, qui préside ce comité de 18 membres, s'est déclaré *« personnellement très attaché au jury populaire »*. Le Haut Comité doit rendre un avis dans les trois mois.

■ **CONTENEURS : trente-six personnes impliquées dans un trafic de conteneurs** portant sur plusieurs millions de francs ont été interpellées, mardi 13 février, à Marseille et dans sa région. Il s'agit de voleurs qui opéraient sur les quais du port autonome de Marseille et de receleurs. L'opération a été menée par la gendarmerie de Marseille avec l'appui du groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN).

■ **DROGUE : dix-neuf personnes impliquées dans un trafic de cocaïne** ont été mises en examen, mardi 13 février à Avignon, et neuf d'entre elles, dont trois patrons de bar, ont été écrouées, a-t-on appris de source policière. Vingt et une personnes avaient été interpellées, jeudi 8 février, à Avignon et dans les environs, lors d'un vaste coup de filet, au cours duquel 110 grammes de cocaïne avaient été saisis.

Le ministère public demande la condamnation de Patrick Sébastien

Le créateur de l'émission « Osons ! » sur TF 1 est poursuivi pour provocation à la haine raciale

Patrick Sébastien est poursuivi devant le tribunal de grande instance de Paris par la Licra et le MRAP pour avoir pastiché, dans son émission « Osons ! » du 23 septembre, la chanson *Casser la voix* en imitant Jean-Marie Le Pen interprétant sur le même air *Casser du Noir*. Le substitut François Cordier a demandé la condamnation de l'animateur, estimant son émission « avilissante et méprisante ».

DEPUIS QUE RABELAIS a formulé que le rire est le propre de l'homme, la question demeure : peut-on rire de tout ? Pierre Desproges avait répondu par la négative (*« pas avec n'importe qui »*). Patrick Sébastien semble d'un avis opposé. La conviction de l'ex-animateur vedette de TF 1 paraît d'autant plus forte qu'il s'est dispensé de venir s'expliquer en personne, mardi 13 février, devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris. Il était cité à comparaître pour *« provocation à la haine raciale »* sur la requête de la Ligue contre le racisme (Licra) et du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

Au centre des débats, l'un des sketches de la première de son émission « Osons ! » – très controversée et désormais défunte – que TF 1 avait diffusée le 23 septembre 1995. Brocardant la décision de Patrick Bruel de boycotter les villes d'Orange et de Toulon passées en juin à l'extrême droite, Patrick Sébastien avait cru bon de pasticher la chanson à succès *Casser la voix*. Il incarnait au piano Jean-Marie Le Pen et lui faisait chanter sur le même air *Casser du Noir*. Le tout sous les acclamations d'une foule de jeunes acquis à la cause du président du Front national.

Après une page de publicité, Patrick Sébastien, par l'entremise du navigateur Olivier de Kersauzon, avait donné la parole au chef du mouvement de l'extrême droite, interrogé chez lui afin de livrer à chaud ses impressions sur cette parodie. M. Le Pen souriait, trouvait cela *« très marrant »* et n'avait rien à redire aux paroles refondues pour la cause d'« Osons ! » (*« J'peux plus voir les étrangers même en peinture »*, *« J'suis pas là pour leur fabriquer un pays »*, *« Allumez les briquets, on va leur foutre le feu »*, etc.). Le président du Front national estimait même, par un intéressant néologisme, le portrait assez *« majoratif »*, c'est-à-dire non-péjoratif.

Personne ne contestant l'incitation à la haine raciale contenue dans les paroles de la chanson parodiée, prises au premier degré, toute la question fut donc de savoir si Patrick Sébastien avait droit à l'*« impunité du bouffon »*, selon le mot de Me Pierre Mairat, avocat du MRAP. *« Nous ne sommes pas là pour scotcher la bouche des humoristes*, a prévenu Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP, *mais pour dénoncer un message pour le moins ambigu et l'absence de recul et de grille de lecture »* de cette chanson. Il a rappelé *« la puissance extrême »* de l'émission, qui avait mobilisé ce soir-là plus de neuf millions de téléspectateurs, soit 51 % de parts de marché. L'avocat du MRAP y a vu l'intention manifeste d'approcher, à coup d'Audimat, les quatre millions d'électeurs de M. Le Pen, alors que le conseil de la Licra a dénoncé une volonté de *« flatter les sentiments nationaux-populistes »*.

Pierre Aidenbaum, président de la Licra, a estimé de son côté que l'animateur avait commis *« une faute extrêmement grave en voulant faire rire le public avec un homme dangereux »* (M. Le Pen). C'était là, finalement, le point essentiel : le sentiment de *« servir la soupe »* au chef du mouvement d'extrême droite. D'autant que celui-ci, ont noté les avocats de la Licra, Mes Christian Cherrière et Danièle Bismuth, s'était senti grandi par ce qui devait être une parodie. *« On a ri avec Le Pen, et non de Le Pen »*, ont-ils remarqué.

BOUFFONNERIE RATÉE

Fustigeant l'absence de distanciation d'une *« émission avilissante et méprisante »*, le substitut François Cordier, représentant le ministère public, a demandé au tribunal d'*« entrer en voie de condamnation »* (le délit est passible d'un an d'emprisonnement et de 300 000 francs d'amende). Il a relevé que Patrick Sébastien, appuyé par Olivier de Kersauzon, avait coupé court à un exercice d'autocritique entamé spontanément sur le plateau par Karl Zéro, qui s'étonnait de la place ainsi faite au chef du Front national.

En une brève plaidoirie, l'avocat de Patrick Sébastien a estimé que les téléspectateurs *« ne pouvaient être trompés par l'outrance des propos de l'animateur-humoriste »*. Curieusement, le défenseur de l'animateur a relevé *« le talent »* dont avait fait preuve M. Le Pen en *« retournant les rieurs »* en sa faveur. Ce fut comme un aveu à peine voilé de bouffonnerie ratée. Mais pour l'animateur et TF 1 – la chaîne était également citée en la personne de son PDG, Patrick Le Lay – qui avaient le pouvoir de censurer la séquence préenregistrée, la présence de M. Le Pen semblait surtout appréciée à l'aune de l'Audimat. *« C'est seulement quand les annonceurs ont commencé à ne plus vouloir passer de publicité dans "Osons !" que Patrick Sébastien a daigné nous contacter »*, a relevé le président de la Licra. Avant d'ajouter que l'animateur n'avait jamais exprimé au sujet de cette séquence le moindre regret.

Jugement le 12 mars.

Jean-Michel Dumay

La qualité des seringues des Stéribox est mise en cause

ADRESSÉE à Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, une lettre datée du 14 février accuse la direction générale de la santé de freiner dangereusement la lutte préventive contre le sida et l'hépatite C chez les toxicomanes. Signé du docteur Eliott Imbert, président de l'association Apothicom et promoteur du Stéribox, ce texte *« met en demeure »* le ministre de *« faire procéder au retrait immédiat »* de tous les Stéribox actuellement distribués par les pharmacies françaises.

Stéribox ? Il s'agit d'un « kit » contenant du matériel d'injection stérile, deux seringues et un préservatif. La fabrication et la diffusion de cet objet, expérimenté à partir de 1993, furent prises en charge par les pouvoirs publics. Il fut ensuite mis en vente dans les pharmacies au prix de 5 francs l'unité, l'Etat prenant en charge le reste du coût, soit entre 1 franc et 2 francs (*Le Monde* du 17 septembre 1994). Les ventes de Stéribox peuvent dépasser, certains mois, 180 000 unités. On estime qu'en France 35 000 toxicomanes sont infectés par le virus du sida et 100 000 par les virus des hépatites B et C.

La direction générale de la santé fut amenée à choisir, durant l'été 1995, une autre marque et un autre type de seringue. Aux termes d'un contrat d'une durée de deux ans, les seringues intradermiques à insuline de marque Becton-Dickinson furent remplacées par des seringues Euromedis. Or il apparaît que ces dernières présentent, pour diverses raisons techniques, de sérieux inconvénients lorsqu'on les utilise pour des injections intraveineuses. Elles seraient, entre autres, responsables de piqûres répétées (difficultés à « trouver la veine ») et d'injections irrégulières conduisant à des « éclatements veineux ».

PROCHAINE ÉVALUATION

« Cette situation m'amène, au nom de l'association, à vous mettre en demeure de faire procéder au retrait immédiat de toutes les trousses contrefaites portant la dénomination Stéribox des pharmacies et des distributeurs et à leur remplacement par des trousses disposant du contenu d'origine », écrit le docteur Imbert à Jacques Barrot.

Soulignant le succès de cette opération préventive, on explique, à la direction générale de la santé, qu'une évaluation objective sera mise en œuvre. On se refuse toutefois à envisager le retrait des « kits » actuellement en vente dans les pharmacies.

Jean-Yves Nau

La fatale « séance d'intimidation » de l'inspecteur Pascal Compain

AU FIL DE L'AUDIENCE qui s'est ouverte le 12 février, les jurés de la cour d'assises de Paris se sont peu à peu installés dans ce commissariat du 18e arrondissement, où un jeune Zaïrois a été tué le 6 avril 1993 par l'inspecteur Pascal Compain, qui espérait l'effrayer en lui braquant son arme contre le front. Les jurés savent désormais que, dans ce commissariat installé dans un quartier très difficile, il ne faut pas s'étonner d'entendre des cris et des claquements de portes. Beaucoup de gardés à vue sont nerveux et Makomé M'Bowole, un grand jeune homme de dix-sept ans, était particulièrement agressif.


PROCÈS

C'est en tout cas l'avis du commissaire José-Luis Ruiz, qui explique à la cour que, face à un personnage trop agité, la solution consiste à lui passer les menottes. Ce 6 avril 1993, personne ne semble y avoir pensé, pas même le commissaire, qui n'a rien trouvé de mieux que de suggérer à l'inspecteur de faire une procédure judiciaire pour outrage. C'est en fouillant dans son tiroir que l'inspecteur Compain aurait eu l'idée de calmer le jeune homme en le menaçant avec son arme, et il paraît établi que le coup est parti sans que le policier ait eu la volonté de tirer. Mais prendre une arme pour la diriger vers un mineur lors d'un interrogatoire est déjà un geste extrêmement grave. D'ailleurs, à entendre les policiers du commissariat, *« ce comportement est inconcevable »*.

C'est si inconcevable que l'inspecteur Blochet, voyant Pascal Compain brandir son arme, a préféré sortir de la pièce que de calmer son collègue. Conscient que cette attitude a un parfum de non-assistance à personne en danger, ce policier affirme : *« J'ai cru que c'était une arme factice. »* Et, devant l'étonnement du président, l'inspecteur Blochet explique qu'il y a parfois dans les commissariats des armes *« confisquées »*, avant d'ajouter : *« J'étais stagiaire, j'étais un bleu, je ne me suis pas senti autorisé à intervenir. »* Enfin, lâche l'inspecteur, comme pour s'excuser : *« Je pensais assister à une séance d'intimidation. »*

UNE ARME CHARGÉE

Ainsi l'inconcevable aurait un nom. La *« séance d'intimidation »* ne serait pas un mythe inventé par des accusés retors pour contester des aveux qui les embarrassent. On en doute encore quand le président lit le témoignage, recueilli pendant l'instruction, de l'inspecteur Guigno, qui déclarait : *« J'ai vu dans certains services des collègues intimider des détenus avec des armes non approvisionnées. » « Je ne me souviens pas d'avoir dit cela ! »*, proteste le policier sans saisir l'ironie d'une situation où un inspecteur de police, rompu à la rédaction des procès-verbaux, conteste sa propre déposition faite devant un collègue. Mais la phrase est écrite, noir sur blanc, et, au-delà du procès de Pascal Compain, elle révèle que la torture morale existe. Le président n'insiste pas, l'avocat général non plus.

L'inconcevable, maintenant, c'est seulement que l'arme fût chargée. Pascal Compain croyait qu'elle était vide et l'inspecteur Guigno avait la même conviction. *« Il m'était impossible de penser que l'arme était approvisionnée »*, déclare ce policier, qui, lui aussi, a vu Compain prendre son revolver. Lui non plus n'est pas intervenu, et c'est à l'instant où l'inspecteur Blochet lui faisait signe de sortir que la détonation a retenti.

Le défilé de fonctionnaires se poursuit. Chacun confirme ce que tous les témoins, qu'ils soient ou non policiers, déclarent depuis le début du procès : Pascal Compain n'était pas un maniaque des armes. Si le commissaire Ruiz n'a pas de mot assez fort pour critiquer l'incompétence administrative de son subordonné, il insiste sur ses qualités humaines. *« On se servait de Compain pour les interpellations en raison de son calme »*, dit-il.

Ce bel ensemble accréditerait la thèse selon laquelle aucun policier ne serait à l'abri d'un geste inattendu, provoqué par une colère soudaine. Si cela est vrai, pourquoi les armes sont-elles, selon les propres déclarations du commissaire Ruiz, *« rangées dans un tiroir ou dans une armoire »* ? Pourquoi tous les policiers ne sont-ils pas obligés de ranger leur revolver dans le coffre-fort du commissariat, ce que faisaient, s'il faut les en croire, plusieurs inspecteurs du commissariat des Grandes-Carrières ? Pourquoi l'entrée, la sortie et la manipulation des armes et des munitions ne sont-elles pas soumises à des règles draconiennes ? Autant de questions posées par un procès où « la séance d'intimidation » a connu une issue fatale.

Maurice Peyrot

ACTION CONTRE LA FAIM


Leïla - Janvier 93


Leïla - Avril 93

QUELQUES SEMAINES ONT SUFFI POUR SAUVER LEÏLA.

En 1993, Leïla mourait de faim en Somalie. Notre intervention a permis de la sauver, elle, et ses trois enfants. Aujourd'hui, comme en 1993, parce qu'elles sont victimes de conflits meurtriers, des milliers de personnes ont besoin d'aide à travers le monde. Avec votre soutien, quelques semaines suffisent pour les sauver grâce à nos programmes de nutrition spécialisés. La faim n'est pas une fatalité. Depuis 16 ans, nous nous battons pour la faire reculer.

ACTION CONTRE LA FAIM
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
Action Internationale Contre la Faim, devenue ACTION CONTRE LA FAIM, a été récompensée en 1995 pour la transparence de sa gestion financière par la Cie des Commissaires aux Comptes.



ACTION CONTRE LA FAIM
9, rue Bareau 75014 Paris
Tél : (1) 53 80 88 88
CCP 2820 W Paris

☐ Je désire recevoir une documentation sur ACTION CONTRE LA FAIM
☐ Je donne Frs pour soutenir vos programmes
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :

هكذا من الإهل

Les évêques contestent l'interprétation de leur document sur le sida

Ecartelée entre les impératifs de santé publique et l'orthodoxie théologique, la commission sociale de l'épiscopat français déclare que « considérer son travail comme une rupture avec l'enseignement de l'Eglise, voire une opposition, est non seulement abusif, mais erroné »

Au lendemain des commentaires qui ont accompagné la publication de son ouvrage *Sida, la société en question* (*Le Monde* des 13 et 14 février), la commission sociale de l'épiscopat français a publié, mardi 13 février, une *« mise au point »* dans laquelle elle conteste l'interprétation qui a pu être faite du contenu de ce document. Pour sa part, Mgr Albert Rouet, le président de cette commission, déclare que *« réduire au seul usage du préservatif une synthèse qui fait ressortir les différentes dimensions de cette pandémie, c'est méconnaître l'extrême gravité de la situation »*. Prenant le risque de donner l'impression de céder à des réflexes d'appareil, les évêques français montrent combien il est aujourd'hui difficile pour l'Eglise de concilier les impératifs de santé publique avec l'orthodoxie théologique. Interrogé le 12 février par *Le Monde*, Mgr Rouet avait, pour justifier sa position sur la nécessité de l'usage du préservatif, répondu : *« Nous avons voulu réflechir à la réalité française, prendre nos responsabilités en tant qu'évêques de France »*.

RETOUR EN ARRIÈRE ? *« On ne peut qu'être profondément surpris,* écrit, mardi 13 février, la commission sociale des évêques de France, *par la réduction indue des objectifs de ce document. Considérer ce travail comme une rupture avec l'enseignement de l'Eglise, voire une opposition, est non seulement abusif, mais erroné »*. Et Mgr Albert Rouet, président de cette commmission, d'ajouter : *« Ce qui est neuf, c'est que ce travail représente la première mise en forme aussi ample de la réflexion des évêques. Réduire au seul usage du préservatif une synthèse qui fait ressortir les différentes dimensions de cette pandémie, c'est méconnaître l'extrême gravité de la situation »*.

Ce n'est pas la première fois qu'un malentendu surgit entre la hiérarchie catholique et les médias. Les évêques affirment que leur position sur le préservatif (*« nécessaire, mais pas suffisant »*) était connue depuis longtemps. Mais s'ils sont fondés à regretter de n'avoir pas été entendus hier, ils ne peuvent pas se plaindre de l'être enfin aujourd'hui. Ils n'ont d'ailleurs pas démenti toutes les interprétations liées à l'emploi, pour la première fois, du mot *« nécessaire »*, à la fois dans une réflexion personnelle de Mgr Rouet, publié dans ce livre (page 191), et dans une *déclaration »* de l'ensemble des évêques de la commission sociale (page 207). On est de nouveau face à un conflit de *« réception »* d'un texte d'Eglise. Si ce livre est une compilation d'interventions – qui n'ont pas toutes le même statut et ne facilitent pas l'interprétation –, en revanche il porte la signature (en couverture) de la commission sociale, qui peut difficilement esquiver sa responsabilité sur l'ensemble du document.

On comprend le souci de ses auteurs d'éteindre au plus vite les incendies allumés, surtout au Vatican, alerté par les commentaires de la presse italienne sur la distance prise par l'Eglise de France. Mais sa valse-hésitation d'aujourd'hui exprime surtout, une fois de plus, l'incapacité de l'Eglise catholique à trancher entre une logique de santé publique et sa propre cohérence théologique. En France, comme dans d'autres pays, l'épiscopat est soumis depuis longtemps à une double pression. D'une part, il est sollicité par le corps médical et les autorités civiles de se rallier à un discours de prévention lié au seul point de vue de l'urgence et de la santé publique. D'autre part, il ne peut s'écarter d'une éthique chrétienne de la sexualité, fondée sur l'éducation, la maîtrise de soi, la fidélité et la responsabilité.

Tant que le préservatif n'était que l'un des moyens d'une contraception artificielle globalement condamnée (comme la pilule et le stérilet) depuis l'encyclique *Humanae vitae* de Paul VI en 1968 (à cause des risques de dissociation entre sexualité et procréation), il ne soulevait pas de difficulté particulière de cohérence. Mais à partir du moment où il était reconnu par la communauté scientifique comme le seul moyen (pour le moment) d'empêcher la transmission, par voie sexuelle, du virus du sida, il plaçait les autorités catholiques dans une situation intenable d'équilibrisme. Orthodoxie doctrinale ou impératif de santé publique ? Les évêques ne peuvent pas feindre aujourd'hui de s'étonner de la focalisation des médias et du corps médical sur une telle question.

RÉFLEXE D'APPAREIL

Jusqu'à présent, entre ces deux exigences inconciliables, des compromis avaient été plus ou moins bien négociés en France, mais à titre individuel, par les évêques. Sur le thème : l'Eglise n'interdit pas le gilet de sauvetage, mais elle est dans son devoir de rappeler qu'il ne faut pas se jeter à l'eau quand on ne sait pas nager. Le récent document de la commission sociale constitue un premier rapprochement, et cette fois collectif, par rapport à la stricte logique de santé publique, étant souligné (et certains medias n'ont pas omis cette dimension) que la *« nécessité »* du préservatif ne devait pas dispenser la société de réfléchir à son propre fonctionnement.

En 1988, la conférence nationale des évêques américains avaient eu la même audace. Elle avait donné son accord à des campagnes d'information fondées *« sur des moyens prophylactiques ou d'autres pratiques proposées par certains spécialistes médicaux comme moyens potentiels de prévention du sida »*. Une vive polémique avait suivi dans les médias et les milieux catholiques (*La documentation catholique*. 20 mars 1988). Peu de temps après, les auteurs de ce texte étaient tancés par le Vatican. Au risque de donner l'impression de céder à un réflexe d'appareil, l'épiscopat français n'a même pas attendu la réaction de Rome pour faire un pas en arrière. Au Mexique, l'épiscopat a rappelé mardi qu'il ne changerait pas sa position sur la prévention, seulement fondée sur *« la chasteté, l'abstinence et le respect des liens du mariage »*. S'il est vrai que le pape n'a jamais parlé du préservatif, lui seul, comme autrefois pour la pilule, peut sortir les épiscopats des pressions et des tensions auxquelles ils sont depuis si longtemps condamnés.

Henri Tincq

Le Vatican cherche à minimiser la portée du rapport

ROME
de notre correspondante

Après un premier *« no comment »* à chaud, lundi 12 février, après les remous médiatiques déclenchés par le texte des évêques français, le Vatican, qui mercredi matin 14 février n'avait toujours pas publié de réaction officielle, semblait décidé à minimiser la portée du document incriminé sur la *« nécessité »* du préservatif face au sida. A l'instar de Mgr Elio Sgreccia, secrétaire du Conseil pontifical pour la famille, qui nous a dit vouloir *« réserver tout commentaire élaboré, en attendant d'avoir le texte global en main, même s'il semble à première vue que la presse l'a amplifié »*, la plupart des cardinaux et des théologiens témoignent d'une prudence parfois embarrassée.

Aucune allusion dans l'*Osservatore Romano* du 13 février, dont un des théologiens, le père Gino Concetti, avait déclaré à titre personnel mardi *« que* Le Monde *s'était fabriqué, en déformant la pensée des évêques, un scoop pour la Saint-Valentin »* ! Aucun commentaire non plus sur Radio-Vatican, si ce n'est celui du président de la commission sociale française, Mgr Albert Rouet, démentant qu'il y ait eu une véritable *« ouverture »* dans son document, estimant que *« l'analyse de la presse a été excessive »*, car il contient deux textes d'inégale portée : l'un est un rapport d'*« experts »* (toutefois signé par Mgr Rouet), dans lequel est fait allusion au préservatif, qualifié de *« nécessaire »* d'un point de vue médical ; l'autre texte, celui qui engage vraiment les évêques de la commission sociale, *« ne parle pas de préservatif »*.

« TROP DE BRUIT »

« On a fait beaucoup trop de bruit autour de cette affaire », nous a confié cependant le Père Georges Cottier, dominicain français, consulteur de la Congrégation pour la doctrine de la foi, ajoutant que ce document est *« surtout une invitation à réfléchir »*. Et d'expliquer que la doctrine de l'Eglise n'a pas changé : *« La sexualité dans une vision chrétienne se vit dans le mariage comme une vocation à l'amour mutuel »*, ce qui implique *« maîtrise, fidélité, ouverture au don de la vie »*. Soulignant que, du seul point de vue sanitaire, le préservatif présente des risques, le théologien conclut : *« Les évêques français se sont placés au seul niveau pastoral. On ne peut dire, en aucune façon, que leur texte est contre la pensée du pape, d'autant plus que celui-ci n'a jamais prononcé le mot* "préservatif", *car ce n'est pas son rôle. Il donne les grandes directions de la morale, mais n'interdit rien. C'est à chacun d'essayer de suivre en fonction de sa conscience. »*

Marie-Claude Decamps

CARNET

ISPARITIONS

Amelia Rosselli

a voix étouffée d'un poète

AMELIA ROSSELLI, assurément l'un des meilleurs poètes italiens de ce siècle, s'est suicidée, dimanche 11 février, en se jetant d'une fenêtre de son appartement de la via del Corallo, dans le centre de Rome. On la savait depuis toujours fragile et sujette à de violents accès de dépression, mais de cette dépression même, et de la persécution dont elle se sentait depuis tant d'années la victime, elle parlait avec ironie, avec une sorte d'objectivité non psychologique, sèche, presque gaie.

L'élan, l'intelligence, la force que communiquait sa voix rauque, étouffée, rapide, l'éclat d'enfance qui colorait tout à coup son regard incroyablement clair et sérieux, un rire brusque, on avait l'impression que tout cela, en elle, gagnerait à la fin sur le tragique, sur les fantasmes, sur les difficultés – manque continu d'argent, la difficulté d'écrire. C'était une illusion. Tourmentante illusion, à présent : ce qui a gagné, c'est le tragique, la douleur, le noir, là depuis toujours.

Née en 1930 à Paris, Amalia Rosselli était fille d'un antifasciste exilé, Carlo Rosselli, qui fut assassiné avec son frère Nello sur le territoire français en 1937, sur l'ordre de Mussolini. Après l'invasion allemande, Amelia part avec sa famille pour l'Angleterre, puis pour les Etats-Unis. Arrivée en Italie en 1946, elle retourne à Londres, où elle poursuit des études littéraires et musicales (violon, piano, composition), revient en Italie. Peu après la mort de sa mère – elle a dix-neuf ans –, des troubles nerveux s'annoncent. Installée désormais à Rome, Amelia vit de travaux de traduction, écrit des articles sur la musique, commence à se consacrer à la poésie, souvent obligée de s'interrompre... Elle écrit en plusieurs langues, hésite. L'anglais pour elle représente *« le religieux »*, le français *« la rébellion contre les dieux »*, l'italien *« le concret rythmé »*.

Elle choisit l'italien, un italien abrupt, irrégulier, bouleversé, d'une sûreté impressionnante. Pasolini, qui l'aide à publier son premier livre, *Variazioni belliche*, en 1964, parle à son propos de *« puissance créatrice du* lapsus *»*. Elle préfère parler d'*« invention »*. Reconnue par l'avant-garde et par les plus grands poètes, ses aînés, elle publie *Serie ospedaliera* (1969), *Documento* (1976), *Primi Scritti* (1980), *Impromptu* (1981), *Antologia poetica* (1987), *Sleep*, en anglais et en italien (1992). Rimbaud, Kafka, Campana, Montale sont autour d'elle. *« Pour moi les livres sont des faits extrêmes, synthétiques »*, dit-elle. Dérèglement, rythme, éblouissement. Elle s'est enfuie par la fenêtre de la rue du Corail. Douleur de ceux qui restent. Elle est partie, comme Gilles Deleuze – légère, intraitable...

Jacqueline Risset

★ Plusieurs poèmes d'Amelia Rosselli ont été traduits dans diverses revues – *Europe* (nº 649, mai 1983), *Change*, *Poésie 92*, *Banana Split*... – et, par Jean-Baptiste Para, dans l'anthologie de la jeune poésie italienne *Lingua*, publiée par Bernard Simeone (Le Temps qu'il fait, 1995). Enfin Jean-Charles Vegliante avait fait paraître, en 1989, une belle traduction d'*Impromptu*, à la librairie italienne à Paris La Tour de Babel. Signalons également *Poésie entre les langues* (Sorbonne nouvelle, 1994).

■ **JOSETTE BRUCE**, la « mère adoptive » de la série policière OSS 117 (éd. Presses de la Cité), est morte, samedi 10 février, à l'âge de soixante-quinze ans. C'est son mari, Jean Bruce, qui avait créé, en 1948, le célèbre agent de la CIA, auquel il avait fait vivre quatre-vingt-huit aventures : Hubert Bonnisseur de La Bath, alias « OSS 117 ». A la mort de l'auteur, en 1963, dans un accident de voiture, Josette Bruce avait repris le flambeau, écrivant à son tour une centaine de romans, traduits en seize langues. Le succès fut toujours au rendez-vous : au nº 137, la série avait franchi le cap de cinquante-cinq millions d'exemplaires. A partir de 1985, l'entreprise familiale a été à nouveau relancée par les enfants de Josette et Jean Bruce : leur fille Martine et son demi-frère François, né d'un premier mariage de Jean Bruce.

■ **JACK PFEIFFER**, producteur de disques, est décédé jeudi 8 février d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-quinze ans.

Peu connu du grand public, Jack Pfeiffer était pourtant l'une des légendes de l'édition discographique, au même titre qu'un Walter Legge, un Fred Gaisberg ou un John Culshaw. Attaché à la firme RCA depuis quarante-six ans, il avait produit les enregistrements d'artistes aussi éminents que Vladimir Horowitz, Arturo Toscanini, Jasha Heifetz, Fritz Reiner, Arthur Rubinstein, Wanda Landowska, Van Cliburn, Leopold Stokowski, Eugene Ormandy, ainsi que des orchestres de Philadelphie, Boston et Chicago. Il avait fortement contribué à l'image de marque de RCA à une époque où ce label se situait à la pointe des techniques d'enregistrement et développait une série de nouveaux procédés sonores : stéréo, living stereo, quadriphonie, Dynagroove... Par sa collaboration avec une pléiade d'artistes parmi les plus illustres du XXᵉ siècle, Jack Pfeiffer faisait figure de mémoire vivante et demeurait, à soixante-quinze ans, un personnage très actif, supervisant notamment la réédition en CD des enregistrements de Toscanini ou d'Heifetz. Homme d'une grande culture et d'une vraie sensibilité musicale, Jack Pfeiffer pratiquait également divers instruments comme le piano, le hautbois, l'orgue et le cor anglais.

■ **ALBERT LE BONHEUR**, conservateur en chef au Musée national des arts asiatiques-Guimet, est mort le 8 février. Il était âgé de cinquante-sept ans.

Sans doute Albert Le Bonheur devait-il au lieu de sa naissance son goût pour les arts asiatiques. Il était né à Saïgon, en 1938. Les études qu'il poursuivit à l'Ecole des langues orientales, à l'Institut *de civilisation indienne*, à *l'école* du Louvre, à l'Institut d'art et d'archéologie, à l'Ecole des hautes études (IVᵉ section), puis au Collège de France eurent toujours pour objet d'approfondir tel ou tel aspect d'une de ces civilisations asiatiques sur lesquelles il travaillait : Inde du Sud, Cambodge, Indonésie, Thaïlande. Conservateur au Musée Guimet depuis 1966, il avait publié une étude sur *La Sculpture indonésienne au Musée Guimet* (PUF, 1971), un ouvrage sur *Angkor, temple en péril* (Herscher, 1989) et participé à la rédaction d'un gros volume sur *Les Arts d'Asie du Sud-Est* (Mazenod, 1994).

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Mᵐᵉ et M. Maurice,
leurs enfants et petits-enfants,
Mᵐᵉ et M. Blomdy,
leur fille et leurs petits-enfants,
Mᵐᵉ et M. Cassagnade,
leurs enfants et petits-enfants,
Les prêtres de la basse-vallée du Lot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. l'abbé Georges CASSAGNADE.

Ses obsèques seront célébrées en l'église de Soturac (Lot), le jeudi 15 février, à 15 h 30.

– Mᵐᵉ Jacques Douplat,
son épouse,
Christophe et Sabine Douplat,
Xavier et Sabine Péré,
ses enfants,
Capucine, Julien,
ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jacques DOUPLAT,
médaille de l'aéronautique,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 10 février 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 17 février, à 15 heures, en l'église de Saint-Vincent de Boisset (Loire).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

138, rue Washington,
1050 Bruxelles.

– Mᵐᵉ Gisèle Faulconnier,
son épouse,
Et ses enfants,
ont le regret d'annoncer le décès de

André FAULCONNIER,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de l'enseignement technique,
ancien PDG
des coopérateurs du Bourbonnais,
chargé de la vie coopérative
à la Fédération nationale
des coopératives de consommation,

survenu le 7 février 1996, à Moulins (Allier).

L'incinération a eu lieu dans l'intimité, le 10 février.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Bourgoin-Jallieu. Paris. Bagnols-sur-Cèze.

Denise Pagnier-L'Hemann,
Josette Barbarant-L'Hemann,
Jean-Louis L'Hemann,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ Marie L'HEMANN,
née OPERTO,

survenu le 11 février 1996.

Ils rappellent le décès de leur sœur

Jacqueline AUDIFFREN-L'HEMANN,

le 17 juillet 1995.

– Sa famille, ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, le 28 janvier 1996, de

M. Raoul POUSSARD,
ancien combattant 1914-1918,
ancien élève de l'ENS Saint-Cloud,
palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,

dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

4, rue Pierre-Bertin,
78000 Versailles.

– Neuvicq (Charente-Maritime).

Mᵐᵉ Hélène Real,
son épouse,
Mᵐᵉ Isabelle Real,
sa mère,
Le docteur et Mᵐᵉ Patrick Real,
son fils et sa belle-fille,
M. et Mᵐᵉ Jean-François et Catherine Léger,
son gendre et sa fille,
Pierre, Géraldine, Gabrielle et Jean-Louis Real,
Sandra, Tristan, Caroline, Anne-Sophie Léger,
ses petits-enfants,
Mᵐᵉ Francette Boidron,
et ses enfants,
Sa sœur et ses nièces,
Les familles Renard et Guyot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max REAL,

survenu le 13 février 1996, à Neuvicq, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Ses obsèques religieuses auront lieu le jeudi 15 février, à 15 heures, en l'église Saint-Laurent de Neuvicq.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie à l'avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

– Jean, Pierre, Anne Simounet
et leur famille,
Yvette Langrand,
ses enfants et petits-enfants,
Jean et Mireille de Mainsonseul,
Lorand et Jacqueline Gaspar,
ont la douleur de faire part du décès de

Roland SIMOUNET,
architecte-urbaniste,
commandeur des Arts et Lettres,

le 10 février 1996, dans sa soixante-huitième année.

L'incinération aura lieu à Paris, dans l'intimité.

Ses cendres reposeront sur une terre de soleil, tout près d'un olivier.

22, rue de Grenelle,
75007 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt-cinq ans disparaissait

Jean-Paul ACHER DUBOIS

au Mexique.

Il nous a transmis son amour et sa force de vivre.

Sa fille Cécile est maintenant mariée,
Son fils Jérôme a vingt-quatre ans et demi.

Que ses amis aient une pensée pour lui.
Hélène.

– Une pensée pour

Fernande MENVIELLE DUBOIS,

décédée le 15 février 1995.

– Six ans,

HERVÉ,

c'était hier.

Tu vis chaque jour en chacun de nous.

Ne m'abandonne pas.

Avis de Messe

– Paris, Saumur.

La messe à la mémoire du

colonel de SAINT-ANDRÉ,
ancien écuyer en chef du cadre noir,

rappelé à Dieu le 30 janvier 1996, sera célébrée le samedi 24 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

CARNET DU MONDE
Téléphone
40-65-29-94
40-65-29-96
Télécopieur
45-66-77-13

هكذا من الأصل

ENQUÊTE

La descente aux enfers de Fokker

Le constructeur néerlandais, qui a connu son âge d'or entre les deux guerres, puis à la fin des années 50 avec le F-27, n'a pas su s'adapter à l'évolution économique de l'industrie aéronautique. Histoire d'un pionnier de l'aviation civile et militaire

C'EST une photo en noir et blanc. Au premier plan, des toits de tuiles. En fond, la Sint Bavokerk, où, selon la petite histoire, est enterré Laurens Coster, que certains Néerlandais considèrent comme le véritable inventeur de l'imprimerie. Dans le ciel, nez vers le clocher, un drôle d'aéronef à la large voilure. La légende tient en quelques mots : « *Fokker au-dessus de Haarlem, 1er septembre 1911.* » C'est à cette date qu'Anthony Fokker effectue un vol remarqué dans une curieuse machine de son invention, baptisée « *De Spin* » (l'Araignée), par allusion à l'entrelacs de fils et de câbles qui maintiennent la toile et la structure de bois.

Anthony Herman Gerard Fokker est né le 6 avril 1890 aux Indes néerlandaises, où son père possédait des plantations de café. Tonny a six ans lorsque sa famille tourne le dos à la vie coloniale pour rejoindre la petite ville de Haarlem, à quelques encablures d'Amsterdam, et donner une bonne éducation à sa progéniture. Durant ses années d'adolescence, Tonny n'a d'intérêt que pour ces drôles de machines volantes que des inventeurs fous bricolent en Europe et de l'autre côté de l'Atlantique.

Sa passion est telle que, à dix-neuf ans, son père accepte de lui faire suivre des cours dans une pseudo-école d'aéronautique de Mainz. Fasciné par les frères Wright, Tonny décide de construire son propre aérostat. *Le Spin* effectue son premier saut dans les airs en 1910, près de Baden-Baden. L'affaire est risquée, les atterrissages périlleux sont monnaie courante : l'un des vols se termine par la mort du passager, la tête écrasée par le moteur lors d'un atterrissage en catastrophe...

Au diable le danger, Fokker junior construira des avions ! Après avoir passé son brevet de pilote – *le seul diplôme qu'il pourra exhiber*, avec son permis de conduire –, il tente d'impliquer financièrement des compatriotes. Devant le manque d'intérêt commercial, Tonny retourne à Berlin, en février 1912, fonder Fokker Aeroplanbau avec 50 000 florins avancés par papa. Les affaires marchent. Ce dernier envoie une *carte postale* à son rejeton avec ces mots : « *Tu as ce que tu voulais. Calme-toi. Tu finiras par te rompre le cou !* » L'incursion en terre alémanique ne sera que *la première d'une* longue série, qui connaîtra un épilogue douloureux, début janvier 1995, avec l'abandon par Daimler-Benz de sa filiale, cotée à la Bourse néerlandaise, Fokker NV.

En ces années folles, l'aéronautique est sortie de l'enfance. Pour l'Allemagne du Kaiser, l'heure est à la construction d'une flotte aéronautique, tant civile que militaire. Tonny Fokker prend alors la nationalité allemande. Acte volontaire, commercialement opportun ou plus ou moins forcé par les autorités ? Plus tard, l'industriel se défendra en affirmant qu'il avait, *de toute façon*, proposé ses appareils aux alliés, qui n'en ont pas voulu.

Car la première guerre mondiale, qui déchire les peuples, marque aussi la naissance de l'aviation de combat. Fokker développe des appareils dont les prestations sont craintes des pilotes britanniques et français. Surtout, le génial Anthony réinvente pour ses avions le principe de la synchronisation, qui permet d'utiliser efficacement son armement automatique, souvent une simple mitraillette, dont la cadence de tir est ajustée à la vitesse de l'hélice, de manière à ce que les balles passent entre les pales. Pendant ces années de conflit, Fokker fournit 4 000 appareils à la *Luftwaffe*, dont le fameux Triplan Dr. I, qui permettra à Rittmeister Von Richthofen de terroriser ses ennemis et d'entrer dans l'histoire sous le nom de « Baron rouge ».

Le traité de Versailles, qui interdit à l'Allemagne défaite de reconstruire une industrie militaire, sonne la fin de la première aventure allemande d'Anthony Fokker. Il passe en contrebande aux Pays-Bas 200 avions, une partie de l'équipement de ses usines et 400 moteurs, dans pas moins de 350 wagons. L'industriel est riche de 30 millions de marks. Il épouse la fille d'un général allemand et fonde la Nederlandsche Vliegtuigfabriek (NV), appellation neutre, préférable en ces temps d'antigermanisme.

SON passé ne l'empêche pas de compter le gouvernement de La Haye et la KLM au rang de ses premiers clients. La compagnie nationale vole sur des F-3, qui emmènent cinq passagers par tous les temps. Le pilote est assis à l'air libre, exposé aux intempéries, le côté droit chauffé à blanc par le moteur à portée de main, le côté gauche livré au vent glacial. Position peu enviable ? Sans aucun doute. Mais un pilote a ainsi pu sauver sa vie et celle de ses passagers en commandant à la main le débit du carburateur en panne !

En 1921, Anthony Fokker se rend aux Etats-Unis. Le voyage est un choc : Fokker se rend compte que l'échelle des distances fait de ce pays un éden de l'aviation. Le jeune homme ouvre une usine près de New York, Atlantic Aircraft Corporation. *Time Magazine* lui consacre sa couverture sous ce titre évocateur : « Anthony HG Fokker, Once an Enemy [l'ennemi d'hier]. »

L'entre-deux-guerres constitue l'âge d'or de Fokker. Au début des *années 30, treize des dix-sept* compagnies européennes volent en F-7, F-8, et F-9. Aux Etats-Unis, le « Flying Dutchman », désormais associé à General Motors, détient 40 % du marché. Fokker devient la plus grande entreprise aéronautique au monde. Des nouvelles routes commerciales sont inaugurées en Fokker, de même que nombre de vols sans escales ou aux pôles, avec les grands pionniers de l'aviation aux commandes.

Mais l'Amérique rattrape Fokker. *Son concurrent, Douglas*, développe la technique de l'aluminium appliqué aux avions, qui deviennent plus confortables et plus rapides. Anthony s'entête à utiliser le bois. Les Américains reprennent la tête du marché. La collaboration avec General Motors capote. Anthony rend l'âme le 23 décembre 1939 dans un hôpital de New York, terrassé par une méningite, non sans avoir eu le temps de construire une « aile volante », pouvant transporter 180 passagers. Hélas ! le prototype ne décollera jamais et servira de porcherie près de Haarlem jusqu'en 1962 !

La seconde guerre mondiale marque un nouveau tournant pour la compagnie, qui a survécu à son fondateur. Les bombardiers alliés ont rasé les usines utilisées par l'occupant nazi. A la reconstruction se pose la question : faut-il remettre sur pied une industrie aéronautique aux *Pays-Bas* ? La réponse de la commission interministérielle Tromp est sans équivoque. C'est oui, mais à une condition : « *Le développement de nouveaux avions entraîne des coûts tellement élevés qu'ils ne doivent plus reposer sur les seules épaules des fabricants.* »

La décision de faire renaître Fokker de ses cendres semble judicieuse, si on la juge à l'aune du succès du nouveau-né de l'après-guerre, le F-27. L'appareil effectue ses premiers tests en 1955, grâce au versement par l'Etat de 40 millions de florins. Surnommé « *Friendship* », le F-27 innove sur nombre de terrains, dont l'utilisation de matières synthétiques et une technique particulière de collage des ailes et du fuselage métallique (un savoir-faire que cultivera Fokker jusqu'à nos jours).

Ces qualités techniques, ajoutées à un fabuleux moteur Rolls Royce, en font le turbopropulseur civil le plus vendu au monde de toute l'histoire de l'aéronautique. Pas moins de 786 Friendship sortent des usines néerlandaises. Fokker, qui s'était engagé à verser des royalties sur chaque unité vendue, rembourse 104 millions de florins à l'Etat. La firme renoue avec la gloire, même si peu de passagers connaissent la véritable origine de l'avion, à tel point qu'un représentant du groupe, spécialisé dans l'Europe de l'Est, s'exclame un jour : « *Nom de Dieu ! partout où je passe, on croit que Fokker est allemand...* »

Des nouvelles routes commerciales sont inaugurées en Fokker, de même que nombre de vols sans escale avec les grands de l'aviation aux commandes

Les ministres de La Haye pensent-ils avoir inventé la pierre philosophale qui transforme en or chaque florin investi dans l'aéronautique ? Toujours est-il qu'ils reversent 179 millions de florins pour le développement du F-28 à réaction dans les années 60. Las, l'alchimie ne fonctionne plus. Le F-28 est loin d'être le succès espéré, et l'Etat doit faire une croix sur le tiers des subventions. Le gouvernement pose ses conditions : Fokker doit chercher un partenaire.

En 1969, la firme se rapproche – aurait-il pu en être autrement ? – de l'allemand Vereinigte Flugtechnische Werke (VFW), qui fournit des pièces détachées. Les partenaires développent en commun le VFW-614, un avion à réaction peu conforme aux souhaits du marché. Dix-neuf appareils seulement trouvent preneur. Lorsque, en 1980, le gouvernement allemand pousse VFW à fusionner avec MBB, Fokker se retire, avec un « ouf » de soulagement.

Tous les ingrédients du drame que vit aujourd'hui Fokker, au bord de la faillite, sont déjà présents au tournant des années 70 : la crise économique s'est installée, les appareils, de plus en plus coûteux à créer et à construire, requièrent soit des alliances, soit que la compagnie dispose d'une branche militaire, pourvoyeuse de dollars. Fokker n'a pas trouvé de partenaire sûr et solide, et les Pays-Bas ne disposent d'aucune industrie militaire d'envergure.

Une industrie aéronautique est-elle devenue un luxe pour cette petite contrée ? Rares sont ceux qui se posent la question, car un voile de fumée empêche d'apprécier la situation à sa juste valeur : Fokker construit sous licence des avions de chasse pour l'armée. Gloster Meteor, F-5, F-16, en tout, plus d'un millier de chasseurs sont fabriqués dans les usines du groupe sous l'impulsion des Etats-Unis en pleine guerre froide.

Le début des années 80 est pavé de projets non aboutis : le F-29 et le *MDF-100* (un 150 places en collaboration avec McDonnell Douglas) ne verront *jamais* le ciel de près. La direction de Fokker estime qu'elle n'a plus le choix. Il faut, plaide-t-elle, développer les successeurs du F-27 et du F-28. Surtout, il faut les développer ensemble ! Cette hâte coûtera très cher à Fokker.

L'ÉTAT donne en effet son *feu vert* pour le financement, mais à concurrence de 1 milliard de florins *maximum*. Or la facture définitive se montera à 1,4 milliard. Le surcoût plonge la firme dans des dettes qui l'empêcheront de recourir à un accroissement de capital en Bourse, seul moyen de rendre une base financière solide à Fokker en attendant que les nouveaux avions, le F-50 à hélices et le F-100 à *réaction*, génèrent des bénéfices. Le PDG, Frans Swarttouw, est obligé de tendre à nouveau sa sébile vers La Haye, qui verse 212 millions de florins en échange d'une participation minoritaire dans la société et, *surtout, de l'engagement* de cette dernière à rechercher un « partenaire solide ».

C'est au successeur de Swarttouw, Erik-Jan Nederkoorn, qu'incombe cette tâche. Le fringant et arrogant PDG, persuadé, comme tous ses compatriotes, que Fokker constitue l'un des « *joyaux de l'industrie néerlandaise* », décide rapidement de confier sa société au conglomérat allemand Daimler-Benz. Jürgen Schrempp, le président de Dasa, sa filiale aéronautique, a en effet une grande ambition : fédérer autour de Dasa les avionneurs européens. Le raisonnement est simple : Airbus se *défend bien dans la catégorie* des gros et moyens-porteurs, Fokker réunira les constructeurs d'avions régionaux. Le plan de Schrempp constitue une véritable aubaine pour Nederkoorn. Le principe du rachat est scellé par une ferme poignée de mains entre les deux hommes sur un aéroport de Stuttgart, par une froide journée de janvier 1992.

Mais les négociations traînent. Le gouvernement tente d'arracher des concessions, subitement oublieux de la véritable situation de Fokker. Jürgen Schrempp utilise toutes les occasions pour renégocier l'accord et emporter le marché au plus bas prix. Quant à la direction du groupe, elle se focalise sur les discussions au lieu de mettre en marche les réformes qui s'imposent, à l'image des autres grands *constructeurs. Finalement*, treize mois se sont écoulés entre l'annonce publique des contacts de Fokker et la signature effective du contrat de reprise de la majorité du capital par la filiale de Daimler-Benz, pour 700 millions de florins.

Le champagne est sablé. On croit fêter un bon accord. Il s'agit en fait du dernier verre du condamné. Confronté à la plus *grande crise de l'histoire de l'aéronautique*, à un dollar faible face au florin roi, à une concurrence meurtrière du fait de l'arrivée de nouveaux constructeurs en Asie et en Amérique latine, aux carences de la direction, Fokker plonge dans le déficit et Schrempp ne réussit pas à mener à bien son projet.

L'industriel en tire sans sourciller les conséquences. En janvier dernier, il coupe les vivres à la compagnie qu'il appelait peu avant son « bébé préféré ». Un bébé qui lui a coûté plus de 3 milliards de florins et près de 1,5 milliard à l'Etat. Aujourd'hui, Fokker lutte pour sa survie, prêt à s'offrir à n'importe quel repreneur qui sauvera, sinon le nom du fondateur, au moins les emplois de l'entreprise.

Alain Franco

Dessin de Nicolas Vial

هكذا من الإهمال

Pour une Europe de la vérité et de la réalité

par Claude Allègre

LE débat sur Maastricht, c'est du passé ! Comment le pays qui se vante d'avoir inventé la démocratie pourrait-il récuser un référendum voté au suffrage universel ? Comment un pays qui veut être un *exemple dans le monde* et l'Europe pourrait-il parjurer un traité qu'il a préparé et voté ? Cessons de faire croire qu'on a des idées sur le débat d'hier, faute d'en avoir sur celui de demain !

La monnaie commune doit être réalisée au plus tard en 1999. Au plus tard, car la construction de la monnaie commune est d'abord un acte politique. Laissons les responsables politiques décider de la date de la monnaie unique avec les modalités qu'ils jugeront utiles à ce moment. Je souhaite que cette action ait lieu le plus vite possible. Nous avons laissé passer l'opportunité historique de 1992 lorsque l'Espagne, l'Italie et l'Angleterre ont dévalué. Soyons prêts à créer la monnaie unique dès que possible.

Que faire à partir de la monnaie unique, que faire pour relancer la construction européenne aujourd'hui en léthargie ? Quels sont les obstacles à une construction européenne plus rapide et plus solide ? Les Etats-Unis d'Amérique, quelques milieux financiers, et les chefs d'Etat européens eux-mêmes.

Les premiers parce qu'une Europe unie menacerait leur domination désormais sans partage dans tous les domaines : politique, économique *ou culturel. Les deuxièmes parce que* le Yo-Yo des changes leur assure une prospérité inégalée dans l'histoire. N'oublions pas que les mouvements des capitaux sont cinquante fois plus élevés que ceux des marchandises. Les derniers parce qu'ils ne veulent pas, quoi qu'ils en disent, céder une parcelle de pouvoir, en particulier dans le domaine où il est essentiel qu'ils le fassent : la politique étrangère.

Faute de construire un pouvoir politique et une politique commerciale commune, l'Europe pèse de moins en moins sur les plans politique et commercial. L'impuissance de l'Europe dans les trois grands conflits internationaux récents (Golfe, Yougoslavie, Rwanda-Burundi) fut pathétique. La faiblesse de l'Europe lors des négociations récentes sur le blé fut embarrassante. Quelle humiliation faudra-t-il subir pour que l'Europe ait le courage de dépasser ses divisions et d'affirmer sa présence politique et commerciale ?

En attendant, le chômage augmente, les riches s'enrichissent, et la grande pauvreté augmente. La préservation de notre modèle de société ? On est en train de le mettre en pièces.

L'Europe s'est développée avec des systèmes d'économies mixtes où les Etats ont toujours joué un rôle moteur et régulateur. On lui impose un ultralibéralisme qui ne correspond pas à sa tradition et qui n'existe nulle part ailleurs. La civilisation européenne a toujours été admirée pour la qualité de ses services publics. On les démantèle. Le *welfare state* européen a été un exemple pour le monde entier. Certains ne rêvent que de confier la Sécurité sociale au privé. Que restera-t-il, dans ces conditions, de la notion d'Etat, lorsque ce dernier n'organisera plus ni les transports, ni la radio, ni les douanes, ni l'électricité, ni la poste, ni l'école (si l'on suivait certains), et se contentera de prélever des impôts ?

Notre vieille Europe civilisée, cultivée encore, va-t-elle devenir la jungle (économique, s'entend) avec la violence américaine qui, après avoir envahi nos écrans, se propage dans nos rues, nos écoles ? Le grand marché va-t-il demeurer ouvert à tous vents et aux seuls intérêts des marchands ?

Cette Europe qu'on a aujourd'hui devant les yeux ressemble à s'y méprendre à cette zone de libre-échange que voulait Margaret Thatcher et que nous combattions. Cette grande zone de libre-échange sans frontières, sans règlement, cet espace de capitalisme sauvage, nous n'en voulions pas, nous étions européens, nous ! Or qu'avons-nous aujourd'hui ? Le marché le plus ouvert du monde. Nous avons donné aux Anglais le goût de boire du vin. Ils boivent du vin... bulgare.

Quels sont les obstacles à une construction européenne plus rapide et plus solide ? Les Etats-Unis, quelques milieux financiers et les chefs d'Etat européens eux-mêmes

Comment agir, ou plutôt comment réagir ? Premièrement, il faut refuser tout élargissement, quelle que soit la sympathie que l'on a pour tel ou tel pays. Il faut terminer les fondations de la maison avant d'en multiplier les étages. Il faut renforcer la cohésion nécessaire de l'union actuelle avant toute extension.

Quels que soient les accommodements que l'on pourra faire sur les critères de convergence, il est raisonnable de penser que seule une partie des pays de l'Union européenne entreront demain dans le cercle de la monnaie commune. L'Allemagne, la France, le Benelux, l'Italie (?), l'Autriche (?), l'Espagne (?). A partir de là, une situation nouvelle, *révolutionnaire*, naîtra dans l'Union européenne. Un noyau de cinq ou sept pays au milieu d'une Union à quinze avec une vingtaine d'autres frappant à la porte.

Ce cercle de départ n'est en aucun cas un milieu fermé ni même une structure destinée à perdurer. Il a vocation à accueillir progressivement tous les pays de l'Union, y compris – quoi qu'elle en dise aujourd'hui – la Grande-Bretagne. L'organisation suggérée est donc provisoire. Il n'est pas possible de laisser les pays de ce cercle de la monnaie unique sans une organisation politique. Ce serait établir *de facto* un gouvernement de l'Eurobanque. Imagine-t-on ces pays de l'euro accepter d'être « coincés », ballottés entre une banque centrale et une Commission européenne où les pays hors du cercle seraient majoritaires ? Le renforcement probable de l'euro par rapport aux autres monnaies va créer une situation commerciale intra-européenne déséquilibrée. Comment la compenser ? La création de la monnaie unique implique obligatoirement une organisation politique des membres du cercle de l'euro.

L'organisation politique des pays adhérant à la monnaie commune peut se faire autour de principes simples. D'abord, un conseil des chefs d'Etat ayant la souveraineté avec une présidence tournante dont la durée serait de deux ans. Seuls les grands Etats assureraient cette présidence. Ensuite, bien sûr, aucune bureaucratie supranationale commune ne serait construite, chaque pays assurant avec ses moyens le secrétariat à son tour. Enfin, les politiques extérieures, économiques et financières, et donc sociales, seraient communes, c'est-à-dire coordonnées. Chaque quinzaine aurait lieu en alternance une réunion des ministres des affaires étrangères et une autre des ministres de l'économie. Pour le reste, la souveraineté des Etats resterait entière.

Dans le même temps, il faudra entreprendre une réforme du fonctionnement de l'Union. Le cercle des pays de l'euro devra jouer un rôle moteur dans cette réforme avec, comme objectif, qu'elle permette au plus vite d'élargir leur nombre.

Dans cet esprit évolutif, l'action prioritaire me paraît être la réécriture du traité de Rome, ou plutôt l'écriture d'un traité de Rome II. Trois éléments essentiels doivent être à notre avis renégociés :

– Les services publics. Leur importance doit être réaffirmée, les clauses de concurrence obligatoire systématique doivent être supprimées. La privatisation n'est pas une panacée. Je ne dis pas qu'une réflexion sur la modernisation du service public, voire l'introduction d'une certaine émulation en son sein, ne soit pas nécessaire ici ou là. Mais seulement après avoir réaffirmé leur importance et notre attachement en tant que citoyens à leur bon fonctionnement.

– Le deuxième sujet est, bien sûr, la question sociale. L'Europe sociale ne pourra se construire que si, parallèlement, nous réorganisons l'Europe commerciale. Pas une Europe fermée, ce qui serait irresponsable, mais une Europe organisée comme peuvent l'être nos concurrents, les Etats-Unis ou le Japon, ni plus ni moins.

– Le troisième sujet à réécrire est le partage de souveraineté entre nation et Union, c'est-à-dire une disposition claire de cette notion obscure de subsidiarité. Nul ne construira l'Europe contre les nations. Dans un monde incertain, le sentiment national est plus fort que jamais. Il faut définir ce qui relève de l'Union, ce qui relève des nations et instaurer un débat démocratique sur ce sujet essentiel. Ensuite, il faudra instituer un conseil constitutionnel chargé de faire respecter le partage décidé.

Redéfinissons le rôle de la Commission de Bruxelles. Doit-elle être autre chose qu'un secrétariat général *de l'Europe ? Doit-elle continuer* à avoir le droit d'initiative sur à peu près tout, de proposer des lois alors qu'elle n'a aucune légitimité démocratique ?

Cessons de rêver, la supranationalité européenne n'est pas à l'ordre du jour. Dire le contraire, c'est vouloir conduire l'Europe à l'échec. Il faut annoncer que tout le processus est destiné à construire d'abord une confédération de nations, au sens politique du terme, avec un pouvoir politique donné aux conseils des chefs d'Etat, avec une présidence tournante, mais dont la durée serait au moins de deux ans, avec un contrôle démocratique qui associe les Parlements nationaux. Le Parlement de Strasbourg pourrait jouer le rôle de sénat. Cette confédération ne s'occuperait que de politique étrangère, commerciale, économique et sociale en mobilisant, notamment, les moyens administratifs et techniques existant dans les Etats. Cette confédération, identifiée par un président, avec un objectif clair, pourrait mobiliser derrière elle les peuples et les nations européennes.

***Claude Allègre** est professeur à l'université Denis-Diderot.*

Pour une intégration différenciée

par Werner Weidenfeld et Josef Janning

DANS une Union élargie, le fossé va se creuser entre la capacité ou la volonté d'intégration, d'une part, les critères à satisfaire pour participer à des domaines d'activités, d'autre part. Certains Etats membres ne rempliront pas les conditions d'une participation pleine et entière à toutes les politiques intégrées. Si l'on refuse le choix entre approfondissement et élargissement, il faut trouver les moyens d'atteindre conjointement ces deux objectifs, sans régler le rythme de l'intégration sur les plus lents.

Pour préserver la dynamique communautaire, les Etats qui le voudront et le pourront devront avoir la faculté d'avancer plus vite. Sans cette différenciation, l'Union risque la paralysie, puis une décomposition entraînant une renationalisation des politiques. Une stratégie différenciée profitera des expériences d'intégration graduelle ou d'intégration à plusieurs vitesses, mais la géométrie variable ne suffit plus, si l'objectif est une différenciation durable.

Il faut donc concevoir une stratégie délibérée, en partant du traité de Maastricht. L'intégration différenciée n'implique ni cadre contractuel unique ni calendrier obligatoire. Elle part de la constitution d'un noyau, mais ne se limite pas à un seul noyau d'Etats s'engageant à approfondir leur *coopération dans tous les domaines* à la fois. Elle autorise, au contraire, la formation de plusieurs noyaux regroupant des membres différents. Face à la pluralité des intérêts et des possibilités dans une Union à vingt-sept ou plus, l'intégration différenciée encourage les Etats membres les plus performants à participer mais pas sans règles du jeu. Il ne s'agit donc pas d'une Europe à la carte.

L'idée fondamentale de la différenciation est de créer des structures répondant aux exigences spécifiques d'une intégration en profondeur, dans le but d'obtenir, dans des conditions optimales, la participation d'un maximum d'Etats membres. Ces derniers réaliseraient en commun ce qui semble impossible à l'ensemble des membres, et ils renforceraient ainsi les résultats de tout le système.

Lors de l'élargissement vers l'Est, l'objectif de cette différenciation est de préserver intégralement le marché intérieur européen ainsi que l'entité de droit qu'il a produite, sous le toit de la Communauté. Concernant le marché unique, les règles appliquées à l'intégration différenciée sont celles qui ont fait leurs preuves, c'est-à-dire des dérogations limitées dans le temps pour les nouveaux membres. On évitera ainsi la dissolution de l'Union en une zone de libre-échange améliorée.

En revanche, la mise en place d'une monnaie unique ou d'une défense commune ne peut être le fait que des Etats membres prêts à accepter une telle décision et capables de l'assumer, si nécessaire sur la base d'accords spécifiques. La constitution de ces noyaux devrait permettre leur élargissement, selon des règles définies, et ils devraient être réservés aux seuls Etats adhérents à l'Union. Pour ce faire, il faudra développer des institutions de coordination et de coopération pour encourager les noyaux et les pays membres de l'Union qui n'y participent pas à travailler ensemble.

Pour l'UEM, l'intégration différenciée part de l'idée que plusieurs Etats membres n'atteindront pas avant longtemps les objectifs de stabilité, tandis que d'autres répugneront à y adhérer, même s'ils satisfont aux critères. L'Union monétaire a un sens pour les Etats qui en sont membres et pour ceux dont la politique est orientée vers la stabilité, même s'ils ne participent pas encore à la monnaie unique.

Deux mesures complémentaires sont nécessaires pour garantir une intégration monétaire différenciée. Dans une première phase, les membres de l'UEM devraient conclure entre eux un pacte de stabilité pour assurer la pérennité des critères d'entrée et garantir des sanctions contre les contrevenants. D'autre part, les membres de l'UEM mettraient dans la balance d'un système monétaire européen rénové tout le poids d'une monnaie unique et forte, soutenant ainsi la politique de stabilité des Etats non participants.

La mise en place d'une défense commune, ajournée par le traité de Maastricht à une date indéterminée, est une nécessité. Les conflits de ces dernières années ont apporté la preuve de la responsabilité internationale croissante des Etats de l'Union européenne. Dans le même temps, ils ont montré que, pour assumer cette responsabilité, ils devraient être à même d'utiliser leur pouvoir et leur influence. Certains membres, actuels ou futurs, se sentiront dépassés par ce surcroît de responsabilité. Il n'existe actuellement aucune institution de sécurité conçue pour qu'un groupe d'Etats européens puisse assumer ce rôle, par des actions communes, transparentes et crédibles. Les réformes des prochaines années devront donc préciser les compétences respectives de l'UE, de l'UEO, de l'OTAN et créer un cadre institutionnel permettant des prises de décision à la majorité et leur mise en œuvre par les Etats membres résolus à agir.

Dans la mesure où l'ensemble des membres à part entière de l'UEO s'avère dès maintenant très hétérogène, il faudrait fonder une *Union de défense, dans le cadre* d'une intégration différenciée, sur des traités distincts. Cette Union de défense intégrerait les unités multinationales déjà constituées par ses membres (Eurocorps, etc.) et représenterait un pas vers la mise en place de structures européennes permettant de mettre en commun des moyens purement européens.

Ni cadre contractuel ni calendrier obligatoire pour l'Europe

Elle fournirait un cadre susceptible de donner à l'armement nucléaire français et britannique une fonction européenne et rendrait visibles les engagements de l'Union européenne en matière de sécurité. Cette Union serait par principe ouverte à tous les membres de l'UE, mais la participation devrait être conditionnée, beaucoup plus que cela n'a été le cas dans l'UEO, à la volonté et à la capacité de s'engager dans des actions communes. L'Union de défense devrait coopérer étroitement avec la politique extérieure et de sécurité commune.

Une intégration européenne différenciée, telle qu'esquissée ici, ne va pas dans le sens d'un Etat fédéral, au sens classique du terme. Au contraire, elle part de la constatation qu'il est impossible à réaliser à vingt-sept ou plus. L'Europe future sera un groupement d'Etats, traversé de rapports de forces, à côté duquel la Communauté à six apparaîtra comme un souvenir idyllique.

Les premiers rôles seront tenus par les Etats décidés à mettre en commun leurs ressources. En même temps, cette différenciation ne dispense pas les Etats membres de l'obligation de mener des politiques communes et d'intégrer leurs actions ; elle leur donne au contraire une plus grande liberté d'action pour le faire.

Avec l'intégration différenciée, l'élargissement ne pourra pas être un prétexte pour ajourner l'approfondissement, comme le désir d'approfondissement ne pourra pas faire obstacle à l'entrée de nouveaux membres. Elle créerait une Europe d'une qualité nouvelle.

***Werner Weidenfeld** dirige le Centre de recherche politique appliquée de l'université de Munich.*

***Josef Janning** est directeur du groupe de recherche sur l'Europe et directeur adjoint de ce centre.*

Le droit à la confidentialité médicale

par Karine Giraudet, Michel Sanchez-Cardenas et Marcel Zins-Ritter

NOUS sommes psychiatres auprès d'enfants et d'adultes. Lorsque nous rencontrons un enfant et que nous mettons en place un traitement, nous ne le mentionnons pas dans son carnet de santé. L'objectivité en souffre, et peut-être aussi la qualité de l'information qu'un médecin suivant pourra avoir sur son petit patient. Alors pourquoi ne pas apposer notre tampon ? Tout simplement parce que les parents, dans l'immense majorité des cas, ne le veulent pas. Ils nous l'ont bien montré, nous le demandant simplement, ou bien même découpant pour certains la page du carnet de santé où nous avions trop rapidement mentionné l'aide pédopsychiatrique apportée à l'enfant. Ces familles jugeaient qu'il s'agissait là d'un domaine trop intime pour être consigné par écrit.

On nous annonce la *mise* en place, dans un délai *rapide*, d'un *« carnet de santé »* pour tous les assurés sociaux, adultes compris. L'intention est louable – lutter contre la surconsommation médicale – *et il* n'entre pas dans notre propos de critiquer le moins du monde cet aspect des choses. Mais la mise en place concrète de cet outil, elle, risque de se révéler tout bonnement terrifiante, en particulier en matière de soins de la santé mentale.

Imaginons quelques situations, assez éloignées de nos patients réels, et assez proches en même temps de celles que nous sommes amenés à rencontrer. M[lle] A. a vingt-quatre ans. A l'âge de dix-neuf ans, elle a été hospitalisée six mois pour une anorexie mentale ; elle suit depuis une psychothérapie. Brillante ex-élève d'une école de commerce, elle vient de passer avec succès un examen d'embauche pour un travail au sein d'une compagnie multinationale. Il ne lui reste plus qu'à passer la visite médicale pour être engagée. Devra-t-elle refuser de montrer son carnet de santé ? Si elle refuse, sera-t-elle embauchée ?

M. B. a vingt-deux ans. Il présente une cicatrice d'allure banale *au niveau de l'abdomen*. Banale, mais due en fait à une tentative de suicide quelques années auparavant. Lui aussi a été hospitalisé et suivi depuis. Il veut entrer dans la gendarmerie nationale. Pourra-t-il le faire sans présenter son carnet de santé ? Et, si c'est le cas, qu'adviendra-t-il de son projet ?

M. C. a quarante-deux ans. Il occupe un poste élevé dans une compagnie bancaire. Il est tourmenté par son homosexualité et souhaite entreprendre une thérapie pour être aidé. Devra-t-il le faire au prix de voir sa thérapie mentionnée sur son carnet de santé ?

Ce sont ainsi de multiples dangers de dérive qui risquent de surgir avec le carnet de santé. On peut nous objecter qu'ils ne sont que de la fiction, que la gendarmerie ou les multinationales ne demandent rien. En réalité, qui sera assez confiant pour se laisser ainsi « tatouer » ? Ces risques ne concernent d'ailleurs pas que la psychiatrie (on peut penser à des cancers guéris, à des maladies partiellement invalidantes, par exemple). Mais, dans le domaine du soin mental, cette semi-publicité peut être encore plus néfaste. L'aide psychologique se déroule dans un climat progressif, délicat, pénible souvent, car on y touche à des moments difficiles de la vie du patient. Faut-il rajouter une contrainte extérieure, une épée de Damoclès potentielle, en particulier dans le domaine de l'emploi ? Et à qui fera-t-on croire que tout est identique, que l'on mentionne avec la même sérénité que l'on a eu une broche dans le tibia ou bien deux ans de thérapie intensive ?

Nous ne conseillerions pas, dans ces conditions, à nos patients, ou à nos proches, de suivre des traitements si exposés. Les patients le savent avant nous : ils ont déjà commencé à nous parler avec inquiétude du *« carnet »* lors de leurs consultations. Le résultat sera le suivant : pourra se faire soigner en psychiatrie, avec autant de discrétion qu'il est souhaitable, soit celui qui pourra payer sans remboursement (mais peut-on dès lors encore parler de Sécurité sociale ?), soit celui qui ne craint rien pour son emploi.

Nous soutenons qu'aucun membre de l'actuel gouvernement ne voudrait d'un carnet de santé qui mentionne une longue psychothérapie personnelle, pas plus pour lui que pour un de ses proches. Il aurait bien raison, à notre avis, de vouloir ainsi préserver son intimité. Maîtrise des dépenses, oui ; écrasement de la déontologie médicale la plus élémentaire, non. Cette idée du carnet de santé doit donc être repensée.

***Karine Giraudet, Michel Sanchez-Cardenas et Marcel Zins-Ritter** sont médecins psychiatres.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Paix et justice en Bosnie

POUR que la paix ait un sens, *pour qu'elle dure*, il faut qu'elle rétablisse un minimum de justice. Si l'accord de Dayton n'est que le fruit d'intérêts diplomatiques cyniques, s'il garantit de fait l'impunité aux criminels de guerre ou les réhabilite, la paix qu'il a instaurée ne vaut pas cher. Tel est le message que sont en train de délivrer les autorités de Sarajevo.

En arrêtant, puis en déférant au Tribunal international de La Haye deux officiers *serbes qu'il soupçonne de crimes* de guerre, le gouvernement bosniaque fait entendre *ce message de façon magistrale* et contraint les Occidentaux à sortir de l'hypocrisie *qu'ils entretenaient sur le sujet*. Ces derniers bien qu'ayant inscrit dans l'accord de Dayton l'obligation de poursuivre les suspects n'avaient en effet jamais sérieusement envisagé d'y contribuer. L'arrestation de criminels risquait de déclencher les foudres de l'une ou l'autre des parties signataires de l'accord et de mettre en péril le processus de paix. Mieux valait donc laisser courir les chefs tortionnaires et exterminateurs notoires.

Mais voilà que Sarajevo, ayant mis la main sur des militaires serbes proches de Ratko Mladic, prend au mot l'accord de Dayton. On menace chez les Serbes, l'Américain *Richard Holbrooke accourt* ; mais les Occidentaux sont contraints d'approuver *cette mise en œuvre d'une procédure qu'ils* ont eux-mêmes élaborée, en pensant *qu'elle ne servirait pas*.

Le « processus de paix » a changé de nature avec cet épisode. Il est soudain devenu plus exigeant envers les puissances qui le parrainent et qui sont de nouveau exposées, comme pendant la guerre, au reproche de manque de fermeté. C'est leur faiblesse qui est dangereuse, plus que les coups de gueule du général Mladic.

Il ne faut plus que le chef serbe de Bosnie, Radovan Karadzic, puisse franchir sans être inquiété des barrages de l'IFOR. Il ne faut pas tolérer plus longtemps *du* Croate Franjo Tudjman qu'il protège et promeuve dans son armée des criminels de guerre présumés que réclame La Haye. Il faut refuser la réintégration de la Serbie dans les instances de la communauté internationale tant que Belgrade autorise encore son affidé Ratko *Mladic* à *tenir* le *haut du pavé* en Bosnie. La France, en particulier, met un zèle plus qu'indécent, suspect, à normaliser ses rapports avec la Serbie et à précipiter sa réhabilitation internationale.

Croire que le Tribunal de La Haye pourra vraiment rendre justice relève certes de l'angélisme : il a pour lui la ténacité de ses magistrats, mais il n'a pas de police internationale à sa disposition et il n'aura jamais de soutien actif des grandes puissances *pour aller « jusqu'au bout »*, c'est-à-dire jusqu'aux plus hauts commanditaires des exactions commises. *Mais ces* puissances auraient tort de penser qu'elles peuvent bâtir une paix durable en tirant un trait, purement et simplement, avant même que les cadavres n'aient été exhumés des charniers gelés de Bosnie, sur des crimes qui violent les lois de la guerre et la conscience de l'humanité.

Le mouvement social en suspens

Suite de la première page

Tandis que des militants la contestent, et que d'autres la quittent, comme chez les cheminots, l'essentiel du travail de Nicole Notat réside dans l'explication défensive, et beaucoup moins dans la capitalisation de ce que, en d'autres périodes, on aurait sans difficulté nommé sa courageuse *clairvoyance de la modernité*. Coïncidence ? Le premier numéro *d'une lettre mensuelle confédé*rale vient justement de paraitre en février, intitulé *CFDT en direct*, dont l'éditorial, signé par Nicole Notat, a pour titre : « L'autonomie syndicale, un progrès pour la démocratie ».

Pour Marc Blondel, autre protagoniste en verve du conflit de fin *d'année*, le *programme a aussi été* révisé à la baisse. Plus question de parader ou de jouer les matamores. Même si sa réélection à la tête de Force ouvrière ne fait pratiquement aucun doute, il doit se consacrer au tout prochain congrès confédéral dont il lui faut impérativement faire un succès personnel. Jacques Mairé, son rival, ne saurait vraiment l'inquiéter, *mais c'est son autorité in*contestable qu'il doit restaurer. Ne serait-ce que pour prétendre peser de tout son poids, comme auparavant, dans les relations particulières qu'il affectionne avec le pouvoir politique. Il y va de sa crédibilité, écornée par les diatribes de décembre.

Tout cela ne serait qu'anecdote, ou conséquence d'une indispen*sable recomposition* syndicale à l'issue d'un conflit majeur, si les conditions mêmes de la fin de l'affrontement avaient été limpides. Or elles ne l'ont sûrement pas été. Ou, pour reprendre une expression utilisée par Entreprise et Personnel, un organisme spécialisé dans la veille sociale qui vient de publier un additif à sa note annuelle de conjoncture, on peut *penser que « le mouvement a été suspendu plutôt que terminé »*. Une *façon de dire que nous sommes* confrontés à un climat social « rampant ».

La conjoncture est déprimante : montée du chômage et perspectives de croissance révisées à la baisse

De fait, la conclusion aura manqué à tant d'agitation, laissant une forte impression d'inachevé. Bien malin est celui qui saurait désigner qui a perdu et qui a gagné ou, ce qui revient au même, quel débat a été finalement tranché par ces semaines de grève. Le combat ayant cessé pour cause d'épuisement réciproque, il n'y a pas eu de camp *victorieux, et encore moins* d'avancée significative. Mieux, ou *pis*, on peut *même considérer que* le « plan Juppé », objet de la bataille, a été vidé progressivement de son contenu sans que cela soit acté.

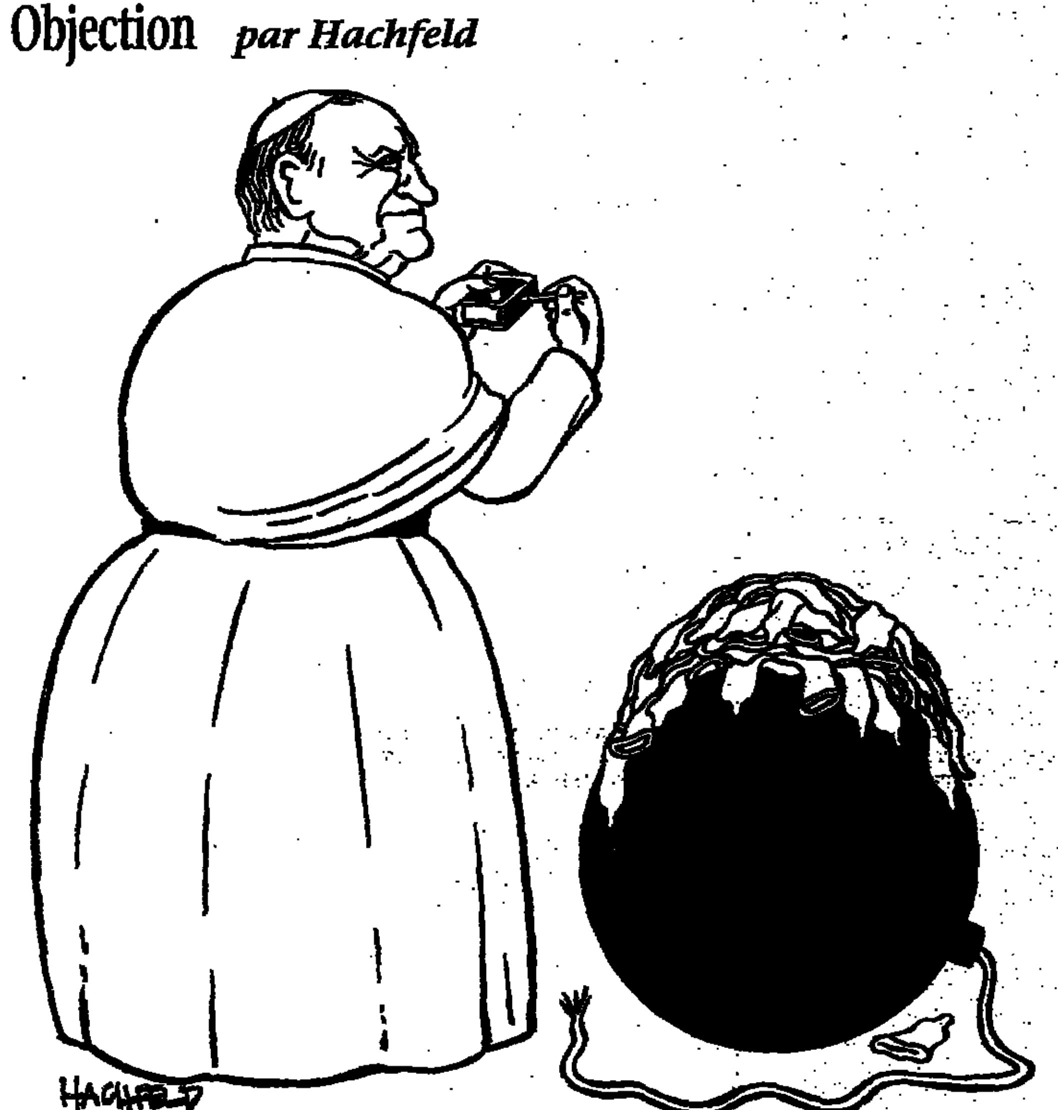
Pour partie, la faute en revient au sommet social du 21 décembre, qui n'a pas pu *jouer pleinement* son rôle. Par sa teneur comme par la logique qu'il n'a pas proposée, il n'a à aucun moment répondu à la fonction qui aurait dû être la *sienne et qui permet habituelle*ment de clore un chapitre. Lequel réclame un minimum de sacralisation et suppose, à tout le moins, que l'on en finisse par une disposition symbolique.

La suite s'éclaire à la lumière de *cette absence de rhétorique so*ciale élémentaire. Car non seule*ment tout est resté en l'état*, comme au milieu du gué, mais le *contexte vient ajouter son lot* d'incertitudes. Socialement et économiquement, la conjoncture est déprimante avec la montée du chômage et les perspectives de croissance révisées à la baisse. Même les nouvelles en provenance de l'étranger ne sont pas rassurantes, à commencer par *celles qui émanent du partenaire* allemand, privilégié s'il en est. *Trop de paramètres entretiennent* un climat détestable. Les dossiers de France Télécom, d'Air France, de l'éducation nationale ou de l'industrie de l'armement, pour ne citer que les plus évidents, représentent autant de bombes à retardement.

Mal cicatrisé, le conflit de la fin de 1995 continue de *hanter* les comportements. Il suffit d'une ba*vure, d'une erreur ou d'un enchaî*nement malheureux pour que ce qui couve revienne à la surface. Dès lors, on peut imaginer que la France vit en sursis, moins d'une explosion sociale, qui supposerait que les organisations syndicales maîtrisent le cours des choses, que d'une implosion, synonyme du dé*chirement d'un tissu social* déjà bien mal en point. De ce point de *vue, le peu de leçons que paraît* tirer le gouvernement Juppé des grèves et surtout des manifestations de novembre et décembre revient à jouer avec le feu. A ignorer ce que disent des organisations syndicales qui ont su conduire un si long conflit avec la complicité de l'opinion, alors qu'on les sait si peu *représentatives, on prend un* risque. Que les faibles réactions de ce *début d'année* ne sauraient justifier.

Alain Lebaube

Objection *par Hachfeld*



REVUE DE PRESSE

LA CROIX
Bruno Frappat
■ Si l'Eglise rencontre d'habitude, dans une société laïcisée, au mieux l'indifférence, au pire le sarcasme et la caricature, comment expliquer que, pour une fois, sa parole *semble coïncider* avec une attente, provoque intérêt, large médiatisation et *comme un soulagement ?* *[...]* Beaucoup ne retiendront que l'ouverture, explicite et pour la première fois exprimée collectivement sur l'usage du préservatif, considéré comme *« nécessaire »* pour lutter contre une maladie mortelle, en cas de *« risque grave »*. Etrange société, que l'on *croit détachée de l'Eglise et qui*, au premier mouvement de celle-ci dans sa direction, paraît éprouver le sentiment confus de retrouvailles et de compréhension.

RTL
Philippe Alexandre
■ A *[...]* la fatwa décrétée au nom du Coran, un homme, un *seul*, Salman Rushdie, répond par les armes de l'*imagination*, de l'humour et de la poésie. *[...]* Mais cette visite, ce livre, cette présence de Salman Rushdie, dont chaque déplacement est un courageux défi à la barbarie, constituent aussi un terrible reproche aux pays de l'Union européenne, c'est-à-dire à nous tous qui nous prétendons les gardiens de la démocratie, de la civilisation et de l'intelligence. *Comme il n'y a pas* un homme *qui* vaille un marché, l'Union européenne a engagé depuis longtemps des négociations avec l'Iran.

Taïwan : le poids politique d'un « dragon » économique

PÉKIN
de notre correspondant

La mini-crise du détroit de Formose, qui ne s'apparente encore qu'à une gesticulation très appuyée mais sous contrôle, amène à s'interroger sur ce que représente l'enjeu taïwanais non seulement pour la stabilité dans l'environnement de l'île, mais aussi pour le reste de la planète. Les risques, aussi minces soient-ils, d'un « accident » militaire dans le détroit, provoqué par quelque erreur de calcul d'une part ou de l'autre, sont en effet à rapporter à une situation qui a considérablement *évolué depuis l'époque où Taïwan apparaissait principalement comme un pion américain.*

De nos jours, l'île, où vivent *20 millions* de Chinois de souche, n'est pas seulement devenue le 14e exportateur mondial, trois places derrière l'énorme Chine, et l'un des deux premiers détenteurs mondiaux de réserves en devises avec le Japon. La globalisation des échanges aidant, ces performances lui confèrent déjà un poids largement *plus important que* son statut de paria diplomatique ne le *suggère*.

C'est là une des raisons expliquant la percée que Taïwan s'efforce de réaliser sur la scène internationale, même si l'île, sous *certains aspects*, n'est pas encore complètement assimilable aux sociétés *les plus industrialisées* du monde. Son PIB par habitant (11 000 dollars) la range, dans la région Asie-Pacifique, dans la catégorie intermédiaire entre la classe *supérieure (Japon : 31 500 dollars* ; Singapour, fraîchement intronisé « pays développé » par l'OCDE : *20 000 dollars) et les pays encore* pauvres (Chine : 490 dollars). Tout *au plus Taïwan se place-t-il*, dans cette catégorie, avant la Corée du Sud (7 600 dollars) et près de la Nouvelle-Zélande (12 600 dollars). Encore y a-t-il donc là, pour commencer, matière à ce que l'Europe se sente notablement concernée par le sort de l'île, comme elle le dira sans doute lors du premier sommet euro-asiatique de mars à Bangkok (auquel Taïpeh ne sera *pas représenté*).

Or l'importance de la question *taïwanaise dépasse de loin le* simple bon sens économique, le*quel vient s'ajouter à une dimen*sion stratégique évidente. Une ins*tabilité sérieuse dans le détroit* perturberait, entre autres, l'écono*mie japonaise*, dépendante des voies maritimes d'approvisionnement en pétrole provenant du Proche-Orient. Elle soulèverait, en outre, quantité de questions sur les chances de voir la Chine respecter les règles du jeu que la communauté internationale s'efforce d'imposer en matière stratégique.

Concernant ces deux aspects, *jusqu'à une date récente, les pays* qui comptent sur la planète auraient eu tendance à s'en remettre à l'Amérique pour tenter d'imposer, sur la question de Taïwan, sa volonté de policier de l'Extrême-Orient qu'elle a *de facto* été depuis *la fin de la seconde guerre mon*diale. La crainte d'un substantiel repli américain du théâtre Pacifique ouest à la suite de la conclusion de la guerre froide affaiblit *déjà cette approche*.

S'ajoute à cela la spécificité du « cas Taïwan » sur l'échiquier poli*tique mondial. Pour la première* fois dans l'Histoire, une substan*tielle communauté chinoise s'est* dotée d'un système politique qui s'apparente largement aux démocraties à l'occidentale bien plus que d'autres « tigres », adultes ou bébés, dans la région.

Une démocratisation démentant fermement la thèse « culturaliste », qui soutient, qu'en Asie, le despotisme est inéluctable

Taïwan représente l'antithèse du modèle singapourien ou sud-coréen dans lequel, tout en relâchant certaines brides de la société, le pouvoir conserve durablement, dans la période d'accession à la modernité économique, les leviers de contrôle étatique, non seulement sur l'économie mais aussi sur la politique. Taïwan, sous la houlette de Lee Teng-hui, a plutôt cultivé, ces dernières dix années, une politique du laisser-faire sur le plan de la liberté d'expression et d'*information. Par moments*, les gendarmes des valeurs traditionnelles servant l'absolutisme se sont sentis obligés de se crisper ; mais ils ont toujours dû céder à l'aspiration populaire pour une liberté peu restreinte, aspiration résultant largement de la fréquentation des campus universitaires américains par la jeunesse taïwa*naise*.

Ce faisant, les Taïwanais, qui sont issus du même moule culturel que leurs compatriotes du continent, ont apporté un ferme démenti à la thèse « culturaliste » fondant le despotisme asiatique ou ses versions modernes, aseptisées à la singapourienne : il n'est pas inéluctable, disent-ils au reste du monde, que les Asiatiques vivent sous la férule d'un autocrate, de préférence éclairé. Il existe, *au contraire, des moyens de* conserver des valeurs tradition*nelles – Taïwan en fourmille, allant* de la survie de la structure familiale à la préservation jalouse du patrimoine culturel – tout en s'engageant dans la pratique occidentale de la politique. A Taïpeh, la confrontation prend parfois la forme de coups de poing entre députés au Parlement, mais rarement de violences de rue.

Ce fait de civilisation en forme de défi ne peut évidemment laisser indifférent la « vieille Europe », qui a *si longtemps vécu dans la* confortable idée d'une irréconci*liable* antinomie entre cultures occidentales et asiatiques. La transition taïwanaise d'une dictature similaire à celle du continent à une forme plus conviviale de gouvernement s'est faite sans les tragédies qui ont marqué l'évolution d'autres pays, *telles les émeutes de* Kwangju en Corée du Sud ou de Bangkok en 1992.

Sans doute est-il donc temps, pour les gouvernements démocratiques autres que celui de Washington, dont celui de la France, de s'apercevoir que le sort de Taïwan *dépasse les problématiques* de morale ou d'intérêts à court terme. *Les ventes* d'armes françaises à Taïwan qui, sous François Mitterrand, ont tellement ulcéré Pékin, furent réalisées sur le mode de l'intérêt immédiat. Aucune réflexion sur leur éventuelle finalité n'avait pénétré la haute administration parisienne. Le retour de la manivelle administrative, à partir de la deuxième cohabitation – repli des priorités sur le continent – *s'est opéré sans beaucoup plus de* réflexion, au nom de considéra*tions dépassées* mettant dans la balance un marché émergent – le continent – et l'opportunité de « coups » présentés comme sans lendemain à Taïwan.

Sans doute ces incompréhensions ont-elles été favorisées par une certaine immaturité diplomatique de Taïwan. L'île, poids de l'Histoire aidant, sait faire du lobbying à Washington, mais se montre maladroite ailleurs. Il n'y a aucune raison pour que cela empêche les *pouvoirs* d'Europe d'intégrer l'équation taïwanaise dans *leurs calculs sur* un monde asiatique qui représente, fait-on valoir au Quai d'Orsay, la moitié de l'humanité.

Francis Deron

RECTIFICATIF

JACQUES VACHÉ

Dans notre article consacré à la soirée André Breton sur Arte (*Le Monde* du 13 février), l'un des *poètes cités était* Jacques Vaché, et non Vacher, comme une coquille nous l'a fait écrire.

هكذا من الأصل

Le Monde
VOYAGES

Terres de France

■ Brouage : le galion enlisé

Il est des cités météores qui, du firmament, retournent à l'oubli après avoir étonné le monde. Brouage fut de celles-là. L'océan, dit-on, lui joua un mauvais tour en lui tirant un jour sa révérence. Grandeur et décadence d'une ville fortifiée aujourd'hui assiégée par les marais. p. II

■ Pau : l'Anglaise du continent

En 1814, des officiers britanniques furent bien accueillis par les Béarnais ravis de voir ces forces contribuer à remettre au pouvoir, à Paris, les héritiers de « Nuestre Enric ». Séduits par la bonne chère et l'abondance du gibier, ils revinrent en villégiature à Pau. En témoignent les quelque 300 « villas anglaises » semées dans une ville où le panache blanc d'Henri IV a pris les couleurs de l'Union Jack. p. III

■ Albi : les tribunes d'un tribun

Au début du XX[e] siècle, le Tarn était un bastion ouvrier et Jaurès en était le député. C'est au tribun socialiste que la ville doit sa verrerie. Plusieurs fois menacée de disparition, elle est en activité et s'ouvre au public. A une exception près, les mines de charbon du bassin de Carmaux ont toutes disparu. Hier lieux de travail, aujourd'hui lieux de mémoire. p. IV

■ Saint-Amand : la tour blessée

Une abbaye dont le principal vestige, la tour abbatiale, constitue une curiosité architecturale. Victime d'une coupable négligence, ce grand frémissement de pierre, à l'ornementation exubérante, mélange de piété et de fantaisie, est au bord de l'agonie. p. V

■ La Provence : les peintres de la lumière

Au printemps 1995 à Marseille, une exposition sans tapage, intitulée « Peintres de la couleur en Provence », attira 123 000 visiteurs. Un succès qui devait donner l'idée de tracer, au fil de dix-sept musées, une « Route des peintres de la lumière » qui, de Saint-Tropez à Avignon, *via* Martigues et Arles, permet d'admirer les sites qui inspirèrent les artistes et de découvrir des musées souvent méconnus. p. VI



B. VITA MATEU

« La Place aux Herbes à Saint-Tropez », de Charles Camoin, 1905 (Musée de L'Annonciade, Saint-Tropez).

Correspondances

Une toile à la « une » de « Terres de France ». Une France qui fut de tout temps source d'inspiration pour les peintres séduits par ses paysages d'une rare diversité. Une France, mère des lettres et des arts, que nous vous invitons à découvrir avec les yeux de ceux qui y plantèrent un jour leur chevalet ou y promenèrent leur plume. En Provence, le long de cette « route des peintres » fleurant bon la lavande. De Bretagne en Bourgogne, sur les pas d'une marquise épistolière saisie par la bougeotte. A travers une France riche d'abbayes et de forteresses oubliées, de jardins cachés, de bisquines ressuscitées et de villas anglaises assoupies au pied des Pyrénées.

■ Normandie : le Jardin de la princesse

Depuis 1957, la princesse Sturdza, séduite par la douceur du climat du pays de Caux, règne sur un royaume de vallons fleuris et de sous-bois parfumés. Un jardin des quatre saisons qui, jamais, ne fait relâche. p. VII

■ Manche : le retour des bisquines

De part et d'autre de la baie du Mont-Saint-Michel, Cancale et Granville se contemplent. Cancale est en Bretagne, Granville en Normandie. Rivales et port d'attache des bisquines. Ces élégantes embarcations fortement toilées rătisseront de leurs « fers », des années durant, les bancs d'huîtres sauvages. Reconverties dans la pêche au chalut, l'avénement du moteur sonnera leur glas. p. VIII

■ Pélerinage : les rondes de la marquise

M[me] de Sévigné était née une plume à la main. Elle avait aussi des fourmis dans les jambes. Ce qui la conduisit à sillonner la France, de la Bretagne à la Provence en passant par la Bourgogne. Pour le tricentenaire de sa mort, visite aux lieux qu'elle hanta. p. IX

■ Randonnées : la France à petits pas

Une sélection de promenades hors des sentiers battus, pour, en faisant des boucles, découvrir, nez au vent, des contrées insolites et désertes. p. X et XI

■ Guide : les bonnes filières

De « A » à « V », une sélection de sésames pour vous ouvrir les portes de la France. p. XII

CONCEPTION ET COORDINATION :
Florence Evin, Danielle Tramard
et Patrick Francès.
RÉALISATION :
Christine Clessi
ICONOGRAPHIE :
Sophie Malexis
CARTOGRAPHIE :
Infographie Le Monde
PUBLICITÉ :
Stéphane Moullé-Berteaux

هكذا من الأصل

■ **CHARENTE.** *Maisons à louer.* **Un château centenaire dans un parc de 850 ha avec prairies, vaches limousines, piscine chauffée, tennis et maisons de pierre restaurées, confortables et décorées avec goût. A louer à la semaine pour un prix fort raisonnable compte tenu du raffinement : de 1 800 F à 3 000 F pour 100 m²; de 2 500 F à 4 500 F, jusqu'à 7 personnes. Loisirs accueil, tél. : 45-69-79-19.**

■ **CHARENTE-MARITIME.** *Les forteresses du littoral.* **Défendre les pertuis maritimes de l'Aunis et de la Saintonge, tel était l'objet des forts qui verrouillent la côte Atlantique, de la Rochelle à l'estuaire de la Gironde. Quatre circuits d'une journée égrènent les sites à visiter (phares, forts, tours, villes fortifiées, etc.) dans la brochure** *Etoiles de pierre, étoiles de mer.* **CDT, tél. : 46-41-33-33.**

■ **CREUSE.** *Stages de vélo.* **Organisés avec l'assistance de Bernard Thévenet, ils sont adaptés aux aptitudes de chacun. Avec exposés sur la diététique, l'entraînement, le matériel, les tactiques de courses. Hébergement en hôtel ou en village de vacances. A partir de 2 315 F par personne en pension complète. SLA Creuse, tél. : 55-52-87-50.**

■ **DEUX-SÈVRES.** *A vélo, en barque, à pied, à cheval ou en roulotte.* **A la découverte du Marais poitevin, 80 000 hectares en sursis. Une formule la mieux appropriée : le vélo-barque. La Bicyclette verte (tél. : 49-35-42-56) propose des itinéraires de 19 à 43 km, fournit les cartes, réserve vélo, barque, une table dans une auberge ou un panier pique-nique : de 110 F à 185 F, la journée, à deux. Parc naturel régional du Marais poitevin : tél. : 46-27-82-44, ou CDT, tél. : 49-77-19-70.**

■ **DORDOGNE.** *Stage gourmand.* **En Périgord noir, jusqu'en juin, 3 jours pour apprendre à cuisiner le foie gras. Stage et repas organisés à la ferme, logement en hôtel. A partir de 1 590 F par personne en chambre double et pension complète. Loisirs accueil, tél. : 53-35-50-05.**

■ **HAUTE-VIENNE.** *La porcelaine en vitrines.* **Nouvelle présentation, à Limoges, des collections privées des Porcelaines Haviland, exposées au fil de 150 vitrines retraçant l'histoire de cette famille américaine installée en Limousin depuis 1842. Musée Haviland, route de Toulouse, ZI Magré, tél. : 55-30-21-86.**

■ **LIMOUSIN.** *Les pêcheurs au paradis.* **Avec des stages de pêche à la mouche sur le plateau de Millevaches (Loisirs accueil Corrèze, tél. : 55-29-98-70 et Creuse, 55-52-87-50), des stages d'initiation et de perfectionnement (Maison de l'eau et de la pêche, à Neuvic-d'Ussel, tél. : 55-95-06-76) et des écoles de pêche pour enfants en Haute-Vienne (55-79-04-04) et sur le plateau de Millevaches (55-95-93-79). A Paris, la Maison du Limousin, tél. : (1) 40-07-04-67.**

■ **VIENNE.** *Descartes à l'honneur.* **1996 marque les quatre cents ans de la naissance de Descartes. De nombreuses manifestations se dérouleront à cette occasion à Poitiers (notamment, de juillet à fin octobre, une exposition « Descartes et la science ») et dans sa région avec, au printemps, l'inauguration de la Maison Descartes à Châtellerault. Renseignements au 49-50-33-00.**

Le galion enlisé

Grandeur et décadence d'une ville forifiée désertée par l'océan

BROUAGE
de notre envoyé spécial

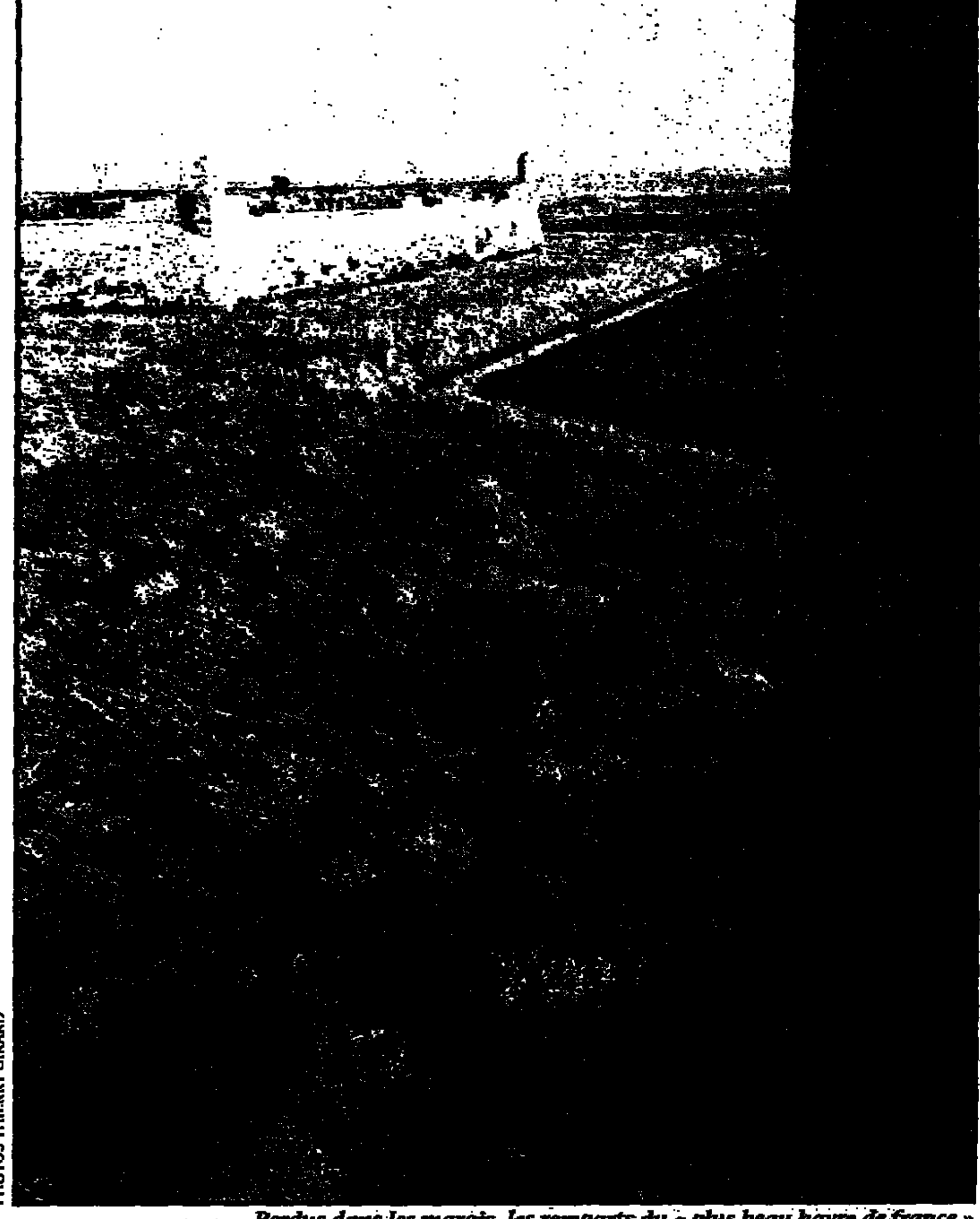
Il est des cités météores qui, du firmament, retournent à l'oubli après avoir étonné le monde. Brouage fut de celles-ci. L'océan, dit-on, lui joua un mauvais tour en lui tirant un jour sa révérence.

Son âge d'or ne dura qu'un siècle (1550-1660), entre un Moyen Age finissant et un capitalisme balbutiant. Son face-à-face avec La Rochelle, sa rivale, fut brutal et poignant. La création, à partir de 1660, sur ordre de Colbert, de l'arsenal de Rochefort, bâti dans une boucle de la Charente, lui porta un coup fatal. Brouage, le *« plus beau havre de France »*, ne fut plus alors qu'un fantôme, magnifique dans sa désolation. Un rempart à la pâleur mortelle, s'allumant parfois au soleil couchant, surgissant du marais, battu par les fièvres et les vents.

Richelieu, casqué et botté, y campa. C'est du moins ce qu'apprennent les bons écoliers. Les cardinaux, il est vrai, tiennent une place importante dans l'histoire de France. Ils ont laissé du solide, ils ont guidé fermement la main des rois. Mais ce que l'école dit moins, c'est qu'ils amassèrent aussi de confortables fortunes. D'autant que la pourpre les protégeait des foudres de l'histoire. Richelieu eut ainsi une fâcheuse tendance à confondre ses affaires avec celles de l'Etat. Depuis Brouage, qu'il avait fait refortifier, le cardinal ne se contenta pas de mettre à genoux La Rochelle. L'opération lui permit également de faire main basse sur les revenus colossaux du sel, dont Brouage était alors le centre d'extraction et le port de négoce principal sur l'Atlantique. Le sel de Brouage inondait l'Europe.

Manifestement, les travaux de fortification qu'il engage à Brouage – l'entrepreneur, Jean Thiriot, est le même qu'il emploie pour édifier la ville de Richelieu, en Touraine, voire pour réaliser de fructueuses opérations immobilières à Paris – ont non seulement pour but de protéger la jeune cité dans sa guerre contre La Rochelle mais aussi de s'assurer la maîtrise du sel. Et, par la même occasion, de lui ménager une retraite inexpugnable. Vauban, d'ailleurs, inspectant plus tard Brouage, l'accusera d'avoir surtout cherché à défendre sa propre fortune. A sa mort, en 1645, le cardinal, qui ne redoutait que la migraine, laissera à ses héritiers des sommes supérieures, à ce que l'on dit, aux encours de la Banque d'Amsterdam...

Richelieu n'est plus en odeur de sainteté à Brouage. De même, plus personne ne s'aviserait de dire que l'océan, jadis, s'y retira à la vitesse d'un cheval au galop, comme il aime encore le faire du côté du Mont-Saint-Michel. Ici, l'océan s'accorda quelques siècles. L'eau, sans doute, commença sa retraite du golfe de Saintonge au Moyen-Age. En 1586, les Rochelais, décidés à abattre la nouvelle Carthage, coulèrent, à l'entrée du chenal, une vingtaine de vaisseaux. Tentative de strangulation qui marquait les prémices du déclin du port. Pourtant, cinquante ans plus tard, sous Richelieu, la cité n'avait jamais paru aussi prospère. Et au milieu du dix-septième siècle le golfe de Saintonge, bien qu'envasé partiellement, était encore en eau. En fait, ce qui devait surtout causer la perte de la ville c'est le choix qu'elle fit en prenant le parti de la Fronde. Un geste que Mazarin, autre cardinal de fer, ne put en effet tolérer. Désormais, Brouage devint synonyme de pénitence, y compris pour la propre nièce du cardinal, Marie Mancini. Dans le même temps, l'aventure du sel tirait à sa fin. Le coût de son exploitation avait augmenté au rythme de l'envasement du havre. Le négoce avait décliné et, faute d'entretien, l'eau des canaux croupissait. Le paludisme s'était mis de la partie, décimant la population. Hugo, qui, en 1843, rôde dans Brouage, en compagnie de Juliette, y observe *« des spectres qui grelottent devant les portes en plein midi »*. Quelques instants plus tard, feuilletant un journal, il apprendra la mort de Léopoldine. En 1885, l'armée elle-même déserte le site. Le rempart seul est classé. L'ostréiculture prend la place des salines, qu'un sous-préfet inspiré, Charles-Esprit Le Terme, devait décider d'assainir, préparant ainsi la voie du renouveau économique.


PHOTOS THIERRY GIRARD
Perdus dans les marais, les remparts du « plus beau havre de france »

Une nouvelle vision de Brouage, moins romantique, moins belliqueuse aussi, ainsi que le laissent supposer ses arrogants remparts, s'impose désormais au visiteur contemporain. *« L'histoire de Brouage ne se lit que dans le marais. Une fois à l'intérieur de la muraille, le touriste n'a plus qu'à manger sa glace... »*, explique avec passion François-Yves Le Blanc, historien, qui avec d'autres chercheurs participe au renouvellement de la connaissance du site.

Brouage intra-muros est sans surprise. La fantaisie n'y est pas de mise même si dans ses rues, droites et désertes en morte saison, on s'attend à voir surgir de noirs mousquetaires. L'église, elle, célèbre, à travers une exposition permanente, les relations franco-canadiennes et le zèle des catéchiseurs de Hurons. C'est en effet de Brouage que Champlain partit avec l'idée de fonder, outre-Atlantique, une *« autre France »*. Encore que les historiens, gens décidément très sourcilleux, se demandent aujourd'hui si le fondateur de Québec est lui-même bien né dans cette ville dont sa famille était originaire. Aucun document ne serait, selon eux, en mesure de l'attester.



Le sauvetage de Brouage, entrepris dans les années 80 – la cité a été classée « grand site » en 1989 – à l'initiative de l'ancien maire, Jean-Pierre Arnaud, s'est concrétisé par un gigantesque toilettage, couronné aujourd'hui par la réhabilitation de la halle aux vivres, site qui devrait accueillir un projet d'envergure : la création, en liaison avec l'université, d'un Centre européen d'architecture militaire (CEAM) ouvert au public. Choix judicieux d'une ville qui se présente comme un véritable dictionnaire de la fortification. Quant à l'aménagement prochain d'une halte portuaire dans le chenal qui remonte encore jusqu'au rempart, il permettra peut-être la réalisation d'un vieux rêve : la localisation et le renflouement des navires que coulèrent, en 1586, les Rochelais en colère.

Le marais assiège Brouage, frêle radeau immobilisé au milieu de la banquise. *« Paysage ingrat où,* relève François-Yves Le Blanc, *la lumière diffuse une couleur très douce, nacrée, qui créé une confusion permanente entre le ciel et la terre. Rien, ici, sur ces terres mouillées où l'océan peut revenir, ne semble jamais acquis. »* Royaume de l'incertain, de l'ambiguïté. Une sorte d'ailleurs où l'homme semble errer à la recherche des océans perdus.

Régis Guyotat

L'exil de Marie

« VOUS ÊTES EMPEREUR, SEIGNEUR, ET VOUS PLEUREZ. » Brouage ne serait pas un lieu accompli s'il n'avait été d'une part mêlé à la grande Histoire, d'autre part le théâtre d'un drame racinien. En 1659, Mazarin peaufinait le traité des Pyrénées. Clé de la paix avec l'Espagne : l'union du jeune Louis XIV et de l'Infante. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes jusqu'à ce que le roi s'éprenne de Marie Mancini, l'une des quatre nièces du cardinal, toutes réputées pour les ravages qu'elles faisaient à la cour. Un amour profond, sincère, et non consommé. Et c'est bien ce qui inquiétait Mazarin.

Voici donc Marie, qui n'a pas vingt ans, priée, en compagnie de deux de ses sœurs et d'un sinistre chaperon, d'aller oublier le roi à Brouage, lieu où la solitude océane n'était pourtant guère propice à éteindre la passion. Marie décrit Brouage *« comme un lieu dénué de divertissements »* et où ses sœurs *« s'ennuyaient fort »*. Pour sa part, elle survit derrière la froide muraille, s'imaginant que tout le monde devait prendre part à sa douleur et que *« le plaisir des autres aurait été un crime »* pour elle.

Pendant ce temps, Mazarin sermonne Louis, invoque la raison d'Etat, menace même de démissionner. *« Les grands hommes ne sont pas faits pour eux-mêmes »*, dira plus tard Bossuet. Le roi se met en route pour Saint-Jean-de-Luz avec la cour. Marie s'échappe. Tous deux se revoient un soir à Saint-Jean-d'Angély et se jurent fidélité. Elle regagne son mouroir. Louis lui fera porter un petit chien blanc. Mazarin tremble. Finalement c'est Marie qui, refusant l'humiliation, prendra l'initiative de la rupture et dénouera le drame. *« Vous m'aimez, et je pars. »* Tel est le mot admirable qu'elle écrit à Louis. *« Le mot de toutes les Bérénice passées et futures »*, ajoute l'écrivain Henry Bordeaux (*Marie Mancini*, Flammarion, 1952).

Marie achève ainsi, sans le savoir, l'éducation politique du roi entreprise par son oncle qui, désormais, respire. Du coup, elle peut quitter Brouage et se voit offrir la main d'un dénommé Colonna. Une fois ses noces célébrées sur la Bidassoa, Louis remonte l'année suivante vers le nord, s'arrête à La Rochelle, et s'en va coucher à Brouage. Il s'y s'imprégna, dit-on, de l'odeur de l'absente et pleura fort. D'un Louis, Marie avait fait un roi.

R. G.

Carnet de route

■ **ACCÈS.** A partir de Rochefort, suivre la direction d'Oléron, par le nouveau pont sur la Charente (25 F de peage pour les véhicules étrangers au département). Pour s'imprégner de la région, on peut longer la côte par Port-des-Barques, Saint-Froult et Moeze.

■ **TOIT.** Pas d'hébergement sur place, en dehors de quelques commerces de nécessite et des boutiques d'artisans. Rochefort est un commode camp de base et permet de jeter un œil – tout en longueur – sur la Corderie Royale (hôtel trois étoiles dans l'enceinte, 350/475F, tél. : 46-99-35-35).

■ **VISITES.** Une promenade sur les remparts permet la compréhension du site. On y observe les postes avancés du fort, enfouis dans le marais, la position du port et du chenal, le partage entre l'activité ostréicole et agricole, celle-ci progressant sur l'emprise du marais. La halle aux vivres présente une exposition permanente sur le site ainsi qu'un atelier de reconstruction du plan-relief de la cite du XVII[e] siecle.

■ **LECTURES.** *Charente-Maritime/Aunis*, Guide Gallimard 1994. *Les Fortifications du littoral, La Charente-Maritime* (collectif, Patrimoine/Médias 1993). A paraître : *De Broue à Brouage, à la recherche du golfe de Saintonge*, de Nathalie Fiquet et François-Yves Le Blanc, (Patrimoine/Médias).

■ **RANDONNÉES.** Le long des canaux. Laissez votre voiture aux écluses, à 8 km au sud-est de Brouage en direction de Saint-Agnant, sur la D 238, proche du sentier de grande randonnée GR 4. Le large chemin du canal de Brouage bifurque le long du canal Seudre-Charente. A Bellevue, remontez vers le point de départ le long du canal de Broue jusqu'à la maison de l'éclusier. Et emportez vos jumelles pour observer les oiseaux en saison ! Environ 1 h 30 sans la visite des remparts et de la citadelle. A consulter : *Promenades et randonnées en pays Royannais* (éd. Comité de la Randonnée pédestre en Charente-Maritime, L'Aubrée-Taillant 17350, Saint-Savinien).

■ **INFORMATIONS.** Office du tourisme (tél. : 46-85-19-16). Syndicat mixte pour la restauration et l'animation du site de Brouage, halle aux vivres, tél. : 46-85-77-77, 17320 Hiers-Brouage). Comité départemental du tourisme, La Rochelle, tél. : 46-41-43-33.



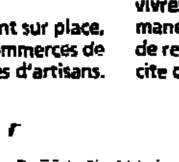





RENCONTRER, DÉCOUVRIR, SE CRÉER DE SOUVENIRS
Les Auberges, c'est tout un monde !

La FUAJ propose à ses adhérents 6000 Auberges dans le monde, des voyages, des activités sportives, des chantiers et des rencontres internationales...

Renseignements : FUAJ, 27 rue Pajol - 75018 PARIS Tél : 44.89.87.27
Brochures, Guide français sur simple demande.



L'Anglaise du continent

Dans la capitale du Béarn, le panache blanc d'Henri IV a pris les couleurs de l'Union Jack

PAU
de notre envoyé spécial

S'il est une ville de France où inconvenant serait jugé le collégien osant entonner la vieille ritournelle estudiantine : *« Et m... pour la reine d'Angleterre qui nous a déclaré la guerre ! »*, c'est bien Pau. Au Cercle anglais, *established 1860*, mais où, en 1996, ne figure plus qu'un ménage britannique parmi les membres, on est accueilli par l'opulente poitrine en marbre du buste de Victoria avant de tomber devant une photo d'Elizabeth II. Il a fallu attendre 1940 et la rupture entre le gouvernement de Vichy et celui de Sa Majesté britannique pour qu'un Français puisse présider ce cercle, mais, dès 1945, pour quelques années, les Anglais se ressaisirent de la présidence... Le Pau Golf Club (PGC) est encore plus ancien (1856) et se flatte d'être *« le premier en date des golfs du Continent »*. Sur la cheminée est exposée une lettre de Buckingham Palace transmettant la satisfaction de Victoria d'avoir reçu la médaille du PGC. La tache verte des greens est la plus vaste de toutes celles qui étoilent la capitale du Béarn, où, pour une fois, l'appellation « ville-jardin » n'est par surfaite. La mini-oasis de palmiers de Chine, les mimosas du Brésil embaumant dès janvier, les couverts de magnolias, les camélias de Noël, les cèdres, les cyprès chauves, les citronniers en fruits, les bananiers, l'énigmatique *liquidambar styraciflua*, rappellent volontiers les Palois, *« ont été plantés jadis grâce aux hivernants anglais »*.

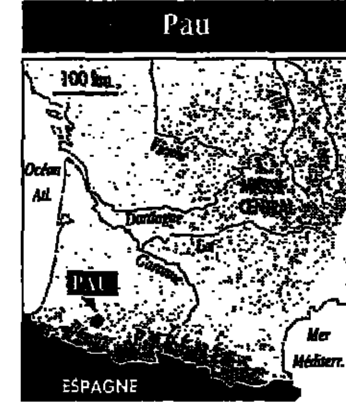
Plus antique encore que le PGC est le Pau Hunt, fondé à Pau en 1842 par des amateurs anglais de chasse au renard. Il fallut montrer aux Français comment chasser le *fox* car les premiers Britanniques venus le traquer ici furent horrifiés : *« La plupart des chiens ne valent rien [et] s'agitent comme des porcs dans un champ de maïs. » « Les chasseurs sont habillés de façon ridicule (...). Le renard fut tué par la peur que causa tout le vacarme. »* On dut attendre un siècle pour que des Français, qui entre-temps avaient appris à traquer goupil avec un peu plus de classe, fussent admis à diriger le Pau Hunt. Des chasses à courre au canidé roux continuent de se dérouler chaque samedi, et on ne se souvient d'aucune protestation de la Société protectrice des animaux ou de Brigitte Bardot.

Rue O'Quin, à St-Andrew's, un ministre du culte anglican, ne relevant que de l'évêque de... Gibraltar, célèbre la messe dans la langue d'Henry VIII. Ce sanctuaire, naguère flanqué de deux autres églises protestantes, veut exprimer une certaine sympathie pour les indigènes catholiques puisqu'il contient une représentation religieuse, *« unique en son genre »*, réconciliant saint George et sainte Jeanne d'Arc... Bref, à Pau, on ignore la guerre de Cent Ans, Fachoda ou Mers-El-Kébir – et même l'exil de l'Ogre corse, puisque aucun préfet des Pyrénées-Atlantiques ne s'est aventuré à changer le nom de sa résidence officielle, l'une des 300 *« villas anglaises »* de la cité : St-Helen's. D'ailleurs, le 15 février, était prévue au Cercle anglais une conférence – en français – sur Castlereagh, l'un des plus féroces adversaires de l'Empereur. Cette causerie aura lieu le même jour que l'ouverture, dans l'ancienne forteresse des rois de Navarre, d'une exposition des œuvres de lady Fortescue, dessinatrice britannique qui en 1818 arpenta les Pyrénées.

Tout ce qui précède survint parce qu'en 1814 des officiers de l'armée britannique furent bien accueillis par les Béarnais, ravis de voir ces forces contribuer à remettre au pouvoir à Paris les héritiers d'Henri IV ; parce que ces militaires, séduits par l'abondance du gibier et le climat le moins venté d'Europe, revinrent en villégiature à Pau. En 1838, sous la première Entente cordiale, un médecin écossais, Alexandre Taylor, ouvrit un cabinet pour les hivernants anglophones dans le chef-lieu béarnais et publia un ouvrage portant au pinacle les vertus climatiques du séjour dans sa ville d'adoption. Ce fut la ruée de la *gentry*, bientôt suivie de celle de riches anglomanes des deux hémisphères, invoquant *« maladies de poitrine »* ou *« vapeurs »* des jeunes filles à marier. On diffusa des statistiques prouvant que si chaque année un Viennois sur vingt-deux, un Parisien sur trente-deux mourait, seul un Palois sur quarante-cinq passait de vie à trépas. Bientôt, sur 25 000 habitants Pau compta 5 000 étrangers, majoritairement britanniques, mais aussi russes, américains, brésiliens, etc. L'historien Pierre Tucoo-Chala a découvert que même la veuve du président Lincoln, une métisse, s'était retirée à Pau, et que le président Grant n'alla même pas la saluer lorsqu'il vint ici lui aussi. Car la terre entière tint alors à se montrer entre les tours moussues de Marguerite d'Angoulême et le casino tout neuf : de Napoléon III aux Bourbon de Naples, d'Alphonse XIII à Edouard VII, des officiers francs-maçons britanniques de la loge Orthez aux pionniers de l'air, aussi bien les frères américains Wright que Louis Blériot, enchantés de pouvoir évoluer dans l'air immobile de la plaine pyrénéenne. 1909 vit la création à Pau de la première école d'aviation du monde.

Cette immigration de haut vol faisait travailler soubrettes, maçons ou producteurs de jurançon, créant une atmosphère anglo-saxonne d'outremer qu'on peut retrouver encore de nos jours à Lahore ou Mascate, partout où les British ont transporté, avec un cérémonial que parfois ils n'observaient plus aussi strictement dans leur île, leurs goûts et leurs manies, leur amour du sport et leur sexualité transie. Les dernières *« maisons anglaises »* ont fermé leurs portes après la crise de 1929. La plupart ont été rachetées par la bourgeoisie locale, qui vit encore souvent aujourd'hui entre des boiseries chocolat et des gravures de chasse. Jusqu'à l'actuelle municipalité socialiste qui a été heureuse de racheter, pour ses réceptions, la villa St-Basil's, dans le prolongement sélect du boulevard des Pyrénées, corniche ouverte en 1900. Les palaces ont disparu de ce quartier mais, dans le centre de Pau, l'Hôtel Continental, inauguré en 1913, a maintenu les bonnes manières du temps. Quant à Raymond Casau, maître-cuisinier béarnais, il a ajouté à son restaurant un bar de style britanique comme on n'en voit plus guère, même à Londres. De cela n'ont cure les Palois férus de « Pau, ville anglaise », qui sont loin d'être en voie de disparition. Il est un domaine toutefois où, anglomanes mais pas fous, ils ont résisté aux influences d'outre-Manche : la cuisine. Ainsi M. Casau peut toujours préparer son fameux lièvre « à la royale », au vin de Madiran.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz




ANNE GARDE

La villa « Sorrento » construite pour une riche Américaine sur le modèle du château d'Henri IV

■ GERS. *Apprenti fermier.* **Pour ceux qui n'ont pas peur de se salir les mains. Il faudra nourrir les animaux, traire les chèvres, *fabriquer le fromage*, surveiller les poules couveuses, jardiner, cuisiner, bricoler. La vraie vie. Celle qui fait apprécier le prix des choses. Pendant deux jours (960 F, en pension complète pour 4 personnes, c'est-à-dire en famille) au rythme de la ferme et des saisons. Loisirs Accueil (62-05-57-99).**

■ GERS. *La tête dans les étoiles.* **Le système solaire, les galaxies, les amas, l'instrumentation astronomique et des séances de planétarium : programme serré à la Ferme des étoiles, une belle demeure gasconne, théâtre d'une émission spécialisée. Le soir, veillée et observation du ciel. Avant un jour et une nuit au pic du Midi, haut-lieu de l'astronomie, avec repas frugal et lit de camp. Les enfants et les adultes (débutants ou initiés) ont chacun leurs dates. Forfait 7 jours en pension complète, 2 950 F. Loisirs Accueil (62-05-57-99).**

■ GIRONDE. *Châteaux clémentins.* **Budos, Fargues, Roquetaillade, Villandraut, la Trave, Du Hamel sont les principaux. Leur nom vient de Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, devenu pape sous le nom de Clément V. Le château de Villandraut, sa résidence préférée, inspiré par l'architecte savoyard, le maître de Saint-Georges, et construit en 1305, fournit un modèle à cette nouvelle race de châteaux élevés entre 1305 et 1320 en Guyenne et qui allie défense et confort. Ils font l'objet d'un circuit incluant la collégiale d'Uzeste. Office du tourisme (56-44-28-41).**

■ PYRÉNÉES-ATLANTIQUES. *Pelote basque.* **Il faut savoir qu'ici le fronton forme, avec l'église et le cimetière, le cœur du village. Le fronton, c'est un mur contre lequel on projette une balle à la main. Il faut savoir encore que, en fonction des jeux, le poids de la pelote varie, que le terrain peut être ouvert ou fermé et que l'on peut utiliser, outre la main, palas, chistera ou raquette argentine. Il faut savoir enfin que les grands tournois ont lieu en juillet-août à Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Bayonne. Agence de tourisme du Pays basque (59-59-28-77).**

■ HAUTES-PYRÉNÉES. *Du val d'Aran à l'Aragon.* **Insolite et minéral, avec ses *sierras* aux reliefs tourmentés et ses villages abandonnés. Trois jours, de 500 F à 630 F selon la saison, en demi-pension. L'hôtel est à 800 mètres d'altitude et à 5 minutes de Saint-Lary-Soulan. Loisirs Accueil (62-93-03-03).**

Carnet de route

■ LIVRES. En attendant la réédition de la somme de Pierre Tucoo-Chala, *Pau, ville anglaise* (Snerd, Pau, 1979), on peut lire la grosse plaquette de Roger Grenier, *Villas anglaises à Pau* (éd. Villa Formose-Marimpouey, Pau 1991), bellement illustrée de photos noir et blanc d'Anne Garde. *La Revue de Pau et du Béarn* (Archives départementales, Pau) publie régulièrement des études historiques sur les Pyrénées-Atlantiques. Une vision littéraire originale d'Henri IV est donnée dans *Le Vert-Galant* de Joseph Delteil (la Bartavelle, 82190 Charlieu, 1995). Jean Loubergé livre force détails sur le cru béarnais dans son livre *Jurançon, un vin d'hier pour aujourd'hui* (éd. J. et D., Biarritz, 1993).

■ TOITS ET TABLES. Décor Belle Epoque et confort fin XX[e] siècle sont proposés par l'Hôtel Continental (tél. : *59-27-69-31*). Chambres doubles à partir de 400 F avec lit gratuit pour un enfant, forfait week-end avec 35 % de réduction. Cuisine française et béarnaise, Chez Pierre (tél. : 59-27-76-86), ou au restaurant des Pyrénées (tél. : 59-27-07-75). Cuisine de terroir authentique, des cochonailles à la poule au pot, à la ferme-auberge (sans hébergement) de Jean et Christine Casaux-Estrem à Cardesse (sur réservation tél. : 59-21-40-04).

■ PROMENADES ET VISITES. Pour le Béarn viticole (visites et achats) : s'adresser à l'association Route des vins de Jurançon, présidee par le producteur Charles Hours, à Monein (tél. : (1) 59-21-31-30). A Nay, sera ouvert en juin le premier Musée du béret dans un *bâtiment directoire rénové* ; contacter l'usine Blancq-Olibet (tél. : 59-61-01-32).

■ INFORMATIONS. Mission touristique des Pyrénées-Atlantiques, tél. : *59-30-01-30*, à Pau.

Béret, jurançon et poule au pot

LE BÉRET BASQUE n'est pas basque. Il est béarnais, mais les Navarrais et les Basques ont aussi porté cette coiffe héritée du *byrrium* de Carthage, lequel se retrouve également dans la barrette ecclésiastique. C'est aux Basques, les plus migrateurs de tous les Pyrénéens, qu'il est revenu de faire connaître dans le monde ce couvre-chef qui, du Moyen Age à la III[e] République, fut tricoté par les bergers du Béarn. Aujourd'hui, à Pau comme ailleurs, les hommes choisissent plutôt une casquette américaine à longue visière... Cependant, l'industrie béarnaise du béret basque, la seule existant en France, a repris du poil de la bête grâce à la mode féminine, puis aux commandes militaires – les « casques bleus » de l'ONU portent un béret traditionnel *made in Béarn*, pure laine.

L'une des trois manufactures bérétières actuelles, Blancq-Olibet, maison familiale établie à Nay, depuis Louis XVIII, a donné une nouvelle corde à l'arc de cette industrie semi-artisanale en lançant les « bérets-événement » pour congrès, régions ou célébrations. Avec moins de 100 francs, on peut se procurer un béret sans fibres synthétiques (elles ne feutreraient pas), en vingt-sept coloris (y compris le brun clair des bergers d'antan).

Le béret est, depuis trois ou quatre générations, l'un des symboles de la France traditionnelle avec la baguette de pain et le vin. En Béarn, on accepte cette « sainte trinité », à condition que la boisson ne soit pas l'*« affreux litron de gros rouge »*, mais le jurançon. Ce vin, uniquement blanc, qui fête cette année le soixantième anniversaire de son AOC (appellation d'origine contrôlée), remonte à un vignoble d'Aubertin, au XIII[e] siècle. Les parcelles productives ne couvrent que 800 hectares exploités par 320 vignerons, dont soixante pressent eux-mêmes leur raisin. A l'origine uniquement liquoreux, le jurançon donne aujourd'hui également des vins secs et toujours abordables (de 25 F à 100 F la bouteille). Les Béarnais consomment le jurançon aussi bien en apéritif qu'avec la pièce montée des communions, la charcuterie de montagne ou le fromage de brebis.

A l'époque d'Henri IV, qui fut « baptisé » avec ce vin par son grand-père, le jurançon n'était sans doute qu'une piquette supérieure. C'est Louis XVIII, refaisant en 1820 le geste de son ancêtre sur la tête du futur Henri V, petit roi d'un jour en 1830, qui attira l'attention sur un cru déjà amélioré. En 1995, à Paris, un aréopage d'éminents sommeliers réunis par la revue *Grandes Lignes*, après dégustation à l'aveugle de 100 vins, a décerné son prix à un jurançon gros-manseng, *« vin de plaisir, légèrement aromatique »*, de Gisèle Bordenave, viticultrice de vingt-trois ans.

Quant à la baguette, les Béarnais la remplaceraient volontiers, dans la trilogie française, par la poule au pot, slogan politico-social lancé à Paris par Henri IV, devenue ensuite l'un des pics de la gastronomie locale. Surtout si on a affaire à la poularde fermière de Christine Casaux-Estrem, à Cardesse.

Dans sa ferme-auberge, à la famille depuis 1610, elle prépare sa farce avec du foie gras de canard, des abats de volaille, de la *ventrèche* (petit salé), des œufs, de la mie de pain et un peu d'ail. Cuit au torchon dans le bouillon de la poule, l'exquis amalgame sera servi à part, enrobé de chou et escorté de navets, carottes et poireaux. *« Et sans béarnaise, sauce inventée à Paris, car à Pau on l'aurait faite à l'huile et pas au beurre ! »*

J.-P. P.-H.

Les Routes de M[me] de Sévigné

La Marquise de Sévigné aimait passionnément la Côte-d'Or.
Ses nombreux séjours bourguignons à Epoisses, Bourbilly, Bussy-Rabutin, Semur-en-Auxois, Saulieu... le prouvent merveilleusement.

Retrouvez aujourd'hui ces superbes sites touristiques et recevez les informations de la Côte-d'Or en renvoyant ce coupon-réponse au Comité départemental de tourisme, Hôtel du département, BP 1601, 21035 Dijon Cedex, tél. : 80-63-66-00, fax : 80-49-90-97.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CÔTE-D'OR

NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE ....
....
VILLE ....
CODE POSTAL ....

Les tribunes d'un tribun

Lieux de travail. Lieux de mémoire. Visite guidée du bastion de Jaurès

■ **ARIÈGE.** *Le ventre de la terre.* **Impressionnantes, les grottes ariégeoises. Niaux est mystérieuse, dotée d'un « salon noir » ; on accède à Lombrives, vaste comme une cathédrale, par un petit train ; La Vache témoigne de la vie telle qu'elle était il y a 12 000 ans. Bedeilhac possède des salles de dimensions colossales. Le Mas d'Azil, refuge de l'ours et du mammouth, abrita aussi l'homme. Labouiche, enfin, se visite en barque, au fil d'une navigation souterraine de près de 4 km : cascade Salette, galeries et chute du Torrent. A déconseiller, évidemment, aux claustrophobes. CDT (61-02-30-70).**

■ **LOT.** *Zadkine et Champollion. Ici, les édifices prennent la pose* **avec naturel, qu'il s'agisse de villages perchés (Rocamadour), d'abbayes (abbatiale de Souillac) ou de ponts fortifiés (pont Valentré à Cahors). Et les hommes n'ont pas honte d'être savants. Un forfait original associe deux catégories apparemment contraires: les musées (Champollion à Figeac, Zadkine à Arques, préhistoire à Cabrerets) et les moulins (à vent, à eau, à huile de noix). CDT (65-35-07-09).**

■ **LOZÈRE.** *L'école 1900.* **Encre violette et plumes Sergent-Major, buvards sur les bureaux étroits, vieux livres de 1885. Sans oublier le vieux poêle bourré jusqu'à la gueule. L'instituteur en blouse noire ne fera pas l'appel mais évoquera peut-être le règlement. Avant de passer à la dictée. Le hameau de Sainte-Lucie, non loin de Marvejols et du parc du Gévaudan, voyage dans son passé, ressuscitant cette école de Jules Ferry. Un retour aux sources bigrement émouvant. Contacter, à Mende, Henri Mouysset (66-47-19-48) et, à Marvejols, Jean-Pierre Nogaret (66-32-10-29).**

■ **LOZÈRE.** *Transhumance en Aubrac.* **Les beaux jours venus, vaches et moutons rejoignent leurs riches pâturages d'altitude. Gentiane, réglisse, trèfle sauvage, herbes grasses, tout leur est bon pour faire ce lait savoureux qui donne les meilleurs fromages. Les villages de Lozère redonnent vie à cette tradition qui s'épanouit en danses et dégustations de produits du terroir. Les 25 mai et 4 juin prochains, ce sera leur quatorzième résurrection. Association transhumance Aubrac (65-48-01-76) et syndicat d'initiative (66-45-60-33).**

TARN
de notre envoyé spécial

Faire du mal un bien. Ou, plus précisément, ne pas se laisser dominer par la catastrophe : c'est le défi que lancent plusieurs associations du Tarn qui, aidées par les collectivités locales en quête de ressources, transforment les friches industrielles parsemant la région en lieux de mémoire. Plusieurs sites, en cours de réhabilitation, proposent des circuits qui enrichissent les habituelles visites de monuments étiquetés « culturels ».

Ce n'est pas que le Tarn manque de villages pittoresques, de belles demeures, de musées ou d'églises. Impossible à éviter, Albi abrite ainsi la plus belle collection mondiale d'oeuvres de l'enfant du pays, le peintre Toulouse-Lautrec, exposées dans l'ancien palais épiscopal. A quelques dizaines de mètres de là, la cathédrale Sainte-Cécile, imposant château-fort de briques rouges, rappelle ce que fut la force de l'église catholique en cette terre d'hérésie cathare longtemps rebelle à la puissance papale. Mais, coincé en plein Sud-Ouest, à équidistance entre l'Atlantique et la Méditerranée, le département avait aussi vocation industrielle, depuis que, en 1751, un marquis de Solages fit brûler dans un four révolutionnaire le charbon de ses terres. Cette idée nouvelle engendra des verreries modernes, puis, plus tard, des mines de charbon, des usines métallurgiques, des filatures. Au début du XX[e] siècle, le Tarn était un bastion ouvrier et Jaurès en était le député.

C'est au tribun socialiste que la ville d'Albi doit sa verrerie aujourd'hui centenaire, établissement fondé dans la foulée d'un fameux conflit du travail né du renvoi de deux délégués syndicaux de la principale verrerie de Carmaux. Pour faire vivre les ouvriers mis à pied, le mouvement syndical, avec l'appui actif de Jaurès, recueillit dans toute la France les fonds de la solidarité et créa une coopérative concurrente : la Verrerie ouvrière d'Albi (VOA). A l'entrée, une statue de Jaurès, bras tendu et buste en avant, parle à une foule imaginaire, dans cette position caractéristique du dirigeant ouvrier appelant à la révolution prolétarienne. En 1989, la coopérative est devenue une entreprise capitaliste comme une autre. Contrôlée par le Crédit lyonnais et Saint-Gobain, elle produit, chaque année, dans un bruit et une chaleur d'enfer, quelque 360 millions de bouteilles. Des circonstances de sa naissance, elle n'a gardé dans son sigle que l'adjectif « ouvrier », sorte de coquetterie qui, assure-t-on à Albi, n'affecte en rien son image « d'entreprise comme les autres ».


D. DELPOUX
Aux portes de la verrerie d'Albi, la harangue silencieuse d'un orateur enflammé

Plusieurs fois menacée de disparition, la VOA, qui s'ouvre aux visites, a toujours su se rétablir et poursuivre son activité. Il n'en va malheureusement pas de même pour les mines de charbon du bassin de Carmaux qui, à une exception près, ont toutes disparu. De cette époque il reste quelques souvenirs forts : la foule des hommes et des femmes sur le carreau, lorsque les puits étaient en grève ou frappés par l'accident, les mineurs du Carmausin, casque sur la tête et lampe à acétylène à la main, tirant le catafalque de Jaurès vers le Panthéon, après la Première Guerre mondiale, les cités ouvrières autour des puits, si semblables du Pas-de-Calais à l'Albigeois. Et aussi, depuis peu, un musée ou, plutôt, un conservatoire des techniques et des hommes qui, depuis la fin du siècle dernier, extrayaient le charbon.

Albigeois
Aveyron — Carmaux — Cagnac-les-Mines — Tarn — ALBI — TARN — Graulhet — Lautrec — Castres — Agout — 10 km

Fermé en 1979, après quatre-vingt-huit ans d'exploitation, le puits de Cagnac est devenu lieu de souvenir et d'éducation grâce à l'obstination de six mineurs à la retraite bien décidés à ce que leur savoir-faire ne disparaisse pas avec eux. Malgré leurs faibles moyens, ils ont creusé, récupéré, dégagé. Quelques années plus tard, la mine de Cagnac expose le panorama complet d'un métier. Casque sur la tête, Pierrot vous mène dans les galeries retapées, intarissable sur l'évolution des techniques et leur répercussion sur le salaire des mineurs, payés à la production. Face aux indicateurs de profondeur et aux leviers de la cage, voici le poste de celui qui faisait descendre les mineurs au fond, à moins 270 mètres. *« Il fallait des types sérieux pour occuper cet emploi »*, commente Pierrot. Et, sans doute, l'étaient-ils. Jusqu'au jour où, dans une crise de démence, l'un d'eux tua femme et enfants. *« Rétrospectivement, ça a foutu la trouille à tout le monde… »*.

Le plus remarquable, à la visite de cette ancienne mine, c'est la vitesse des changements. Le pic et les madriers de bois pour soutenir les galeries ont fait place à la haveuse et aux piles de métal mobiles équipées de vérins hydrauliques ; le cheval qui, jusqu'en 1953, tirait encore les wagonnets a abdiqué devant l'irrésistible percée du convoyeur à bande et du camion-chargeur Wagner. En vingt ans, la mécanisation a tout emporté, faisant exploser la productivité mais ne parvenant cependant pas à lutter contre la concurrence du charbon venu de Pologne ou d'Afrique du Sud. Plusieurs milliers de mineurs travaillaient encore dans la région à la Libération. Aujourd'hui, ils sont à peine plus de trois cents à extraire, avec des perspectives incertaines, la houille de La Découverte, la plus grande mine à ciel ouvert d'Europe.

Plus brutale encore a été le destin de la mégisserie à laquelle la ville de Graulhet avait lié sa fortune. Il y a encore vingt ans, une centaine d'entreprises faisaient de la cité du bord du Dadou la capitale mondiale des cuirs de mouton. Elles ne sont plus aujourd'hui qu'une vingtaine, impuissantes à faire travailler ces immigrés hâtivement recrutés du temps de la splendeur, aujourd'hui oubliés dans des cités toutes hérissées d'antennes paraboliques. En moins de dix ans, une industrie s'est effondrée, face à la concurrence venue d'Inde, de Corée et des pays de l'Est européen. Endormis sur leur monopole quasi centenaire, aveugles aux nécessités de la diversification, les patrons mégissiers de Graulhet n'ont pas vu venir la catastrophe, continuant à produire à des coûts de riches la basane, cette fine peau de mouton qui fait les doublures des chaussures.

Un désastre que ne supportent guère les retraités de Graulhet. Comme les mineurs de Cagnac soucieux de laisser une trace, une association a entrepris la remise à flot d'une mégisserie abandonnée par un patron en déroute. Les machines et les outils y sont vieillots, les techniques anciennes. Mais c'était ainsi qu'on travaillait les peaux : au bord de la rivière et dans une odeur pestilentielle. Une histoire de moins de vingt ans qui en dit beaucoup sur la France de cette fin de siècle.

Georges Marion

La cocagne et le pastel

LE PAYS DE COCAGNE existe. Ou plutôt le pays de la cocagne. Dans le Tarn, dans l'Aude, la Haute-Garonne, à l'intérieur d'un triangle dessiné par les villes d'Albi, Carcassonne et Toulouse. A en croire le Petit Robert, la cocagne est un mot à l'étymologie incertaine, né en Provence ou en Italie. Mais, du côté d'Albi, on n'a aucun doute sur la réalité des faits, puisqu'au XV[e] siècle elle a fait la fortune de la région, d'où son nom de pays de Cocagne. Elle ne paie pourtant pas de mine cette cocagne, boule végétale de couleur brune, fabriquée par macération et pétrissage du pastel, une plante qui pousse à peu près partout sous nos climats. Mais, dissoute dans l'eau, la cocagne donne un beau colorant bleu vif, particulièrement résistant à la lumière solaire. Au Moyen Age, seul l'indigo pouvait rivaliser en qualité avec le pastel. Mais il était cher, arrivant d'Asie au compte-gouttes, au rythme des caravanes et des caboteurs à voile. Le pastel en profita et, avec lui, tous les producteurs qui, dans le Sud-Ouest, le cultivaient sur quelque 50 000 hectares, faisant vivre de 80 000 à 100 000 personnes. Les plus entreprenants des pasteliers, qui livraient leur marchandise dans les principaux ports d'Europe occidentale, purent bientôt étaler leur opulence et faire construire de magnifiques hôtels particuliers à Albi et à Toulouse.

Le développement du commerce maritime et les guerres de religion qui ravagèrent le Sud-Ouest eurent bientôt raison du pastel. A la fin du XVI[e] siècle, l'indigo, désormais moins cher à importer, remplaça le pastel, qui, jamais, ne retrouva sa notoriété, en dépit d'une tentative faite sous Napoléon Ier, pour cause de blocus continental. Pierre Rufino, qui fait pousser quelques plants en même temps qu'il restaure le château de Magrin, non loin de Graulhet, se plaît à imaginer le retour de cet âge d'or. De son château transformé en musée de l'industrie pastellière, il entretient une correspondance soutenue avec d'autres passionnés, en Allemagne, Italie, Grande-Bretagne ou Espagne, fier de rappeler qu'un premier congrès européen du pastel s'est tenu à Toulouse, en 1994. Cette plante magique, estime Pierre Rufino, a tous les avantages : outre sa teinture, bien supérieure à ce que produit l'industrie chimique, elle est un excellent fourrage, un bon fongicide et un insecticide de qualité. Et le miel produit par les abeilles qui la butinent est, assure-t-il, délicieux.

G. M.

Carnet de route

■ **HÔTELS.** Mercure-Les Bastides (41, rue Porta, tél. : (1) 63-47-66-66) : les chambres sont correctes, sans plus, mais la vue sur le Tarn (le vieux et le nouveau pont, la cathédrale) est éblouissante, même et surtout au coucher du soleil. La table s'avère remarquable pour un prix fort convenable. Hostellerie Saint-Antoine (17, rue Saint-Antoine, tél. : (1) 63-54-04-04) : dans le vieil Albi, meubles cirés anciens, calme profond et thé servi avec de délicieux biscuits.

■ **VISITES.** A Albi : Musée Toulouse-Lautrec : la plus grande collection au monde du peintre, dans un décor à rénover mais néanmoins très prenant ; tél. : 63-49-48-70. Cathédrale Sainte-Cécile : impossible à éviter, elle domine toute la ville. Pour ses hauts murs rouges, ses peintures murales et son grand orgue. Se promener dans la vieille ville pour y découvrir les anciens hôtels particuliers des commerçants du pastel, notamment l'Hôtel Reynès, la plus belle demeure Renaissance de la ville.

■ **PROMENADES ALENTOUR.** Cordes, village perché sur un piton rocheux, entouré d'enceintes fortifiées et peuplé d'artistes et d'artisans ; magnifiques palais de l'époque romane ou Renaissance. Le seigneur du coin est incontestablement Yves Thuriès, pâtissier, cuisinier et éditeur qui, avec un rare talent, sait se mettre en scène. Il gère à Cordes Le Grand Ecuyer (tél. : 63-56-01-03) un hôtel-restaurant de renom. A Castres, voir le Musée Goya : la quasi-totalité de l'œuvre gravé du peintre espagnol (tél. : 63-71-59-30). Le Centre national et musée Jean-Jaurès : la ville de naissance du célèbre tribun socialiste lui a construit un bâtiment où se tiennent colloques et expositions, notamment sur le mouvement ouvrier du début du siècle (tél. : 63-72-01-01).

■ **TOURISME « INDUSTRIEL ».** Le Musée-mine de Cagnac : pour comprendre une région modelée par le charbon qui envoya Jaurès siéger à l'Assemblée nationale ; 350 m de galeries reconstituées ; château de la Verrerie, Blaye-les-Mines, 81400 Carmaux (tél. : 63-36-94-36). La Verrerie ouvrière d'Albi : pour fêter son centenaire, plusieurs manifestations sont prévues tout au long de l'année 1996, dont des expositions d'artistes verriers, des colloques et des journées portes ouvertes (tél. : 63-46-29-69). Maison des métiers du cuir à Graulhet : visite d'une mégisserie abandonnée puis reconstituée par ses anciens ouvriers (tél. : 63-42-16-04). Le pastel : château de Magrin, siège du Musée du pastel. Pour tout savoir, ou presque, sur la culture du pastel (tél. : 63-70-63-82) ; un circuit des châteaux du pastel est possible.

■ **INFORMATIONS.** Office du tourisme de la ville d'Albi, palais de la Berbie, tél. : 63-49-48-80. Comité départemental du tourisme : tél. : 63-77-32-10.

Il est une ville de réputation gastronomique où l'on déguste aussi beaucoup avec les yeux.



Au menu d'une visite à Dijon. 50 sites classés, du XIV[e] au XVIII[e] siècle, un Musée des Beaux-Arts doté de l'une des plus riches collections d'art flamand, et - Bourgogne oblige - un instant gastronomique de premier ordre. Le tout dans le calme de la première ville verte de France. Et si vous trouvez qu'un week-end, c'est un peu court, vous reviendrez.



Vivre ! comme à Dijon

La tour blessée

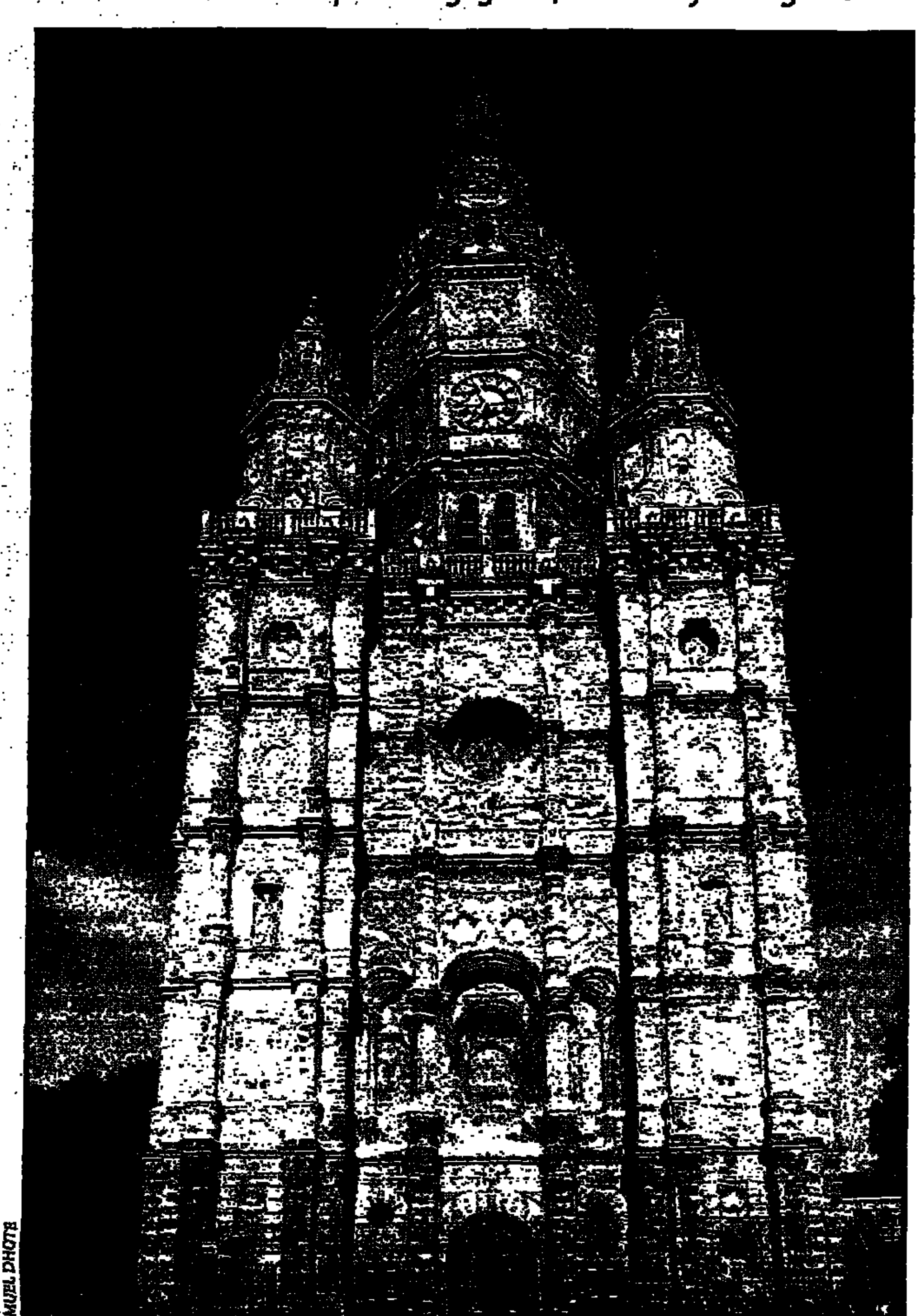
Victime d'une coupable négligence, une abbaye à l'agonie

SAINT-AMAND-LES-EAUX
de notre envoyé spécial

« Intervilles » est à Saint-Amand ce que le pâté d'alouettes est à Pithiviers. Un amuse-gueule, une spécialité incontournable. Mais la situation de quasi-faillite financière dans laquelle la nouvelle équipe municipale, sortie des urnes en juin 1995, déclare avoir trouvé la commune, ne permettra peut-être pas, cette année, le déroulement de la célèbre émission télévisée, créée ici même en 1962. La déception serait grande. Rien de comparable, toutefois, au traumatisme qui résulterait de la perte de la tour abbatiale, dont l'état, conséquence d'une coupable négligence, est, aujourd'hui, proche de l'agonie. *« Dans chaque foyer, chez les riches comme chez les pauvres, la tour trône sur le buffet ou est accrochée au mur »*, relève le nouveau maire, Alain Bocquet (PCF), qui a pris les rênes de la ville après les quarante-deux ans de règne de Gérard Donnez. *« Combien de fois je suis redescendue du clocher une pierre dans la main »*, confirme, la rage au cœur, Françoise Delesalle; infirmière, mais également carillonneuse municipale qui, pour attirer l'attention sur le délabrement du monument n'a pas hésité à descendre en rappel la façade de la tour.

Chaque jour, sur le coup de midi, Françoise escalade les 365 marches du clocher de l'abbatiale, se faufile dans son habitacle suspendu à 82 mètres du sol, enfile ses moufles, et s'installe aux commandes de son céleste instrument. Saint-Amand, alors, retient son souffle. Le jour

St-Amand-les-Eaux
Roubaix
Lille
BELGIQUE
NORD
St-Amand-les-Eaux
Douai
Rieulay
Lewarde
Valenciennes



SAMUEL DHOTE

Le clocher de l'abbatiale, un frémissement de pierre, mélange de piété et de fantaisie

des funérailles de François Mitterrand, Françoise a interprété quelques notes de requiem avant de jouer *Le Temps des cerises*. *« C'était aussi*, explique-t-elle, *l'air préféré de mon père »*. *« Cela dit, je sonne plus souvent la joie et l'espoir. »* Et de préciser que, au début du siècle, le carillonneur et sa famille habitaient dans l'édifice. Quant à la fonction, elle se transmet comme une charge papale.

Au XVIIe siècle, époque où l'on vivait encore à l'heure espagnole, Saint-Amand eut un pharaon. Il s'appelait Nicolas Dubois, et c'est lui qui reconstruisit l'abbaye bénédictine. Une abbaye dont les vestiges actuels – la tour abbatiale et le prieuré, utilisé ensuite comme échevinage – constituent une extraordinaire curiosité architecturale. Longtemps on attribua à Rubens le dessin des plans de l'imposant édifice. Une thèse surtout avancée lorsqu'il s'agissait de trouver des subventions... Aujourd'hui chacun s'accorde à reconnaître que Nicolas Dubois, simple abbé du lieu, en fut le génial architecte. Une affaire rondement menée. Guère plus de dix ans, de 1629 à 1640, pour faire surgir de terre ce fabuleux palais monastique, dont les dimensions – tout comme la situation en pleine ville – rappellent celles de Cluny. Après la Révolution, un avocat, Mathieu Dumoulin, sauva ce qui pouvait l'être encore, avant que la tour ne soit, dès 1846, classée monument historique.

Ce grand frémissement de pierre, à l'ornementation exubérante, mélange de piété et de fantaisie, a été, de tout temps, un *« poème incompris »*. Il ne se rattache guère à un style particulier, même si l'on y décèle l'influence esthétique de la Contre-Réforme. On songe aussi au baroque mexicain, un cousinage qui, compte tenu de la présence espagnole, n'a pas de quoi surprendre. Unique en son genre, ce monument aurait eu droit à une conservation exemplaire. Cela, malheureusement, n'est pas le cas. La nouvelle municipalité semble aujourd'hui convaincue de la nécessité d'une intervention immédiate si l'on veut éviter une perte fatale. Des travaux sommaires, concernant en priorité la sécurité des lieux, ont été exécutés l'été dernier. Ont ainsi été évacués 8 mètres cubes de gravats et 3 mètres cubes de fientes de pigeon ! Le diagnostic, confirmé par une vidéo tournée à cette occasion, demeure accablant : pierres délitées, balustres branlants, colonnes de la façade qui *« menacent dangereusement de s'effondrer »*. Dans son malheur, la pierre, friable, *« coule »*, donnant à l'édifice un aspect échevelé, féerique, comme si la belle, avant de mourir, s'offrait un dernier sursaut de séduction. Il est, parfois, des morts capiteuses.

Les caisses de la ville étant au plus mal, Alain Bocquet s'apprête à lancer une vaste souscription pour sauver l'édifice. Il compte aussi solliciter une inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. En attendant, les Saint-Amandinois sont privés de visite du carillon, seules les parties basses de la tour restant accessibles. *« Lorsqu'on passait le BEPC*, se souvient un habitant, *on avait droit à une visite. C'était la récompense suprême, une sorte d'épreuve initiatique. »* A terme, le projet de la mairie serait de créer, sur ces lieux, un « historial » qui permettrait de faire revivre les grandes heures de la ville. *« Avec, si la population le souhaite*, ajoute, en souriant, Alain Bocquet, *une salle Léon Zitrone*, à la gloire du héros des aventures intervillageoises locales.

Autre urgence à Saint-Amand : refaire de la ville une station thermale. Depuis plus de deux ans, en effet, les thermes sont fermés, à l'exception du casino. Jadis de toute l'Europe, on venait y papoter dans d'interminables bains de boue. Une réouverture qui conditionne en fait le renouveau économique de la ville. *« 22 000 curistes du Nord – Pas-de-Calais*, précise le maire, *vont se faire soigner ailleurs pour des affections qui, autrefois, étaient traitées ici »*. Saint-Amand croit encore au thermalisme. Malgré les cieux *« qui n'ont rien d'équatoriaux »*, reconnaît Alain Bocquet. Le golf, financé à grands frais lors du mandat précédent, est lui aussi fermé. Ultime ressource, la forêt, toute proche, poumon vert de la région, abrite le siège du parc naturel régional, qui s'est lancé dans une réhabilitation intelligente du patrimoine minier.

Saint-Amand est comme un convalescent qui aurait trop fait la fête. Une ville qui, aujourd'hui, se retrouve sonnée, les poches vides. Avec le sourire quand même. Parce que ses atouts sont multiples. Face au trou béant des finances municipales, elle voudrait bien vite tourner la page. *« Mon propos*, assure le maire, *n'est pas d'envoyer des gens en prison, mais de redresser la ville. »*

Régis Guyotat

Carnet de route

■ **ACCÈS.** Saint-Amand (Nord), 16 900 habitants, est à 30 minutes d'autoroute de Lille, à 20 minutes de Valenciennes, et à 15 minutes de Tournai par la route. Depuis Paris, le TGV dessert Valenciennes en 1 h 30 environ.

■ **SE LOGER.** Point faible de Saint-Amand. Le Grand Hôtel, sur la place, vieillot, présente l'avantage de regarder le clocher de l'abbatiale.

■ **VOIR.** Dans la tour, on ne visite que le musée (faïences, statuaire), ouvert jusqu'au 31 mars, tous les jours, sauf le mardi. Le clocher avec son carillon n'est plus accessible. Dans l'échevinage, le salon, peint par Watteau de Lille, petit neveu d'Antoine, se découvre sur demande. Dans l'église, œuvres attribuées à Véronèse, Rubens, Jordaens, Van Dyck.

■ **PROMENADES ALENTOUR.** Dans la forêt de Saint-Amand (3 km du centre), les anciens terrils de Sabatier et de la Mare à Goriaux sont aménagés en espaces naturels. La Maison de la forêt est ouverte aux scolaires.

■ **INFORMATIONS.** Office du tourisme de Saint-Amand, tél. : 27-22-24-47. Maison du Parc naturel régional, Le Luron : tél. : 27-27-88-27. Comité départemental du tourisme du Nord (tél. : 20-57-00-61).

■ **DOUBS.** *A bicyclette.* En vélo, d'hôtel en hôtel, une randonnée (six jours et sept nuits) pour découvrir, de mai à octobre, les vallées du Cusancin, de l'Ognon, du Doubs et de la Loue, ainsi que Besançon. Au choix : un itinéraire familial (345 kilomètres) ou sportif (590 kilomètres). Prix : 2 420 F par personne en chambre double, avec transport des bagages, hébergement en hôtel Logis de France, demi-pension, cartes, itinéraires et suggestions de visite, parking pour la voiture au premier hôtel. On peut louer un vélo. Loisirs Accueil Doubs, tél. : 81-82-80-48.

■ **ESSONNE.** *Un passeport passe-partout.* Valable du 16 mai au 16 juin, il permettra de découvrir ce département en bénéficiant d'avantages tarifaires attractifs. Y figureront produits et circuits, ainsi que la liste des prestataires offrant des tarifs promotionnels. Comité départemental du tourisme de l'Essonne, tél. : (1) 64-97-35-13.

■ **MARNE.** *Le pays d'Argonne.* « Crêtes » et falaises, étangs et gorges, ponctuent la forêt de l'Argonne, paradis des chasseurs, des pêcheurs, des chercheurs de champignons et des randonneurs. En vedette, des arbres rares, des sites historiques tels que Beaulieu ou Varennes, et de nombreux artisans (faïenciers ou tourneurs de bois), notamment à Beaulieu, Givry ou Passavant. Office du tourisme de Sainte-Menehould, tél. : 26-60-85-83.

■ **NORD.** *Pot-pourri lillois.* Culture, gastronomie et tourisme à l'affiche des fins de semaine de la capitale du Nord. Au programme, *cours de cuisine et opéra* (Pelléas et Mélisande) les 23 et 24 mars, architecture et opérette, les 30 et 31 mars, peintures contemporaines et orchestre national de Lille, les 27 et 28 avril. Office du tourisme de Lille, tél. : 20-30-81-00.

■ **PAS-DE-CALAIS.** *Un plan relief très attendu.* En restauration depuis bientôt trente ans, le plan relief de la ville d'Arras, réalisé sur les ordres de Louis XIV par Ladevèze, en 1708, est complètement remis en état. A voir avec les collections du Musée des beaux-arts d'Arras (tél. : 21-71-26-43).

■ **HAUT-RHIN.** *La Poste en chansons.* Un siècle de « chansons postales » *(Le Joyeux Postillon, La P'tite Dame des PTT,* etc.) au Musée de l'histoire des PTT, à Riquewihr, à partir du 30 mars. Office du tourisme de Riquewihr, tél. : 89-47-80-80.

■ **SOMME.** *Braderie de printemps.* Le dimanche 28 avril, les chineurs de tout le nord de l'Europe ont rendez-vous à Amiens. Office du tourisme d'Amiens, tél. : 22-91-79-28.

Une idée à creuser

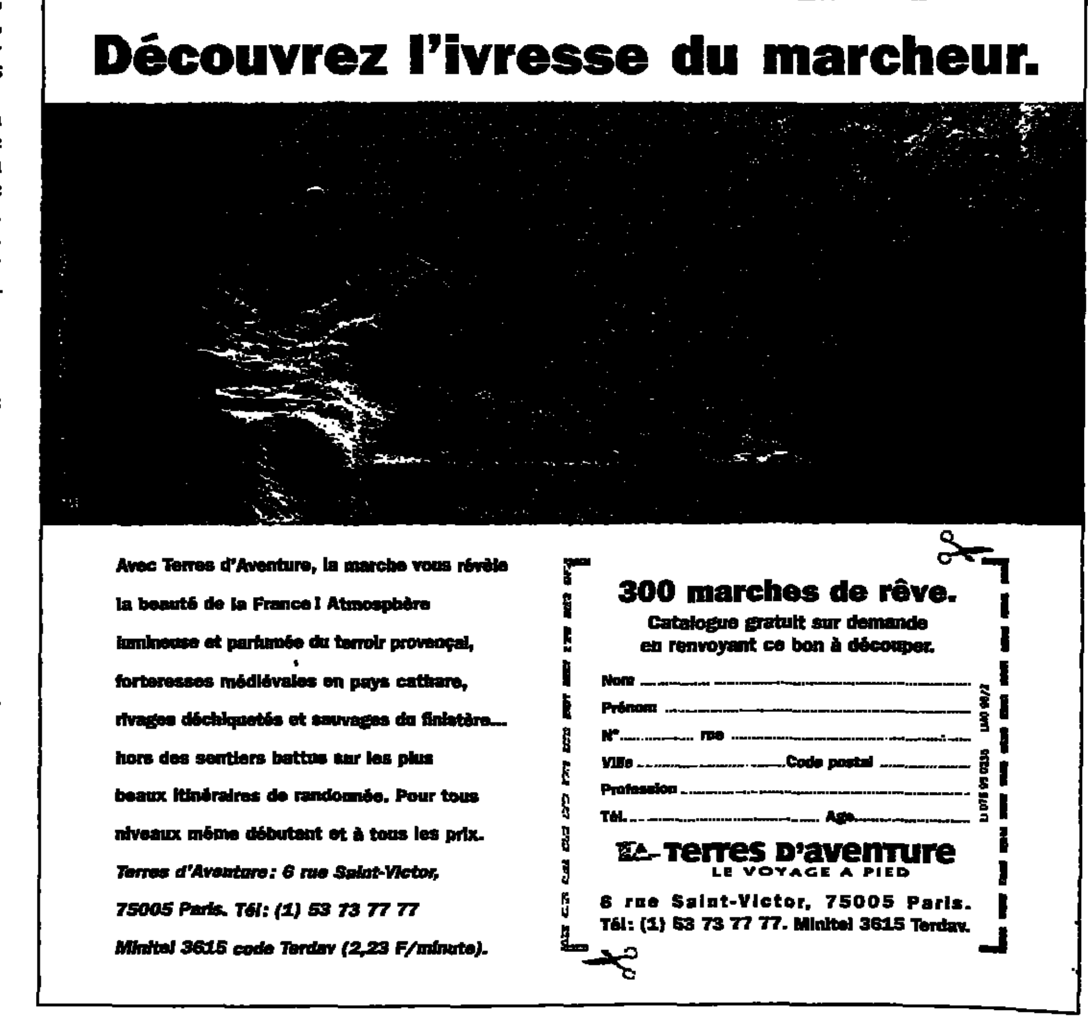
APRÈS LA FERMETURE DE LA MINE, le premier réflexe fut de gommer le passé. Fosses obturées, chevalets démontés, terrils exploités, corons rasés ; une partie des Houillères partit à l'encan. Très vite cependant, la défense du patrimoine minier s'est organisée et la visite des sites fut encouragée. Aujourd'hui, premier secteur économique du Nord-Pas-de-Calais, le tourisme se classe au 6e rang des régions françaises pour le nombre d'emplois générés. Le centre historique minier de Lewarde, sur l'ancienne fosse Delloye, a ouvert le premier en 1984. La sauvegarde des terrils a suivi. On en recensa 265. Une bonne centaine devraient être réservés à l'exploitation – les résidus charbonneux et surtout les schistes rouges étant utilisés. Les 150 autres devraient être préservés à des fins touristiques, culturelles ou naturelles. Il fallut même se battre pour conserver le terril de *Germinal* à Denain.

« Dans le terril, comme dans le cochon, tout est bon », dit un proverbe local. Certains terrils ont réussi des reconversions étonnantes. Ainsi, à Rieulay, un cratère de 140 hectares, on a coupé la poire en deux. Une partie demeure exploitée, l'autre est aménagée en base de loisirs, au bord de laquelle une « maison du terril » devrait ouvrir. « La mare à Goriaux » *n'a rien* à *envier* à « La mare au diable » berrichonne. Le terril Sabatier, point culminant de la forêt de Saint-Amand et de la région, attire les *sportifs, et les chercheurs. On lui prend volontiers* la température : une activité thermique y libère une étrange vie. Sur ses flancs on découvre des mousses, qui ne séjournent, dit-on, que sur les volcans d'Hawaii. On y cueille l'épilobe et le séneçon d'Afrique. D'autres profiteurs ont investi la place : le lézard des murailles, le criquet à ailes bleues, le traquet motteux, ou le faucon crécerelle.

La région s'est offert une chaîne montagneuse. La glisse se pratique sur ses pentes. Le terril, oubliant qu'il est le fruit du labeur humain, est une espèce en mutation. Un nouveau milieu naturel se constitue. *« Il y a encore des gens pour dire qu'il faut les raser. Si nous les laissons disparaître, nous n'aurons plus bientôt de passé minier »*, plaide un de leurs défenseurs.

A part quelques préservations spectaculaires, comme le carreau d'Arenberg, où le *Germinal* de Claude Berry fut tourné, beaucoup de destructions ont été opérées. *« Il ne reste plus que douze chevalements*, s'inquiète Jean-Marc Gasperi, au siège du parc naturel régional à Saint- Amand. *Le tourisme, la culture, le sport constituent le moyen de se réapproprier ce patrimoine. »*

R. G.



هكذا من الأصل

Les peintres de la lumière

La Provence, rendez-vous des grandes signatures et des petits maîtres



ROBERT TERZIAN

« Le Déjeuner des pêcheurs », dit aussi « La Régalade », d'Alphonse Moutte, 1882. (Musée des Beaux-Arts, Marseille.)

EN PROVENCE
de notre envoyé spécial

Au printemps 1995 à Marseille, dans d'assez vilaines salles de l'hôtel de région, une exposition sans tapage, un peu bécassement intitulée « Peintres de la couleur en Provence », attira 123 000 visiteurs, auxquels il faut ajouter les 72 000 Parisiens qui la virent au Luxembourg l'été de la même année. Cette manifestation, qui regroupait des artistes méridionaux ou non, fameux ou confidentiels, ayant tous peint à la lumière provençale, entre 1875 et 1920, a prolongé ses conquêtes jusqu'à Lisbonne et Barcelone. Ici et là on nota la venue de curieux non habitués des vernissages, l'engouement populaire pour ces représentations de la mer, de pêcheurs, de champs d'oliviers ou de tournesol, de bastides sous les platanes, de garnements accrochés à une bouée, de jeunes femmes de naguère en robes à fleurs, de marchés villageois, de quais marseillais ou toulonnais tirant vers l'orientalisme. Toiles dues aussi bien à des signatures d'audience surtout locale, comme Loubon, Galian, Cordouan, Nattero, qu'à des célébrités type Van Gogh, Cézanne, Bonnard, Braque, ou à des cotes intermédiaires genre Ziem, Chabaud, Van Dongen ou Verdilhan. *Le nouveau maire de Marseille*, Jean-Claude Gaudin, en fut conforté dans l'idée que sa ville devait être dotée dès que possible d'un véritable musée de la peinture provençale, à installer peut-être dans l'aile du palais Longchamp – extravagant édifice Napoléon-III – jusqu'ici consacrée *aux sciences naturelles. Là ou ailleurs*, ce ne sont pas les palais vides qui manquent à Marseille, du château Borely légué par le siècle de Louis XV à celui du Pharo offert à la cité phocéenne par l'impératrice Eugénie déchue.

En attendant cette réalisation muséale majeure, le comité du tourisme de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) a tracé, au fil de dix-sept musées déjà existants dans dix communes, une « Route des peintres de la lumière 1875-1920 », de Saint-Tropez en Avignon, *via* Martigues et Arles. Le voyageur peut tout à la fois y admirer les paysages, les sites qui inspirèrent les artistes, de l'Estaque brossée par Cézanne aux Cariatides de Toulon croquées par Nattero, et ensuite entrer dans des musées souvent méconnus qui conservent grandes signatures et petits maîtres ayant travaillé dans la clarté méridionale, selon l'injonction lancée par Van Gogh en *1888 : « Tout l'avenir de l'art nouveau est dans le Midi ! »*

La mauvaise réputation de Saint-Tropez est établie : coups de barre de médiocres tables, tyrannie des modes vestimentaires, clientèle faisandée ou voyeuse et en plein mitan de ce salmigondis socio-commercial, un havre peu couru, l'Annonciade, avec vue directe sur la carte postale la plus *célèbre de la Côte d'Azur, après la* promenade des Anglais à Nice : le port de Saint-Tropez. L'Annonciade, humble église des Pénitents blancs en 1510, déconsacrée par la Révolution qui transforma les tableaux religieux en voiles à bateau, fut finalement convertie en musée en 1937 grâce à l'industriel-*collectionneur Georges Grammont*. « Les peintres de la lumière » ont vu ainsi assez tôt leur inventivité reconnue *in situ* et ce n'est que justice puisque Saint-Tropez, avant de se muer en Saint-Trop, fut l'une des maîtresses-muses de la peinture suscitée par la Provence. Signac est le *premier estranger* qui débarqua avec ses pinceaux dans l'antique Athénapolis, dans ce *« port lilas à la nuit tombante puis d'acier neuf au clair de lune »* (Colette). On était en 1892. Signac venait de l'Atlantique, *via* le canal du Midi et Marseille. Emballé par la luminosité cristalline qui inonde mer, montagne et horizon après le mistral, il demeura à Saint-Tropez où il convia Matisse, Marquet et aussi son protégé marseillais, Charles Camoin (1879-1965), bientôt fixé à Saint-Tropez. Ensuite, y vinrent Manguin et Bonnard qui, eux-mêmes ou d'autres, attirèrent Picabia en voyage de noces ou Dunoyer de Segonzac, sans parler de Saint-Ex ou Louis Jouvet, et enfin – *mais là ce fut le début du « mauvais genre »* – les Windsor et leurs carlins, Cocteau et son éphébie.

A l'Annonciade, les toiles de Signac, Seurat, Bonnard, Derain ou Braque racontent la naissance d'une bonne partie de l'art pictural du XXe siècle. Des pins parasols des Canoubiers transposés en *1897 par Signac à la statue du bailli* de Suffren reproduite en 1907 dans sa *Procession à Saint-Tropez* par Auguste Pégurier (1856-1936), le plus impressionniste des peintres provençaux, le découvreur de 1996 peut zigzaguer entre les salles de la chapelle-musée et les modèles restés là, sous *le même soleil.*

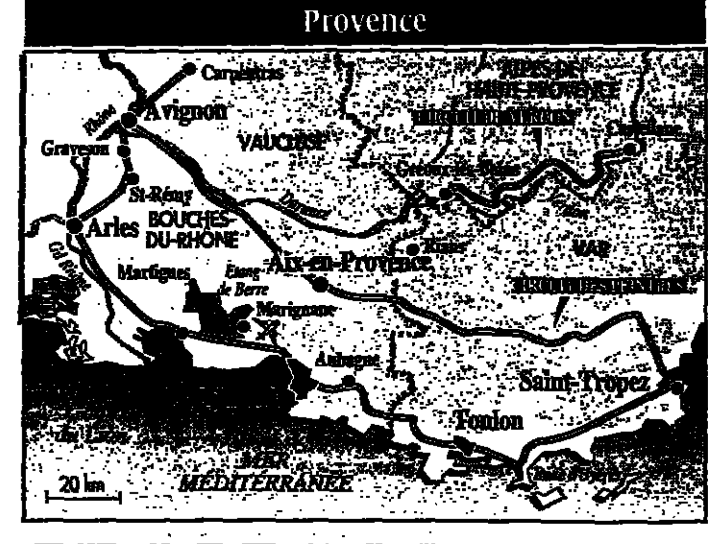
A Martigues, la « Venise provençale », à cheval sur Méditerranée et étang de Berre, à Martigues victime, elle, non pas du panurgisme touristique mais de l'industrialisation sans garde-fous écologiques, c'est Félix Ziem (1821-1911), français d'origine arménienne *et peintre* itinérant, qui joua le rôle d'initiateur de Signac. Artiste malgré les foudres de son père mais artiste heureux, il eut pour admirateurs toutes les têtes d'affiches du XIXe siècle, du prince royal, fils de Louis-Philippe, à la famille Charles-Roux, d'Henri V, aux cours de Belgique, Russie et Turquie, *de Napoléon III au président* Loubet en passant par la Royale, le duc d'Aumale et même Van Gogh. Ziem, dès 1840, s'enticha de Martigues, belle inconnue, et lui resta fidèle toute sa vie. En 1908, le créateur offrit à sa ville d'adoption la *Visite du président Loubet aux escadres françaises et italiennes à Toulon*, vaporeuse tartinette historique autour de laquelle Martigues, émue, fonda le « Musée Ziem » ; *il bénéficia par* la suite d'un important legs de la famille du peintre : plus de six cents pièces en comptant les esquisses et les photos. Toutes les veines de Ziem cohabitent aujourd'hui à Martigues : toiles « commerciales » *illustrant le* Bosphore ou Venise, scènes algériennes *d'un orientalisme* de bon aloi à la Fromentin, paysages brumeux à la Turner, tourbillons de couleurs à la Monticelli. Ziem a emprunté à toutes les palettes sans parler de son propre style, mélange souvent réussi, mais pas toujours, de tous les autres. Cinquante musées du monde possèdent actuellement des Ziem.

Martigues à présent, comme en hommage à Ziem, a effacé bien des blessures industrielles, restaurant ses églises classiques, requinquant en jaune ou rose ses façades sur les canaux. Le hardi pont moderne genre Tancarville, lancé dans le ciel de la cité lacustre, *la grandit plus qu'il ne la* lèse.

On peut relire sans crainte de nostalgie le *Journal* de Ziem, notamment ses premières impressions martégales en 1839-1840, lorsqu'à dix-neuf ans, pour calmer l'ire paternelle, il vint travailler aux grands travaux méridionaux de la monarchie de Juillet : *« La lune blanchissait les paquets de maisons qui trempaient dans l'eau et dont les reflets s'allongeaient en cascades. Le parfum des pins mêlé aux senteurs maritimes, la fraîcheur de la nuit étaient délicieux* (...). *Tôt descendu chez M. Santon, aubergiste, et après une nuit de repos, le lendemain à quatre heures, j'ouvre ma fenêtre et je vois l'étang et les maisons de pêcheurs éclairées d'une lueur crépusculaire, rosée en clair sur un ciel fin, gris, se refléter d'une pièce dans les canaux. Quel frais et séduisant spectacle ! »*. Le modèle est revenu en l'état ou quasiment.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Provence



■ ALPES-MARITIMES. *Quand Napoléon* débarquait. Le 1er mars 1815, à l'aube de l'ultime épopée des Cent-Jours, Napoléon arrivait à Golfe-Juan, humble bourgade de pêcheurs. Un trajet mémorable devenu une route touristique très fréquentée, la Route Napoléon, de Golfe-Juan à Grenoble. On commémorera *en fanfare*. OT Vallauris/Golf-Juan, 93-63-18-38.

■ BOUCHES-DU-RHÔNE. *Les Calanques, de Marseille à La Ciotat.* Situées sur les communes de Marseille et Cassis, les calanques *constituent* un site classé de 4 000 hectares où le massif de calcaire plonge en falaises abruptes dans des eaux d'un bleu profond. Un paysage de fjord méditerranéen unique en Europe et prisé d'espèces rares comme l'aigle de Bonelli, le faucon-pèlerin et le grand-duc. Une fois exploré le Vieux-Port et les Goudes où les cabanons s'accrochent à flanc de rocher, on met le cap sur Cassis puis La Ciotat, dont le littoral présente les plus hautes falaises d'Europe (calanque du Mugel, calanque de Figuerolles) auxquelles succèdent 6 km de plages de sable. CDT, 91-13-84-13.

■ HÉRAULT. *Cerfvolantissimo.* Au Cap-d'Agde, du 6 avril au 5 mai, exposition (plus de 100 modèles traditionnels et modernes venus du monde entier), *ateliers de fabrication de* cerfs-volants de combat asiatiques pour les enfants, show aérien avec exhibitions et ballets par les meilleurs pilotes internationaux et les deux plus grands cerfs-volants du monde dont le Craken, monstre marin de 2 000 m² de tissu avec une tête de 266 m², 13 mètres d'envergure et 9,5 mètres de haut ! *Pour les manœuvres* d'envol, une centaine de personnes sont requises. OT Cap d'Agde, 67-01-04-04.

■ PYRÉNÉES-ORIENTALES. *De l'homme de Tautavel à Picasso.* Un itinéraire qui part du campement du « premier *Européen » reconnu pour* s'achever sur les audaces picturales du XXe siècle : Picasso, Dali, Maillol, Juan Gris... En traversant les Corbières, la Cerdagne, la plaine du Roussillon, les Aspres, le Conflent et le Vallespir. L'occasion de visiter Tautavel (haut lieu de la Préhistoire), Belesta (la plus ancienne *sépulture collective du Midi*), saint Michel de Cuixa (au pied du Canigou, une abbaye exceptionnelle), Villefranche-de-Conflent (une enceinte fortifiée intacte), Castelnou (l'un des plus beaux villages de France), le prieuré de Serrabone, Perpignan, le fort de Salses, Prades (de l'art baroque au violoncelle de Casals), Céret (un musée présentant les œuvres des artistes ayant séjourné dans ce lieu) et Collioure, berceau du fauvisme. CDT, 68-34-29-94. *Renseignements* auprès de l'association Réseau culturel, 68-22-05-07.

■ VAR. *Peindre la Provence.* Ah ! la lumière du Midi, les calanques sauvages, les paysages de garrigues, les couleurs ocres et chaudes des façades, les ruelles voûtées, les placettes aux fontaines chantantes ! Baptisé « Esquisses », un programme de 5 jours/4 nuits propose, jusqu'en juin (à partir de 2 135 F par personne en chambre double et *demi-pension*), *un stage en* compagnie d'un artiste peintre qui vous dévoile les lieux les plus secrets de Bormes-les-Mimosas et de sa région. Programme analogue (6 jours/5 nuits), du 6 mai au 17 août, dans le golfe des îles d'Or : environ 2 500 F par personne en chambre *double et* demi-pension. Renseignements *dans* les agences de voyages.

■ VAUCLUSE. *Un musée pour la lavande.* Producteurs de lavande de père en fils, les propriétaires des lieux y font partager leur passion. En présentant notamment dans leur musée, à Coustellet, les divers procédés de distillation, du XVIe à nos jours, grâce à une remarquable collection d'alambics en cuivre. OT Cavaillon, 90-71-32-01.

Le Verdon, un Colorado tricolore

NUL N'EST PROPHÈTE EN SON PAYS. Même pas les paysages ! Beaucoup de Français connaissent le canyon rouge du Colorado, que *nombre* d'entre eux ont tenu à visiter en allant aux Etats-Unis ; peu d'habitants de l'Hexagone savent que les gorges du Verdon sont la version verte, comme leur nom l'indique, du Colorado. Un célèbre globe-trotter parisien, mis en présence, il y a quelque temps, au Musée de Toulon, d'une toile de 1857 du peintre marseillais *Vincent Cordouan représentant La Vallée des angoisses*, l'un des plus vertigineux précipices sur le Verdon, s'écria *« Ah ! les Portes-de-Fer ».* Or la chaîne des Bibans, comme on l'appelle en arabe, est... en Algérie !

La méconnaissance de cette contrée reculée de la haute Provence – où le Verdon, affluent filiforme de la Durance étalée, *a creusé dans un* plateau de dur calcaire une interminable en*taille pouvant atteindre 700 mètres de profondeur* – est ancienne, puisque l'exploration *complète des gorges,* ainsi que le rappelle une stèle installée en 1937 au Point-Sublime, ne fut effective qu'en... 1905, grâce en particulier à Isidore Martel (1873-1932). Taillée en plein roc, la Corniche-Sublime ne fut ouverte qu'en 1947, tandis que la route des Crêtes n'a été achevée qu'en 1973.

Aujourd'hui, si le fond du canyon est resté vierge, ouvert aux seuls marcheurs et canoteurs, il y a partout des accès routiers, des ponts audacieux, des balcons aménagés, de bonnes auberges, de bons lits et des marchands de cartes postales et de glaces. Et il est vrai que la boucle accidentée du Verdon, qui se déroule sur une *centaine de kilomètres* (dont 21 *kilomètres* pour le Grand Canyon) de voies macadamisées étroites, est, *durant* l'été, *parfois* assez encombrée. Les Méridionaux, attirés par les baignades dans le néo-lac de Sainte-Croix, plan d'eau turquoise de 2 200 hectares formé en 1975 après la construction d'un barrage, prolongent ensuite leur promenade dans les gorges *stricto sensu*, ne serait-ce que pour assister aux sauts à *l'élastique pratiqués du haut du pont sur l'Artuby*, affluenticule du Verdon, par les « coqs » des villages avoisinants. Le reste de l'année, falaises et sentiers du Verdon appartiennent, sauf par temps de vacances scolaires, aux amateurs de silence, d'air pur, d'ellébores, de lièvres slalomant entre genêts et buis, de cascades laiteuses *lavant voitures et encorbellements routiers*.

En 1990, en grande partie à l'initiative d'un *élu socialiste du Var féru d'écologie*, Maurice Janetti, les gorges du Verdon ont été classées, pour une superficie de 8 000 hectares couvrant cinq communes, d'Aiguines à Castellane, *via* Moustiers-Sainte-Marie. En dernier ressort, des élus d'une soixantaine de communes, totalisant 33 000 âmes, défendent le projet d'un parc naturel régional de 250 000 hectares dont le cœur serait le site déjà sélectionné du Verdon. L'un des voyages au fond du terroir français que la mort n'a pas permis à François Mitterrand de réaliser était de venir se pencher sur les flots d'émeraude liquide du Verdon.

J.-P. P.-H.

Carnet de route

■ LIVRES. Si vous trouvez, chez un bouquiniste d'Hyères ou de Saint-Maximin, *Beautés de la Provence*, de Jean-Louis Vaudoyer (Grasset, 1953, pour l'édition la plus récente), n'hésitez pas à l'acquérir ! *Jeanne Laffitte* à Marseille a réédité, en 1992, *Provence des villages*, d'André Bouyala d'Arnaud qu'avait préfacé Pagnol en 1968. Le *Journal* (1854-1898) du peintre Ziem est disponible chez Actes-Sud (1994). Pour Toulon, demandez à l'Ecole supérieure de commerce de la ville : *Le Petit Bavard, guide gratuit 1995-1996, réalisé* par l'Association estudiantine La Grande Tourache (BP 261, 83078 Toulon Cedex 9). Le récent guide *« Voir »* Hachette *Provence-Alpes-Côte d'Azur* de Peter Williams est très colorié, très illustré (800 photos) mais manque de cartes et de plans précis. Pour les curiosités oubliées et les fêtes votives rien ne vaut les minces guides Nathan par département, qu'on trouve encore dans les fonds de librairie.

■ *TOITS ET TABLES.* Les amateurs de cuisine familiale et d'hébergement abordable seront comblés en haute Provence, de Ginasservis à Castellane, de Gréoux-les-Bains à Rians. A Castellane, *l'Hôtel du Roc* (deux étoiles méritées, tél. : (1) 92-83-62-65), ouvert toute l'année, offre ses chambres confortables à 215 F pour deux personnes (sans petit déjeuner) et la carte de la patronne (300 F pour deux convives, avec un honnête vin local) centrée autour d'un lapin chasseur, régionalement fameux, et d'un moelleux vol-au-vent. *A Rians, l'hôtel-restaurant de l'Esplanade* (tél. : (1) 94-80-31-12, chambre pour deux personnes, sans petit déjeuner, à partir de 140 F, menu à partir de 70 F) présente, dans un cadre simple avec vue sur les vignobles, du pâté de sanglier et des pieds-paquets. Pour passer une nuit à Toulon, avec vue imprenable sur la rade, la meilleure adresse est sans doute l'Hôtel Tour-Blanche, platement rebaptisé « New Hotel ». Attention toutefois de ne pas prendre une chambre (500 F la nuit *pour deux personnes avec petit déjeuner*) au-dessus des salles de danse !

■ *MUSÉES.* A *Marseille* : Cantini, tél. : 91-54-75-75 ; Beaux-Arts, tél. : 91-62-21-17 ; Grobet-Labadie, tél. : 91-62-21-82. A Martigues : Ziem, tél. : 42-80-66-06. A Arles : Réattu, tél. : 90-49-36-74 ; *Fondation Van Gogh, tél. : 90-49-94-04.* A Saint-Rémy-de-Provence : Estrine, tél. : 90-92-34-72. A Graveson : Chabaud, tél. : 90-90-57-02. A Avignon : Calvet, tél. : 90-86-33-84 ; Roure, tél. : 90-80-84-28 ; *Palais des papes, tél.* : 90 27 50 74. A Carpentras : Comtadin-Duplessis, tél. : 90-63-04-92. A Aix-en-Provence : Granet, tél. : 42-38-14-70 ; Atelier Cézanne, tél. : 42-21-06-53. A *Saint-Tropez* : L'Annonciade, tél. : 94-97-04-01. A Toulon : Beaux-Arts, tél. : 94-93-15-54 ; Naval, tél. : 94-02-02-01.

■ INFORMATIONS. Comités départe*mentaux du tourisme, Alpes-de-Haute-*Provence (tél. : 92-31-57-29), Bouches-du-Rhône (tél. : 91-13-84-13), Var (tél. : 94-50-55-50) et Vaucluse (tél. : 90-86-43-42).

Le Jardin de la princesse

A portée de vagues, des vallons fleuris et des sous-bois parfumés

SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER

On l'appelle le Jardi n des *quatre saisons*. Au Vasterival, en effet, pas une seule journée du calendrier qui ne soit privée de fleurs. Et si on demande à la princesse Sturdza, âme du lieu, quel est le meilleur moment de l'année pour le visiter, elle répond : « *Venez en février.* » Si on devait définir son style, on dirait que c'est un jardin naturel, un jardin sylvestre, un jardin de sous-bois. La princesse, qui vénère la nature, ne la contraint jamais. Elle la laisse *faire, lui* permettant de s'exprimer en toute liberté. Tout en l'aidant, le cas échéant. Au Vasterival, aucun artifice. *Tout juste* une haie. Mais ni fontaine, ni bassin, ni statue. Aucun alignement, aucun ornement, hormis ceux que la nature a bien voulu y dessiner. Son tracé suit les vallonnements normands. Les allées serpentent; les plates-bandes ondulent et se festonnent. Les plantes sauvages y abondent : violettes, euphorbes, primevères, fougères, digitales mêlées aux espèces plus rares. Des plantes choisies et réunies pour créer de séduisantes harmonies. Des plantes qui, toutes, aiment une terre acide, fraîche, humifère *et dont les racines sont*, en permanence, nourries et protégées par une épaisse couverture de terreau, de feuilles *et* d'aiguilles de pin. Comme dans la forêt.


JEAN-BAPTISTE LEROUX

Les rhododendrons de Vasterival, fierté de la princesse Sturdza

Au Vasterival, le spectacle est permanent. Ponctué de temps forts. En hiver, le brouillard rose des prunus et des bruyères, rehaussé, quelques semaines plus tard, par l'élégante apparition des magnolias. En automne, l'au-revoir enflammé des feuillages somptueux. Et, tout au long de l'année, la succession de floraisons orchestrées avec maestria. Une mise en scène favorisée par l'étendue d'un jardin qui couvre une dizaine d'hectares ainsi que par la diversité des plates-bandes et des végétaux disposés sur quatre niveaux. En bas, règnent les plantes couvre-sol ou tapissantes (*Cornus canadensis, Epimedium, Pulmonaria repens*, ou *Tiarella*) et les bulbes : perce-neige, crocus, scilles, fritillaires, narcisses, tulipes, lis. Puis viennent les plantes vivaces, choisies pour leurs éclatantes floraisons. C'est ensuite au tour des arbustes de déployer leurs fleurs, leurs feuilles, leurs baies ou leurs fruits. Enfin, s'épanouissent les arbres, qui, sélectionnés pour l'élégance de leur ramure, la beauté de leur feuillage ou de leur écorce, protègent également du froid, du soleil et du vent, les végétaux plus *délicats*.

Le jardin des quatre saisons ? L'hiver en apporte la preuve la plus surprenante. Saison d'un charme totalement inattendu. Tout y est net, calme et serein. La brume adoucit les couleurs, créant une atmosphère cotonneuse où chaque fleur se détache sur une toile de fond persistante et sombre : houx, conifères, rhododendrons, mahonias et camélias dont les feuillages vert foncé, mat ou luisant, font ressortir la tendresse des fleurs d'hiver. Crocus, hellébores, bruyères, hamamélis, *skimmias et rhododendrons* botaniques hâtifs mêlent ici leurs couleurs, avant que fleurissent *prunus et malus*, tandis que, dans le sous-bois, les mahonias, les *Chimonanthus* et les *Corylopsis* embaument.

Joyau de ces lieux, les magnolias aux fleurs blanches, nacrées, rose pâle ou rose pourpré, en forme de tulipe ou de coupe. Se succèdent le *Magnolia denudata* aux fleurs d'un blanc pur et le *Magnolia dawsoniana* aux fleurs géantes. Un arbre planté par la princesse qui savait qu'il lui faudrait *attendre seize ans* avant d'obtenir une première fleur. Une patience aujourd'hui récompensée. *Autres vedettes, les rhododendrons*, qui s'épanouissent en mai et donnent alors au jardin des allures d'Irlande et d'Ecosse. Particulièrement opulents, ils offrent une riche palette de couleurs à une princesse qui n'hésite pas à les déplacer pour parfaire leur disposition.

Normandie

Cherbourg
MANCHE
St-Lô
CAEN
CALVADOS
Argentan
ORNE
SEINE-MARITIME
Dieppe
ROUEN
EURE
EURE-ET-LOIR

L'été, s'épanouissent les plantes vivaces. Dans la vallée, les *Iris kaempferi*, bleus et mauves, se mêlent aux hampes plumeuses des astilbes roses. Viendront ensuite les hydrangeas, d'une rare élégance et dont les couleurs évoluent et s'embellissent en fanant. Ici plus qu'ailleurs l'automne est une fête grâce, notamment, aux acers et aux nombreux arbres et arbustes choisis pour l'éclat de leur robe. Quant au sous-bois, ils sont animés de sorbiers, pommiers, *Malus* « crittenden », *Evonymus, Cornus, Nyssa, Nyssa sinensis* et *Nyssa sylvatica*.

C'est en 1957 que la princesse Sturdza, séduite par la douceur du climat du pays de Caux, s'est installée près de Varengeville, à Sainte-Marguerite-sur-Mer. Dans un premier temps, elle opposa au vent qui soufflait de la mer un rideau d'arbres protecteurs constitué de houx, de cyprès de Leyland, de rhododendrons pontiques et de lauriers. Puis, pour améliorer la terre argileuse, sableuse et caillouteuse, elle y déversa des tombereaux de terreau. Un territoire patiemment défriché et conquis par une femme qui appelle chaque plante par son nom, en connaît les exigences et veille sur chacune avec une attention vigilante.

Sa potion magique ? Le « *mulch* », mélange de terreau, de feuilles décomposées, de fumier et d'aiguilles de pin qu'elle répand au pied des plantes pour les nourrir, les protéger du froid et des mauvaises herbes. Au Vasterival, les plantes sont bien nourries.

Au printemps, la maison normande qui s'y dresse, près d'une haie d'ifs sombres, déploie autour d'elle un tapis de pivoines arbustives aux corolles rose tendre. Une allée moussue et vallonnée pénètre dans le « sous-bois » de *pins maritimes, royaume des rhododendrons*. Une autre, plus pentue, descend vers « la Vallée » où sont rassemblées les collections de plantes vivaces, d'arbustes et d'arbres. Enveloppé en permanence par une lumière soyeuse prisée des peintres, le Vasterival brille particulièrement après une ondée ou quand fleurs et feuillages y sont lavés par la rosée. Quand les parfums se mêlent aux odeurs de mousse et de terre mouillée. Un spectacle dont la princesse Sturdza ne se lasse pas : « *Rien*, insiste-t-elle, *ne se crée sans passion, rien n'est beau sans poésie.* »

Marie-Françoise Valery

■ **LOIR-ET-CHER.** ***La route des châteaux.*** **C'est, en ces lieux d'histoire, une fatalité à laquelle on cède avec plaisir. Qu'il s'agisse des grands –** ***Blois, Chambord, Cheverny*** **– ou des gentilhommières moins tapageuses – Troussay, Beauregard. Une tournée à effectuer à son gré – en voiture, en canoë sur la Loire ou avec étapes en randonnée pédestre. Loisirs Accueil (tél. : 54-78-55-50).**

■ **LOIRET.** ***La douceur de vivre.*** **Les landes et les étangs de Sologne, le Val de Loire chanté par les poètes, la Beauce fertile font au Loiret une couronne de charme. Les canaux de Briare, du Loing ou le canal latéral à la Loire, en l'irriguant, permettent une découverte silencieuse et paisible. Les bateaux peuvent s'accommoder de deux à douze personnes. Loisirs Accueil (tél. : 38-62-04-88).**

■ **MANCHE.** ***Manoir du Cotentin.*** **Sur la côte est du Cotentin, non loin de Saint-Vaast-la-Hougue, Montfarville est un petit village célèbre pour son église et les fresques d'un peintre local, Guillaume Fouace. Le manoir des Gabroy, pur XVIe, est situé sur une butte, face à la mer. Un cadre de caractère pour un week-end serein. La maîtresse de maison, dit-on, confectionne d'excellentes pâtisseries et confitures. La chambre avec petit déjeuner, pour 2 personnes : 250 F, un prix modeste (tél. : 33-23-14-21). CDT** ***(tél. : 33-05-98-70).***

■ **SEINE-MARITIME.** ***Le parc de Brotonne.*** **Cerfs, chevreuils, sangliers, lièvres et bécasses fréquentent l'ancienne forêt d'Arelaune plantée de hêtres. Des abbayes y ont jeté l'amarre. De Saint-Wandrille à Saint-Martin-de-Boscherville, un itinéraire de 60 km les égrène, appelé aussi « *route des fruits* », car il longe les berges de la Seine peuplées de chaumières et de vergers. Le soir, étapes dans des hébergements de charme (hôtels, gîtes ruraux, chambres d'hôtes). CDT (tél. : 35-59-26-26).**

Le Bois des Moutiers

IL RÉUNIT TOUS LES INGRÉDIENTS d'un grand et beau jardin conçu à l'anglaise. Harmonie parfaite entre la maison et le décor végétal qui l'entoure. *Architecture verte prolongeant* celle de la demeure. Des plantes rares bien associées. De savants jeux de couleurs.

La maison de style Arts and Crafts est signée Sir Edwin Lutyens. Le jardin également. Le grand architecte anglais travailla, dès 1898, avec la paysagiste amateur Gertrude Jekyll qui imagina les plantations. Propriétaire de l'endroit et pur esthète, Guillaume Mallet fit du Bois des Moutiers un chef-d'œuvre. Sa famille, aujourd'hui encore, le restaure et lui insuffle un élan vital nourri de compétence et de passion.

Le premier émoi naît dans le Jardin blanc où une structure *rigide*, constituée *de haies d'ifs sombres* et de murs, rehausse les courbes et la luminosité des fleurs. Les tulipes *White Triumphator* y précèdent, *dès la fin du printemps, les corolles* immaculées du rosier *Iceberg*. Ce jardin clos, qui ouvre sur la cour d'honneur, permet d'approcher la maison, *enrubannée de lianes et de rosiers*, et d'embrasser les deux *mixed borders*. Elles se font face, mêlant bulbes et plantes vivaces aux tons pastels.

On passe sous une pergola où grimpent des rosiers, des clématites et des vignes. Sur la droite, le Jardin du cadran solaire met en scène des massifs de lavande, de santoline et de romarin surmontés de rosiers *Ballerina*.

Plus loin, le Jardin des magnolias rassemble des variétés aux fleurs d'une extrême délicatesse au printemps. Là, des arceaux croulent sous les fleurs de rosiers grimpants ou sarmenteux.

En mai, le jardin sauvage offre un spectacle inouï. Les rhododendrons, *plantés sous couvert de* hêtres ou de pins sylvestres, dessinent d'immenses vagues roses qui roulent vers la mer. Partout des *bulbes et des plantes tapissantes, décrivant* de longues coulées, descendent dans la vallée. A l'orée du sous-bois, un nuage d'azalées, pêche ou melon, court vers la maison.

M.-F. V.

Carnet de route

■ VISITES. *Le* Vasterival (76119 Sainte-Marguerite-sur-Mer, tél. : *35-85-12-05) :* sur rendez-vous seulement. Le Bois des Moutiers (76119 Varengeville-sur-Mer, tél. : 35-85-10-02) : du 15 mars au 15 novembre. A voir également en Normandie : Canon (14270 Mézidon, tél. : 31-20-05-07, de Pâques à septembre) *créé au XVIIIe siècle*, mélange de styles à la française et à l'anglaise. Son tapis vert, son *miroir* d'eau, ses statues et ses fabriques lui donnent une allure romantique. *Giverny* (Fondation Claude-Monet, 27620 Giverny, tél. : 32-51-28-21, d'avril à octobre) : Monet construisit son parc comme un tableau. Le clos normand *devant la maison est* un jardin de curé fleuri et coloré. Plus loin, la pièce d'eau lui servit de source d'inspiration pour ses études sur les nymphéas. Miromesnil *(Tourville-sur-Arques*, 76550 Offranville, tél. : 35-04-40-30, ouvert de mai à octobre) : le potager fleuri, créé par la comtesse de Vogüé, mêle fleurs et légumes. Shamrock (Route de l'église, 76119 Varengeville-sur-Mer, sur rendez-vous) : dans un clos normand, importante collection d'hydrangeas, glorieux en été, *somptueux à l'automne. Sassy* (61570 Saint-Christophe-le-Jarjolet, tél. : 33-35-32-66) : jardin à la française, relié au château par une succession de terrasses. *Planbessin (14190 Castillon, tél. :* 31-92-56-03, ouvert toute l'année) : divisé en « chambres », jardin japonais, jardin des simples, jardin des bruyères, jardin d'eau, *mixed-borders et plantes* vivaces.

■ TOITS ET TABLES. Chambres d'hôtes au château : Domaine de Champdieu (76590 Gonneville-sur-Scie, tél : 35-32-66-82, environ 550 F la chambre pour deux), maison du XVIIe siècle et meubles d'époque : Denuys Buquet y reçoit en gentleman-farmer, avec un raffinement luxueux. Son domaine est un centre d'informations sur les jardins normands. Domaine de la Fauconnerie (76190 Blacqueville, tél. : 35-92-68-08, 245 F) : 4 chambres dans une demeure du XVIIe siècle. Les Vergers (76860 Quiberville-sur-Mer, tél. : 35-83-16-10, 340 F), entre Dieppe et Veule-les-Roses. Enfin, au Chemin du Vivier, une vraie chaumière normande (76540 Valmont, tél. : 35-29-95-05, environ 330 F). Consulter également le *Guide des Chambres d'hôtes*, 3615 Gîtes de France.

■ LECTURES. *Lumières de Varengeville*, de Jacques de Givry (J.D.G. Publications). *Couleurs et jardins*, de Jekyll Gertrude (Herscher). *Parcs et jardins de Basse-Normandie* (Duchamp-Chevalier). *Splendeurs des jardins de Normandie*, de Marie-Françoise Valery, qui signe ce reportage (Flammarion). *Le Guide des jardins de France*, de Michel Racine (Hachette), remarquable « répertoire » dévoilant photos en couleurs, plans et commentaires, tous les jardins de l'Hexagone. *Parcs et jardins extraordinaires*, d'Alain Richert (Duchamp-Chevalier Ramsay). *Guide des 400 jardins publics de Paris*, de Jacques Barozzi (Hervas).



هكذا من الأصل

Le retour des bisquines

Deux coursiers de la baie du Mont-Saint-Michel renouent avec une tradition séculaire



LÉONARD DE SELVA/TAPABOR

Au port de la Houle, à Cancale, flottilles de bisquines armées pour la pêche à l'huître

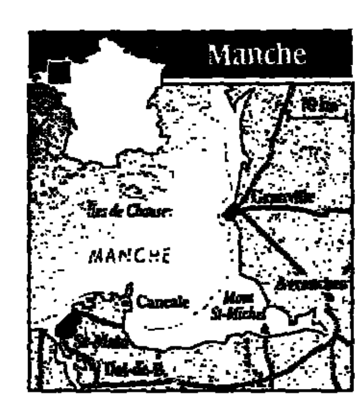
CANCALE ET GRANVILLE
de notre envoyée spéciale

Dans le soleil écarlate, les deux bisquines traçent leur double sillon d'écume. *La Cancalaise* et *La Granvillaise* remontant avec le flot, le *sund* de l'archipel des îles Chausey, cinglent dans une apothéose d'ailes blanches déployées vers le continent. La dame noire et la dame blanche prolongent, sur quelques milles, leur duel amical, avant de regagner leur port d'attache respectif. De part et d'autre de la baie du Mont-Saint-Michel, Cancale et Granville se contemplent. Cancale est en Bretagne; Granville en Normandie. Depuis des siècles, elles surveillent le mont solitaire mouillé au milieu des sables. Des siècles durant lesquels les deux provinces ont convoité sa possession. Ce sont les Normands qui l'ont obtenue, et les Bretons ne s'en sont pas remis.

Au début du XIX[e] siècle s'entame entre le port d'Ille-et-Vilaine et celui de la Manche une nouvelle rivalité. Un affrontement qui, souvent, tourne à l'aigre lorsque leurs flottes de pêche tentent d'outrepasser les limites de dragage sur les bancs d'huîtres sauvages qui abondent à l'époque dans la baie. C'était au temps des bisquines. Ces élégantes embarcations fortement toilées, originaires des côtes normandes et dérivées du lougre, présentent une étrave droite, une voûte arrière très élancée, sortant impertinemment de l'eau, et trois mâts à forte quête arrière portant au travail deux étages de voiles gréées au tiers. Une grandiose architecture de 246 m² de toile.

Ces bisquines deviendront rapidement une exclusivité des quartiers maritimes de Granville et de Cancale. Pêchant rarement en solitaire, elles se constituent en convoi. On appelle cela « la Caravane », maintes fois représentée par le peintre Marin-Marie. Inoubliable spectacle que cette cohorte d'une soixantaine de bateaux sortant en rangs serrés du port, puis, passé le môle, s'ouvrant en éventail avant de pointer toutes voiles dehors vers le large pour ratisser de leurs « fers » les pâturages marins de la baie. Au siècle passé, une quête fructueuse pouvait, par embarcation, rapporter jusqu'à 100 000 huîtres en une journée. Au cours de l'hiver 1851-1852, la prise de Granville s'éleva à 73 millions d'huîtres. Jusqu'au jour – c'était au lendemain de la guerre de 14-18 – où les bancs furent épuisés.

Cette activité prit fin, mais non celle des bisquines, qui se reconvertirent dans la pêche au chalut. Court sursis. L'avènement du moteur et la Seconde Guerre mondiale sonneront leur glas. Mais la concurrence entre les deux villes, à propos des zones de pêche, n'était pas leur seul sujet de querelles. Les affrontements se renouvelaient lors des régates que se livraient les équipages au moins deux fois l'an. Commencées en 1848, elles se poursuivirent jusqu'à la fin des années 30. Quel enfant de ces ports n'a entendu plus tard raconter les joutes mémorables qui opposèrent, avant 1914, *Le Vengeur* et *La Rose-Marie* de Granville à *La Mouette* et à *La Perle* de Cancale ! A ces occasions, pour augmenter la surface de voilure, on sortait le gréement de régates. Les perroquets ou rikikis, « la plume qui fait voler l'oiseau », étaient hissés au sommet du grand et du petit hunier surmontant la grand-voile et celle de misaine. On envoyait aussi la voile et le hunier de tapecul et, pour naviguer au portant, une bonnette amurée sur le long bout-dehors. Un total de 350 m² de toile. Imaginez l'allure.



Presque cinquante ans ont passé. Le 18 avril 1987, après deux ans de chantier, *La Cancalaise*, copie exacte de *La Perle*, construite en 1905, a quitté son ber et glissé pour la première fois dans les eaux vertes de la baie.

Tout Cancale était en émoi. « *Dans cette aventure*, raconte Yvon Georges, initiateur du projet et patron de la bisquine, *la ville entière nous a suivi. Le chantier s'est déroulé à découvert sur la grève de la Houle, autrefois lieu traditionnel des constructions navales.* » Pour l'occasion, le « comité des casquettes », les vieux marins qui avaient navigué sur ces bateaux, s'est déplacé de son banc de causerie habituel du Plat-Gousset, sur l'autre bord de la criée, afin de s'installer face au chantier. « *Ils discutaient entre eux, mais sans jamais se mêler du travail des charpentiers. J'allais donc les voir pour écouter leurs commentaires, et cela nous a beaucoup servi.* » Granville fut piqué au vif. Pas question de laisser une bisquine du port d'en face naviguer seule dans le secteur. D'autant plus que *La Cancalaise* ne cessait de venir parader sous son nez. « *Nous voulions les exciter*, ajoute en riant Yvon Georges, *pour les forcer à venir un jour en découdre avec nous.* » La tactique a marché. Daniel Denis, capitaine du port du Hérel, a pris les choses en main, avec d'autres Granvillais. « *Ce fut*, explique-t-il, *un levier formidable que cette concurrence entre Cancale et Granville. Elle nous a poussé à relever le défi.* » La construction de *La Granvillaise*, reproduction des plans de *La Rose-Marie*, lancée en 1900, est confiée au chantier Anfray en décembre 1988. Le 15 avril 1990, jour de Pâques, la grande coque est grutée et mise à l'eau dans l'avant-port où *La Cancalaise*, accourue dès le matin, tire des bords en attendant l'apparition de sa cadette. Sans être identiques, les deux bisquines sont bien du même tonneau. La noire fait 18,10 m; la blanche 18,28 m. Cela promet de belles régates. La première a lieu le 22 juillet. A la barre de *La Granvillaise*, François Bouchard ; aux commandes de *La Cancalaise*, Eric Tabarly. Granville emporte la première manche. Le 5 août, Cancale gagne la revanche. La tradition est renouée.

Les vieux marins qui ont, dans le passé, navigué sur les bisquines s'en sont presque tous allés. A Granville, François Bouchard était le dernier. Bouchard est un nom de Cancale. En 1918, son père Henri a traversé la baie à bord de *La Gloire*, sa bisquine, pour venir s'établir à Granville. Le petit François n'avait que huit jours. Plus tard, devenu patron de pêche à son tour, il a toujours défendu avec panache, dans les régates, les couleurs de sa ville d'adoption. Puis la guerre est venue. Avec d'autres bisquines, *La Gloire* a coulé dans le port lors du bombardement allié de 1944. François l'a renflouée pour la conduire jusqu'à son dernier mouillage, au Plain, à Chausey, dans l'anse à la Truelle, sous le sémaphore.

Dans les années 70, on pouvait encore y admirer l'élégante découpe de ses membrures. Puis elle est retournée lentement au sable, aux vents et aux marées. Le 26 novembre dernier, sous un de ces ciels d'huître qu'il aimait tant, François Bouchard a « *mis le cap à l'est* ». C'est la direction du cimetière Notre-Dame, accroché sur la falaise face au large. Il avait soixante-dix-sept ans. *La Cancalaise*, désarmée pour l'hiver, n'a pu venir lui faire sa parade d'honneur. L'équipage a envoyé une gerbe. Dans les ports, quand un marin disparaît, on salue sa mémoire avec respect.

Marie-Noëlle Hervé

Bateaux fantômes

NOSTALGIE, amour de la marine en bois, les vieux *gréements que l'on croyait voués à une* complète disparition repeuplent peu à peu les ports des côtes de France. Lougres, chasse-marée, vaquelottes, cotres, *bisquines*, goélettes, sardiniers, thoniers ou langoustiers, coques fines ou ventrues, gréées de voiles auriques, carrées ou au tiers. La plupart, de construction récente, refaits à partir de plans anciens, sont, en force, revenus hanter les eaux de la Manche et de l'Atlantique. Propriétés de particuliers mais plus fréquemment d'associations qui les exploitent à des fins culturelles, touristiques et sportives, ils donnent au public la possibilité de s'offrir à prix raisonnable une belle aventure de mer, de vent et d'embruns. Dans le périmètre qui entoure Granville et Cancale, outre les deux bisquines, d'autres bateaux ont ressuscité les traditions oubliées.

A Saint-Malo s'est achevée, en mai 1991, la reconstruction du *Renard*, cotre corsaire armé en 1812 *par Robert Surcouf pour la guerre de course, deux* ans avant que celle-ci ne prît définitivement fin. L'original possédait une longueur de 20 mètres, sa réplique a été raccourcie d'un mètre. A cela près, *plus quelques autres petites modifications, le jeune Renard* est la copie conforme de son glorieux ancêtre. Quant au président de l'association qui l'a fait renaître, *il s'appelle Robert Surcouf, descendant di*rect du grand corsaire. En face, à Carteret, sur la côte du Cotentin, la *Neire Maôve* (la mouette noire), une *goélette* de pêche de 14 mètres, a, de nouveau, largué les amarres en juillet 1992.

Ce type de voilier de travail, spécialisé dans la pêche aux cordes et aux filets, armé vers le milieu du XIX[e] siècle à Carteret, Barfleur et dans les îles Anglo-Normandes, avait cessé toute activité avant la seconde guerre mondiale. Depuis, ses plans étaient introuvables. Le salut est venu de Guernesey et de ses archives maritimes, qui ont permis la reconstruction de *La Neire Maôve*. Aux dernières nouvelles, le port de Saint-Vaast-la-Hougue, *sur le littoral du Coten*tin, lancera à l'Ascension (15 au 18 mai) sa bisquine, *Petit-Pierre*. La marine en bois a encore de beaux *jours devant elle.*

M.-N. H.

LOIRET,

TERRE DE TOUS LES REFLETS

À 1 heure de Paris, le LOIRET en VAL DE LOIRE est un lieu de séjour privilégié.

Découvrir ...

17 châteaux
47 Musées et Expositions
24 Parcs et Jardins
des sites religieux,
archéologiques,
des moulins, etc ...

Tester ...

Les nombreux restaurants et auberges du Loiret.

Tenter ...

Une descente de Loire en canoë, une excursion en bateau sur les canaux, un après-midi de golf, un tour en 4X4, *en montgolfière*, en hélicoptère, en U.L.M., une randonnée équestre, pédestre ou cyclotouristique ...

IMPEL CCIM Val de Loire - Photos : I. Page

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TOURISME DU LOIRET - 8 rue d'Escures - 45000 ORLEANS - TÉL. (16) 38 78 04 04 - Fax. (16) 38 77 04 12

Je souhaite recevoir une documentation complète sur le Loiret

NOM .... ADRESSE ....

....

VILLE........................ CODE POSTAL ....

Carnet de route

■ **NAVIGUER.** Les bisquines effectuent leurs sorties de Pâques à la Toussaint. Chacune pouvant embarquer de 25 à 28 passagers (groupes ou individuels). Elles proposent des *sorties en mer avec initiation, parti*cipation aux manœuvres, et parties de pêche (demi-journée, journée, week-end, et croisières à la carte). Inscriptions auprès de l'Association Bisquine cancalaise (tél. : 99-89-77-87, la journée : 250 F par personne). *Ses circuits : baie de Cancale et du* Mont-Saint-Michel, archipel des îles Chausey, îles Anglo-normandes, Bretagne nord et sud, Angleterre du Sud.
Pour la Granvillaise, contacter l'Association des vieux gréements granvillais (tél. : *33-90-07-51*, la journée : 240 F). Ses circuits : la baie, Chausey, îles Anglo-Normandes et toute la *côte jusqu'au Nord-Cotentin (ou* toute autre option à la demande).
Réservations sur *Le Renard* de Saint-Malo (tél. : 99-40-53-10) ; et sur *La Neire Maôve* de Carteret (tél. : 33-04-69-77). *Autres unités tradition*nelles armées pour promenades et charters. A Granville : *Le Courrier des îles*, cotre dessiné par Marin-Marie (propriétaire Gilbert Hurel (tél. : 33-50-49 -80) ; *Le Lys noir*, yawl de 17 mètres, construit en 1914 et récemment restauré (tél. : 33-90-48-63) ; *L'Albatros*, maquereautier de la baie du Mont-Saint-Michel (Association des vieux gréements granvillais).

■ **LIRE.** Deux ouvrages abondamment illustrés, *Les Bateaux de la Bretagne nord* et *La Bisquine de Cancale et de Granville*, de Jean Le Bot, (Ed. des 4-Seigneurs, à Grenoble) ; *Histoire de Granville* de Charles de *la Morendière* (Ed. Librairie Guénégaud) ; *La Caravane de Pâques*, de Roger Vercel (Albin Michel) ; deux Guides Gallimard sont consacrés l'un à la Manche, l'autre à la baie du Mont-Saint-Michel. Autre source précieuse, la revue *Le Chasse-Marée*, *spécialisée dans l'histoire et l'ethno*logie des gréement anciens.

■ **VISITER.** Le Musée des arts et traditions populaires de Cancale et le Musée du vieux Granville consacrent une large part de leur exposition à l'histoire des bisquines et de la pêche dans la baie.

■ **AGENDA.** « Brest 96 » : après sa grande première de 1993, Brest s'apprête à recevoir à *nouveau* cet été dans ses eaux, du 13 au 20 juillet, un grand rassemblement de plus d'un *millier de vieux gréements* venus du monde entier. Les bisquines de Cancale et de Granville seront au rendez-vous. Renseignements : 98-80-96-96.

■ **S'INFORMER.** Comité départemental d'Ille-et-Vilaine à Rennes, tél. : 99-78-47-47, et comité départemental de la Manche à Saint-Lô, tél. : 33-05-98-70.

■ **ALLIER.** *Tiercé gagnant.* Dans *l'ordre ou dans le désordre*, un circuit à vélo au pays des ducs de Bourbon, l'Allier en gabare et la pêche à la *mouche dans les gorges* de la Sioule. CDT, 70-46-81-50.
■ **CÔTE-D'OR.** *Florissima.* Du 8 au *18 mars*, au Parc des expositions de Dijon, une exposition rassemble plantes et fleurs des *cinq continents : fougères* arborescentes, orchidées, anthuriums, roses de porcelaine, hibiscus, *héliconias*, bananiers, cocotiers, bonsaïs, etc. Avec un spectacle sur le thème « Les mystères de la jungle », *des* démonstrations d'art floral, des conseils de jardinage, des *concours* de bouquets et des ateliers pour enfants. De 9 heures à 21 heures, 60 F, gratuit pour les moins de 4 ans. Office du tourisme, 80-44-11-41.
■ **CÔTES-D'ARMOR.** *Chapelles et fontaines.* A l'honneur en 1996, année du Patrimoine religieux de Bretagne, une « *route historique* » égrenne chapelles, fontaines, *églises*, couvents et calvaires. Guide gratuit, *Patrimoine religieux*, envoyé sur demande (99-36-15-15 ou 3615 Bretagne). Dans la brochure « *Formules Bretagne* » : forfaits hôteliers, maisons de pays à louer, chambres au château et fermes-auberges.

Les rondes de la marquise

Mme de Sévigné avait des fourmis dans les jambes et une plume à la main



FABRICE PICARD

Le château des Rochers, près de Vitré

BUSSY-RABUTIN, GRIGNAN, VITRÉ
de notre envoyée spéciale

La marquise prenait-elle le thé à cinq heures ? Rien ne permet de l'affirmer. On sait, en revanche, qu'à toute heure du jour Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, s'asseyait devant son écritoire. Elle choisissait une plume d'oie, la taillait et commençait : *« Ma bonne, ma bien bonne, ma toute bonne, je vais vous mander la chose la plus... »*. La plume grinçait, les anglaises tirebouchonnantes encadrant ses joues effleuraient la feuille. La flamme de la bougie dansait sur la grande écriture penchée, régulière et sans rature.

Ses missives firent la gloire de leurs destinataires : l'abbé Christophe de Coulanges, son oncle, devenu, sous sa plume, *« le Bien Bon »* ; Philippe-Emmanuel de Coulanges, son joyeux drille de cousin ; le marquis de Pomponne ; et, surtout, Françoise de Sévigné, comtesse de Grignan, sa fille bien-aimée. Mais aussi certain gentilhomme qui, non content de passer à la postérité, fit la fortune, littéraire bien que posthume, de la marquise sa cousine.

Roger de Rabutin, comte de Bussy, hérita de ses pères un ravissant château qu'il s'employa à rendre plus séduisant encore. Il faut imaginer, au creux d'un vallon, un pont dormant posé sur l'eau des douves, une cour d'honneur, une façade Renaissance revenant, à droite et à gauche, en galerie fermée à l'étage. Le tout dans une belle pierre ivoire tirant vers le jaune, sous l'ardoise franche du toit.

De part et d'autre de l'escalier, à l'étage, les appartements des deux époux. A droite, celui de Madame ; à gauche, celui de Monsieur qui affichait sous les yeux de sa femme, le plus naturellement du monde, l'amour qu'il portait à sa maîtresse. Témoin ces monogrammes où le B de Bussy enlace le M de Montglas. Car ces dames, soumises à des mariages de convenance ou d'intérêts, avaient des amants très officiels. Et les seigneurs, comme leur souverain, des maîtresses titrées et attitrées.

Les appartements de Bussy-Rabutin ont, dans l'ensemble, conservé leur décor d'origine, d'où leur prix. Grand seigneur exilé en Bourgogne, il fit peindre sur les murs de sa demeure cette cour hors laquelle il ne pouvait vivre : il recrée le cadre (les châteaux de la capitale) et le peuple de portraits. Il se mouvait ainsi dans une galerie de tableaux, passant des demeures royales (la salle « des devises ») à la compagnie des hommes de guerre (l'antichambre), des rois (la galerie), des beautés de la cour (la chambre, le cabinet de travail).

A gauche en entrant, la salle dite « des devises », où son portrait en armure, à l'âge de quarante ans, jauge le visiteur. Etrange personnage que ce cousin qui passa trente et un ans de sa vie en campagnes, qu'un livre – ses *Maximes* – fit entrer à l'Académie française, et qu'un autre – *L'Histoire amoureuse des Gaules* – jeta à la Bastille et en exil. Il apparaît la lèvre gourmande, sûr de lui, avec, cependant, une étincelle d'inquiétude dans le regard.

Une soixantaine de grands capitaines se pressent dans le salon des hommes de guerre tandis qu'il conçut la galerie des rois comme une leçon d'histoire pour ses enfants. Les rois regardaient leurs maîtresses, ce qui devait fort les réjouir. Beaucoup plus, assurément, que les grands personnages placés ici par la suite.

Voici donc, dans sa chambre, ces fameuses favorites, accompagnées, en médaillon, des membres de la famille royale. Et Ninon de Lenclos, qui eut pour amants le mari et le fils de la marquise, au vu et au su de cette dernière. *« Vengez-vous, ma chère cousine. Je serai de moitié dans la vengeance »*, lui écrivit son cousin, qui lui faisait une cour assidue.

Roger de Rabutin, comte de Bussy, et Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, étaient cousins par le sang, mais surtout par l'esprit. Et l'on peut penser que le château de Bussy l'enchanta. Elle préférait, à son propre château de Bourbilly – où habita sa grand-mère, sainte Jeanne de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation –, celui d'Epoisses, propriété de ses amis de Guitaut.

Châteaux sévignéens

Les Rochers
BRETAGNE
Bussy-Rabutin
BOURGOGNE
RHÔNE-ALPES
Grignan

Epoisses est un château habité, ce qui fait toute la différence. Légèrement incurvé – il fut rond, la Révolution en abattit la moitié – il reste de proportions respectables, de cette même pierre douce couverte, ici, de tuiles roses. Isolé au cœur de l'espace, avec des communs en garde rapprochée, puis un mur d'enceinte, puis les champs, puis la brume.

Pour atteindre l'appartement qui lui était réservé, la marquise devait traverser plusieurs pièces : une chambre, où figure aujourd'hui son portrait ; un vestibule ; un grand salon, où s'étale une console dorée qu'« elle » a connue puisqu'elle figure dans l'inventaire après décès de 1686 ; et enfin une antichambre peuplée de tableaux.

C'était une femme de caractère. Il en fallait pour se lancer ainsi sur les routes dans des carrosses mal suspendus, à l'habitacle étouffant ou glacé. Relais de poste, visages rougis, piaffements, ornières où l'on manquait de verser. Arrive-t-elle de nuit ? Grand remue-ménage. On se lève pour accueillir la grande dame, on allume les bougies, on éclaire ses pas vers la grande chambre, on bassine son lit à la hâte. Les flammes jettent des lueurs sur le plafond peint. Le matin, une servante repliait les volets intérieurs, découvrant la quinconce, l'eau dormante des douves et l'ombre du château étalée. Avant de descendre faire ses civilités, la marquise relisait la maxime calligraphiée sur une solive du plafond et datée de 1629 : *« Nos plaisir ne sont caparence/Et souvent se cache nos pleurs/Sous lesclast de ces belles fleurs/Qui ne sont que vainne éperance »*.

Etoile dans son ciel et tourment de ses jours, Françoise de Grignan lui faisait vérifier l'exactitude de la sentence. Sa fille, elle l'aimait follement. Pour la voir, elle traversa plusieurs fois la France. Au bout du chemin l'attendait une masse architecturale portée à bout de bras par un piton rocheux. Grignan, fief des Adhémar de Monteil, écrase et s'étale. Même la collégiale est engloutie en son sein, son toit plat à balustrade servant de terrasse au château. Au-dessus de Grignan, il n'y a rien, que le ciel. Le village ? Avalé, dérobé, caché. Grignan, ou la démesure.

La Révolution se vengea, démantelant ce symbole oppressant. Il fut relevé à l'identique. Les appartements – chambre, antichambre, cabinet – de la marquise et de sa fille lui donnent un peu d'intimité. La marquise occupait une position stratégique pour voir débouler les voitures à cheval montant la rampe d'accès et tournant sur l'esplanade. A travers les fenêtres à meneaux, elle contemplait le mont Ventoux. Lit à baldaquin, cheminée, secrétaire, la meublent agréablement. Au mur, des portraits de grandes dames qu'il faut faire descendre de leurs cadres et marcher, leurs lourdes robes frôlant les parquets « à la dauphinoise », « point de Hongrie » ou à « bâtons rompus ». Une porte donne sur la garderobe, l'autre sur le cabinet, une pièce ronde pleine de recoins. Les tours sont propices à l'écriture. Est-ce parce que la rotondité de l'espace oblige l'esprit à se concentrer, ramenant les pensées divaguantes à l'essentiel ? D'ici, elle n'écrivait pas à sa *« très chère bonne »*. Non. Elles se chamaillaient plutôt, la mère écrasant la fille de sa présence.

La jeune marquise est aux Rochers, près de Vitré, en Bretagne. Sur une légère éminence dominant un paysage de bocages. Un site enchanteur pour un château de fée. Il émerge du mur d'enceinte, vaisseau sortant de la brume, ses toits d'ardoise pâle et sa tour pointue lui servant de mâture. D'une rare élégance, mystérieux, et élancé plus que d'autres. Composite et familier. C'est cela qui fait son charme : cette conjonction de deux manoirs, le plus petit se serrant au plus près de l'aîné.

Qui habite ce rêve de château ? Réponse dans le petit salon de la tour où une jeune femme, Marie de Rabutin-Chantal, s'apprête à devenir marquise de Sévigné. Elle est debout, le bras droit posé sur une balustrade. Elle a dix-huit ans. La lumière tombe sur son visage aux traits fins, sur sa gorge éclatante, sur ses mains pâles aux doigts effilés tenant une guirlande de fleurs. Des boucles, retenues par un ruban, encadrent ses joues, un collier de perles fines enserre son cou. Un bijou nacré retient la soie mordorée qui couvre ses seins. Une opulente cape écarlate brodée de fils d'or réchauffe le gris précieux de sa robe. Mariée le 4 août 1644 à Henri de Sévigné, jeune seigneur breton, elle lui donna deux enfants. Sept ans plus tard, il se battit en duel pour une autre qu'elle et mourut. Elle avait vingt-cinq ans. Elle pleura, modérément dit-on, et mit, un temps, des robes noires. Puis, libre, la jeune marquise apporta tous ses soins à l'art de vivre.



PATRICK HORVEIL/ARCHIVES GALLIMARD JEUNESSE

Danielle Tramard

Ces dames de Bussy

La tour dorée est la pièce la plus extraordinaire de Bussy-Rabutin, demeure peu commune. Au plafond, sa famille proche. En haut des murs, les grands personnages de la cour. En bas, des scènes mythologiques. Entre les deux, de magnifiques portraits de femmes. Ce sont ses amies et ennemies – la marquise de la Baume, qui recopia et fit imprimer en Hollande, à son insu, l'*Histoire amoureuse des Gaules*, cause de sa disgrâce. Alors que les autres toiles du château sont des copies ou l'œuvre de peintres locaux travaillant à partir de gravures, les portraits de ces grandes dames ont été réalisés dans des ateliers parisiens. D'où leur éclat. Quelle sensation, pour le tendre et galant homme auquel elles pensaient en posant, d'écrire sous le regard faussement indifférent de ces beautés. Elles ont un air de famille, ces dames de la Cour : mêmes mains aux doigts fuselés et oisifs, mêmes décolletés généreux laissant apparaître le soulèvement des seins, même lèvre inférieure gourmande, même gris-bleu nacré des étoffes relevé, ici et là, d'un nœud, d'un ruban ou d'un drapé cramoisi.

■ LOIRE-ATLANTIQUE. *Nantes pour les enfants.* « Si tu visitais Nantes », titre d'un guide touristique spécialement conçu pour les enfants. La ville et son patrimoine y sont présentés de façon très ludique. OT Nantes, 40-20-60-00.

■ MAINE-ET-LOIRE. *Troglodytes en Saumurois.* Sur les coteaux des bords de Loire, le tuffeau a modelé, au fil des siècles, rues et ruelles, maisons de pays, villages et châteaux, pigeonniers et chapelles troglodytes. Au total, 1 000 km d'univers souterrain. On y loge et on y dîne. CDT Anjou, 41-23-51-51.

■ MORBIHAN. *Bar et congre.* Sur l'île de Groix, au large de Lorient, des guides de pêche organisent des stages pour apprendre à pêcher bars et congres, de la jetée ou à la côte. OT du Pays de Lorient, 97-84-97-97.

■ MORBIHAN. *Week-ends au pardon.* De Rochefort-en-Terre au Faouet, par la vallée du Blavet, promenades à la carte à l'occasion des pardons, avec réservation de chambres d'hôtes, 485 F. CDT Morbihan, 97-42-61-60.

■ NIÈVRE. *Bibracte, capitale des Eduens.* Au sud de l'actuel parc naturel régional du Morvan, le peuple gaulois des Eduens avait construit une puissante capitale, Bibracte, sur le mont Beuvray. Vercingétorix y fut proclamé « chef des Gaulois coalisés ». Aujourd'hui s'y déploie, sur 200 hectares, l'un des plus grands sites archéologiques d'Europe, entouré de plus de 10 km de remparts. Le Musée de la civilisation celtique (88-86-52-35), qui ouvre ses portes le 4 mai au pied de l'oppidum de Bibracte (809 m), est la vitrine du Centre archéologique européen du mont Beuvray. Visites libres et gratuites toute l'année, à pied, à cheval ou en VTT. Visites guidées sur rendez-vous. De juillet à septembre, stages de fouilles pour adultes. Stages pour les jeunes pendant les vacances. Renseignements au 86-78-69-00. CDT de la Nièvre, 86-36-39-80.

■ PUY-DE-DÔME. *Survol des volcans.* Vu du ciel, le parc des Volcans dévoile ses trésors : lacs, châteaux, églises romanes et, bien sûr, ses volcans. Une prestation de 5 à 6 heures comprenant le transport, le repérage du terrain d'envol, la participation au gonflage de la montgolfière, un vol d'une durée minimale de 45 à 75 minutes pour la chaîne des Puys (toute l'année, 1 300 F par personne) ou de 90 à 120 minutes sur le massif du Sancy (1 600 F, de novembre à avril). A l'atterrissage : champagne ! Forfait vol + hébergement : de 2 000 à 2 500 F, 2 nuits en chambre double et pension complète. Objectif, 73-25-76-16.

■ RHÔNE-ALPES. *La route du cinéma.* Une histoire d'amour, celle qui unit le cinéma à cette région, des frères Lumière à Lelouch, Truffaut, Tavernier, Planchon, Malle et bien d'autres. Par le biais d'une quarantaine de films, une séduisante brochure suggère une approche originale des sites, monuments et paysages qui y figurent. Dix itinéraires (des étangs de la Dombes au sommet du mont Blanc en passant par le Vivarais, les Cévennes ardéchoises, Valence, Grenoble, les gorges de la Loire, le lac du Bourget, Lyon et le Beaujolais) invitent à faire étape sur des lieux de tournage. A signaler aussi une brochure très complète sur les croisières. CRT, 72-59-21-59.

■ SAÔNE-ET-LOIRE. *Pêche au gros.* Carnassier noir pouvant atteindre 2 mètres de long et le poids d'un homme, le silure se pêche en Saône-et-Loire selon une technique particulière enseignée aux amateurs de prises hors du commun. A Mâcon, Association de pêche au gros, 85-29-02-50, et à Charrecey, Agence Visit Bourgogne, 85-45-38-97.

Carnet de route

■ CÉLÉBRATIONS. Elles seront nombreuses et de qualité en cette année du tricentenaire de la mort de la marquise : concerts aux châteaux de Bussy-Rabutin et Grignan, colloques, expositions aux Rochers, fêtes nocturnes à Grignan. Renseignements auprès de chaque château (cf. ci-dessous) et au Centre méridional de rencontres sur le XVIIe siècle (tél. : (1) 91-92-71-82), à Marseille. Au Musée Carnavalet, qui fut la demeure parisienne de la marquise, grande exposition du 15 octobre 1996 au 12 janvier 1997. La Monnaie frappera une monnaie et la Poste émettra un timbre à l'effigie de la marquise.

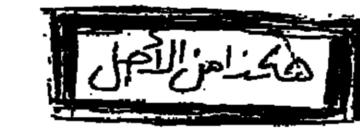
■ CHATEAUX. Bussy-Rabutin et Grignan sont ouverts toute l'année mais non chauffés. On évitera donc de s'y rendre en hiver. Une partie des Rochers, château privé et habité, est ouverte toute l'année. A Epoisses et Bourbilly, également privés et habités, visites guidées sur rendez-vous. Horaires d'ouverture et coordonnées dans la brochure « Les Routes de Mme de Sévigné » réalisée par l'association de même nom (tél. : (1) 80-92-18-87) qui la diffuse ainsi qu'à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris, tél. : (1) 44-61-20-00).

■ LETTRES. La verve pétillante de la marquise brille dans les trois tomes de « La Pléiade ». L'agenda de Mme de Sévigné, perpétuel, en tous points remarquable (textes, iconographie, maquette) et édité par La Poste, est un enchantement pour l'œil et pour l'esprit. Egalement, *Chère Madame de Sévigné*, de Roger Duchêne (« Découvertes » Gallimard) et, du même, *Mme de Sévigné ou la chance d'être femme* (Fayard). A paraître, en mars, *Mme de Sévigné ou la saveur des mots*, de Jean-Jacques Lévêque (ACR édition), ainsi que *Mme de Sévigné ou l'art de vivre au Grand Siècle*, de Jacqueline Queneau et Jean-Yves Patte (Chêne) et, en juin, *Mémoires gourmandes de Mme de Sévigné*, des mêmes (NIL). Signalons enfin l'Ecritoire, une excellente librairie de Semur.

■ NUITS. Paisibles aux Cymaises (tél. : (1) 80-97-21-44), deux-étoiles et charme, à Semur-en-Auxois, attachante cité perchée, dans une boucle de l'Armançon, et à l'hôtel du Lac à Pont-et-Massène (tél. : (1) 80-97-11-11). Sous le château de Grignan, même calme à l'hôtel Sévigné (tél. : (1) 75-46-50-97), un plaisant deux-étoiles, et au Manoir de la Roseraie (tél. : (1) 75-46-58-15), un Relais et Châteaux. A 7 km de Vitré : Pen Roc (tél. : (1) 99-00-33-02), un Relais du silence ou, à Vitré, le Minotel (tél. : (1) 99-75-11-11) et le Petit Billot (tél. : (1) 99-75-02-10), des deux-étoiles.

■ RENSEIGNEMENTS. Auprès des comités départementaux du tourisme de Côte-d'Or (tél. : (1) 80-63-66-00), de la Drôme (tél. : (1) 75-82-19-26), d'Ille-et-Vilaine (tél. : (1) 99-78-47-47).

■ TABLES. Semur : se régaler aux Minimes (tél. : (1) 80-97-26-86) et à l'Auberge du Cheval blanc (tél. : (1) 80-96-01-55) ; pain d'épices moelleux chez Cœur (tél. : (1) 80-97-09-40). Véritable époisses à la fromagerie Berthaut (tél. : (1) 80-96-44-44), à Epoisses. Cuisine savoureuse dans les petits restaurants de Grignan (le Pavé, le Probus, l'Eau à la bouche, la Piccolina) ; gastronomie à Valle Aurea (tél. : (1) 75-98-56-40) et à la Table de Nicole (tél. : (1) 75-98-52-03). Vitré : Le Pichet (tél. : (1) 99-75-24-09), la Taverne de l'écu (tél. : (1) 99-75-11-09) et la Soupe aux choux (tél. : (1) 99-75-10-86).



Des tours de France : je marche,

S'il est un pays où chacun peut trouver chaussure à son pied, c'est bien la France. Qui, avec ses quelque 120 000 kilomètres de sentiers balisés, vous attend de pied ferme. Pas besoin d'avoir le pied marin. Juste bon pied, bon œil. Et pour vous mettre le pied à l'étrier, une sélection privilégiant les petites randonnées en boucles. Histoire de toujours retomber sur ses pieds.

LA PÊCHE AUX MOULES (PAS-DE-CALAIS)

Il est mytiliculteur et récolte des moules le long de la Côte d'Opale. Par tous les temps, les pêcheurs descendent sur les rochers pour cueillir les grappes de coquillages noirs. Un travail très dur si l'on en vit. Un plaisir pour le randonneur qui suit le rythme des marées. Depuis le parking de la plage située au nord de Wimereux et de son estuaire, le sentier de la baie Saint-Jean file vers le nord, jusqu'à la pointe aux Oies. Il suit le balisage blanc et rouge du sentier de grande randonnée qui longe le littoral puis bifurque vers l'est et le balisage jaune du sentier de la baie Saint-Jean. Une fois traversée la D 940, il offre un beau point de vue sur le littoral. L'itinéraire se poursuit vers le nord, à travers un espace dunaire, pour atteindre l'estuaire de la Slack. Il ne reste plus qu'à suivre le littoral, via le sentier GR qui revient vers le sud, le long de la mer, jusqu'au point de départ.

▶ *Durée : 3 heures. Départ et arrivée : le littoral de l'estuaire du Wimereux, au nord de la ville. A lire* Promenades et Randonnées en Pas-de-Calais *(éd. Fédération française de la randonnée pédestre). Renseignements : office du tourisme de Wimereux, au 21-83-27-17.*

LA VALLÉE DE LA BIÈVRE (YVELINES ET ESSONNE)

A moins de 15 kilomètres de la capitale, une rafraîchissante oasis verte. Et une heureuse initiative : le sentier pour mal-voyants du domaine de la Cour-Roland. Ponctué de dix-huit panneaux en braille, il permet aux mal-voyants, non-voyants et handicapés moteurs de découvrir, en 1 kilomètre, la flore de la forêt locale, ainsi que l'élevage du Relais nature de la Cour-Roland, près de Jouy-en-Josas (tél. : 39-46-69-98). On peut également effectuer une belle randonnée pédestre le long de la vallée de la Bièvre, propice à des balades faciles, au départ de Jouy-en-Josas ou de Bièvres. Chaque année, la Marche de la Bièvre (au clair de lune, à l'aube, ou à la lune tombante) est le rendez-vous des randonneurs nocturnes qui, à cette occasion, parcourent 22 à 50 kilomètres dans la vallée de la Bièvre.

▶ *En 1996, elle aura lieu le 12 mai. Renseignements au 69-53-95-67. Pour randonner dans la région, topo-guide « PR de l'Essonne » et « GR 11 vallée de la Bièvre » (éd. Fédération française de la randonnée pédestre).*

LES CYPRÈS CHAUVES DE CHAMARANDE (ESSONNE)

De la gare du RER, on accède au magnifique parc du château de Chamarande. Un hêtre pourpre et un platane pleureur, tous deux séculaires, encadrent sa façade de brique rouge. En se dirigeant vers le bras de la Juine, on découvre des cyprès chauves, dont les curieuses racines aériennes baignent dans un milieu marécageux. Ces insolites « pneumatophores » paradaient déjà au temps de la Révolution. L'allée royale rejoint le balisage blanc et rouge du GR 1, qui mène à Lardy, puis à Pocancy (dolmen de la Pierre-Levée et tour-relais du télégraphe Chappe). Retour par la ferme de Pocancy (XVIIe siècle). Le balisage jaune du PR conduit au château de Gillevoisin (même époque). Un pont sur la Juine permet de rejoindre le parking de Chamarande.

▶ *Durée : 4 heures, plus la visite du parc de Chamarande (1 h). Départ et arrivée à la gare de Chamarande (ligne C du RER). Topo-guide « PR en Essonne » (éd. Fédération française de la randonnée pédestre), ou fiche pédestre du CDT de l'Essonne (tél. : (1) 64-97-35-13).*

LA VALLÉE DE LA VIE (CALVADOS)

Avec ses pans de bois et de colombages à croisillons recouverts d'un hourdis à tuileau rose, le manoir de Coupesarte est un bel exemple de l'architecture du pays d'Auge. Non loin des douves, une boutique de produits du terroir propose cidre, calvados et fromages. De quoi se restaurer au terme d'une randonnée sinueuse qui domine la vallée de la Vie et ses « picanes » verdoyantes. Un balisage jaune suit l'ancienne voie ferrée jusqu'à Saint-Martin-du-Mesnil-Oury. Un chemin de terre permet ensuite d'apercevoir, par temps clair, plus de cinq clochers, entre Livarot et la plaine de Caen. A la hauteur d'une grande maison à colombages, on redescend vers le manoir de Coupesarte.

▶ *Durée : 2 heures. Départ et arrivée : parking de Coupesarte. Topo-guide « PR du Pays d'Auge » (éd. Fédération française de la randonnée pédestre).*

LES PHOQUES DU MONT-SAINT-MICHEL (MANCHE)

Une randonnée qui permet de découvrir la vie sauvage de la baie du Mont-Saint-Michel. Depuis Avranches, une petite route mène au site du Grouin du sud, sur le sentier littoral de grande randonnée GR 223. Un magnifique panorama s'offre au promeneur, qui prend sur la gauche du sentier, en suivant les « herbus ». En hiver, on observe, à la jumelle, le passage des oiseaux migrateurs, les ébats des phoques et des dauphins qui s'y donnent rendez-vous, et la vague du mascaret, à la marée montante. Un balisage jaune mène, par un chemin de campagne, aux belles maisons de pêcheurs de Saint-Léonard ainsi qu'aux anciennes salines. Un petit sentier ombragé débouche, à droite, sur la route, d'où on regagne le parking du départ.

▶ *Durée : 1 heure. Départ et arrivée : parking du Grouin du sud, à 8 kilomètres à l'ouest d'Avranches. Topo-guide « Normandie, les balcons du sud-Manche » (éd. Fédération française de la randonnée pédestre).*

PHARE ET BALISE D'OUESSANT (FINISTÈRE)

Sur l'île d'Ouessant, la pointe de Pern et le phare de Créac'h composent un paysage de bout du monde. Depuis l'église de Lampaul bourg, se diriger vers la côte ouest de Porz Pol. Le chemin longe les rochers déchiquetés du littoral, par Loqueltas, jusqu'à la pointe de Pern. Un site sauvage, d'où l'on entend la corne de brume du phare de Nividic, isolé en pleine mer. En remontant la côte, on atteint le puissant phare de Créac'h, perché sur son promontoire. Toutes les deux secondes, il éclaire la route maritime qui relie la Manche à l'Atlantique. Le sentier suit la côte nord, pour bifurquer ensuite à travers les landes, paradis des moutons et des lapins, jusqu'à l'écomusée du Niou Uhella et ses maisons ouessantines. A visiter avant de regagner Lampaul.

▶ *Durée : 3 heures, sans la visite du musée du Niou Uhella (parc naturel régional d'Armorique, tél. : 98-21-90-69). Départ et arrivée : Lampaul bourg. Depuis Brest, liaisons quotidiennes par bateau (tél. : 98-80-74-68 et 98-89-16-61) et par avion (tél. : 98-84-64-87). A consulter : « 50 petites balades à pied en Finistère » (éd. ABRI, Maison de la randonnée).*

LES FOLIES DE CLISSON (LOIRE-ATLANTIQUE)

Sur les bords de la Sèvre nantaise, une randonnée en compagnie de Flaubert. Des ruines féodales et une maison à l'italienne font le charme de Clisson. *« Le château de Clisson montre sa tête ébréchée par-dessus les grands arbres. A l'entour, c'est calme et doux. Les maisonnettes rient comme sous un ciel chaud ; les eaux font leur bruit... »* En 1847, le romancier randonnait lui-même dans le pays nantais, *« par les champs et par les grèves »*. Depuis le pied du château, descend un sentier qui traverse la Sèvre. Croisant la N 149, il rejoint, vers le nord, le hameau de la Herse. Puis, en direction du sud-ouest, il traverse à nouveau cette route pour atteindre le Liveau et les rives de la Sèvre nantaise. Une très agréable promenade, non balisée, permet, en longeant la rivière, de regagner le pont du Bourg-Cornu et le château.

▶ *Durée : 3 heures. Départ et arrivée : château de Clisson. A consulter, « Balades à pied autour de Nantes » (éd. ABRI, Maison de la randonnée).*

LA MONTESPAN À MORTEMART (HAUTE-VIENNE)

La Haute-Vienne et ses recoins granitiques sont des lieux de légendes. Dans les monts du Limousin, se niche le village natal de la Montespan, qui devait quitter l'attachant manoir de Mortemart pour les fastes de la cour. A découvrir, les « miséricordes » aux motifs populaires, sous les stalles (XVe siècle) de l'immense couvent des Augustins. A parcourir, le sentier des moines, qui ouvre l'itinéraire des monts de Blond. En suivant le balisage jaune, on monte vers la lande. Le retour s'effectue à travers bois, en coupant, au nord, en direction des anciennes maisons de Montrol-Sénard. A voir, la lanterne des morts, au cimetière, et la pierre Cervière ou aux Loups, lors des pèlerinages.

▶ *Durée : 4 heures. Départ et arrivée : couvent des Augustins de Mortemart. Topo-guide « GR Monts de Blond, pays de Légendes » (éd. Maison du tourisme) au 4, place Denis-Dussoubs, 87000 Limoges (tél. : 55-79-04-04).*

RETOUR AUX SOURCES (PUY-DE-DÔME)

Au cœur de Royat et de ses sources thermales, face au restaurant du Paradis, on monte tout droit, via une im-

Bonnes pistes

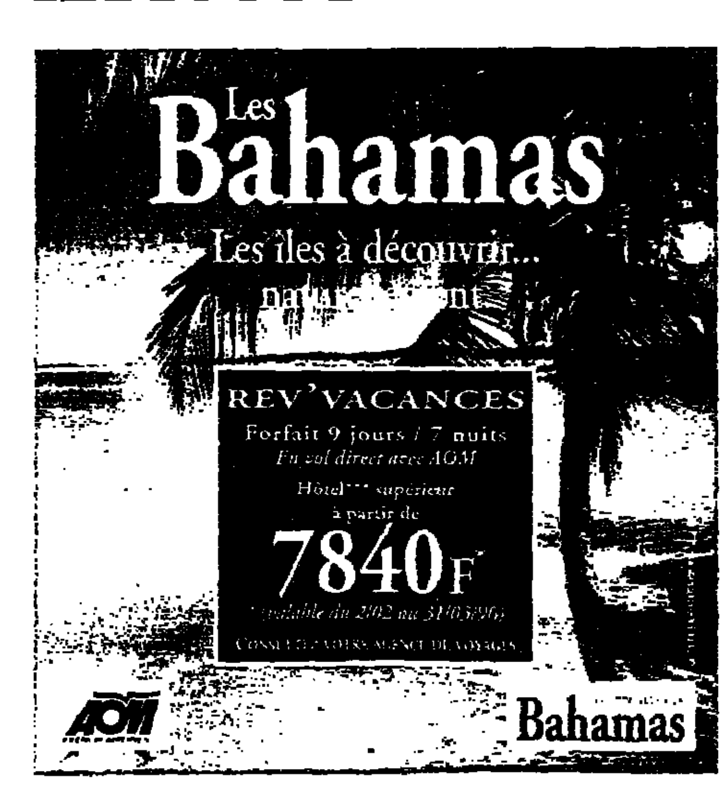
■ **SE RENSEIGNER.** Le Centre d'information sentiers et randonnées, 64, rue de Gergovie, 75014 Paris, tél. : (1) 45-45-31-02. La Fédération française de la randonnée pédestre, 9, rue Geoffroy-Marie, 75009 Paris, tél. : (1) 48-01-80-72 (Minitel 3615 code rando), publie quelque 130 topo-guides décrivant les sentiers balisés.

■ **A PARCOURIR.** La *France à pied*, de notre collaboratrice Anne-Marie Minvielle (Arthaud). *Promenades et randonnées en France* (Solar), un ouvrage avec des cartes de l'Institut géographique national pour établir son itinéraire. Au total, une soixantaine de circuits automobiles et une centaine de promenades à pied couvrant dix-sept régions. *Aventures en France*, un Guide du Routard (Hachette) proposant aux amateurs motivés mais non experts randonnées pédestres, randonnées en montagne, escalades, alpinisme, ski nordique et alpin, randonnées cyclistes classiques ou à VTT, randonnées équestres, spéléologie, bateau et canoë et descentes de canyons. Au total, soixante-dix sites avec accès et adresses utiles. A signaler également la collection « Montagne/randonnée » (Glénat). Derniers titres publiés : *Randonnées insolites Alpes-Provence-Ardèche-Corse*, *Randonnées en Dauphiné* et *Les environs de Paris*.

INVITATION AU VOYAGE



SPÉCIAL VACANCES SCOLAIRES À LA NEIGE EN ITALIE
HÔTEL CLUB VALTUR -PILA- VAL D'AOSTE
Semaine du 03/03 au 10/03/96
ADULTES : 4060 frs
ENFANTS 5/12 ANS : 3248 frs
ENFANTS 3/5 ANS : 2436 frs
Supplément train PARIS-AOSTE
cit — Tél : 44 51 39 27 — Minitel 3615 : Cit Evasion



Le voyage culturel a un nom... **Clio**

Depuis vingt ans, vers plus de 70 destinations, il s'agit d'itinéraires très étudiés permettant de découvrir l'histoire, les cultures, les arts et la réalité humaine des pays visités. Clio vous propose des vacances enrichissantes grâce à la compétence de ses guides-conférenciers et vous offre la garantie de voyager en petits groupes.

Plus de 15 000 voyageurs ont fait confiance à notre agence en 1995.

Rejoignez, vous aussi, l'univers de Clio. Choisissez de visiter les villes-musées européennes aux trésors inépuisables, telles que Prague, Saint-Pétersbourg, Florence, Rome, Venise, ou d'aller aux sources de notre culture au Proche-Orient, notamment en Israël, Syrie, Jordanie, Liban, Iran, Irak, Yemen, ou encore, préférez le dépaysement en sélectionnant un voyage long courrier vers l'Inde, la Chine, le Vietnam, le Cambodge, l'Indonésie, le Mexique, le Pérou, l'île de Pâques, l'Afrique...

Demandez notre catalogue général 1996

34, rue du Hameau - 75015 PARIS
Tél : (1) 53 68 82 82 - Fax : (1) 53 68 82 60
Horizon Culturel Licence A 175 203

chamina sylva
l'aventure nature
Vos destinations de randonnées et voyages toute l'année...
Brochure gratuite sur demande
BP 5 — Tél. 66 69 00 44
F 48 300 Langogne — Fax 66 69 06 09

DirecTours.
VACANCES SCOLAIRES
• CALIFORNIE : 8j/6n 3090F Vol + hôtels + auto km illim. Ass incl. 2490F en février. Jour sup possibles.
• MARRAKECH : 8j/7n 1990F Vol + hôtel 3* pt déj. 2770F Vol + hôtel 5* 1/2 pension.
• TOZEUR : Sahara tunisien 5j/4n 1990F Vol + hôtel 3* 1/2 pension.
DIRECTOURS : 102, av. des Champs-Élysées 45 62 62 62

VOYAGES
Vols, séjours et circuits
Guides touristiques
Votre agence 24h/24
3615 LEMONDE

Hôtel BEAUREGARD**
Logis de France
05350 St Véran en Queyras
2040 m. - Site classé du XVIIIe
Été/Hiver - Piscine et tennis
Ski et randonnées
1/2 pens. et pens. à partir de 1 650 F
Tél : 92.45.82.62 - Fax : 92.45.80.10

AUBERGE LA CLÉ DES CHAMPS
**NN LOGIS DE FRANCE
TENNIS - PISCINE CHAUFFÉE
24550 VILLEFRANCHE-DU-PERIGORD
TÉL : 53.29.95.94 - FAX : 53.28.42.96

AVENTURE...
de l'Irlande à la Mongolie
100 voyages de rêve, à pied et 4x4 dans les îles, les montagnes et les déserts du monde...
NOMADE
Minitel : 3615 NOMADAV

Le DUBAI PROMOTION BOARD, EMIRATES AIRLINES et DIRECTOURS
vous proposent de visiter DUBAI entre le 15 Février et le 28 Mars pour le Shopping Festival. En plus d'un climat agréable (soleil garanti), de plages superbes, et de l'hospitalité légendaire des peuples du Désert, Dubaï vous propose, le shopping le meilleur marché sur la planète Terre, et d'innombrables animations, spectacles, événements sportifs... Étonnez-vous : découvrez un Emirat tolérant, accueillant, sûr, moderne et fascinant.
Au prix exceptionnel de **4290 F 8j/7n** ; vol + séjour en résidence hôtelière de luxe, petit déj. américain inclus.
Renseignements au 1.45.62.62.62 et 3615 Directours

Nos prochains rendez-vous «Le Monde Voyages» : Terres de Mer, le mercredi 21 daté 22 février ; Terres d'Irlande, le vendredi 15 daté 16 mars ; Terres d'été, le vendredi 22 daté 23 mars.
Contactez Guillaume Drouillet : 44.43.77.36

tu marches, ils marchent...

passe, pour accéder à un chemin, balisé de jaune, qui atteint les crêtes granitiques, en direction de Fontanas. Les perspectives ainsi offertes sur le Puy-de-Dôme et la Limagne sont époustouflantes. Prendre à droite vers Villars, situé à proximité de la coulée volcanique du Puy-du-Prariou. Toujours à droite, et en suivant le balisage jaune, se diriger vers Royat, à travers bois. Le sentier rejoint le parcours de santé du Colombier, que l'on emprunte, légèrement sur la droite. Des captages d'eau expoitent la richesse du sous-sol volcanique, au profit de la ville de Chamalières. Le chemin suit la faille de Limagne et offre de très beaux panoramas sur la montagne Percée (d'une grotte), l'agglomération clermontoise et les coteaux de Chamalières, que l'on domine. L'itinéraire regagne le parking du départ.

▶ *Durée : 2 h 30. Départ et arrivée : Royat. A consulter, « 28 circuits de petite randonnée en région clermontoise » (éd. Chamina).*

LES REDOUTES DE LA NIVELLE (PYRÉNÉES-ATLANTIQUES)

Près de Saint-Pée-sur-Nivelle, ces curieuses redoutes du Pays basque sont les seuls exemples, en Europe, des fortifications en terre caractéristiques de cette époque. Au nombre de quatre, elles s'inscrivent dans le contexte des guerres de Louis XIV et du Ier Empire. Cet itinéraire secondaire du chemin de Compostelle offre de multiples panoramas sur les vertes collines basques. On emprunte le chemin qui monte vers l'est, après le pont d'Amotz. Le sentier (SP 2), qui longe une colline, contourne les premières redoutes. Bien indiqué, il se poursuit, à 200 mètres d'altitude environ, vers les fermes de Kamietakoborda et de Kamieta. A l'ouest du pont d'Amotz, deux autres redoutes, plus anciennes, complètent la visite.

▶ *Durée : 2 h 30. Départ et arrivée : pont d'Amotz, à 5 kilomètres, au sud, sur la D 3, depuis Saint-Pée-sur-Nivelle. Topo-guide : « Randonnées entre Nive et la Rhune » (éd. Syndicat Nive-Nivelle, 64250 Espelette).*

LE SENTIER DU PATRIMOINE (TARN)

Depuis l'altière forteresse de Puycelsi, où Romains, templiers et bénédictins se sont succédés, la vue sur la forêt de la Grésigne plonge à pic dans un océan vert. Par la porte de Navistour, le circuit descend en lacets vers la fontaine du Verdié. Le chemin du cimetière, sur la droite, longe les petits jardins en terrasses, ou « horts », jusqu'à la station météo.
Le verger conservatoire mérite qu'on s'y arrête avant de rejoindre les ruines de Lavaur et les cascades de l'Audoulou. Le retour s'effectue, en suivant le balisage vert et jaune, par le site moustérien de la Rouquette et le balisage blanc et rouge du GR 46. Il entre à Puycelsi par la porte de l'Hérissou, proche du chemin de ronde des remparts (table d'orientation).

▶ *Durée : 1 h 30. Départ et arrivée : place du village de Puycelsi. Topo-guide : « Randonnées dans le Tarn » (éd. Edisud).*

LES CÈDRES DU LUBÉRON (VAUCLUSE)

A 2 kilomètres au sud du château de Lacoste hanté à jamais par le souvenir du marquis de Sade, l'itinéraire qui permet de découvrir la cédraie du Lubéron (protégée dans le cadre du parc naturel régional) prend son envol au croisement de la D 3 et de la D 106, au parking de la Valmasque. Par le grand versant du Lubéron, le sentier monte de 400 mètres environ, à l'ombre des chênes blancs et des pins d'Alep. La grande centaurée des montagnes (bleuet sauvage) piquette d'azur le sous-bois méditerranéen, jusqu'au plateau du pré de Roustan. On pénètre ensuite dans la forêt de cèdres avant d'atteindre la route des Crêtes, interdite à la circulation motorisée dans le but de protéger le massif contre les risques d'incendie.
En continuant vers l'ouest, on abandonne cette piste à 678 mètres d'altitude pour, en suivant le balisage jaune, redescendre le long du vallon de Cavède. En lisière de forêt, on bifurque résolument vers l'est pour revenir, en dominant la D 3, jusqu'au parking de la Valmasque. Chênais du flanc nord et forêt de cèdres sur la crête donnent à cet itinéraire ombragé une ambiance sylvestre.

▶ *Durée : 3 heures. Départ et arrivée : parking de la Valmasque. A consulter : « PR dans le parc naturel régional du Lubéron » (éd. Fédération française de la randonnée pédestre).*

UN BALCON SUR LE LAC DU BOURGET (HAUTE-SAVOIE)

Une fois dépassé le village de Saint-Germain-la-Chambotte, sur la D 991 B, au sud d'Annecy, on atteint le hameau et le col de la Chambotte (parking). On redescend jusqu'au premier lacet de la route du col, puis on suit le sentier, très fleuri à la belle saison, qui monte jusqu'au village de Cressens. Vers l'ouest, l'itinéraire mène à la tour César. Les ruines de l'enceinte fortifiée constituent une halte idéale pour admirer le panorama sur le mont Blanc, les Aravis et le lac du Bourget qui repose 600 mètres plus bas. A l'horizon, la plaine du Rhône et les plissements du Jura. La ferme Carabin est proche des falaises qui dominent le lac et l'abbaye de Hautecombe. *« Des aigles aux plumes grisâtres planent sans cesse au-dessus des rochers et des barques... »*, écrivait, en 1849, Lamartine tout en priant le temps d'y suspendre son vol. La descente, assez raide, conduit à la route jusqu'au col de la Chambotte et au hameau.

▶ *Durée : 3 heures. Départ et arrivée : hameau de la Chambotte. A consulter : « Les Plus Belles Balades autour d'Annecy » (éd. du Pélican).*

UN GRAND HOMME ET UN GRAND VIN (JURA)

Depuis l'église d'Arbois et son énorme clocher fortifié culminant à 64 mètres, on se dirige vers le domaine de la Pinte, au sud de la D 469, à mi-pente des coteaux calcaires, domaine que l'on contourne par la droite. Au terme d'une montée de 200 mètres de dénivelé, on atteint les vignobles d'Arbois et, plus précisément ceux du Pupillin, l'un des quatre grands crus du Jura. Après avoir franchi la D 248 au village de Pupillin, on redescend, à travers bois, par le réservoir, pour atteindre le quartier Saint-Jean et regagner Arbois. Le pont sur la Cuisance permet d'accéder au parking. Si le temps le permet, ne pas manquer la visite des maisons à arcades d'Arbois ainsi que la maison natale de Louis Pasteur et son laboratoire, le château Bontemps (XVIe siècle) et le Musée de la vigne et du vin, blotti dans d'anciennes caves.


ROBERT DOISNEAU/RAPHO

▶ *Durée : 3 heures. Départ et arrivée : église d'Arbois. A consulter : « Circuits pédestres dans le massif du Jura sud » (éd. Franck Mercier). Renseignements auprès de l'office du tourisme d'Arbois (tél. : 84-66-07-45).*

LOIRE À BOIRE ET À VOIR (NIÈVRE)

Au menu : coteaux du vignoble et panoramas sur la Loire. Sur la route des vins, Pouilly-sur-Loire est une séduisante étape gastronomique. Pouilly fumé ou blanc fumé de Pouilly y développent tous leurs arômes. Les caves à dégustation jalonnent ce circuit à arroser du vin tendre et fruité du Val de Loire avec, en vedette, le sauvignon blanc.
Depuis la place de l'église, on prend la direction de Cosne pour récupérer le balisage blanc et rouge du sentier de grande randonnée 31. La vallée des Loges se glisse entre les coteaux du vignoble jusqu'à la N 7. Au-delà du village des Berthiers, la table d'orientation de Saint-Andelain offre un magnifique panorama sur la Loire et ses îlots.
Le sentier redescend à travers vignes vers le château du Nozet, recroise la N 7, puis regagne Pouilly-sur-Loire.

▶ *Durée : 2 h 30. Départ et arrivée : Pouilly-sur-Loire. A consulter : « Petites Randonnées pédestres dans la Nièvre » (éd. CDT de la Nièvre, 3, rue du Sort, 58000 Nevers, tél. : 86-36-39-80).*

Anne-Marie Minvielle

Séjours ● Circuits ● Vols réguliers ou charters ● Hôtels ● Locations d'appartements, de voitures, de bateaux ● Week-ends ● Séjours à thème ● Croisières ● Thalassothérapie

3615 DÉGRIFTOUR
LE VOYAGE À PRIX DÉGRIFFÉ
PLUS LOIN, PLUS SOUVENT
PLUS LONGTEMPS...

Vous propose les invendus de l'industrie du tourisme à prix dégriffés. Réservation : de 15 jours à la veille du départ.

3615 RÉDUCTOUR
UNE MARQUE DÉGRIFTOUR
LE VOYAGE EN DIRECT

Sans intermédiaire, la France et le monde entier.
Réservation : de 8 mois à la veille du départ.

VILLARD DE LANS	OPIO	BALNÉOTHÉRAPIE REMISE EN FORME	ARC 2000
Les Adrets	1 semaine	Aix les Bains	1 semaine
1 semaine	village de vacances	6 nuits hôtel 3*	Studio 3/4 pers.
Studio 4 personnes	Maison pour 4 personnes	1/2 pension + 3 soins/j. pendant 6 j.	occupé par 2 skieurs
Le studio : 2 200 F	La maison : 1 340 F	4 700 F / pers.	+ 6 jours remontées mécaniques
~~3 255 F~~	~~2 150 F~~		1 300 F / pers.
3615 DÉGRIFTOUR* ou 3615 DT*	3615 DÉGRIFTOUR* ou 3615 DT*	3615 RÉDUCTOUR* ou 3615 RT*	3615 RÉDUCTOUR* ou 3615 RT*

Nos autres accès : sur Minitel rapide : 3623 DÉGRIFTOUR** ● sur Kiosque Micro (avec photos couleurs) : 36 01 17 17 DT**
● Notre service «plus» : 3617 DT FAX (pour obtenir le descriptif des voyages par fax)*** ● Internet : www.degriftour.fr

* de 1,01 à 2,23 F/mn selon les plages horaires ** 2,23 F/mn *** 5,57 F/mn — Licence n°095 96 0001

Les bonnes filières

De A à V, une sélection de sésames pour vous ouvrir les portes de la France

A CONSULTER
A Paris, les maisons régionales (liste au (1) 42-66-26-28) et, en province, les Comités départementaux de tourisme (CDT) dont les coordonnées figurent dans un *annuaire disponible au (1) 44-11-10-20.* Pour réserver un hébergement ou une activité spécifique, une cinquantaine de départements offrent des services de réservation loisirs accueil (SLA), regroupés au sein d'une fédération (direction du tourisme, 2, rue Linois, 75740 Paris Cedex 15) qui diffuse un dépliant avec leurs coordonnées. Un service Minitel (3615 SLA) propose des *idées de vacances classées par départements*, activités ou types d'hébergement. Sur place, plus de *3 000* offices de tourisme (OT), ouverts toute l'année, et syndicats d'initiative (en saison), dont la fédération, la FNOTSI (au (1) 44-11-10-30 et sur Minitel 3615 ITOUR) diffuse l'annuaire officiel *ainsi qu'un répertoire de poche.*

AGENCES DE VOYAGES
Ne pas oublier qu'elles vendent aussi la France.

AUBERGES DE JEUNESSE
Fédération unie des auberges de jeunesse (27, rue Pajol, 75018 Paris, (1) 44-89-87-27, Minitel 3615 FUAJ).

BEAUX VILLAGES
L'Association des plus beaux villages de France (mairie de Collonges-la-Rouge, 19500 Meyssac, 55-84-08-50) en regroupe 135 indiqués *sur* une carte à demander au siège.

CAMPING-CARAVANING
Fédération française de camping-caravaning (78, rue de Rivoli, 75004 Paris, (1) 42-72-84-08). Castels et camping-caravaning *(99-73-49-59)* regroupe une cinquantaine de sites haut de gamme, dont celui d'Euro Disney.

CENTER PARCS
Des bungalows confortables pour des courts séjours haut de gamme, ludiques (bulles tropicales) et sportifs. Domaine des Bois-Francs, en Normandie, et domaine des Hauts-de-Bruyères, en Sologne. Renseignements au (1) 42-18-12-12.

CHAMBRES D'HÔTES
A louer chez des particuliers, avec petits *déjeuners. A Paris, 150 adresses sur réservation*, avec Tourisme chez l'habitant au *(1) 34-25-44-44. Nuits de France : 600* adresses sur Minitel (3615 NDF). Egalement, Café Couette au (1) 42-94-92-00 ou sur Minitel 3615 Café Couette ; un guide (96 F) rassemble 525 adresses : les propriétaires *s'engagent à accueillir eux-mêmes* leurs hôtes et à respecter une *« charte de la chambre d'ami ». Deux guides Gîtes de* France, en vente dans les Maisons de la presse : *Chambres d'hôtes* et *Chambres d'hôtes et gîtes prestige* (dans des manoirs, châteaux, mas provençaux, belles demeures). Enfin, l'Association des châteaux accueil regroupe 71 propriétés dans *toute la France (de 350 F à 800 F la* chambre, envoi de la brochure sur demande au (1) 41-95-12-75) ; deux centrales de réservation régionales, à Toulouse (61-63-11-11), pour le sud de la France, et à Evreux (31-28-58-21), pour le nord.

CHEVAL
L'Association nationale du tourisme équestre (ANTE, 30, avenue d'Iéna, 75116 Paris, (1) 53-67-44-44) publie une revue *Tourisme et loisirs équestres en France* (48 F), qui sélectionne les meilleures adresses par départements.

CLUB MÉDITERRANÉE
Des villages à la montagne (l'Alpe-d'Huez, Les Arcs, Avoriaz, Chamonix, Les Ménuires, Méribel, Tignes, La Plagne, Superbagnères, Val-d'Isère) et à la campagne (Pompadour *dans le Limousin, Opio en Provence, Vittel,* Dieulefit dans la Drôme, Forges-les-Eaux *en Normandie). Dans les agences du Club,* Havas Voyages et Forum Voyages. Par téléphone au (1) 42-86-40-00 et Minitel (3615 Club Med). De son côté, le Club Aquarius est présent aux Deux-Alpes, à La Plagne, à Tignes, à l'Alpe-d'Huez, à Val-Thorens, à Montpezat et à Rodez (village de tentes). Renseignements au (1) 42-96-13-13.

ENFANTS
Un label « Kid » est accordé à 75 stations privilégiant les vacances familiales et l'accueil des moins de 16 ans (Minitel 3615 KID). Loisirs de France Jeunes (30, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, (1) 47-42-51-81) *regroupe des centres de vacances* destinés aux 6-17 ans et aux séjours familiaux. *L'UCPA, au (1) 43-36-05-20, propose* séjours et stages sportifs à partir de 12 ans.

ÉPISODES
Accor (Pullman, Sofitel, Novotel, Mercure, Altéa, Arcade, Urbis et Ibis) *propose, dans* sa brochure *Episodes*, des suggestions de *courts séjours et de week-ends en liberté,* avec avion ou train + hôtel + auto. Au (1) 44-26-46-46.

GÎTES DE FRANCE
Prix séduisants et assurance d'un label de qualité garanti par un classement en 1, 2, 3 et 4 épis. *Le guide 1996* propose près de 2 600 nouveaux gîtes. Des éditions départementales présentent l'ensemble de l'offre locale. Des brochures thématiques regroupent les gîtes destinés aux pêcheurs, *aux cavaliers et aux enfants. Pour les* adeptes de la montagne, un Guide des Gîtes de neige *(60 F)* avec quelque *460* adresses à moins de 15 kilomètres des pistes. Dans le Guide des gîtes Panda (50 F), près de 200 adresses de vacances nature dans 23 parcs naturels régionaux ou *nationaux. Avec présentation des parcs et* indications des meilleures périodes pour *observer* flore et faune. A la Maison des gîtes de France, 35, rue Godot-de-Mauroy, 75439 Paris Cedex 09, (1) 49-70-75-75. Les 12 guides nationaux y sont disponibles ainsi que dans les librairies et les FNAC. Un service Minitel (3615 Gîtes de France) permet de réserver 24 heures sur 24.

GUIDES ET LIVRES
L'embarras du choix. *Les « classiques »* se renouvellent tout en préservant leur identité. Citons, chez Hachette, le Guide bleu *France*, 19 Guides bleus régionaux (le dernier paru, *Pays de la Loire*, jumelé à un CD-ROM), les nouveaux Guides Voir – *France* et *Provence-Côte d'Azur* –, une nouvelle série de Guides Visa – le *premier, Pays de la Loire,* en avril –, 16 Guides du routard régionaux et 4 Guides du patrimoine – *Centre, Ile-de-France, Paris, Champagne-Ardenne.* Egalement *La France insolite*, le Guide des jardins de France et le Guide des vins de France et maxiroute.
Gallimard poursuit la publication de ses encyclopédies du voyage (30 titres parus), culturelles et richement illustrées. A paraître : Cévennes et Lubéron, Alsace et les parc naturels régionaux. Un nouvelle collection, « Les carnets du littoral », *fait,* avec le Conservatoire du littoral, le tour de France des sites ainsi protégés. Premiers titres : l'abbaye de Beauport, les marais d'Orx, le Marquenterre. La Manufacture classe ses ouvrages, très fiables, en villes, régions et thèmes (*Guide des routes de l'olivier*). Plan et format identiques chez Casterman *(Nord, Pas-de-Calais, Lille, Nancy)*, qui lance une nouvelle collection, *« Casterman jeunesse » (Bretagne, Provence).* Nouveauté également chez Arthaud avec « Loisirs évasion », qui reprendra le contenu d'ouvrages thématiques déjà publiés : *La France d'île en île, La France par les fleuves et les canaux, La France à pied* et *La France en fêtes* (95 F). A noter une mise à jour plus rapide et des prix en baisse.
Rivages sélectionne les étapes : *Guide de charme des hôtels et des auberges en France, Guide de charme des maisons d'hôtes en France, Guide de charme des villages en France.* A paraître, le *Guide de charme de la Provence et le Guide de charme des musées en France.* Le Michelin est rouge pour les gastronomes, vert pour les autres. Ces derniers ont renouvelé leur maquette, introduit couleur et dessins. Une réussite et un nombre de titres époustouflant. Même abondance pour les Guides du petit futé (Olivier Orban), qui couvrent la France et une quarantaine de villes ! Parmi les édi*tions locales, excellentes, que l'on trouve* sur place, citons les encyclopédies régionales de Christine Bonneton éditeur, les *Almanachs des terroirs de France* (12 titres) publiés par CPE avec, au menu, recettes, coutumes et fêtes locales, et les 7 collections régionales des éditions Minerva.
Parmi les publications plus ciblées : Guide SEAT de 7 000 musées et collections en France (Cherche-Midi éditeur), le *Guide des musées de France* (Bordas) et la série de cet éditeur consacrée à la musique, aux lettres et aux arts. Citons *Les Hauts Lieux de la peinture en France*, mais aussi *Les Hauts Lieux de la peinture moderne.* Mentionnons encore *Vacances et week-ends à la ferme* et le *Guide des plages et côtes de France* (Balland), le *Guide du tourisme à cheval* (M. A. éditions), le *Guide des vacances réussies* (Philippe Lebaud) *et L'Officiel des vacances* (JEM éditions) doublé d'un service Minitel *(3615 ODV).*

INTERHOME
Villas, maisons traditionnelles, appartements, studios et hôtels dans un catalogue *précis et illustré, disponible au siège,* 15, avenue Jean-Alcard, 75011 Paris, (1) 43-55-44-25.

LAGRANGE VACANCES
Une vaste *sélection d'hébergements* classiques ou originaux : appartements, maisons, *mobilhomes, chalets de toile,* résidences, hôtels, etc. Réductions pour les réservations effectuées avant le 31 mars ou à plus de 45 jours avant le départ. Et possibilité de louer simultanément une voiture à *un tarif préférentiel. Au 9, rue Le Chatelier,* 75017 Paris, (1) 47-54-00-00, Minitel *3615* Lagrange et agences de voyages.

LATITUDES
Trois formules d'hébergement dans cette chaîne d'hôtels 3 et 4 étoiles implantés dans *une quinzaine de sites : hôtel, location et* résidence-club avec services hôteliers. En vedette, golf et tennis. A Paris au (1) 42-66-01-02, à Lyon (72-40-24-24) et dans les agences Havas Voyages.

LOGIS DE FRANCE
*Quatre mille hôtels et restaurants respec*tant une même charte de qualité. Au (1) 45-84-70-00 et sur Minitel 3615 Logis de France.

LUCIEN BARRIÈRE
Des hôtels de loisirs haut de gamme à *Deauville*, Dinard, *La Baule* et Cannes. Forfaits, notamment pour les golfeurs. Au (1) 42-96-00-79.

MAEVA
Quelque 150 résidences et hôtels dans plus de 75 stations mer et montagne, en France et à l'étranger. Trois formules : appartements équipés, hébergement en demi-pension ou pension complète à l'hôtel. Au 92, route de la Reine, 92100 Boulogne, (1) 46-99-53-53, par Minitel 3615 Maeva et *dans les agences de voyages.*

MINOTEL
Une centaine d'hôtels traditionnels 2 et 3 étoiles (350 F à 700 F) dans toute la France. Centrale de réservation au (1) 45-83-04-22.

MONTAGNE
Ski France (Association des maires des stations *françaises de sports d'hiver et d'été,* 61, bd Haussmann, 75008 Paris, (1) 47-42-23-32, *3615* En montagne) renseigne sur une centaine de sites.

MOULIN ÉTAPE
Cette association, vouée à la sauvegarde du *patrimoine, regroupe une cinquantaine de* restaurants et d'hôtels situés dans *d'anciens moulins.* Brochure au *88-59-22-22.* Le Guide des moulins en France (Pierre Horay) répertorie plus de 400 moulins ouverts au public.

NOUVELLES FRONTIÈRES
Ce voyagiste « planétaire » consacre une large place à la *France* avec des *hôtels* situés dans les Alpes et des séjours nature *multi-activités* dans tout l'Hexagone. Au 36-33-33-33, sur Minitel 3615 NF et Internet (http://www.webnf.fr) avec possibilité de commander des brochures et le CD-ROM sur les hôtels-clubs Paladiens.

ORION
Des résidences de tourisme implantées sur les lieux de vacances. Informations et brochure au 20, place d'Italie, 75628 Paris *Cedex 13*, (1) 40-78-54-54.

PIERRE ET VACANCES
Spécialiste des vacances en famille, avec une cinquantaine de sites classés en trois *catégories (selon le confort des apparte*ments, la qualité de la station et l'agrément de l'environnement), des villages, des résidences, des *résidences* hôtelières avec services et des hôtels au cœur des villages. Deux nouvelles destinations (Bénodet, en Bretagne, et Albaréna, à la Martinique), des forfaits golf et thalassothérapie, et, en été, *des clubs* pour les 7-12 ans. Possibilité de payer en cinq mensualités pour tout séjour à partir de *1 500 F. Brochure gratuite au* (1) 41-26-22-22 à Paris, au 78-62-36-36 à Lyon, au 20-12-17-37 à Lille, par Minitel 3615 Pierre et Vacances, et dans les agences de voyages.

RANDONNÉES PÉDESTRES
Voir notre dossier consacré à *cette activité,* programmée également par plusieurs spécialistes dont La Maison de la randonnée au (1) 43-71-13-09, Terres d'aventure au (1) 43-29-94-50, Natures/Déserts au (1) 48-04-88-40, Allibert (76-45-22-26), Atalante (78-64-16-16), Grand Angle (76-95-23-00), La *Bessannaise (79-05-95-15), Sylva* (66-69-00-44), La Balaguère (spécialiste des Pyrénées, au (1) 42-47-10-74), *Les Chemins du Sud* (66-44-73-54), Anes et Randonnées (65-31-42-79), Gentiane (dans les Cévennes, 66-41-04-16), La Compagnie du Sud (59-27-04-24) qui randonne dans les Pyrénées, en Bre*tagne et dans le Massif Central,* avec Chamina (73-90-94-82).

RELAIS DU SILENCE
Plus de 200 établissements, dont près de 160 en France, privilégiant cadre paisible, confort, gastronomie et accueil dans des *maisons de caractère. Guide gratuit* au (1) 45-66-77-77. Centrale de réservation au (1) 45-66-53-53.

RELAIS ET CHÂTEAUX
En France, *près de 150 établissements de* charme et de prestige. Au (1) 45-72-96-50. *Guide gratuit.*

ROUTES HISTORIQUES
Une centaine d'itinéraires établis par la Caisse nationale des monuments historiques *et des sites pour découvrir, au fil des* petites routes, l'histoire de France et la richesse de son patrimoine architectural. Descriptifs de chaque route à la Librairie du patrimoine (Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris, *(1) 44-61-21-75), qui* diffuse également de nombreux ouvrages *consacrés au tourisme culturel.*

SALONS
Pour informer et guider le grand public, le premier Salon des vacances en France *(Informations au 3615 VLV) se tient du* 16 au 18 février, de 10 heures à 19 heures (nocturne le *vendredi 16 jusqu'à 22 heures), au* Parc des expositions de la porte de Versailles (hall 5), à Paris. Près de 300 exposants, des idées et des forfaits, classiques ou insolites. Entrée : 35 F. Autres rendez-vous : *Mahana (du 15 au 17 mars à Lyon),* le Salon des loisirs de plein air (du 23 au 31 mars à *Paris, au Bourget), le Salon mondial du tou*risme (du 27 mars au 1er avril à la porte de Versailles), Proxi-Loisirs (du 29 au 31 mars à Saint-Etienne), le Salon de la randonnée et sports nature (du 11 au 14 avril à Paris), la *Foire de Paris (du 26 avril au 8 mai) et* le Salon francilien (du 10 au 12 mai).

THALASSO
Un service Minitel (3615 Thalasso) renseigne sur une *vingtaine de centres situés* en France. La brochure *Tonique*, de Havas *Voyages, propose une sélection* de 26 centres de thalasso et 10 établissements de balnéo. Avec des forfaits qui, souvent, incluent location de voiture et avion de Paris et de province. Centrale téléphonique *au (1) 41-06-41-06 et Minitel 3615* Havas Voyages.

TOURISME ASSOCIATIF
L'Union nationale des associations de tourisme et de plein air, au (1) 47-83-21-73, regroupe une cinquantaine d'associations *dont le Centre nautique des Glénans,* le Club alpin français, les Relais Soleil, Vacances Auvergne Limousin, Cap France, etc. Parmi les « grands », citons VVF (informations BP 101, 91415 Dourdan Cedex, au (1) 60-81-60-60 en Ile-de-France, 78-95-76-76 en province et Minitel 3615 VVF), *avec près de 170 équipements* (villages de vacances, hôtels, appartements, camping-caravaning) dans une soixantaine de départements et une brochure *(Okaya)* pour les enfants et adolescents, Renouveau (79-75-75-75 et, à Paris, au (1) 42-78-26-42) *qui* gère une vingtaine de villages de vacances, *l'Union des centres de plein air (UCPA),* spécialiste des vacances et stages sportifs (renseignements au (1) 43-36-05-20 ou 45-87-45-87).

TOURISME FLUVIAL
Parmi les spécialistes, Locaboat Plaisance (53-66-00-74), *Paris Canal* au (1) 42-40-81-60, et Rive de France au (1) 42-96-00-06.

TRAIN + HÔTEL
Forfait proposé au départ de toutes les gares. Trois catégories d'hôtels au choix. Réservation dans les agences Frantour, filiale tourisme de la SNCF, *et dans les* grandes gares.

VÉLO
La Fédération française de cyclisme (5, rue de Rome, 93561 Rosny-sous-Bois, 49-35-69-00) diffuse le Guide des centres agréés VTT : quelque 1 500 adresses et 9 000 kilomètres d'itinéraires balisés.

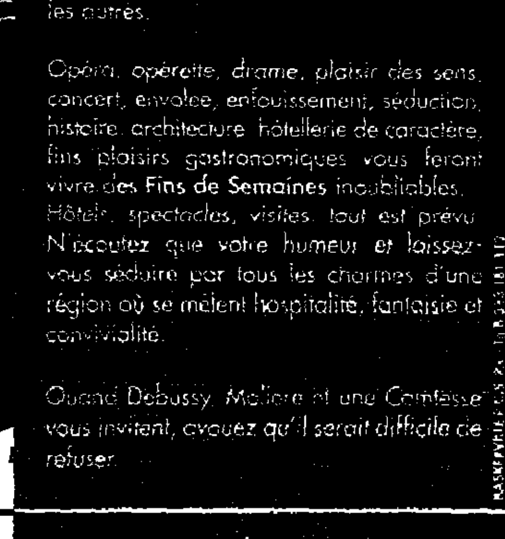
VISIT FRANCE
Des forfaits avion + hôtel + voiture proposés par la filiale tourisme d'Air Inter pour des séjours de vacances ou des escapades de fin de semaine. *Quelque 800 propositions* au départ des escales de la compagnie, mais également sans transport. Dans les agences et aux points de vente Air Inter.

VOYAGISTES
La France est présente dans les brochures de certains généralistes, parmi lesquels les associations Arts et Vie au (1) 40-43-20-21 et Minitel 3614 AREVIE et Clio au (1) 48-42-15-15, et les *voyagistes* Cartour, Fram, Frantour, Locatour et Terrien (agences de voyages).

A Lille,
Debussy, Molière
et une Comtesse
fêtent le printemps.
Venez les voir en
Fins de Semaines,
ils s'occupent
de tout !

Demandez
le programme
de votre prochain
week-end !
(16 - 1) 48 00 59 62
Fax : (16 - 1) 48 00 59 61

THEATRE · OPERA · CONCERT · BALLET
RESTAURANTS · HOTELS
MUSEES · EXPOSITIONS
BALADES · VISITES GUIDEES



Demandez le guide des Fins de Semaines et offrez-vous des week-ends pas comme les autres.

Opéra, opérette, drame, plaisir des sens, concert, envolée, enfouissement, séduction, histoire, architecture, hôtellerie de caractère, fins plaisirs gastronomiques vous feront vivre des Fins de Semaines *inoubliables. Hôtels, spectacles, visites, tout est prévu.* N'écoutez que votre humeur et laissez-vous séduire par tous les charmes d'une région où se mêlent hospitalité, fantaisie et convivialité.

Quand Debussy, Molière et une Comtesse vous invitent, avouez qu'il serait difficile de refuser.

Les Fins de Semaines
en Nord-Pas de Calais,
tout est prévu, vous êtes attendus.



culture & tourisme
en Nord-Pas de Calais



ASSURANCES La première compagnie d'assurances française fait l'objet d'une défiance des investisseurs. Son cours de Bourse est proche de ses plus bas niveaux historiques, et les analystes attendent avec une certaine inquiétude la publication des résultats à la fin du mois de mars. Ils estiment que l'UAP ne pourra pas entreprendre l'opération de « vérité des comptes » que sa situation financière nécessiterait. ● A L'IMAGE de la Générale des eaux ou d'Alcatel, l'UAP doit ajuster à la baisse la valeur des acquisitions (pour 44 milliards de francs) de sociétés effectuées depuis une dizaine d'années. Elle doit également faire face à des provisions importantes et à des coûts de portage dans l'immobilier. ● LES PARTICIPATIONS CROISÉES entre l'UAP et la BNP, son principal actionnaire, compliquent la situation. Une perte importante mettrait la BNP dans une situation difficile.

La surévaluation des acquisitions de l'UAP pèse sur sa rentabilité

Les analystes boursiers estiment que la compagnie devrait passer des provisions pour dépréciation de ses filiales étrangères. Mais l'existence de participations croisées avec la BNP rend l'opération impossible

PREMIER assureur français, l'UAP traverse une passe difficile. Son cours de Bourse se traîne à moins de 115 francs, à quelques encablures, à peine, de son plus bas niveau historique (110 francs) et à près de 25 % en dessous de son prix de privatisation de 152 francs en avril 1994. Les analyses boursières défavorables émanant de grands investisseurs se multiplient, et le marché attend avec une certaine inquiétude la publication, le 27 mars, des comptes de l'année 1995.

Dans une étude publiée au début du mois sur l'assurance française, la banque américaine Salomon Brothers conseille de vendre les actions UAP et souligne que *« la valeur estimée des actifs de la compagnie doit être réduite, compte tenu de l'importance des survaleurs (...) et* [du fait] *qu'elle va devoir accroître ses provisions sur l'immobilier »*.

Les interrogations des boursiers sont nombreuses : sur la pertinence de ses choix stratégiques et le coût de son expansion internationale, sur ses performances commerciales, sur sa gestion – et notamment celle de sa filiale la banque Worms, qui a perdu 10 milliards de francs en cinq ans dans l'immobilier – et, enfin, sur la qualité de ses comptes. Voilà à peine huit mois, Jacques Friedmann, le président de l'UAP, reprochait en public à Gérard Worms, alors président de Suez, la faible rentabilité de son groupe et son absence de stratégie. Ces critiques lui sont aujourd'hui retournées.

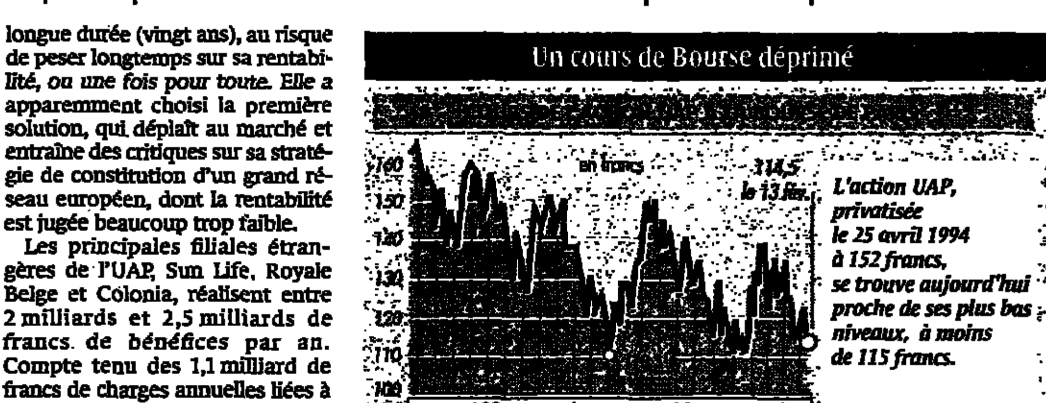
Le discours tenu par M. Friedmann, depuis son arrivée le 15 novembre 1993 à la tête de l'UAP, peu avant sa privatisation, passe de plus en plus en mal. Le PDG se déclare sans cesse *« préoccupé et mécontent »* de la faiblesse de son cours de Bourse et promet des lendemains meilleurs *quand les marchés financiers seront plus favorables*. Certains analystes en viennent à souhaiter que l'UAP, à l'image d'Alcatel, de la Générale des eaux ou de Suez, trois entreprises dont M. Friedmann est administrateur, décide de réaliser une opération « vérité des comptes ». Ce serait un moyen de réduire le poids considérable des 23 milliards de francs de « survaleurs » résultant de l'acquisition, entre 1987 et 1995, de groupes d'assurances en Europe.

« SURVALEURS »

Il existe, en effet, une différence entre la valeur comptable de l'ensemble des compagnies achetées à l'étranger (essentiellement Colonia en Allemagne, Sun Life et Provincial au Royaume-Uni et la Royale Belge), évaluée à environ 21 milliards de francs, et leur prix d'achat, 44 milliards. L'UAP doit amortir ces écarts d'acquisition, ou « survaleurs », de 23 milliards de francs, réductibles à 17 milliards, puisque 6 milliards sont considérés comme la valeur des parts de marché de Colonia. La compagnie peut le faire sur une longue durée (vingt ans), au risque de peser longtemps sur sa rentabilité, *ou une fois pour toute*. Elle a apparemment choisi la première solution, qui déplaît au marché et entraîne des critiques sur sa stratégie de constitution d'un grand réseau européen, dont la rentabilité est jugée beaucoup trop faible.

Les principales filiales étrangères de l'UAP, Sun Life, Royale Belge et Colonia, réalisent entre 2 milliards et 2,5 milliards de francs de bénéfices par an. Compte tenu des 1,1 milliard de francs de charges annuelles liées à l'amortissement des survaleurs, ces trois grandes filiales ne rapportent qu'un peu plus de 1 milliard de francs par an. La rentabilité des 44 milliards de francs investis ressort à peine à 2,5 %.

Un rendement faible, que Jean Peyrelevade, président de l'UAP de 1988 à 1993, et principal artisan de l'expansion, pouvait tenter d'ignorer quand la compagnie disposait encore de 40 milliards de francs de plus-values latentes réparties à parts égales entre son portefeuille d'actions et l'immobilier. En réalisant 10 % de ces plus-values par an, l'UAP pouvait afficher pendant des années une rentabilité *« suffisante »*. *Mais l'aggravation de la* crise de l'immobilier et le recul de la Bourse les ont réduites comme peau de chagrin.



L'action UAP, privatisée le 25 avril 1994 à 152 francs, se trouve aujourd'hui proche de ses plus bas niveaux, à moins de 115 francs.

L'immobilier reste une charge considérable pour la compagnie. Non contente d'avoir déjà appauvri le groupe de 10 milliards de francs, la banque Worms continue indirectement de lui coûter 500 millions de francs par an de frais de portage des actifs sortis du bilan de l'établissement et logés dans les entités Soffim et Sofapi. En outre – M. Friedmann l'a annoncé en octobre lors de la présentation de ses résultats semestriels – de nouvelles provisions sur l'immobilier seront nécessaires. Enfin, la compagnie doit aussi supporter la charge du rachat par ses clients de contrats d'assurance-vie liés à l'immobilier (Acavi).

Il faut pourtant souligner un aspect positif : le redressement de l'assurance-dommages, qui sera enfin bénéficiaire – légèrement – en 1995 après avoir affiché un résultat d'exploitation en perte de 1,38 milliard de francs en 1993 et de 770 millions en 1994. Paradoxalement, la situation de l'assurance-vie semble plus périlleuse. Autant le cycle en matière de dommages se trouve dans une phase ascendante, autant en assurance-vie la rentabilité baisse régulièrement, comme les parts de marché de l'UAP (*Le Monde* du 24 janvier). La concurrence est féroce avec les réseaux bancaires ou les associations comme l'AFER, et les compagnies doivent aussi faire face à un problème de provisionnement des risques. Pour rester compétitive, la filiale vie du groupe est condamnée à procéder rapidement à une réallocation de ses actifs en réduisant la part de l'immobilier et des actions afin d'augmenter celle des obligations.

Des raisons qui militent aux yeux des analystes pour une mise à plat des comptes. Mais il existe un obstacle de taille : les participations croisées, ce symbole du capitalisme à la française. La BNP, principal actionnaire de l'UAP avec 19 % de son capital (l'UAP est également le principal actionnaire de la BNP), serait directement touchée par un nettoyage du bilan de la compagnie sur le modèle de celui réalisé par Alcatel. L'UAP s'étant mise en conformité avec *les nouvelles normes comptables* dès 1990, contrairement aux AGF, qui l'ont fait en 1995, serait contrainte d'afficher des pertes si elle réajustait brutalement la valeur de ses acquisitions. En imaginant que l'assureur annonce une perte de 10 milliards de francs, la BNP serait obligée d'en répercuter sur ses comptes près de 2,5 milliards ! La banque aurait alors de grandes chances d'être en déficit et Michel Pébereau, son président, ne veut pas en entendre parler.

EFFETS PERVERS

L'intérêt de la BNP n'est, de toute évidence, pas celui de l'UAP, ce qui illustre bien les effets pervers des participations croisées. Faute d'un nettoyage de ses comptes, l'UAP verra, pendant longtemps, ses bénéfices amputés chaque année de plus de 1,5 milliard de francs (amortissement des survaleurs et coût de portage de l'immobilier). Le handicap risque d'être autant plus lourd que ses grands concurrents, l'allemand Allianz, le néerlandais ING, le français AXA et même l'italien Generali, sont plus rentables. A moins d'un miracle : que les marchés redeviennent favorables et que la Bourse remonte, permettant de dégager des plus-values.

Le marché des actions françaises aura pourtant d'autant plus de mal à se redresser durablement que les grands institutionnels, à commencer par l'UAP, ont tendance à céder des participations à la moindre reprise. Le géant de l'assurance française, qui se posait en rival d'Allianz, doit aujourd'hui réviser ses ambitions à la baisse. Sans la moindre marge de manœuvre.

Eric Leser

Le numéro deux en Europe

● Avec un chiffre d'affaires consolidé de 157 milliards de francs en 1995, en hausse de 3,6 % par rapport à 1994, l'UAP est la deuxième Compagnie d'assurances en Europe derrière l'allemand Allianz. En 1994, plus de 64 % de l'activité avait été réalisée à l'étranger.

● Les placements consolidés étaient supérieurs, au 31 décembre 1994, à 640 milliards de francs, et les fonds propres consolidés de 41 milliards.

● Lors du premier semestre de l'année 1995, la Compagnie a dégagé un résultat net part du groupe de 806 millions de francs, en recul de 5,5 % par rapport aux six premiers mois de 1994.

● Les analystes pronostiquent un bénéfice pour l'ensemble de l'année 1995 compris entre 1,5 et 2 milliards de francs, soit un niveau sensiblement égal à celui de 1994 (1,56 milliard de francs).

Préretraites dès cinquante et un ans chez IBM France

POUR LA SECONDE année consécutive, IBM met en place le plan social sans doute le plus onéreux jamais élaboré en France par une société privée. Si, en 1995, IBM (12 000 salariés) a dispensé d'activité 1 850 personnes de plus de cinquante et un ans, son objectif en 1996 est plus modeste : diminuer les effectifs de 420 personnes en équivalent temps plein. Comme l'accord prévoit également l'embauche de jeunes, quatre syndicats (CFTC, CGC, FO et autonomes) ont, cette fois, accepté de signer deux des trois mesures qu'il comporte.

Les salariés âgés de cinquante-cinq à cinquante-neuf ans pourront travailler à mi-temps dans le cadre d'une préretraite progressive classique. Outre le financement de l'entreprise, qui correspond au temps travaillé (soit 50 % d'un salaire à temps plein), le salarié reçoit une aide de l'Etat (30 % de son salaire), mais aussi une indemnité, versée par IBM, dont le montant varie entre un mois de salaire pour ceux nés au début de 1937 et dix mois pour ceux nés fin 1941. Pour un travail à mi-temps, le salarié perçoit donc entre 80 et 90 % d'un salaire à temps plein ! Comme le prévoit la loi, ces préretraites progressives sont compensées par des embauches. Sur 400 personnes éligibles, 220 se sont déclarées intéressées, ce qui permettrait 110 embauches.

Par ailleurs, IBM propose aux salariés âgés de cinquante et un à cinquante-quatre ans de travailler à temps partiel, voire – et cette dernière disposition ne figure pas dans l'accord – de s'arrêter de travailler. Ceux qui optent pour le temps partiel seront mis en *« disponibilité progressive »* (PDP). Ils pourront travailler à 70 % pendant trois ans avant d'être totalement dispensés d'activité jusqu'à l'âge de leur retraite, tout en restant salariés d'IBM. Outre une indemnité correspondant à six mois de salaire, ces personnes perçoivent 70 % de leur salaire les trois premières années, puis 65 % quand elles cessent de travailler.

Contrairement à ce que la direction envisageait au début de la négociation, IBM s'engage à procéder à une embauche à durée indéterminée et à temps plein pour trois passages en PDP. Comme ce dispositif ne bénéficie pas de l'aide de l'Etat, les salariés mis en disponibilité pourront exercer une activité professionnelle à condition qu'elle ne crée pas de conflit d'intérêt avec IBM.

Par ailleurs, IBM propose à ces mêmes salariés âgés de cinquante et un à cinquante-quatre ans de cesser totalement de travailler. Dans ce cas, les intéressés perçoivent une indemnité de neuf mois de salaire, puis 50 % de leur dernier salaire pendant cinq ans et enfin 65 % de ce salaire durant les années suivantes. Comme cette disposition, la plus onéreuse pour IBM, ne donne pas lieu à des embauches compensatrices, les syndicats n'ont pas donné leur aval.

Sur les 700 personnes concernées par ces deux types de dispense d'activité, 600 se sont déclarées intéressées, avec, apparemment, une préférence pour la dispense totale d'activité.

Frédéric Lemaître

Bull se restructure et envisage de nouveaux partenariats

DEUX ANS après une profonde réorganisation (en sept métiers) et une semaine après l'annonce de la vente de sa micro-informatique à l'américain Packard Bell, dont il détient 19,9 % du capital, Bull se restructure. Pour le groupe informatique français, dont le chiffre d'affaires a reculé de 3 % en 1995, à 26,6 milliards de francs, et le résultat net est positif pour la première fois depuis 1988, il s'agit de passer d'une *« phase de redressement »* au *« développement interne et externe »*, a annoncé, mardi 13 février, Jean-Marie Descarpentries, son PDG.

Quatre nouveaux dirigeants ont été recrutés : Robert Aydabirian, venu de Hewlett-Packard, pour le développement commercial ; Jacques Reboul, de Siemens Nixdorf, pour les ventes en France ; Don Zereski, ancien numéro deux de Digital Equipment, pour le réseau commercial américain ; Khaled Marrei, ex-NCR, pour diriger la division Entreprise Information Systems. Cette dernière division est l'une des nouveautés mariant les grands systèmes (ventes en repli, *mais profitables) et les systèmes* ouverts Unix, (en croissance, mais toujours en perte, malgré un dernier trimestre bénéficiaire en 1995).

Désormais structuré en trois divisions produits et trois divisions services (plus les réseaux commerciaux France, Europe-Asie-Afrique, Amérique), Bull relance l'idée, évoquée début 1994, que celles-ci nouent des partenariats ou réalisent des acquisitions. *« Nous pouvons constituer des sociétés à 51 % avec des partenaires »*, note M. Descarpentries, qui n'exclut pas que Bull prenne le contrôle d'une société par échange d'actions et qui table toujours sur l'entrée d'un nouveau partenaire au capital de la maison mère. *« J'ai sept pistes »*, assure-t-il. En attendant, en France, Bull a prolongé son plan d'incitation au départ volontaire – qui devait se clore fin décembre 1995 – et au passage au temps partiel. Bull compte supprimer au total 944 postes sur 8 000 en France.

Philippe Le Cœur

Un accord salarial est possible à la SNCF

A LA TÊTE de la SNCF depuis moins de deux mois, Loïk Le Floch-Prigent a créé la surprise, mardi 13 février, en proposant aux sept organisations syndicales réunies en table ronde une augmentation générale des salaires de 1,7 % en 1996 (1,2 % en février et 0,5 % en septembre), soit 1,3 % en moyenne annuelle. La lettre de cadrage du premier ministre semblait pourtant restreindre sa marge de manœuvre à une augmentation maximale de 0,8 % (*Le Monde* du 8 février) et invitait même les entreprises publiques déficitaires à n'accorder aucune augmentation générale.

Dans la foulée, le président de la SNCF a proposé une prime exceptionnelle de 440 francs par agent, *« laissant la CGT pratiquement sans voix »*, rapporte un obervateur, et *« déstabilisant la CFDT »*, qui réclame depuis longtemps des augmentations uniformes.

En réduisant au minimum la part des mesures individuelles et des augmentations techniques (GVS, glissement vieillesse technicité), au détriment, notamment, du nombre de promotions et des primes pour contraintes de service, Loïk Le Floch-Prigent s'est ménagé un effet d'annonce susceptible de convaincre certains syndicats de signer un accord. Lucien Rebesco, secrétaire fédéral de FO, explique que, *« moyennant un coup de pouce de 300 à 350 francs sur les bas salaires et l'intégration des indemnités de résidence dans le traitement, un accord serait à portée de main »*. Dans le cadre des rencontres bilatérales qui vont s'engager, le président va maintenant s'efforcer de convaincre la CFTC, la FNC, la FGAAC et la CGC de parapher l'accord salarial.

MODALITÉS INTÉRESSANTES

Les deux principaux syndicats, la CGT et la CFDT cheminots, rappellent, chacun de son côté, que, malgré certaines modalités intéressantes mais aussi des artifices comptables, *« les propositions ne sortent pas des limites imposées par la lettre de cadrage et sont loin de correspondre aux revendications exprimées par les salariés, notamment en termes de garantie du pouvoir d'achat »*. L'un des participants à la table ronde reconnaît cependant *« qu'en distillant dans ses propositions divers éléments susceptibles de plaire à l'une ou l'autre des organisations syndicales le président démontre qu'il a parfaitement compris le paysage syndical, et qu'il est susceptible de nous mettre en contradiction, ce qu'aucun président n'a jamais su faire »*.

Christophe Jakubyszyn

MM. Juppé et Kohl veulent débloquer l'Europe de l'électricité

AU MOMENT où les Quinze reprennent leurs discussions et tentent de trouver un accord sur la libéralisation de l'électricité pour le sommet européen du 7 mai, le premier ministre Alain Juppé et le chancelier Helmut Kohl ont voulu, *par une position commune*, débloquer ce dossier enlisé depuis huit ans.

S'exprimant lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, le 13 février, Alain Juppé a affirmé que le gouvernement ne *« saurait aujourd'hui remettre en cause l'organisation de la distribution électrique en France »*. A cet effet, il est convenu avec Helmut Kohl, rencontré la veille à Bonn, de *« reprendre ce problème »* avant le Conseil européen de l'énergie. Tous deux sont d'accord *« pour considérer qu'il ne fallait pas chercher à encadrer cette spécificité nationale et que le bon sens voulait que le principe de subsidiarité en la matière soit strictement respecté »*. Selon le premier ministre, *« chacun doit organiser son service public comme il l'entend, de même que doit être respecté le principe de réciprocité entre les Etats »*.

C'est une étape importante, reconnaît-on côté français. En effet, un accord sur la libéralisation de l'électricité ne peut être valable qu'avec une approbation franco-allemande. Or ces deux pays s'affrontent sur le dossier depuis plusieurs mois et ont radicalisé leurs positions.

Les deux partenaires reviennent ainsi à l'accord du 1er juin 1995, où un texte adopté par les Quinze laisse le choix à chaque pays entre deux organisations contradictoires. Partisan d'une libéralisation radicale du marché, la Commission, soutenue par les Britanniques et les Allemands, propose la formule *« d'accès des tiers au réseau »* (ATR) qui autorise chaque grand consommateur d'électricité à acheter son courant auprès du producteur de son choix et à utiliser les infrastructures existantes pour les transporter. L'autre système, celui de *« l'acheteur unique »*, voulu par la France, permet l'ouverture maîtrisée du marché en maintenant intactes les obligations de service public et la programmation à long terme, clé de la sécurité des approvisionnement et de la politique nucléaire.

Au fil des mois, le compromis de juin a évolué sous la pression des Allemands, partisans d'une ouverture totale à la concurrence. Les négociateurs ont alors commencé à envisager une libéralisation progressive du système de l'acheteur unique en ouvrant par étape la distribution à la concurrence. La France a, du coup, bloqué le dossier.

Dominique Gallois

Le Conseil de la concurrence inflige des amendes records aux groupes de BTP

Trente et une entreprises de bâtiment et de génie civil sont condamnées à payer, au total, près de 380 millions de francs d'amendes pour pratiques anticoncurrentielles. Elles s'étaient entendues afin de se partager les marchés de construction de ponts et d'infrastructures de TGV

Au terme de cinq ans d'enquête, le Conseil de la concurrence a décidé de frapper très fort. Il a condamné, mardi 13 février, trente et une entreprises du bâtiment et des travaux publics à 378,8 millions de francs d'amendes. Tous les grands noms du secteur sont sanctionnés : Bouygues, Eiffage, la Générale des eaux, la Lyonnaise des eaux, Spie-Batignolles. Ceux-ci sont accusés d'avoir noué des ententes à partir de 1988 pour se partager les marchés de construction des ponts et des infrastructures de TGV. *« C'est l'affaire la plus importante que le Conseil ait eu à connaître depuis sa création en 1987 »*, écrit l'institution chargée de réglementer la concurrence dans un violent réquisitoire. Le groupe Bouygues, numéro un du secteur, a annoncé son intention de faire appel. Par ailleurs, la justice continue d'enquêter sur les pratiques du secteur. Soupçonnés de financements occultes, les grands groupes sont tous impliqués dans des affaires judiciaires. Cette tourmente survient alors que le BTP s'enfonce dans la crise.

LE CONSEIL de la concurrence a rarement été aussi sévère dans ses jugements. Au terme de cinq années d'enquête, il a condamné, mardi 13 février, trente et une entreprises de BTP et de génie civil à payer, au total, 378,8 millions de francs d'amendes pour ententes et pratiques anticoncurrentielles menées entre 1988 et 1990. Tous les grands noms du secteur sont sanctionnés : Bouygues, condamné à payer avec ses filiales plus de 160 millions de francs ; Eiffage avec ses filiales Fougerolle, SAE, Quillery, Ballot (60 millions d'amende) ; les filiales BTP de la Générale des eaux (48 millions), celles de la Lyonnaise des eaux (23 millions), Spie-Batignolles (21,7 millions), plus quelques indépendants comme l'Entreprise industrielle (31,7 millions).

« Cette affaire, qui a porté sur des marchés d'une valeur supérieure à 10 milliards de francs, est la plus importante jamais révélée », écrit le Conseil de la concurrence. *« Dès 1988, les sociétés Bouygues, Quillery et Dumez étaient convenues de se répartir les marchés d'un certain nombre de ponts. Ces concertations anticoncurrentielles se sont élargies à d'autres entreprises, notamment GMT-BTP, Ballot et Spie-Batignolles et ont abouti à la conclusion d'une entente généralisée portant sur l'ensemble des constructions de ponts à venir »*, poursuit-il.

Lors de la construction du pont de Normandie, ouvrage estimé à 1,2 milliard de francs, il est décidé, d'après l'enquête, que *« Bouygues soit le moins-disant et que le groupe dont le chef de file est Campenon-Bernard dépose une offre très voisine de façon à permettre à ces deux groupes de se rapprocher une fois le marché attribué »*. Fougerolle, troisième candidat en lice, *« devait remettre une offre supérieure aux deux autres »*. Mais il est prévu qu'il serait dédommagé lors d'un marché ultérieur.

« APRÈS CONCERTATIONS »

Il le sera effectivement lors de l'attribution du marché du pont de Gennevilliers, estimé à 270 millions de francs. *« Après concertations »*, Bouygues et Campenon Bernard s'effacent au profit de Spie-Batignolles associé à Fougerolle. De même, Dumez, qui ne participe pas à l'appel d'offres pour la construction du pont de Rochefort attribué au groupement Bouygues-Quillery, *« réalisera de façon occulte une partie des travaux en application de l'accord général sur les ponts »*, écrit le Conseil de la concurrence.

Après les ponts, les principales entreprises du secteur ont décidé, dès 1988, de se répartir la construction des infrastructures pour les lignes de TGV. Quatre chefs de file sont constitués autour de *« Dumez, Razel et Campenon Bernard pour le premier, Spie-Batignolles et SAE Borie pour le second, Bouygues et Fougerolle pour le troisème et GTM-BTP et Sogea (Générale des eaux) pour le quatrième. Chacun des quatre groupes avait droit à un quart des travaux à venir »*.

Le scénario utilisé pour le marché des ponts est repris tel quel pour celui des TGV. Parfois, cependant, il arrive un accroc comme lors de l'attribution du lot 41 du TGV Nord. *« Ce marché devait revenir à un groupement dont le chef de file était la société Ballot. (...) La société italienne Condotte Acqua, qui ne participait pas à l'entente, ayant été sélectionnée pour participer à l'appel d'offres, les entreprises Ballot et Campenon Bernard ont tenté de l'éliminer »*, écrit le Conseil de la concurrence.

Menaces, proposition de dédommagement de travaux de sous-traitance, tout est utilisé pour convaincre l'entreprise italienne de se retirer. En vain. *« Le chef de file a, au dernier moment, revu son offre à la baisse pour emporter néanmoins ce marché »*, souligne le jugement.

Face à de telles pratiques au *« caractère généralisé et systématique »*, le Conseil de la concurrence semble, pourtant, douter de l'efficacité de ses condamnations : *« Certaines des sociétés en cause ont déjà été sanctionnées dans le passé pour de telles pratiques anticoncurrentielles. »* Le groupe Bouygues, de son côté, a décidé de faire appel de cette décision.

M. O.

Un secteur dans le collimateur de la justice

ENTENTES sur les prix, partage des marchés, fausses factures et même faux logiciels... Les pratiques frauduleuses reprochées aux grands groupes du BTP par la justice et l'administration s'enchaînent avec une telle régularité et de telles similitudes qu'on se demande quel grand marché de travaux publics peut bien échapper, aujourd'hui, en France, à la mise en coupe réglée et aux trucages en tous genres.

Le conseil de la concurrence vient d'infliger à une trentaine de sociétés du secteur des amendes qui, cumulées, atteignent près de 380 millions de francs. Le même conseil avait déjà épinglé le BTP en 1990.

Par ailleurs, une soixantaine d'entreprises du BTP se trouvent impliquées dans une affaire de fausses factures de grande envergure. Instruite à Versailles par trois magistrats, elle a déjà valu des mises en examen à une quarantaine de patrons.

Enfin, les grands du BTP n'en finissent pas d'apparaître aux côtés des élus dans les dossiers de marchés publics truqués et autres scandales politico-financiers instruits par la justice.

Depuis l'affaire Urba, aucun groupe, aucun parti, n'a été épargné. A tel point qu'on a pu, là encore, parler de système, voire de « pactes de corruption » entre rois du béton et élus de la République.

LIAISONS DANGEREUSES

Derniers exemples en date de ces liaisons dangereuses : le groupe Bouygues et la Lyonnaise des eaux-Dumez sont accusés d'avoir alimenté les comptes suisses de Pierre Botton, le gendre de Michel Noir, et financé les dépenses d'Alain Carignon, ancien maire de Grenoble, en échange de marchés. La Lyonnaise et la Générale des eaux auraient fait de même pour le plus grand profit du sénateur et ancien maire de Toulon, Maurice Arreckx.

Ces affaires et d'autres de même facture – si l'on ose dire – valent à des dizaines de cadres, de directeurs et de grands patrons, à commencer par Martin Bouygues, Guy Dejouany (Générale des eaux) et Jérôme Monod (Lyonnaise des eaux), d'avoir à rendre des comptes à la justice.

Et ce n'est sans doute pas fini. Ni la loi de 1990 sur les financements politiques, ni l'engagement pris, en 1994, par les majors du BTP de ne plus payer de pots-de-vin en échange de marchés, ni l'adoption par la Lyonnaise des eaux d'un code de déontologie n'ont, jusqu'à présent, permis d'inverser la tendance.

D'autres secteurs liés au BTP, comme celui du béton, ne sont pas en reste. En novembre 1994, la Commission de Bruxelles avait infligé des *« amendes historiques »* à une soixantaine de cimentiers européens convaincus d'ententes illégales.

R.-P. P.

Quand Martin Bouygues écrit à ses collaborateurs

LA CRISE inspire Martin Bouygues. Le PDG du groupe, numéro un mondial du BTP et propriétaire de TF 1, a pris la plume pour adresser à tous ses collaborateurs une lettre de quatre pages, datée du 30 janvier, sobrement intitulée : « Faire face à la crise ». Il fait référence à la situation économique et immobilière qui a conduit le groupe à afficher, pour la première fois de son histoire, un déficit de 4,4 milliards de francs en 1995. Après avoir appelé à la lucidité et à la prudence, Martin Bouygues en vient à ce qui justifie sans doute cette missive : *« les turbulences du climat d'affaires »*.

Il rappelle que *« la transparence et le respect de la loi sont des impératifs civiques et moraux que tous les collaborateurs du groupe ont l'obligation de respecter »*. *« Il ne m'appartient pas*, poursuit-il, *de commenter les affaires en cours d'instruction. Je puis simplement réaffirmer que le groupe est particulièrement attentif au sort des collaborateurs interrogés par la justice qui vivent (...) des moments très éprouvants. Ils peuvent compter sur le total soutien du groupe au développement duquel ils ont beaucoup œuvré. »*

On peut s'interroger sur le sens de ce passé composé, qui laisse penser qu'ils n'œuvrent plus – ou moins – pour le développement du groupe. Qu'en pense Patrick Poivre d'Arvor, condamné à quinze mois de prison avec sursis par la cour d'appel de Lyon dans le cadre de l'affaire Botton et écarté de l'antenne, en principe jusqu'au 1er avril ? On remarque la pudeur du patron, qui ne se met pas en avant, en ne rappelant pas qu'il a lui-même été interrogé par le juge Courroye, dans le cadre d'un autre volet de l'affaire Botton, avant d'être mis en examen pour *« abus de biens sociaux »*.

On comprend aussi la sollicitude du PDG pour ce véritable fléau d'entreprise qui entraîne la mise en examen de plus d'une vingtaine de ses membres. Car les *« affaires »* dans lesquelles se trouve impliqué le groupe ne manquent pas : Française des jeux, fausses factures de la région parisienne, affaires Botton, enquête du Conseil de la concurrence, logiciel Drapo, etc. Les motifs des mises en examen sont également variés : abus de biens sociaux, corruption, entente illicite sur les appels d'offres, délit d'initié, etc.

TF 1 et les médias bénéficient d'une attention particulière : *« Concernant les attaques violentes, d'origines diverses, relayées par certains médias, dont notre groupe fait l'objet, je dirai seulement que Bouygues, dans son histoire, a déjà plusieurs fois subi les attaques que suscitent la puissance et la performance sans que jamais celles-ci n'entravent sa détermination à aller de l'avant. L'année du renouvellement de l'autorisation d'émettre de TF 1 attise les convoitises. TF 1 est, en effet, reconnue dans le monde comme une grande réussite. »* La réussite de TF 1 n'est pas contestée. On constate que son audience décroît et que le PDG de sa maison-mère entonne à son tour l'air connu de la citadelle assiégée.

Alain Salles

Le bâtiment est entré dans une « crise structurelle »

AU MOMENT MÊME où le conseil de la concurrence rendait publiques ses condamnations, des membres de la Fédération nationale du bâtiment et celle des travaux publics discutaient mardi 13 février, devant une salle comble, de la réforme du code des marchés publics. Tous demandaient l'établissement de nouvelles procédures pour éliminer les offres *« anormalement basses »*. Certains se prenaient même à rêver de mécanismes proches de ceux d'une économie administrée.

Jamais depuis la seconde guerre mondiale le secteur du BTP n'a connu une telle crise. Depuis 1991, l'activité ne cesse de s'effondrer sur tous ses marchés, publics comme privés. Pour survivre, les entreprises se livrent sur le moindre chantier à une guerre des prix meurtrière. Les rabais atteignent de 20 % à 30 % par rapport à la normale.

Même les majors s'y mettent. Pour capter des marchés qui leur échappaient, comme ceux de la rénovation, elles ont créé de petites structures de trois ou quatre personnes. Puis, elles sous-traitent le marché à d'autres entreprises, en imposant de nouveaux rabais de 20 %, parfois 30 %. En ces temps de pénurie, il existe toujours des candidats pour accepter de telles propositions.

Incapables de travailler dans de semblables conditions, les sociétés additionnent les dérives. Les délais de paiement s'allongent au-delà de 120 jours. Les réclamations pour travaux supplémentaires se multiplient. Les lois sociales sont détournées. Si les règles de sécurité sont encore à peu près respectées par peur des lourdes sanctions pénales, le code du travail est de plus en plus négligé.

« LOUEURS DE MAIN-D'ŒUVRE »

« Le tâcheronnage, qui avait disparu depuis quinze ans, réapparaît sur les chantiers. Des sous-traitants arrivent. Ils n'ont ni matériaux ni matériel. Ils sont juste loueurs de main-d'œuvre », témoigne un chef d'entreprise. Même écho auprès des inspecteurs du travail, qui déplorent la multiplication des faux artisans *« nés à la faveur de la loi Madelin »* (entreprise unipersonnelle). Certains racontent aussi que, lors de contrôles, la moitié des effectifs s'évanouit parfois en quelques minutes.

Ces entorses systématiques n'évitent pas des faillites de PME – dont certaines de taille importante – de plus en plus nombreuses. Au rythme actuel, seules de toutes petites PME risquent de survivre aux côtés des grands du BTP, ce qui ne va pas faciliter la transparence dans un marché déjà bien opaque.

Un des grands du secteur estime que la forte déprime durera *« entre deux et trois ans »*. *« Ce n'est pas un énième plan de soutien qui va nous sauver. Nous sommes entrés dans une crise structurelle »*, confie un patron de PME. L'avenir, selon lui, passe par des entreprises au personnel mieux formé mais moins nombreux.

Les producteurs de matériaux poussent dans cette voie. Ils proposent de plus en plus de produits à plus forte valeur ajoutée, prêts à être assemblés sur les chantiers. Cette mutation, mal préparée, va cependant coûter cher. Le secteur, qui a déjà perdu plus de 50 000 emplois au cours des cinq dernières années pour revenir à 900 000, prévoit près de 15 000 nouvelles suppressions en 1996.

Martine Orange

ASSOCIC

La Sicav des Associations

SICAV de Trésorerie Dynamique
Actif net au 29.09.1995 : F. 696.284.649.06
Performance sur l'exercice 1994-1995 clos le 29.09.1995 : + 6 % (coupon net réinvesti)
Performance sur l'année 1995 : + 9.12 % (coupon net réinvesti)
Valeur liquidative au 01.01.1996 : F. 1.172.15
Dividende : F. 67.26 payé le 19 janvier 1996 + F. 0.03 de crédit d'impôt
ASSOCIC relève du seuil général de cessions
Durée minimale de placement recommandée : 3 mois à 2 ans.

Le Président Olivier MOULIN ROUSSEL a déclaré lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 janvier 1996 :

"ASSOCIC a pu bénéficier de l'orientation favorable du marché obligataire français en 1995 et sa sensibilité qui a évolué entre 1.5 et 3 lui a permis de réaliser une performance de + 9.12 % en 1995, bien supérieure à celle des SICAV de trésorerie régulière.
1996 se présente également sous de bons auspices avec la poursuite du mouvement de baisse des taux et la confiance retrouvée des marchés dans les objectifs de la politique économique."



Consultez les valeurs liquidatives de nos SICAV et FCP sur Minitel 36.15 code FILBANQUE (1.01 F la minute) ou sur le serveur vocal 36.68.9.8.7.6 (2.23 F la minute)

LES PUBLICATIONS DU *Monde*

Un ancien numéro vous manque ?

2,23 F/mn

(Commande et envoi à domicile)

3615 LEMONDE

Edzard Reuter démissionne de Daimler-Benz

L'ANCIEN PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE du groupe allemand Daimler-Benz, devenu membre du conseil de surveillance en mai 1995, Edzard Reuter, a indiqué, mardi 13 février, qu'il avait démissionné de ce poste. Agé de soixante-sept ans, M. Reuter avait été remplacé à la présidence du directoire par Jürgen Schrempp. Après avoir constaté une perte de 6 milliards de marks (environ 20,5 milliards de francs) en 1995, M.Schrempp a lancé un assainissement radical de son groupe, dont les mesures les plus spectaculaires sont l'abandon du soutien financier à la filiale aéronautique néerlandaise Fokker, le démantèlement de la filiale électrotechnique AEG ou encore la suppression de près de 9 000 emplois chez Daimler-Benz Aerospace (DASA) d'ici 1998.

DÉPÊCHES

■ **PARIBAS : le groupe pourrait décider d'afficher une perte de 3,5 à 4 milliards de francs** pour l'exercice 1995, selon *Les Echos* du 14 février, afin de réaliser des provisions exceptionnelles sur sa participation dans la Compagnie de navigation mixte, sur l'immobilier et sur sa filiale, le Crédit du Nord. Paribas s'est refusé, mercredi, à faire le moindre commentaire. Une opération de « vérité des comptes » sera éventuellement décidée au conseil du 28 février.

■ **NTT : un comité, mis en place par le ministère japonais des postes et télécommunications**, a remis, mardi 13 février, un rapport d'étape recommandant l'éclatement du groupe semi-public NTT, premier opérateur téléphonique mondial, en trois sociétés d'ici à trois ans. Le rapport de ce comité, dont la version définitive sera remise le 29 février, propose aussi d'autoriser la société KDD, spécialisée sans les communications internationales, à concurrencer NTT sur le marché domestique japonais que ce dernier contrôle à 93 %.

■ **HEINEKEN : la filiale française du brasseur, la Sogebra**, a annoncé, mardi 13 février, avoir racheté 54,4 % du capital de la société Brasserie Fischer à 46 000 francs par action. Sogebra a proposé une garantie de cours à 46 000 francs sur l'ensemble des titres Brasserie Fischer et à 55 000 francs sur les actions de Brasserie Adelshoffen, filiale à 72,6 % de Fischer. L'acquition des deux brasseries coûtera au total à Heineken 1.146 milliard de francs.

■ **FED : le banquier d'affaires Felix Rohatyn** a demandé au président Bill Clinton de retirer son nom de la liste des candidats potentiels au poste de vice-président de la Réserve fédérale (FED), a déclaré, mardi 13 février, le porte-parole de la Maison Blanche.

■ **BRITISH PETROLEUM : la compagnie pétrolière britannique a vu son bénéfice baisser de 26 % à 1,12 milliard de livres** (8,7 milliards de francs). Selon David Simon, président du cinquième pétrolier mondial, *« nous sommes revenus dans la course avec les grandes compagnies internationales »* au prix d'une restructuration drastique. Recentrage et cure d'amaigrissement ont permis à l'entreprise de se repositionner dans l'exploration, la production, la chimie et la distribution. Le groupe s'attaque désormais au raffinage en décidant de réduire de 30 % son activité.

■ **UNILEVER : le groupe anglo-néerlandais a annoncé, mercredi 14 février, son intention d'acquérir** la totalité des actions de la société américaine de cosmétiques Helene Curtis, au prix de 70 dollars par action, soit 770 millions de dollars au total (3,8 milliards de francs).

هكذا من الإصل

■ **LE DOLLAR** était incertain mercredi sur le marché des changes de Tokyo. Il s'échangeait, en fin de séance, à 106,77 yens, contre 106,73 yens mardi soir à New York.

■ **L'OR** a ouvert en hausse mercredi sur le marché de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 404,00-404,30 dollars, contre 403,10-403,40 dollars la veille en clôture.

■ **WALL STREET** a battu un nouveau record mardi. L'indice Dow Jones a affiché sa septième meilleure performance d'affilée, à 5 601,23 points, en hausse de 1,08 point.

■ **LA BANQUE DU CANADA** a annoncé mardi une baisse de 20 centièmes de son taux d'escompte, qui passe à 5,19 % et atteint ainsi son plus bas niveau depuis un an.

■ **LES COURS DU CUIVRE** ont chuté mardi sur le LME après une brusque augmentation des stocks. Le cours du cuivre à trois mois a perdu 34 dollars, à 2 492 dollars par tonne.

LES PLACES BOURSIÈRES

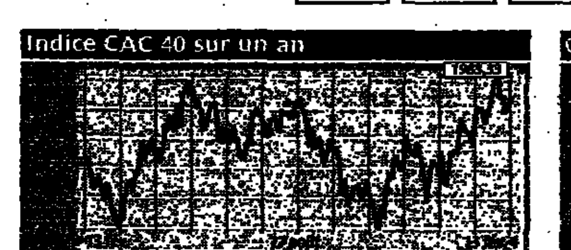
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris en repli sensible

LA BOURSE de Paris était en baisse mercredi 14 février dans le sillage du marché obligataire et du franc, affaiblis par les déclarations la veille du président de la Bundesbank Hans Tietmeyer, qui a évoqué un possible retard dans la réalisation de l'union monétaire, selon des opérateurs. Après avoir ouvert en repli de 0,62 %, l'indice CAC 40 affichait une perte de 1,01 % en milieu de journée à 1 963,32 points.

Le Matif était en recul de 0,48 % à 121,56. Sur le court terme, le contrat Pibor reculait de 0,10 point à 95,41. Le repli de la Bourse de Paris intervient malgré la bonne tenue des marchés américains, où Wall Street a battu un nouveau record mercredi, l'indice Dow Jones affichant une hausse de 1,08 point à 5 601,23 à la clôture.

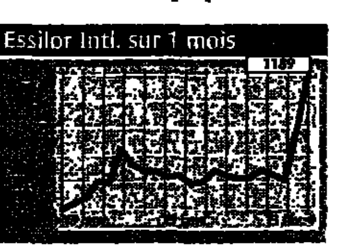
« Les marchés ont fait leur deuil d'une réduction jeudi par le conseil central de la Bundesbank de ses taux directeurs. Ils ne tablent pas non plus sur un geste de la Banque de France, autant de perspectives qui pèsent sur les marchés des deux côtés du Rhin », expliquait un opérateur. Mercredi, la Banque de France a maintenu le taux au jour le jour sur le marché monétaire à 4,18 %, ce qui n'a guère surpris étant donné la pression sur le franc. La Bourse de Paris était également affectée par le repli général des valeurs financières.



CAC 40 5 jours

Essilor, valeur du jour

L'ACTION Essilor international a gagné 4,4 %, à 783 francs, le mardi 13 février à la Bourse de Paris, et près de 10 % en deux séances, après l'annonce du rachat d'Oméga pour 1 milliard de francs. Cette société américaine est spécialisée dans la prescription des verres optiques et leur traitement de surface. Il est rare qu'une acquisition soit saluée avec un tel enthousiasme. Les investisseurs ont probablement apprécié que la société ne fasse pas appel au marché pour financer un achat stratégiquement judicieux. L'endettement net d'Essilor va passer de 23 % à plus de 50 % de ses fonds propres.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 14/02	Var. % 13/02	Var. % 31/12
Gr.Zannier #(Ly)	73,10	+14,36	+23,89
NRJ #	540	+9,82	+9,31
Strafor Facom	331,10	+4,61	+26,85
Saupiquet (Ns)	1367	+4,43	+11,13
UFB Locabail	467	+3,80	+16,75
Cetelem	1004	+3,18	+9,24
Degremont	470	+3,07	+11,77
Via Banque	185	+2,77	+24,16
Nordon (Ny)	450	+2,73	+43,31
Spir Communication	516	+2,58	+14,92
BAISSES, 12h30			
Groupe De La Cite	609	-4,54	+14,04
OLIPAR	127	-3,78	-60,55
Ingenico	35,10	-3,30	+0,42
CCMX(ex.CCMC) Ly	60	-3,22	+30,43
Remy Cointreau	137,30	-3,03	-11,98
B.N.P.	189,60	-2,86	-14,16
Matra-Hachette	117,10	-2,82	+30,11
Coflexip	178	-2,73	-2,46
Primagaz	500	-2,72	+28,53
Credit Local Fce	404,10	-2,62	+3,08

VALEURS LES PLUS ACTIVES

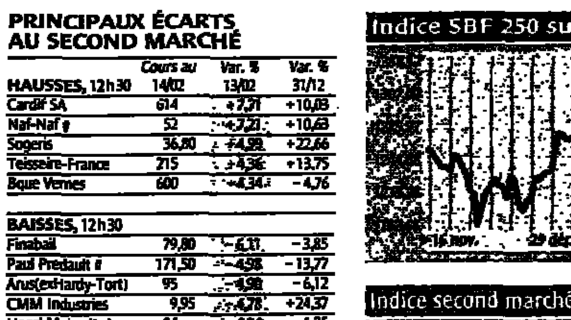
SÉANCE, 12h30	14/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Danone	147182	112349376
Lafarge	304922	97688591,20
Schneider SA	344059	72908728,80
Alcatel Alsthom	146653	67236788,80
Eaux (Gle des)	97303	51641491
Rhone Poulenc A	403709	51148458,20
Air Liquide	51429	45659601
Total	113778	39979719,80
Societe Gale A	66644	39161027
Carrefour	10967	33020294

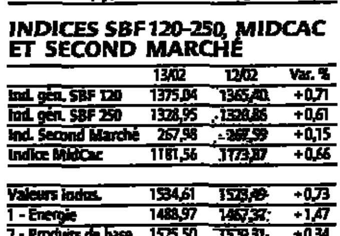
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

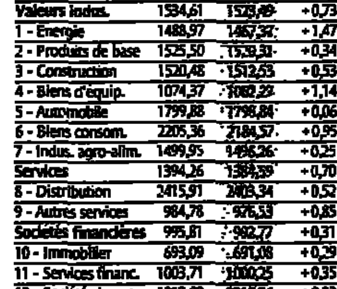
HAUSSES, 12h30	Cours au 14/02	Var. % 13/02	Var. % 31/12
Cardif SA	614	+7,71	+10,03
Naf-Naf #	52	+7,21	+10,63
Sogeris	36,80	+4,99	+22,66
Teisseire-France	215	+4,36	+13,75
Bque Vernes	600	+4,34	-4,76
BAISSES, 12h30			
Finabail	79,80	-6,33	-3,85
Paul Predault #	171,50	-4,98	-13,77
Arus(exHardy-Tort)	95	-4,98	-6,12
CMM Industries	9,95	-4,78	+24,37
Henri Maire (Ly)	84	-4,54	-6,35

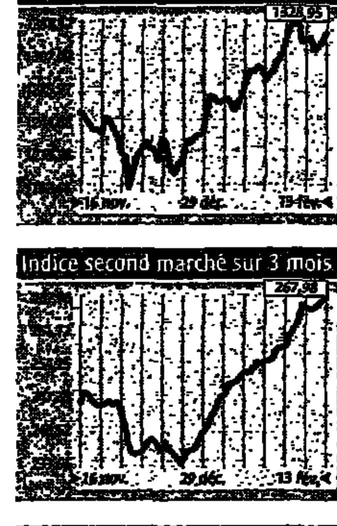
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

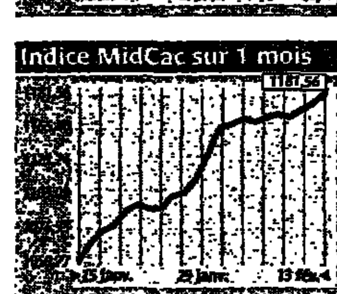
	13/02	12/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1375,04	1365,40	+0,71
Ind. gén. SBF 250	1328,95	1320,86	+0,61
Ind. Second Marché	267,98	267,59	+0,15
Indice MidCac	1181,56	1173,87	+0,66
Valeurs indus.	1534,61	1523,49	+0,73
1 - Energie	1488,97	1467,37	+1,47
2 - Produits de base	1525,50	1520,31	+0,34
3 - Construction	1520,48	1512,53	+0,53
4 - Biens d'equip.	1074,37	1062,29	+1,14
5 - Automobile	1799,88	1798,84	+0,06
6 - Biens consom.	2205,36	2184,57	+0,95
7 - Indus. agro-alim.	1499,95	1496,26	+0,25
Services	1394,26	1384,59	+0,70
8 - Distribution	2415,91	2403,34	+0,52
9 - Autres services	984,78	976,53	+0,85
Sociétés financières	995,81	992,77	+0,31
10 - Immobilier	693,09	691,08	+0,29
11 - Services financ.	1003,71	1000,25	+0,35
12 - Sociétés invest.	1213,02	1210,36	+0,22











Tokyo tutoie les 21 000 points

LA BOURSE DE TOKYO a enregistré une hausse de 0,77 %, mercredi 14 février, le Nikkei ayant gagné 159,36 points, à 20 943,59 points.

La veille à Wall Street, la grande Bourse de New York a battu de justesse un septième record d'affilée. Le Dow Jones a terminé en hausse de 1,08 point (0,02 %), à 5 601,23 points. Le statu quo a également été de mise sur le marché obligataire, où l'emprunt de référence à trente ans a terminé au taux inchangé de 6,03 %. Apparemment, les investisseurs n'ont pas réagi aux statistiques de Johnson Redbook sur les ventes dans la grande distribution. Elles ont progressé de 1,9 % dans la semaine, finissant le 10 février par rapport à janvier et de 7,1 % par rapport à 1995. Robert Rubin, le secrétaire au Trésor, a repris à son compte le scénario développé par la plupart des économistes en annonçant qu'au second semestre la croissance serait à nouveau robuste avec une inflation modérée. Une minorité d'experts estiment toutefois que le risque de récession n'est pas à exclure, en se basant notamment sur la baisse des heures travaillées en janvier.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 13/02	Cours au 12/02	Var. en %
Paris CAC 40	1983,33	1967,67	+0,79
New-York/DJ indus.	5597,98	5600,15	-0,04
Tokyo/Nikkei	20784,20	20934,80	-0,72
Londres/FT100	3747,60	3726,60	+0,56
Francfort/Dax 30	2433,91	2428,05	+0,24
Frankfort/Commer.	868,93	866,31	+0,30
Bruxelles/Bel 20	1930,67	1934,47	-0,20
Bruxelles/Général	1663,44	1666,71	-0,20
Milan/MIB 30	996	995	+0,10
Amsterdam/Ge. Cbs	342,80	338,60	+1,23
Madrid/Ibex 35	330,92	327,94	+0,91
Stockholm/Affarsal	1433,57	[illegible]	—
Londres FT30	2748,70	2736,38	+0,45
Hong Kong/Hang S.	11200,20	11256,60	-0,50
Singapour/Strait t	2422,67	2413,58	+0,37

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

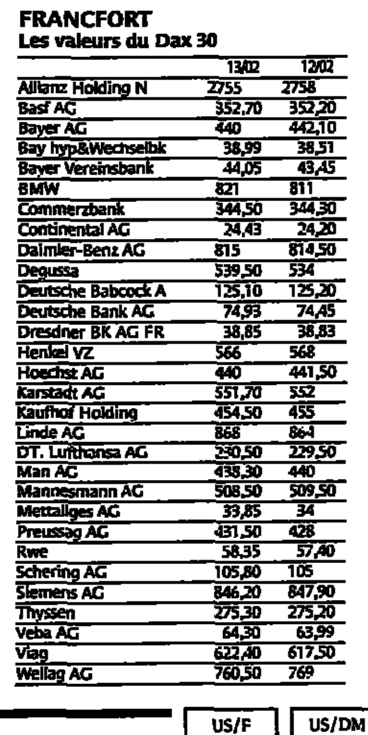
	13/02	12/02
Alcoa	56,75	57,50
American Express	47	47,12
Allied Signal	54,25	54,12
AT & T	68	67,62
Bethlehem	15,37	15,37
Boeing Co	83,12	83,25
Caterpillar Inc.	67,50	67,62
Chevron Corp.	56,25	56,12
Coca-Cola Co	80,75	79,87
Disney Corp.	63,62	63,25
Du Pont Nemours&Co	80	80,87
Eastman Kodak Co	76,50	74,87
Exxon Corp.	83,37	83,37
Gén. Motors Corp.H	55,25	55,37
Gén. Electric Co	79,75	79,87
Goodyear T & Rubbe	48,75	49,37
IBM	113,87	115,37
Intl Paper	39,87	40,50
J.P. Morgan Co	82,37	81,87
Mc Don Dougl	92,50	91
Merck & Co.Inc.	70,37	70,75
Minnesota Mng.&Mfg	68,62	69,50
Philip Moris	98,37	98,37
Procter & Gamble C	87,62	86,75
Sears Roebuck & Co	46	44,87
Texaco	82,62	83,37
Union Carb.	44,62	44,25
Utd Technol	105,75	102,87
Westingh. Electric	19,12	19,37
Woolworth	12,25	12,50

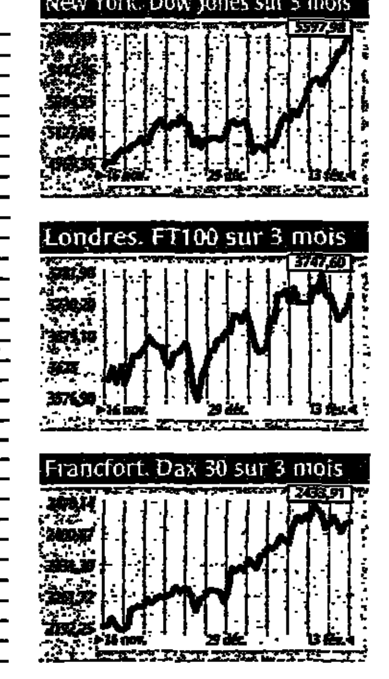
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	13/02	12/02
Allied Lyons	5,23	5,20
Barclays Bank	7,88	7,83
B.A.T. Industries	5,69	5,68
British Aerospace	8,33	8,35
British Airways	5,03	5,06
British Gas	2,41	2,40
British Petroleum	5,36	5,45
British Telecom	3,71	3,65
B.T.R.	3,27	3,24
Cadbury Schweppes	5,31	5,25
Eurotunnel	0,81	0,83
Glaxo	9,40	9,28
Grand Metropolitan	4,48	4,43
Guinness	4,56	4,53
Hanson Plc	1,83	1,85
Great Ic	6,98	6,90
H.S.B.C.	10,56	10,61
Impérial Chemical	8,23	8,23
Marks and Spencer	4,30	4,29
National Westminst	6,62	6,52
Peninsular Orienta	5,35	5,23
Reuters	6,75	6,43
Saatchi and Saatch	1,10	1,10
Shell Transport	8,81	8,68
Smithkline Beecham	7,28	7,24
Tate and Lyle	4,69	4,66
Univeler Ltd	12,90	12,92
Zeneca	12,52	12,40

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	13/02	12/02
Allianz Holding N	2755	2758
Basf AG	352,70	352,20
Bayer AG	440	442,10
Bay hyp&Wechselbk	38,99	38,51
Bayer Vereinsbank	44,05	43,45
BMW	821	811
Commerzbank	344,50	344,30
Continental AG	24,43	24,20
Daimler-Benz AG	815	814,50
Degussa	539,50	534
Deutsche Babcock A	125,10	125,20
Deutsche Bank AG	74,93	74,45
Dresdner BK AG FR	38,85	38,83
Henkel VZ	566	568
Hoechst AG	440	441,50
Karstadt AG	551,70	552
Kaufhof Holding	454,50	455
Linde AG	868	864
DT. Lufthansa AG	230,50	229,50
Man AG	438,30	440
Mannesmann AG	508,50	509,50
Mettallges AG	33,85	34
Preussag AG	431,50	428
Rwe	58,35	57,40
Schering AG	105,80	105
Siemens AG	846,20	847,90
Thyssen	275,30	275,20
Veba AG	64,30	63,99
Viag	622,40	617,50
Wellag AG	760,50	769





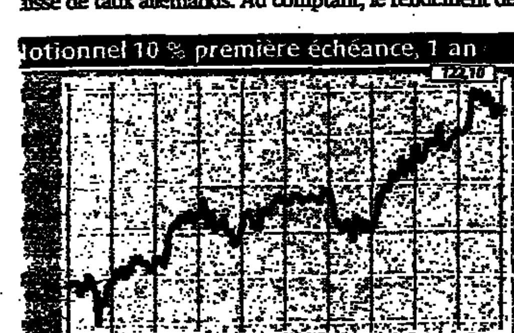
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Net repli du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en nette baisse mercredi 14 février. Aux alentours de 11 h 30, l'échéance mars du contrat perdait 30 centièmes à 121,74. La veille, ce même contrat avait gagné 28 centièmes à 122,04 profitant de la bonne tenue du marché obligataire américain, malgré les faibles espoirs d'une baisse de taux allemands. Au comptant, le rendement de l'OAT à dix ans s'était détendu à 6,47 % contre 6,50 %, et son écart avec le Bund s'était légèrement élargi à 0,44 % contre 0,43 % la veille.

Les marchés européens ont suivi l'obligataire américain qui a profité d'une baisse du cours de l'or, dont la récente remontée était due à des mouvements spéculatifs, a indiqué un économiste de la Banque internationale de placement.

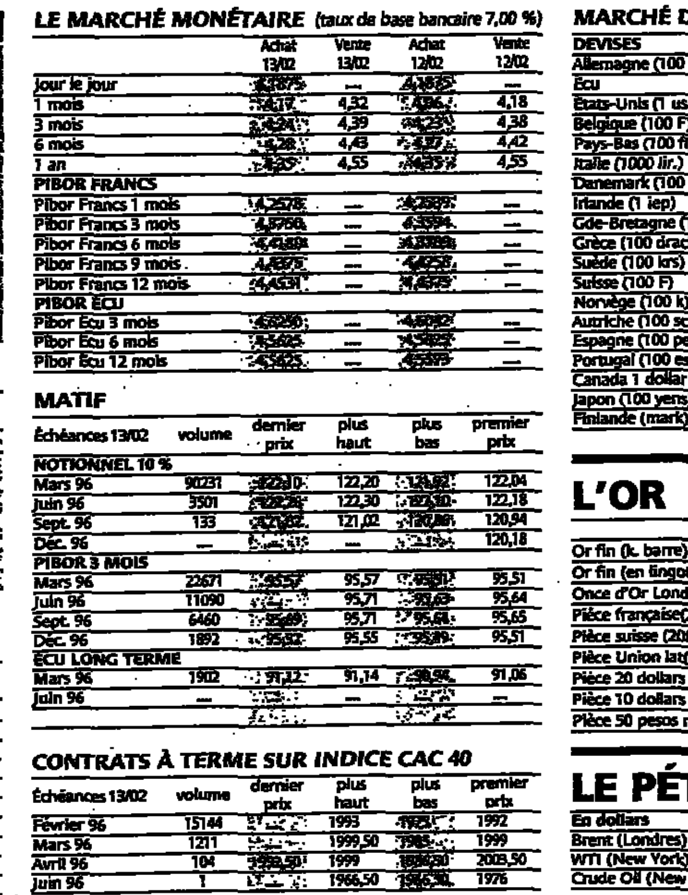


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 13/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,12	6,58	7,33	[illegible]
Allemagne	3,31	[illegible]	6,96	1,50
Grande-Bretagne	6,25	7,60	7,72	3,90
Italie	9,85	10,56	10,68	5,80
Japon	0,38	3,01	4,75	-0,20
Etats-Unis	5,25	5,52	5,59	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 13/02	Taux au 12/02	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,35	5,26	101,14
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,97	5,90	101,14
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,34	6,38	100,15
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,58	6,60	101,01
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,20	7,27	101,33
Obligations françaises	6,83	6,85	100,55
Fonds d'État à TME	-1,73	-1,72	101,09
Fonds d'État à TRE	-1,28	-1,29	100,86
Obligat. franç. à TME	-0,98	-0,95	99,85
Obligat. franç. à TRE	+0,20	+0,21	100,09



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 13/02	Vente 13/02	Achat 12/02	Vente 12/02
Jour le jour	4,1875	—	4,1875	—
1 mois	4,17	4,32	4,06	4,18
3 mois	4,24	4,39	4,23	4,38
6 mois	4,28	4,43	4,27	4,42
1 an	4,35	4,55	4,35	4,55
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,2578	—	4,2383	—
Pibor Francs 3 mois	4,3750	—	4,3594	—
Pibor Francs 6 mois	4,4180	—	4,3789	—
Pibor Francs 9 mois	4,4375	—	4,4258	—
Pibor Francs 12 mois	4,4531	—	4,4375	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,6250	—	4,6042	—
Pibor Écu 6 mois	4,5625	—	4,5625	—
Pibor Écu 12 mois	4,5625	—	4,5573	—

MATIF

Échéances 13/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	90231	122,10	122,20	121,82	122,04
Juin 96	3501	122,26	122,30	121,80	122,18
Sept. 96	133	121,02	121,02	120,86	120,94
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	120,18
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	22671	95,57	95,57	95,51	95,51
Juin 96	11090	[illegible]	95,71	95,63	95,64
Sept. 96	6460	95,69	95,71	95,64	95,65
Déc. 96	1892	95,52	95,55	95,49	95,51
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	1902	91,12	91,14	90,98	91,06
Juin 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

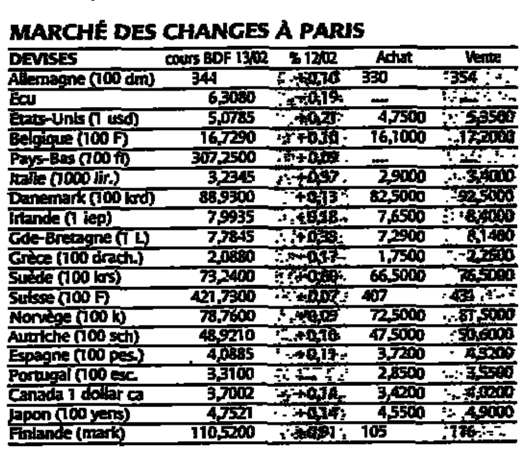
Échéances 13/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 96	15144	[illegible]	1993	1973	1992
Mars 96	1211	[illegible]	1999,50	1985	1999
Avril 96	104	1998,50	1999	1990,50	2003,50
Juin 96	1	[illegible]	1966,50	1966,50	1976

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0785 | US/DM ↗ 1,4750 | US/¥ ↗ 106,7800 | DM/F ↗ 3,4400 | £/F ↗ 7,7845

Accès de faiblesse du franc

LE DEUTSCHEMARK poursuivait sa progression, à 3,4452 francs, mercredi, au cours des premiers échanges entre banques. La veille, le franc avait déjà perdu du terrain, pénalisé, selon les cambistes, par la poursuite des déclarations sur la monnaie unique et par les anticipations d'un maintien des taux allemands. Le franc ne subit toutefois pas d'attaques spéculatives. Mardi soir, la monnaie française s'échangeait à 3,4430 francs pour un mark, contre 3,4390 francs la veille. Les analystes tablent généralement sur un maintien par le conseil central de la Bundesbank, jeudi, de ses taux directeurs, et cette perspective favorise le mark. Par ailleurs, le franc a subi des pressions après les déclarations du président de la Bundesbank, qui a laissé entendre qu'un éventuel *« retard »* pouvait intervenir dans la réalisation de la monnaie unique.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 13/02	% 12/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	344	+0,10	330	354
Ecu	6,3080	+0,19	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,0785	+0,21	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	16,7290	+0,10	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	307,2500	+0,09	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2345	+0,37	2,9000	3,4000
Danemark (100 krd)	88,9300	+0,13	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,9935	+0,18	7,6500	8,4000
Gde-Bretagne (1 L)	7,7845	+0,38	7,2900	8,1480
Grèce (100 drach.)	2,0880	-0,17	1,7500	2,2600
Suède (100 krs)	73,2400	+0,80	66,5000	76,5000
Suisse (100 F)	421,7300	+0,07	407	431
Norvège (100 k)	78,7600	+0,05	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	48,9210	+0,10	47,5000	50,6000
Espagne (100 pes.)	4,0885	+0,13	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3100	[illegible]	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,7002	+0,18	3,4200	4,0200
Japon (100 yens)	4,7521	+0,34	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	110,5200	[illegible]	105	116

PARITES DU DOLLAR	14/02	13/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4750	1,4738	+0,08
TOKYO : USD/Yens	106,7800	106,7400	+0,04

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0715	5,0700	5,0665	5,0650
Yen (100)	4,7508	4,7450	4,7479	4,7432
Deutschemark	3,4409	3,4406	3,4376	3,4373
Franc Suisse	4,2248	4,2201	4,2116	4,2072
Lire ital. (1000)	3,2303	3,2283	3,2230	3,2179
Livre sterling	7,7624	7,7551	7,7507	7,7434
Peseta (100)	4,0909	4,0881	4,0839	4,0794
Franc Belge	16,749	16,722	16,732	16,705

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,18	4,25	4,31
Eurodollar	5,25	5,18	5,06
Eurolivre	6,31	6,12	6,06
Eurodeutschemark	3,31	3,25	3,18

L'OR

	cours 13/02	cours 12/02
Or fin (k. barre)	65600	65300
Or fin (en lingot)	66200	66000
Once d'Or Londres	404,50	403,20
Pièce française(20f)	380	376
Pièce suisse (20f)	376	379
Pièce Union lat(20f)	381	377
Pièce 20 dollars us	2620	2560
Pièce 10 dollars us	1450	1380
Pièce 50 pesos mex.	2435	2410

LE PÉTROLE

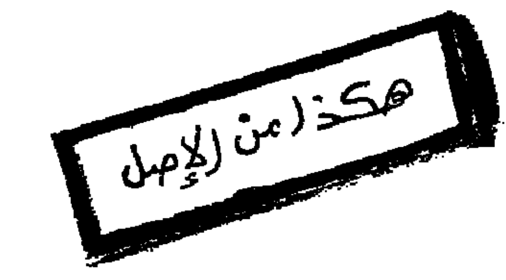
En dollars	cours 13/02	cours 12/02
Brent (Londres)	17,37	—
WTI (New York)	18,47	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	13/02	12/02
Dow-Jones comptant	235,60	234,06
Dow-Jones à terme	351,65	351,70
CRB	244,66	244,66

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2525	2555
Cuivre à 3 mois	2514	2550
Aluminium comptant	1610	1621
Aluminium à 3 mois	1638	1647,50
Plomb comptant	754,50	762
Plomb à 3 mois	757	761
Étain comptant	6221	6235
Étain à 3 mois	6270	6285
Zinc comptant	1024	1034
Zinc à 3 mois	1044,50	1054
Nickel comptant	8155	8250
Nickel à 3 mois	8263	8340

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,67	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	139,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,14	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,65	—
Grain. soja (Chicago)	7,19	—
Tourt. soja (Chicago)	225	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	200	20,43
Orge (Londres)	107,50	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1262	—
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	1555,52	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,83	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,23	—



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 14 FÉVRIER
Liquidation : 22 février
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
–1,01 %
CAC 40 : 1963,39

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7630	7650	+ 0,26	01/06/95
B.N.P. (T.P)	936,10	949	+ 1,37	30/07/95
Cr.Lyonnais(T.P.)	870	860	– 1,14	22/10/95
Renault (T.P.)	1912	1913	+ 0,05	24/10/95
Rhone Poulenc(T.P)	2080	2080	—	01/10/92
Saint Gobain(T.P.)	1230	1220	– 0,81	15/07/95
Thomson S.A (T.P)	1060	—	—	01/08/95
Accor	687	689	+ 0,29	26/07/95
Air Liquide	899	887	– 1,33	10/07/95
Alcatel Alsthom	455	458,90	+ 0,85	28/07/95
Alcatel Cable	366	367,50	+ 0,40	07/07/95
Alspi	369	366,10	– 0,78	07/07/95
AGF-Ass.Gen.France	150,50	150,10	– 0,26	18/07/95
Axa	321,40	321,20	– 0,06	12/06/95
Axime	474	485	+ 2,32	—
Bail Investis	856	856	—	12/07/95
Bancaire (Cie)	501	491	– 1,99	30/03/95
Bazar Hot. Ville	429	438	+ 2,09	13/06/95
Bertrand Faure	151,30	151,90	+ 0,39	12/07/95
BIC	571	567	– 0,70	16/01/96
BIS	474,90	465	– 2,08	01/07/92
B.N.P.	195,20	189,60	– 2,86	28/07/95
Bollore Techno	503	504	+ 0,19	15/07/92
Bongrain	2860	2874	+ 0,48	16/05/95
Bouygues	525	520	– 0,95	21/08/95
Canal +	947	938	– 0,95	18/08/95
Cap Gemini Sogeti	143	142,10	– 0,62	10/07/92
Carnaudmetalbox	221,50	218	– 1,58	15/06/95
Carrefour	3195	3180	– 0,46	25/04/95
Casino Guichard	170,30	167	– 1,93	12/06/95
Casino Guich.ADP	127,50	126,30	– 0,94	12/06/95
Castorama Dl (Li)	870	870	—	04/07/95
C.C.F.	240,40	239,20	– 0,49	29/06/95
CCMX(ex.CCMC) Ly	62	60	– 3,22	30/06/93
Cegid (Ly)	419,90	420	+ 0,02	26/05/95
CEP Communication	451	450	– 0,22	27/07/95
Cerus Europ.Reun	77	77,60	+ 0,77	01/07/90
Cetelem	973	1004	+ 3,18	30/03/95
CGIP	1085	1077	– 0,73	09/06/95
Chargeurs	1145	1145	—	21/06/95
Christian Dior	570	566	– 0,70	04/12/95
Ciments Fr.Priv.B	222	222,40	+ 0,18	30/06/95
Clarins	535	540	+ 0,93	19/07/95
Club Mediterranee	447,90	444,10	– 0,84	05/02/93
Coflexip	183	178	– 2,73	07/08/95
Colas	895	893	– 0,22	29/06/95
Comptoir Entrep.1	13,50	13,40	– 0,74	15/07/92
Comptoir Moder.	1747	1728	– 1,08	14/06/95
CPR	414,50	414	– 0,12	03/07/95
Cred.Fon.France	75,20	74	– 1,59	16/06/95
Credit Local Fce	415	404,10	– 2,62	15/06/95
Credit Lyonnais CI	234,80	234	– 0,34	01/07/93
Credit National	371,50	375,20	+ 0,99	07/06/95
CS Signaux(CSEE)	230	230	—	27/07/95
Damart	3670	3650	– 0,51	19/12/95
Danone	775	760	– 1,93	15/05/95
Dassault-Aviation	420,10	421,90	+ 0,42	16/06/95
Dassault Electro	256	256	—	27/06/95
De Dietrich	270	267,10	– 1,07	16/06/95
Degremont	456	470	+ 3,07	06/06/95
Dev.R.N-P.Cal (Li)	52,60	52,60	—	—
DMC (Dollfus Mi)	226,90	230	+ 1,36	19/06/95
Docks France	871	869	– 0,22	01/06/95
Dynaction	99	97,50	– 1,51	10/07/92
Eaux (Gle des)	535	530	– 0,93	03/07/95
Ecco	953	944	– 0,94	03/02/95
Eiffage	785	769	– 2,03	02/01/96
Elf Aquitaine	372	367,60	– 1,18	17/07/95
Eramet	359,70	358	– 0,47	31/07/95
Eridania Beghin	884	872	– 1,35	12/07/95
Essilor Intl	1189	1195	+ 0,50	04/07/95
Essilor Intl ADP	783	797	+ 1,78	04/07/95
Esso	615	615	—	27/06/95
Eurafrance	1836	1841	+ 0,27	26/12/95
Euro Disney	13,35	13,40	+ 0,37	29/02/93
Euro RSCG W.W.	459	456	– 0,65	05/09/95
Europe 1	1143	1155	+ 1,04	04/04/95
Eurotunnel	6,50	6,35	– 2,30	—
Filipacchi Medias	894	888	– 0,67	21/08/95
Finextel	77	77,50	+ 0,64	27/06/95
Fives-Lille	459	460	+ 0,21	12/07/95
Fromageries Bel	4957	4949	– 0,16	27/07/95
Galeries Lafayette	1290	1295	+ 0,38	05/07/95
CAN	146,20	146	– 0,13	05/07/94
Gascogne (B)	485	493,90	+ 1,83	19/06/95
Gaz et Eaux	1945	1948	+ 0,15	27/06/95
Geophysique	235	233	– 0,85	12/07/93
G.F.C.	398,90	397,90	– 0,25	26/07/95
Groupe Andre S.A.	426	425,50	– 0,11	12/02/96
Groupe De La Cite	638	609	– 4,54	19/06/95
Gr.Zannier #(Ly)	62,50	73,10	+ 16,96	01/07/95
GTM-Entrepose	331,50	325,30	– 1,87	21/07/95
Guilbert	647	645	– 0,30	07/08/95
Guyenne Gascogne	1590	1598	+ 0,50	19/06/95
Havas	375,30	372,90	– 0,63	24/08/95
I.D.I.A	206	205	– 0,48	29/09/95
Imetal	725	712	– 1,79	06/07/95
Immeubl.France	347	346,80	– 0,05	15/06/95
Ingenico	36,30	35,10	– 3,30	31/07/95
Interbail	294	297	+ 1,02	30/06/95
Intertechnique 1	540	540	—	29/09/92
Jean Lefebvre	315	308	– 2,22	19/06/95
Klepierre	612	610	– 0,32	30/09/95
Labinal	615	619	+ 0,65	05/07/95
Lafarge	324,80	320,30	– 1,38	10/07/95
Lagardere (MMB)	122,90	120,10	– 2,27	05/07/95
Lapeyre	288,20	288	– 0,06	02/06/95
Lebon	210	208	– 0,95	05/07/95
Legrand	899	892	– 0,77	01/02/96
Legrand ADP	570	571	+ 0,17	01/02/96
Legris indust.	189,80	190	+ 0,10	10/07/92
Locindus	835	838	+ 0,35	03/07/95
L'Oreal	1428	1418	– 0,70	28/06/95
LVMH Moet Vuitton	1135	1111	– 2,11	30/11/95
Lyonnaise Eaux	458	453,30	– 1,02	31/07/95
Marine Wendel	392	390	– 0,51	30/11/95
Matra-Hachette	120,50	117,10	– 2,82	04/07/95
Metaleurop	51,90	51,60	– 0,57	04/07/90
Metrologie Inter.	19	18,90	– 0,52	[illegible]
Michelin	217,20	217	– 0,09	[illegible]
Moulinex	87,20	85,90	– 1,49	[illegible]
Navigation Mixte	701	708	+ 0,99	[illegible]
Nord-Est	130	130,30	+ 0,23	[illegible]
Nordon (Ny)	438	450	+ 2,73	[illegible]
NRJ #	493,50	540	+ 9,42	[illegible]
OLIPAR	132	127	– 3,78	[illegible]
Paribas	256,50	252	– 1,75	[illegible]
Pechiney	196	196,90	+ 0,45	[illegible]
Pechiney CIP	220	218	– 0,90	[illegible]
Pechiney Intl	95	95	—	[illegible]
Pernod-Ricard	316,20	317,60	+ 0,44	[illegible]
Peugeot	716	715	– 0,13	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1176	1177	+ 0,08	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	429,90	425,90	– 0,93	[illegible]
Poliet	468	473	+ 1,06	[illegible]
Primagaz	514	500	– 2,72	[illegible]
Promodes	1362	1350	– 0,88	[illegible]
Publicis	363	360	– 0,82	[illegible]
Radiotechnique	490	490	—	[illegible]
Remy Cointreau	141,60	137,30	– 3,03	[illegible]
Renault	144,30	142	– 1,59	[illegible]
Rexel	1084	1087	+ 0,29	[illegible]
Rhone Poulenc A	127,70	126,40	– 1,01	[illegible]
Rochette (La)	35	34,10	– 2,57	[illegible]
Roussel Uclaf	947	952	+ 0,52	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	3900	3950	+ 1,28	[illegible]
Sade (Ny)	182	183,50	+ 0,82	[illegible]
Sagem SA	3049	3085	+ 1,18	[illegible]
Saint-Gobain	638	631	– 1,09	[illegible]
Saint-Louis	1434	1415	– 1,32	[illegible]
Salomon (Ly)	2845	2880	+ 1,23	[illegible]
Salvepar (Ny)	415	415	—	[illegible]
Sanofi	340,50	333,80	– 1,96	[illegible]
Sat	2046	2022	– 1,17	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1309	1367	+ 4,43	[illegible]
Schneider SA	213,30	212	– 0,60	[illegible]
SCOR SA	161,10	160	– 0,68	[illegible]
S.E.B.	672	675	+ 0,44	[illegible]
Sefimeg	350,60	351,20	+ 0,17	[illegible]
SEITA	201	197	– 1,99	[illegible]
Selectibanque	108,90	108	– 0,82	[illegible]
SFIM	1061	1045	– 1,50	[illegible]
SGE	112,50	109,60	– 2,57	[illegible]
Sidel	1414	1403	– 0,77	[illegible]
Simco	485,90	480,90	– 1,02	[illegible]
S.I.T.A.	940	943	+ 0,31	[illegible]
Skis Rossignol	1724	1681	– 2,49	[illegible]
Sligos	427	423	– 0,93	[illegible]
Societe Gale A.	596	585	– 1,84	[illegible]
Sodexho	1738	1734	– 0,23	[illegible]
Sommer-Allibert	1469	1459	– 0,68	[illegible]
Sophia	215,80	215,20	– 0,27	[illegible]
Spir Communication	503	516	+ 2,58	[illegible]
Strafor Facom	316,50	331,10	+ 4,61	[illegible]
Suez	186,20	183,70	– 1,34	[illegible]
Synthelabo	333,50	333,30	– 0,05	[illegible]
Technip	427	429	+ 0,46	[illegible]
Thomson-CSF	138,90	136,90	– 1,43	[illegible]
Total	352	350,10	– 0,53	[illegible]
UAP	114,50	114,10	– 0,34	[illegible]
UFB Locabail	449,90	467	+ 3,80	[illegible]
UGC DA (M)	250	248	– 0,80	[illegible]
UIC	64	63	– 1,56	[illegible]
UIF	444,90	444,90	—	[illegible]
UIS	126	126	—	[illegible]
Unibail	511	510	– 0,19	[illegible]
Union Assur.Fdal	541	540	– 0,18	[illegible]
Usinor Sacilor	78,80	78,20	– 0,76	[illegible]
Valeo	263,30	263,30	—	[illegible]
Vallourec	225	224	– 0,44	[illegible]
Via Banque	180	185	+ 2,77	[illegible]
Worms & Cie	269	271	+ 0,74	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	945	940	– 0,52	[illegible]
Elf Gabon	850	860	+ 1,17	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.	224	223,50	– 0,22	[illegible]
Adidas AG #	307,20	[illegible]	– 0,71	[illegible]
American Express	236,30	236,30	—	[illegible]
Anglo American #	361	[illegible]	– 0,27	[illegible]
Amgold #	531	[illegible]	+ 3,01	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,50	[illegible]	—	[illegible]
A.T.T. #	342	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Banco Santander #	238	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Barrick Gold #	151,50	[illegible]	+ 2,24	[illegible]
B.A.S.F. #	1217	[illegible]	– 0,32	[illegible]
Bayer #	1509	[illegible]	– 0,33	[illegible]
Blenheim Group	19,25	19,35	+ 0,51	[illegible]
Buffelsfontein #	23,70	[illegible]	+ 8,01	[illegible]
Chase Manhattan #	350,30	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Cordiant PLC	8,30	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	2819	[illegible]	– 0,67	[illegible]
De Beers #	162,50	[illegible]	– 0,92	[illegible]
Deutsche Bank #	256,30	[illegible]	– 0,35	[illegible]
Dresdner Bank #	133,10	[illegible]	– 0,52	[illegible]
Driefontein #	76	[illegible]	+ 2,03	[illegible]
Du Pont Nemours #	412	[illegible]	– 1,43	[illegible]
Eastman Kodak #	384,10	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
East Rand #	4,58	[illegible]	+ 3,71	[illegible]
Echo Bay Mines #	70	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Electrolux #	225	[illegible]	+ 4	[illegible]
Ericsson #	106	[illegible]	– 2,07	[illegible]
Exxon Corp. #	425,80	[illegible]	– 0,44	[illegible]
Ford Motor #	155	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Freegold #	52	[illegible]	+ 3,26	[illegible]
Gencor Limited #	19,50	[illegible]	—	[illegible]
General Elect. #	405	[illegible]	– 0,37	[illegible]
General Motors #	264,50	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Gle Belgique #	416	[illegible]	– 1,92	[illegible]
Grd Metropolitan	34,35	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Guinness Plc #	35,20	[illegible]	– 0,14	[illegible]
Hanson Plc	14,50	[illegible]	– 2,06	[illegible]
Harmony Gold #	59,95	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Hitachi #	50,90	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Hoechst #	1515	[illegible]	– 0,33	[illegible]
I.B.M #	582	[illegible]	– 1,03	[illegible]
I.C.I #	63,60	[illegible]	– 0,39	[illegible]
Ito Yokado #	296,10	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
I.T.T. Industrie #	128	[illegible]	+ 3,43	[illegible]
Matsushita #	84	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Mc Donald's #	270	[illegible]	– 0,96	[illegible]
Merck and Co #	357,30	[illegible]	– 0,27	[illegible]
Mitsubishi Corp. #	62,50	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Mobil Corporat. #	587	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Morgan J.P. #	415	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5440	[illegible]	– 0,73	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	72,10	[illegible]	+ 7,35	[illegible]
Norsk Hydro #	218	[illegible]	– 0,91	[illegible]
Petrofina #	1417	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Philip Morris #	503	[illegible]	– 1,19	[illegible]
Philips N.V #	200,40	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Placer Dome Inc #	143	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Procter Gamble #	445,90	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Quilmes	226,90	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Randfontein #	43,65	[illegible]	+ 6,30	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	318	[illegible]	– 2,16	[illegible]
Royal Dutch #	747	[illegible]	—	[illegible]
R T Z #	72,95	[illegible]	– 0,41	[illegible]
Sega Enterprises	245	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena #	39,50	[illegible]	+ 5,82	[illegible]
Schlumberger #	365,10	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
SGS Thomson Micro.	190	[illegible]	– 1,57	[illegible]
Shell Transport #	68	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Siemens #	2901	[illegible]	– 0,10	[illegible]
Sony Corp. #	309	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Sumitomo Bank #	97	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K #	251,70	[illegible]	– 0,27	[illegible]
Telefonica #	73,65	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Toshiba #	39,85	[illegible]	– 0,12	[illegible]
Unilever #	734	[illegible]	—	[illegible]
United Technol. #	538	[illegible]	– 0,92	[illegible]
Vaal Reefs #	482	[illegible]	+ 3,31	[illegible]
Volkswagen A.G #	1880	[illegible]	– 2,02	[illegible]
Volvo (act.B) #	101,30	[illegible]	– 2,36	[illegible]
Western Deep #	238,50	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Yamanouchi #	113	[illegible]	—	[illegible]
Zambia Copper	3,61	[illegible]	– 0,27	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 14 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,05	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,51	5,417
CEPME 9% 89-99 CA#	111,07	4,525 ↓
CEPME 9% 92-06TSR	114	5,926 ↑
CFD 9,7% 90-03 CB	118,20	0,373
CFD 8,6% 92-05 CB	113,70	0,211
CFF 10% 88-98 CA#	108,10	3,279
CFF 9% 88-97 CA#	104,50	3,496
CFF 10,25%90-01CB#	110,55	9,938
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,48	6,493 o
CLF 9%88-93/98 CA#	107,13	0,443 o
CNA 9% 4/92-07	116,55	7,356 ↑
CRH 8,6% 92/94-03	111,55	5,322 d
CRH 8,5% 10/87-88#	108,80	8,152 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,35	0,884
EDF 8,6% 92-04 #	112,70	2,425 ↓
Em.Etat10,26%86-96	100,35	9,643 o
Emp.Etat 6%93-97 #	101,72	3,574
Finansder 9%91-06#	116,35	2,080
Finansd.8,6%92-02#	112,16	0,540
Floral9,75% 90-99#	—	3,594
OAT 8,5% 87-97CA#	104,93	5,551
OAT 9,90%85-97 CA#	—	1,839
OAT 88-98 TME CA	—	0,305 ↓
OAT 9/85-98 TRA	—	2,558
OAT 9,50%88-98 CA#	109,91	6,204
OAT TMB 87/99 CA	99,64	8,306 ↑
OAT 8,125% 89-99 #	108,65	5,494
OAT 8,50%90/00 CA#	110,97	7,617
OAT 85/00 TRA CA	105,60	9,256 ↑
OAT 10%5/85-00 CA#	116,67	9,322 d
OAT 89-01 TME CA	103,15	0,305 ↓
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,11	1,997
OAT 8,50% 89-19 #	114,28	2,717
OAT 8,50%92-23 CA#	114,05	6,962
SNCF 8,8% 87-94CA	108,82	0,409
Lyon.Eaux 6,5%90CV	889	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		183	185
Bains C.Monaco	◆	616	616
B.N.P.Intercont.		335,40	[illegible]
Bidermann Intl.	◆	110	110
B T P (la cie)		8,10	8
Cambodge	◆	978	978
Carbone Lorraine		560	[illegible]
CBC	◆	91,50	91,50
Centenaire Blanzy		331	330
Ceragen Holding	◆	20	20
Champex (Ny)	◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP		370	370,50
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2200	2200
Cpt Lyon Alem		418	[illegible]
Concorde-Ass Risq		635	635
Gpe Valfond ex.CMP	◆	13	13
Credit Gen.Ind.		31,50	27,50
Darblay	◆	350	350
Didot Bottin		632	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	4200	4200
Ecia		719	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1840	1840
Eridania Beghin CI	◆	850	850
Fidei		46,10	[illegible]
Finalens		360	[illegible]
F.I.P.P.	◆	124	124
Fonciere (Cie)		460	462
Fonciere Euris		169	[illegible]
Foncina #		416	[illegible]
France I.A.R.D.	◆	1006	[illegible]
France S.A.		959	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2050	[illegible]
Gaumont #		364,90	[illegible]
Genefim		125	[illegible]
Gevelot	◆	1334	[illegible]
G.T.I (Transport)		315	[illegible]
Immobail		108	[illegible]
Immobanque		675	[illegible]
Im.Marseillaise		5820	[illegible]
Invest.(Ste Cie.)		1380	[illegible]
Lille Bonnieres		1769	[illegible]
Locafinanciere	◆	410	[illegible]
Louvre #		173	[illegible]
Lucia	◆	53,60	[illegible]
Monoprix	◆	160	[illegible]
Metal Deploye		424	[illegible]
Mors #		12,75	[illegible]
Navigation (Nle)		70,20	[illegible]
Palais-Marmont	◆	246	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny)	◆	950	[illegible]
Parfinance		200,20	[illegible]
Paris Orleans		245	[illegible]
Piper Heidsieck	◆	1380	[illegible]
Porcher	◆	180	[illegible]
Promodes (CI)		940	[illegible]
PSB Industries Ly		321,10	[illegible]
Rochefortaise Com.		188	[illegible]
Rosario	◆	195	[illegible]
Rougier #		540	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan		260	[illegible]
Saga		171,10	[illegible]
Salins du Midi		469	[illegible]
Savoisienne (M)	◆	125	[illegible]
Sific		755	[illegible]
S.I.P.H.		176	[illegible]
Sofal	◆	130	[illegible]
Soffo	◆	319,50	[illegible]
Softtam act.a reg.	◆	67,70	[illegible]
Sofragi	◆	3700	[illegible]
Soudure Autogene		1029	[illegible]
Sovabail	◆	338	[illegible]
Taittinger		1580	[illegible]
Tour Eiffel	◆	275,40	[illegible]
Elyo		180,10	[illegible]
Vicat		455	[illegible]
Virax	◆	124,20	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	[illegible]
Commerzbank AG	1181	[illegible]
Fiat Ord	18,60	[illegible]
Gevaert	321,30	[illegible]
Gold Fields South	181	[illegible]
Kubota Corp.	30,20	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	49,40	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	166	[illegible]
Robeco	375	[illegible]
Rodamco N.V.	145	[illegible]
Rolinco	398,80	[illegible]
Solvay SA	2922	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 14 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	63,90	63,90
AFE #		372,50	375
Aigle #		192	193
Albert S.A (Ns)	◆	124,60	124,60
Altran Techno. #		965	960
Montaignes P.Gest.		510	515
Bque Picardie (Li)	◆	550	550
Bque Sofirec (M)	◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#		217,10	217,10
Bque Vernes		575	600
Beneteau #		516	528
B I M P		79	79
Boiron (Ly) #		520	520
Boisset (Ly)#		230,40	230,40
But S.A.		306	313
Cardif SA		570	614
CDA-Cie des Alpes		132	136
C.E.E #		230	226
CEGEP #		154,90	154,90
Cermex # (Ly)	◆	307,50	307,50
CFPI #	◆	264	264
Change Bourse (M)		265	265
Christ.Dalloz #		1200	1212
Gpe France Ly #		360	354
CNIM CA#		171,90	169
Codetour		288	288
Comp.Euro.Tele-CET		290	297,50
Conflandey S.A.		302	302,10
C.A. de la Brie		345	344,30
C.A.Gironde (B)		447	447,50
C.A.Haute Normand		350	350
C.A.Ile & Vilaine		344,90	344
C.A. Paris IDF		700	699
C.A.de l'Isere Ly#		356	360
C.A.Loire Atl.Ns #		518,20	513
C.A.Loire/H.Loire#		212	218
C.A.Morbihan (Ns)		335	335
C.A.du Nord (Li)		475	476
C.A. Oise CCI	◆	245,90	245,90
C.A.Pas de Calais		417	404,60
C.A. Somme CCI		242,60	242,80
C.A.Toulouse (B)		370	373
CFJPE(ex.GAN part)	◆	131	131
Chaine et Trame #		129	126
C.A. Midi CCI#(Ly)		288	295
Creeks	◆	55	55
Devanlay		490	489,30
Deveaux(Ly)#		440	456
Devernois (Ly)		480	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆	60,05	60,05
Ecco Trav.Tempo Ly		407	392
Emin-Leydier# (Ly)		471	466
Europ.Extinc.(Ly)#		236	232,10
Europ Propulsion		415	416
Expand s.a.	◆	284	284
Factorem		572	578
Faiveley #		303	298
Finabail		85	79,80
Finacor		114,90	114
Finindo		435	448
Fructivie		555	555
Gautier France #		269,50	269,50
Gel 2000		85	85
GFI Industries #		540	550
Girodet # (Ly)		49,70	49,75
GLM S.A.		252,50	252
Grandoptic.Photo #		459	458
Gpe Guillin # Ly		162	162
Kindy #		165,50	165,50
Guerbet		318	318
Hermes internat.1#		1015	1005
Hurel Dubois		419,90	401
ICBT Groupe #		226,30	225
I.C.C.		137,40	139,60
Idianova	◆	69	69
Immob.Hotel. #		70	70
Installux (Ly)		504	505
Int. Computer #		85	85
Invest.Paris		140	139,50
IPBM		78	77,50
M6-Metropole TV		481	482
Manitou #		559	561
Manutan		717	720
Marie Brizard		1150	1145
Maxi-Livres/Profr.		305	309
Mecadyne		158,40	156
Mecelec (Ly)		85,10	85,10
MGI Coutier		235	233,50
Michel Thierry#		690	690
Monneret Jouet #		85	85
Naf-Naf #		48,50	52
Norbert Dentres.#		730	729
N.S.C Schlum. Ny		767	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin	◆	900	900
Onet #		830	830
Paul Predault #		180,50	171,30
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		106	105,10
Pier Import	◆	72,20	72,20
Pochet		980	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)		210	218
Radiall #		635	630
Rallye(Cathiard)Ly		164	165
Reydel Indust.Li	◆	956	956
Robertet #		1220	1218
Rouleau-Guichard	◆	451,20	451,20
Securidev #		68	66,50
Sediver #		180	180,50
Serbo		294	[illegible]
Siparex (Ly) #		93	[illegible]
Smoby (Ly)#		631	[illegible]
Sofco (Ly)		87	[illegible]
Sofibus	◆	412	[illegible]
Sogepag #	◆	130	[illegible]
Sogeparc (Fin)		652	[illegible]
Sopra		259,50	[illegible]
Steph.Kelian #		110	[illegible]
Sylea		451	[illegible]
Teisseire-France		206	[illegible]
TF1-1		536	[illegible]
Thermador Hold(Ly)		356	[illegible]
Trouvay Cauvin #		100	[illegible]
Unilog		420	[illegible]
Union Fin.France		525	[illegible]
Via Credit(Banque)	◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #		135	[illegible]
Vilmorin et Cie #		401	[illegible]
Virbac		685	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 14 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,01	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	146	[illegible]
Nobel	◆	116	[illegible]
Mumm	◆	950	[illegible]
Générale Occidentale	◆	41,60	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 13 février

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C		36523,99	36523,99
Actimonetaire D		31086,27	31086,27
Agipi Ambition (Axa)		116,63	111,08
Amplia	○	114564,65	114564,65
Amplitude Monde D		761,97	743,39
Antigone Trésorerie		844443	844443
Arbitr. Court Terme		9329,29	9329,29
Arbitr. Première		8866,68	8778,59
Arbitr. Sécurité		17072,73	16982,79
Asie 2000		734,79	703,15
Associa Première		38120,06	38120,06
Associc		1119,36	1119,36
Atout Amérique		133,80	130,54
Atout Asie		102,21	99,72
Atout Futur C		557,55	543,95
Atout Futur D		531,85	518,88
Aurecic		1629,51	1582,05
Avenir Alizes		1993,36	1954,27
Axa Valeurs PER		152,34	147,90
Cadence 1		1075,69	1065,04
Cadence 2		1059,43	1043,94
Cadence 3		1067,64	1057,07
Capimonetaire		1980,87	1978,89
Capiobliq		8386,69	8303,65
Capitacic		1745,79	1719,99
Cicamonde		1277,81	1240,59
Coexis		1780,99	1747,78
Comptavalor		2256,84	2253,46
Converti CIC		344,10	339,01
Crédit Mutuel Capital		1693,66	1660,45
Crédit Mutuel MID AF		112,56	109,55
Créd.Mut.Ep.Cour.T		852,13	852,13
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap		96,67	94,08
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis		93,62	91,11
Cred.Mut.Ep.J		22135,56	22135,56
Cred.Mut.Ep.long.T		224,69	218,68
Créd.Mut.Ep.Monde		1176,11	1144,63
Créd.Mut.Ep.Quatre		1124,37	1094,28
Dieze		1768,35	1735,38
Ecocic		1301,36	1266,46
Ecupar		129,96	126,17
Ecur. Actions futur		204,71	198,75
Ecur. Distrimonétaire		10711,33	10711,33
Ecur. Expansion (*)		78923,47	78609,98
Ecur. Géovaleurs		2357,02	2273,81
Ecur. Investissement		169,31	164,38
Elanciel D		125,31	122,25
Elicash	○	908546,86	908546,86
Emergence Poste D		102,32	99,82
Eparcic		4674,42	4674,42
Eparcourt-Sicav		202,09	[illegible]
Epargne-Unie		1611,25	1571,95
Eurco Solidarité		1279,38	1266,71
Eurodyn		1630,07	1598,31
Fonsicav		18799,15	18061,63
France Obligations		489,77	484,92
Francic		523,95	508,69
Francic Pierre		114,21	110,88
Francic-Regions		1541,79	1496,88
Géobilys C		618,58	609,44
Géobilys D		603,16	594,25
Gestilion		19874,88	19834,85
HLM Monétaire		18026,72	18026,72
Indicia	◆	1182,34	1153,29
Intersys D		111,97	111,80
Interoblig		6312,20	6249,70
Intersélection Fce		548,44	537,69
Japacic		184,47	179,18
Jeunepargne		351,08	375,45
Latitude C/D		143,02	142,88
Lion 20000		16546,20	16546,20
Lion Association		10989,47	10989,47
Lion Institution		42481,12	42375,18
Lionplus		1370,70	[illegible]
Lion Trésor		2404,93	2389,12
Livret Bourse Inv.		620,72	602,64
Livret Portefeuil.		863,91	838,75
Méditerranée		256,33	248,86
Mensuel CIC		10394,40	[illegible]
Moneden	◆	88305,33	88305,33
Mone-Dis	○	10166,82	10166,82
Mone.J.	○	11458,09	11458,09
Monévalor		53135,39	53135,39
Mutualité dépôts		17974,51	[illegible]
Natio Court Terme		13571	13571
Natio Court Terme2		368605	368605
Natio Epargne		22582,20	22358,61
Natio Ep. Capital		15226,42	15075,66
Natio Ep. Croissance		2241,68	2197,73
Natio Ep. Obligations		222,97	218,60
Natio Epargne Retraite		133,88	131,25
Natio Epargne Trésor		10438,12	10412,29
Natio Epargne Valeur		544,46	533,78
Natio France Index		1056,25	1035,54
Natio Immobilier		1182,66	[illegible]
Natio Inter		1862,44	1825,92
Natio Monétaire		5287,94	5287,94
Natio Opportunités		147,58	144,69
Natio Patrimoine		1485,24	1456,13
Natio Perspectives		1185,46	1162,22
Natio Placements		75655,64	75655,64
Natio Revenus		1077,82	1067,15
Natio Sécurité		11462,34	11462,34
Natio Valeurs		989,27	[illegible]
Nord Sud Dévelop.		2139,18	2134,91
Oblicic-Mondial		3359,64	[illegible]
Oblicic-Régions		1163,71	1146,51
Oblifutur		3870,56	[illegible]
Oblig. très caté.		232,48	229,04
Oblilion		1809,04	1791,13
Oblisécurité Sicav		5572,33	5572,33
Oblitys D		578,46	569,91
Oraction		1717,54	1675,65
Patrimoine Retraite		294,06	288,29
Pervalor		612,47	600,46
Plénitude D		152,11	[illegible]
Poste Gestion C		42706,26	42663,60
Première Oblig. C		12811,35	12811,35
Première Oblig. D		11145,15	11138,61
Proficius		1001,18	982,51
Rentacic		165,69	163,24
Revenus Trimestr.		5294,94	5242,51
Revenu-Vert		1191,71	1169,49
Saint-Honoré Capital	◆	17432,53	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		619,70	593,01
St-Honoré Pacifique	◆	768,72	735,62
Sécuricic		2199,51	2199,51
Sécuritaux		1769,98	1769,98
Sensivalor		34848,34	34848,34
SEVEA	◆	104,31	101,77
S.G. France opport. C		1524,03	1494,15
S.G. France opport. D		1469,68	1440,86
S.G. Monde opport. C		1054,03	1033,36
S.G. Monde opport. D		1054,03	1033,36
Sicav Associations		2339,36	[illegible]
Sicav 5.000		535,94	[illegible]
S.I. Est		1238,56	[illegible]
Slivafrance		858,41	[illegible]
Slivam		469,52	[illegible]
Slivarente		233,36	228,78
Slivinter		577,80	[illegible]
Sogenfrance C		1389,63	[illegible]
Sogenfrance D		1282,47	[illegible]
Sogépargne		310,42	[illegible]
Sogevar		1225,92	[illegible]
Soginter		1755,93	1721,50
Solstice D		2345,18	[illegible]
State Street Act. Eur	◆	1314,51	[illegible]
State Street Act. France	◆	1154	[illegible]
State Street Act. Japon	◆	1381,79	[illegible]
State Street Act. Monde	◆	1090,30	[illegible]
State Street Activ Asie	◆	1619,47	[illegible]
State Street Alloc.Franc	◆	1079,35	1068,66
State Street Amér.Latine	◆	727,38	702,54
State Street Emer. Mkts	◆	1569,28	[illegible]
State Street Etats-Unis	◆	1539,14	[illegible]
State Street OAT Plus	◆	1461,78	1447,31
State Str. Oblig. Monde	◆	1088,09	1077,32
State Street Spinnaker2	◆	1261,17	[illegible]
State Street Trésorerie	◆	1329,18	[illegible]
Stratégie Actions		921,19	[illegible]
Stratégie Rendement		1759,43	[illegible]
Synthesis		15610,50	[illegible]
Thésora C		899,18	[illegible]
Thésora D		854,67	[illegible]
Trésor Plus		1750,61	[illegible]
Trésor Trimestriel		1025,46	[illegible]
Trésoricic		169515,88	169515,88
Trésorys		254940,10	[illegible]
Trilion		5272,62	[illegible]
Uni-Associations	○	120,02	[illegible]
Uni-Foncier		1251,19	[illegible]
Unifrance		628,29	[illegible]
Uni-Garantie C		1667,81	[illegible]
Uni-Garantie D		1356,04	[illegible]
Uni Régions		1432,59	[illegible]
Univar	○	297,01	[illegible]
Univers Actions		1805,86	[illegible]
Univers Obligations		2196,19	[illegible]
Valorg	◆	2379,99	[illegible]
Valreal		34132,31	[illegible]
Winterthur St-Honoré		256,53	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

SPORTS

SKI ALPIN Atle Skaardal a été le plus rapide, mardi 13 février, lors du super-G des championnats du monde de Sierra Nevada. Le Norvégien a devancé le Suédois Patrik Jaerbyn et un autre Norvégien, Kjetil-Andre Aamodt, qui relève pourtant de blessure. ● LES SKIEURS norvégiens confirment ainsi leurs belles performances lors des grands rendez-vous, et reviennent au premier plan après leur déconvenue des Jeux olympiques organisés chez eux, à Lillehammer. Aamodt fut vice-champion du monde de super-G en 1991 et double champion du monde du slalom et du slalom géant en 1993, à Morioka (Japon), quand Skaardal y décrocha une médaille d'argent en descente. ● ESPOIR de médaille de l'équipe de France, Luc Alphand n'a terminé qu'à la neuvième place. Adrien Duvillard, Ian Piccard et David Prétot sont respectivement classés 28e, 38e et 44e.

Les Norvégiens restent fidèles au rendez-vous des championnats du monde

Sur la neige douce de Sierra Nevada, Atle Skaardal, vainqueur du super-G, confirme sa progression dans cette discipline, et Kjetil-Andre Aamodt, troisième, sauve sa saison après des ennuis physiques

PRADOLLANO
de notre envoyée spéciale

Dans la cabane de départ, Atle Skaardal est énervé. Tous ces gens qui *lui disent* que ce super-G est pour lui... Pourquoi lui ? L'épreuve, tracée par Peter Andrass, l'entraîneur des slalomeurs suédois, est tournante,



SKI

rythmée par quarante-quatre portes. *C'est beaucoup pour un super-G.* Bien sûr, Atle vient de gagner un super-G à Val-d'Isère, mais sur une *autre neige, sous un* autre climat.

Il s'ébroue, tendu, il ne voudrait pas décevoir. Il sait bien pourquoi tous les entraîneurs l'encouragent. Il est aux championnats du monde et, dans ce rendez-vous, les Norvégiens n'ont jamais déçu. Le chrono l'appelle. Il s'élance vers l'arrivée. Il se sent bien. La neige est encore plus douce que la veille. Deux centimètres de neige sont tombés dans la nuit et le brouillard qui a emprisonné la station avant de se lever une demi-heure avant la course a réchauffé la piste.

Ceux qui ont choisi les premiers dossards *ont eu raison, ou bien de* la chance. Le Suédois Patrik Jaeryn, parti avec le no 1, est toujours en *tête*. Le *compatriote* de Skaardal, Kjetil-Andre Aamodt, parti avec le no 4, fait un surprenant deuxième. Pour Atle, *qui* porte le no 12, la neige colle un peu plus. Il sera le seul dossard élevé à se tirer d'affaire. Ses courbes sont parfaites, la ligne de son corps en totale harmonie avec la trajectoire sinueuse de ce drôle de super-G. L'énervé du départ ne commet pas une seule faute : *« Nous autres, Scandinaves, nous aimons la neige de printemps,* dit-il. *Chez nous, elle nous annonce le dégel. »*

L'Espagne *en fait donc* un champion du monde et la troisième place d'Aamodt rappelle la Norvège au bon souvenir des coureurs. Depuis les Jeux olympiques de Lillehammer, *les* Norvégiens avaient peu ou prou disparu de la tête des classements. Depuis le début des années 90, on n'avait vu que le bleu de leurs combinaisons. Ils préparaient « leurs » Jeux avec acharnement. Leur sponsor, un puissant armateur local, avait tout promis et tout offert jusqu'en février 1994.

L'équipe était composée de déjà vétérans et de *novices. On les* appela les Vikings. Ce sobriquet leur allait bien, en dépit de leurs larges sourires *et* de leurs yeux rêveurs. Le plus jeune s'appelait Kjetil-Andre Aamodt. Il avait commencé le ski sur un tas de neige de son jardin et son père était plus ambitieux que lui. Il avait dix-neuf ans lorsqu'il devint vice-champion du *monde du super-G en 1991,* à Saalbach. Un an plus tard, à Albertville, il était champion olympique de la spécialité et médaillé de bronze en géant. Finn-Christian Jagge devenait champion olympique de slalom. Aamodt continua. En 1993, à Morioka, il s'adjugeait *deux médailles d'or*, en slalom et en slalom géant, ainsi que l'argent en combiné, confirmant son talent de skieur polyvalent.

CAMOUFLET

Le plus vieux s'appelait Atle *Skaardal. Présent aux* championnats du monde depuis 1985, il écouta les entraîneurs, regarda les *jeunes*, oublia l'âge de ses artères et fut deuxième de la descente à Morioka. Au Japon, les Norvégiens furent partout, puisque Lasse Kjus monta sur la plus haute marche du podium en combiné. Viennent les Jeux olympiques de *leurs rêves. A Lillehammer, forts* de leurs prouesses, tous les Norvégiens brûlent d'envie de ces podiums. Ils en sont déjà fiers. Ils achèvent les deux semaines profondément *déçus. Aamodt a* obtenu trois médailles, mais a perdu son titre de champion olympique *du super-G pour glaner le bronze.* Il est deuxième en descente et en combiné, derrière, pour cette dernière épreuve, son compatriote Lasse Kjus.

Ce résultat, qui aurait pu enchanter n'importe quelle équipe nationale, est un camouflet. La nation tourne le dos à l'alpin, tout entière dévouée à deux héros couverts d'or : Johan-Olaf Koss, le *patineur de vitesse* aux cinq médailles, et Björn Daehlie, qui, en ski de fond, a rendu fous des dizaines de milliers de spectateurs massés le long des pistes de ses exploits. L'équipe norvégienne de ski alpin perd son sponsor.

Le confort plus précaire lors des compétitions et des entraînements est parfois difficile à admettre. Aamodt, Kjus et Skaardal sont essoufflés. Ils vont passer la plupart du temps à se perdre dans leurs doutes et leur tristesse. Lasse Kjus, le plus optimiste, sauve son hon*neur dans les descentes.* Il sera le seul à s'illustrer, faisant figure, dès l'hiver 1995, de plus redoutable adversaire pour Luc Alphand avant de se blesser légèrement dans la descente de Kitzbühel, en janvier. Pendant ce temps, Skaardal s'est consolé de sa déconvenue olym*pique en cherchant* un nouveau style.

ANCIENNE COQUELUCHE

Aamodt, l'ancienne coqueluche, a le plus mal supporté cette vague creuse. Après les Jeux et malgré une douleur au genou, il se lance à la recherche du grand skieur qu'il a été. Malgré l'avis des médecins, il *repousse la nécessaire opération.* Au printemps 1995, il monte enfin sur le billard. Blessé à Vail, au début de la saison 1995-1996, il retourne à l'hôpital pour soigner le même genou. Revenu à Kranjska Gora en Slovénie, à la veille de Noël, Kjetil-Andre Aamodt pensait *cette saison encore gâchée.*

Et puis il y a eu les championnats du monde, cette neige douce propice aux glisseurs, ce super-G tournant. Parti avant Atle Skaardal, Aamodt n'a pas eu peur. Personne ne l'attendait vraiment en bas, si ce n'est un entraîneur avec un *talkie-walkie* pour *qu'il donne* ses impressions et ses conseils au favori, Skaardal. En une conversation, une course et deux médailles, les deux hommes ont prouvé que la Norvège existait toujours.

Bénédicte Mathieu

Atle Skaardal reste descendeur dans son cœur

« QUE FAITES-VOUS quand vous ne courez pas ? », demanda un jour un journaliste norvégien à Atle Skaardal. *« Je dors »*, répondit le skieur. Sa réputation était faite. D'un garçon calme, on fera un *indolent. Face aux joies juvéniles de* Kjetil-André Aamodt ou aux sorties tonitruantes de Lasse Kjus, il était timide, un trait de caractère qu'on dit *répandu chez les Scandinaves.* Quand il annonça qu'il aimait nager pendant des kilomètres dans la mer et faire du ski nautique, ses camarades le *consacrèrent introverti.*

L'homme est aussi un fondu de moto. Il surprend son monde, en 1990, lorsqu'il gagne la descente en deux manches de Kitzbühel. Il annonce que la descente sera bien sa spécialité. Son goût pour elle réside, bien sûr, dans cette ivresse de la vitesse. Deux ans plus tard, à Garmisch-Partenkirchen, il se blesse dans une chute au cours de *l'entraînement de la descente* et, le *genou* hors service, rejoint Luc Alphand dans une chambre d'hôpital allemande. Remis sur pied, il devient vice-champion du monde de descente sur la pente trop douce de Morioka. Il passe complètement à côté des Jeux olympiques de Lillehammer. Il en ressent encore une profonde déception : *« Nous n'avons pas été à la hauteur des espérances de notre peuple,* dit-il, *et moi, je ne suis même pas monté sur un podium. Ce fut douloureux. Nous avions tant travaillé. »*

ANNIVERSAIRE

En descente, il se fait moins mordant. La place est de plus en plus convoitée. Il se tourne vers le super-G, bon compromis entre ses qualités émoussées de descendeur et cet équilibre, cette façon d'aimer les courbes. La spécialité lui réussit. Fort de résultats constants et d'une victoire à Val-d'Isère, il est arrivé en sierra Nevada en favori.

Champion du monde à bientôt trente ans, il s'est lui-même étonné. Il pousse les boucles blondes qui cachent ses yeux : *« A la fin des Jeux olympiques, j'ai envisagé la deuxième partie de ma vie. J'ai juste pensé que ce serait dommage de ne pas continuer un peu et profiter de mon expérience pour élargir mon champ de courses. Les skieurs, aujourd'hui, vieillissent mieux. Moi, j'ai eu la chance de ne pas avoir été trop blessé dans ma carrière. J'ai voulu continuer de tenter cette chance. J'ai gagné. »* Cela le vexe pourtant de faire ce résultat en super-G plutôt qu'en descente. *« Ces progrès, j'aurais aimé les faire en vitesse. »*

Evidemment, maintenant il y a la descente des championnats du monde. Il en sourit. Non, il n'est pas favori, même sur cette neige. Atle Skaardal voudrait qu'on le laisse en paix. Mais il ne sera pas tranquille. Samedi 17 février, jour de la descente, il fêtera son trentième anniversaire. En guise de cadeau, tout le monde voudrait gagner pour lui.

B. M.

Luc Alphand attend

Luc Alphand aurait bien aimé engranger un peu plus de confiance, avant la descente de samedi 17 février, dont il est l'un des favoris. Tout le monde l'attendait, parce qu'il venait de terminer deuxième du super-G de Garmisch-Partenkirchen. *« On m'a mis trop vite dans ce super-G de Sierra Nevada*, dit-il. *Neuvième, c'est une contre-performance relative. Je n'ai fait que deux podiums dans cette discipline. Choisir le dossard est un véritable casse-tête. J'ai pris le no 15 en fonction des résultats du super-G féminin, mais, ici, la neige change d'heure en heure. Pour la descente ? Je reste comme je suis. Je n'ai pas à douter de mon ski. »*

Coupe de la Ligue : Metz et Lyon en finale

METZ ET LYON disputeront la *finale de la deuxième* Coupe de la Ligue de football le 6 avril. Les Lorrains, contraints au repos forcé *depuis début février* en raison du mauvais temps, se sont imposés, mardi 13 février, à Guingamp (2-1) grâce à deux buts inscrits par Robert Pirès et Cyrille Pouget. Xavier Gravelaine avait égalisé pour le club breton en première période. L'Olympique lyonnais, sur son terrain, l'a emporté face à *Cannes sur* un but de Ludovic Giuly.

Le vainqueur de la Coupe de la Ligue participera la saison prochaine à la Coupe de l'UEFA. Si Metz, grâce à son bon parcours en championnat, peut encore espérer parvenir par un autre biais à une compétition européenne, Lyon sait que c'est là sa dernière chance de figurer sur la scène internationale la saison prochaine. Le conseil d'administration de la Ligue nationale de football (LNF) *décidera*, vendredi 16 février, si la finale est maintenue à Caen ou jouée sur un autre terrain.

■ **BASKET-BALL : Bourges s'est qualifié pour la finale à** quatre de la Coupe d'Europe des clubs champions dames, qui aura *lieu les 19 et 21 mars* à Sofia. L'équipe, vainqueur de la Coupe Ronchetti la saison dernière, s'est imposée, mardi 13 février en Espagne, à Valence (72-62), en match retour comptant pour les quarts de finale. – *(AFP.)*

■ **ÉCHECS : l'ordinateur géant *Deep Blue* et le champion du monde Garry Kasparov ont** conclu, mardi 13 février, une nulle en 39 coups dans la troisième des six parties du match qui les oppose à *Philadelphie* (*Le Monde* du 14 février).

Jennifer Capriati diffère son retour au tennis

La jeune Américaine a dû renoncer au Tournoi de Paris

LA NOUVELLE est tombée mardi 13 février vers 19 h 30 : victime d'une élongation au côté droit le matin même à l'entraînement, Jennifer Capriati *déclarait forfait.* Juste avant son match de grande rentrée au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris. De quoi agacer souverainement la soixantaine de journalistes accourus de l'Europe entière. En l'absence de Steffi Graf, tenante du titre, et après le décevant Open d'Australie de Mary Pierce, les velléités de retour de Capriati après quatorze mois d'absence tombaient à point pour redorer *le blason de l'Open Gaz de* France.

Capriati, ex-bébé champion américain qui fêtera ses vingt ans en mars, devra attendre pour renouer avec le circuit professionnel. Fardée, le menton calé dans ses mains dodues de gamine aux courts ongles peints, *elle s'en est expliqué sans* contrariété.

Nathalie Tauziat ou Anke Huber, *avec qui elle s'est entraînée*, s'extasiaient sur sa frappe de balle intacte. Mais l'entraîneur de Magdalena Maleeva (sa partenaire mardi matin) émettait des doutes sur le sérieux du pari tenté par *l'Américaine. Les yeux* vides d'émotion et le fatalisme mou des réponses de Jennifer contredisaient sa prétendue hâte de rejouer : *« J'ai dû trop forcer, et je me suis blessée, c'est dommage d'avoir fait tout ce chemin et de ne pas pouvoir jouer, mais je ne voudrais pas que ça empire. Je ne sais pas quand je reprendrai, ça dépendra comment je me sens. C'est bon d'être à nouveau dans cette atmosphère avec des gens qui m'accueillent bien. Il y a bien longtemps que je n'avais voyagé. »*

Jennifer Capriati a suscité les plus grands espoirs. On croyait tenir avec elle *une graine* de no 1 mondial. Elle a été no 6, a trébuché sur les derniers obstacles : en demi-finale des Internationaux de France, son premier tournoi du Grand Chelem en 1990,



JENNIFER CAPRIATI

en demi-finale de Wimbledon, malgré une victoire sur Martina Navratilova, et en demi-finale de l'US Open en 1991.

Aux J.O. de Barcelone enfin, drapée dans l'étendard des Etats-Unis *sur la plus haute marche du podium*, elle semblait prête à prendre son envol de star. Puis l'enfance et l'adolescence qu'on lui a volées l'ont rattrapée.

ADOLESCENTE REBELLE

Convaincue par sa défaite au *premier tour* de l'US Open 1993 de lâcher la raquette pour retourner au lycée, Jennifer rêvait de redevenir une jeune fille comme les autres. Il était déjà trop tard. Le vol d'une bague de pacotille, *puis son* arrestation pour consommation et possession de marijuana au printemps 1994, ont largement défrayé les chroniques du monde entier. Ses sponsors ont dénoncé leurs contrats. Jenny a déchanté. Sa photo prise par les services de police et *diffusée par* la presse en a fait un personnage patibulaire bien différent de la petite fille à qui Chris Evert offrait des bijoux fétiches à ses débuts.

L'adolescente rebelle a effectué deux séjours dans des établissements de désintoxication avant de conter son désarroi à un magazine *américain : des journées passées*, depuis la défaite de New York, dans le noir de sa chambre à se trouver *« moche et grosse »*, à avoir *« honte »* et à *« se détester »*.

Puis Jenny a fait la navette entre la Floride et la Californie, résidences respectives de son père et de sa mère. Les instigateurs de sa brillante carrière, désormais séparés, répondaient en guise d'excuse à qui se *souciait de voir leur fille sacrifier* sa vie de gosse au tennis : *« Mais elle adore jouer. »* Comme si elle avait elle-même pris la décision de passer professionnelle au tendre âge de treize ans. Comme si elle avait, seule, négocié les contrats millionnaires signés avant même d'avoir joué un seul match.

« Le tennis est encore en moi », a mécaniquement articulé Jennifer à Paris. Bien sûr, puisque son père lui en a instillé le goût à l'âge de trois ans. *« J'ai fait tout ce que j'avais envie de faire entre-temps et ma pause a peut-être été un peu trop longue. »* Sans doute. *Qui* voudrait vivre ce qu'elle a enduré à la sortie du douillet cocon du tennis professionnel et quel *avenir* pourrait d'ailleurs être le sien dans le monde « normal » ?

Elle reviendra donc, c'est promis. Mais pas cette fois. *« Je n'ai jamais dit que je ne rejouerais pas,* a-t-elle rappelé, *et je suis encore jeune. »* A la voir sur les courts depuis tant d'années, on avait fini par l'oublier. Puis, comme pour se convaincre, elle a interrogé à son tour : *« Dans la vie, on ne peut faire que ce qui nous rend heureux, n'est-ce pas ? Le circuit me manque, le jeu et les sensations aussi. »* Dans un coin de la salle de presse, son père, Stefano, tiré à quatre épingles, souriait aux anges. Qu'importe ce nouveau contretemps si sa championne est vraiment décidée à rempiler.

Patricia Jolly

RÉSULTATS

BASKET

COUPE D'EUROPE DES CLUBS

Demi-finales (retour)

Salonique (Grè.)-Kaunas (Lit.)	104-59
Vitoria (Esp.)-Moscou (Rus.)	104-93

Salonique et Vitoria qualifiés pour la finale

COUPE FÉMININE DES CHAMPIONS

Quarts de finale (retour)

Valence (Esp.)-Bourges (Fra.)	62-72
Ruzomberok (Slo.)-Athènes (Grè.)	64-62
Côme (Ita.)-Istanbul (Tur.)	85-81
Wuppertal (All.)-Kiev (Ukr.)	80-58

Bourges, Côme et Wuppertal sont qualifiés *pour la finale à quatre les 19 et 21 mars, à Sofia.* Un match d'appui départagera Athènes et *Ruzomberok, jeudi 15 février.*

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Pro A)
Vingt et unième journée, match en retard

Besançon - Paris-SG-Racing	78-83

FOOTBALL

COUPE DE LA LIGUE
Demi-finales

Guingamp-Metz	1-2
Lyon-Cannes	*1-0*

La finale Metz-Lyon aura lieu le 6 avril

SKI ALPIN

CHAMPIONNATS DU MONDE
À PRADOLLANO (ESPAGNE)
Super-G hommes

1. A. Skaardal (Nor.), 1 min 21 s 80 ; 2. P. Jaerbin (Suè.), à 0 s 29 ; 3. K.-A. Aamodt (Nor.), à *0 s 31 ; 4. J. Leskinen (Fin.), à 0 s 57* ; 5. P. Wirth (Aut.), à 0 s 68 ; 6. L. Kjus (Nor.), à *0 s 77 ; 7. G. Mader (Aut.), à 0 s 79 ; 8. A. Fattori* (Ita.), à 0 s 80 ; 9. L. Alphand (Fra.) *et H. Knauss (Aut.), à 0 s 83.*



RIMBAUD
Légende et poésie

"L'œuvre de Rimbaud reste admirable, stupéfiante. Son verbe seul recèle sa puissance et sa beauté. Au-delà du mythe, loin des statues qu'on s'acharne encore à ériger, c'est ce verbe qui fascine toujours."

Patrick Kéchichian

ARAGON
Sous les masques

"Aragon écrit et ment comme il respire. Ce qui compte, c'est la parole qui fuse, ses silences, ses gambades de pur-sang au pré."

B. Poirot-Delpech

JANVIER 1996 - 13 F

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

هكذا من الإهمال

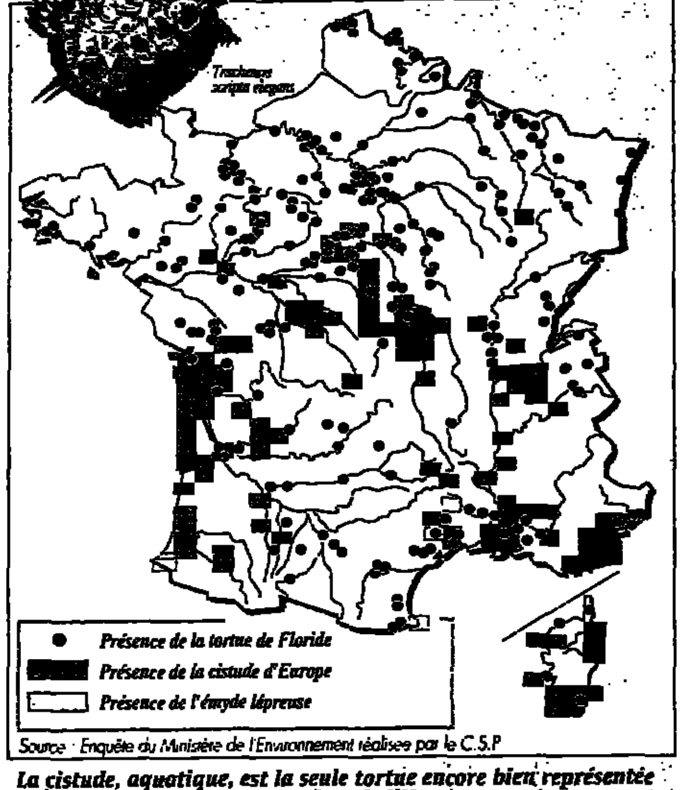
Très prisée des aquariophiles pour ses couleurs, la tortue de Floride envahit le territoire français

Le reptile américain menace désormais les zones d'occupation des espèces indigènes

Trois tortues fréquentaient traditionnellement l'espace français. Depuis plusieurs années, une quatrième, venue d'Amérique, a envahi les aquariums. Mais sa croissance rapide conduit bien souvent les particuliers à rejeter dans la nature ce chélonien particulièrement résistant et vorace. Une faculté d'adaptation au milieu naturel qui lui permet d'entrer désormais en concurrence avec les tortues indigènes.

A L'ÉTAT NATUREL, il n'existe en France que trois espèces de tortue. L'une, terrestre, est aujourd'hui cantonnée dans le département du Var, où elle arpente forêts et garrigues. C'est la tortue d'Hermann (*Testudo hermanni hermanni*), dont la petite colonie résiduelle est régulièrement décimée par les incendies de forêt. Les deux autres sont aquatiques. L'émnyde lépreuse (*Mauremys leprosa*) ne hante plus que quelques rares plans d'eau du pays basque, des départements des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault. La cistude (*Emys orbicularis*) enfin, seule tortue encore bien représentée en France, se rencontre dans les rivières, étangs et marais de la moitié méridionale du pays, avec une concentration particulièrement forte dans les marais de la Brenne, à l'ouest de la Sologne.

Mais la cistude nationale connait maintenant une redoutable rivale : *Trachemys scripta elegans*, une tortue aquatique américaine couramment appelée « tortue de Floride », bien que son aire de répartition en Amérique s'étende du Mexique au lac Michigan. Cet animal, dont les pattes et le cou s'ornent de gracieux filets d'or et dont l'œil est souligné par une éclatante bande rouge, fait le bonheur des vendeurs d'aquariums. Très robuste lorsqu'elle a dépassé le premier âge, elle manifeste une vitalité qui n'a d'égale que ses belles couleurs, dissimulées sous une carapace plate et noire.



La cistude, aquatique, est la seule tortue encore bien représentée en France. Les deux autres espèces de l'Hexagone sont très localisées et ne constituent que de petites colonies.

VORACITÉ IMPÉRIEUSE

Pas plus grande qu'une pièce de cinq francs à l'achat, la jeune *Trachemys* est tellement vorace que sa taille atteint vite des proportions incompatibles avec la vie en aquarium d'appartement. Lorsqu'elle dépasse quinze ou vingt centimètres, son propriétaire préfère souvent s'en débarrasser dans la nature, imaginant sans doute qu'elle émigrera vers des contrées plus clémentes ou périra au premier hiver.

C'est mal connaître ce redoutable carnassier, qui supporte aussi bien la grande chaleur que des froids sévères, et dont l'appétit dévorant se repaît de vers, mollusques, insectes, écrevisses, tritons, têtards et grenouilles. La *Trachemys* adulte ne dédaigne pas non plus les végétaux aquatiques. Lorsqu'elle a épuisé les ressources d'une mare, elle n'hésite pas à émigrer vers un autre trou d'eau, où la gent animale et végétale va payer un lourd tribut au bec insatiable de la belle américaine.

Cette capacité de résistance aux intempéries et cette voracité impérieuse font que la tortue de Floride se rencontre pratiquement partout en France, de Dunkerque à Perpignan et de Quimper à Strasbourg. Il arrive que, en pleine canicule, un automobiliste croise la bestiole en train de traverser le bitume brûlant pour explorer un nouveau territoire de chasse. Car cette tortue dite aquatique supporte très bien la terre ferme et même les petites traversées de désert pourvu que, au bout du voyage, il y ait un trou d'eau garni.

L'invasion de la tortue américaine a mis en émoi la communauté scientifique, qui craint pour la survie des espèces indigènes. La leçon de l'écrevisse américaine (*Orconectes limosus*), évinçant l'écrevisse locale (*Astacus astacus*), a porté ses fruits. Au ministère de l'environnement, la direction de la nature et des paysages a demandé au Conseil supérieur de la pêche (CSP) de mener une enquête de terrain pour évaluer l'étendue des dégâts.

L'étude, menée par les gardes du CSP en 1994 et 1995, a débouché sur un inventaire géographique détaillé, que le Muséum d'histoire naturelle a mis en carte. Il apparaît que la tortue américaine s'est glissée à peu près partout en France, y compris en Corse, à l'exception des massifs montagneux, du nord de la Bretagne et du littoral aquitain.

COHABITATION

Il est trop tôt pour affirmer que l'américaine va éliminer la française, car de nombreux cas de cohabitation sont signalés. Mais il convient de rester vigilant, car le marché de l'aquariophilie aboutit à des arrivages toujours renouvelés, qui se font aux dépens de la cistude. Le seul remède est d'inviter les propriétaires d'aquarium à ne pas rejeter la tortue de Floride dans le milieu naturel.

Plusieurs zoos ont accepté de recueillir les animaux en surnombre.

Un élevage dans le Var pour une espèce menacée

La tortue d'Hermann, appelée aussi tortue des Maures, est considérée comme un animal relique, apparu il y a quelque 350 millions d'années. C'est donc le plus vieil animal de France, et aussi l'un des plus menacés, car il n'en subsiste que quelques milliers dans la plaine et le massif des Maures (Var). Au siècle dernier, on en signalait encore à Port-Cros et dans le delta du Rhône.

Avec une densité de deux individus à l'hectare, la tortue d'Hermann était considérée comme au bord de l'extinction. Un chercheur de l'université de Montpellier, Marc Cheylan, a tiré le signal d'alarme, et deux herpétologues anglais de l'université du Kent, David Stubbs et Ian Swingland, l'ont aidé à créer, en 1985, la Station d'observation et de protection de la tortue des Maures (Soptrom, La Tuilière des Anges, 83 340 Les Mayons).

En 1988, avec l'aide du WWF (Fonds mondial pour la nature), une véritable ferme d'élevage a été installée dans le village de Gonfaron, avec écloserie et nursery.

Le parc floral de Nice a même aménagé, en 1994, un site d'accueil pour tortues abandonnées. A l'initiative de plusieurs associations et de la société herpétologique de France, un centre de renseignements par Minitel est disponible (3615 tortue Floride) pour indiquer le centre d'accueil le plus proche du domicile.

On peut ainsi espérer sauver les tortues indigènes, sans pour autant éliminer l'étrangère. Car, même si on le voulait, on ne pourrait plus aujourd'hui anéantir jusqu'au dernier spécimen la tortue de Floride. Elle est si bien installée dans l'Hexagone qu'on peut la considérer aujourd'hui comme faisant partie intégrante du paysage naturel.

Roger Cans

Un générateur de puissance électrique dans l'atmosphère de Jupiter

TRÈS LOIN de nous, à des centaines de millions *de kilomètres de la Terre, ont lieu les noces orageuses* de la planète géante Jupiter avec Io, son volcanique satellite. Les deux corps célestes sont en effet « reliés » entre eux par un courant électrique d'une *très grande intensité, évaluée à un million* d'ampères, formant une boucle fermée. Ce courant est généré par le mouvement d'Io et de son ionosphère à l'intérieur du champ magnétique en rotation de Jupiter.

Suggérée il y a bon nombre d'années par l'analyse au sol des émissions radioélectriques de Jupiter et par les données recueillies lors des missions des sondes spatiales Voyager, en 1979, l'existence de ce circuit avait déjà été confirmée une première fois, il y a deux ans, par des scientifiques américains observant dans l'infrarouge les effets de chauffage de ce courant lorsqu'il arrive dans l'atmosphère de *Jupiter.*

LA SIGNATURE DE L'ULTRAVIOLET

Tout récemment, trois chercheurs français, Renée Prangé de l'Institut d'astrophysique spatiale du CNRS à Orsay (Essonne), Philippe Zarka, de l'Observatoire de Paris, et Daniel Rego, actuellement à l'université du Michigan (Etats-Unis), en collaboration avec des chercheurs britanniques et allemands, ont apporté de nouvelles preuves de ce phénomène cosmique en photographiant la lumière ultraviolette que le courant émet en arrivant dans l'ionosphère de Jupiter. Ces clichés ont été pris au moyen de la caméra à « objets faibles » (Faint Object Camera) du télescope spatial Hubble.

Les résultats de ces travaux viennent d'être publiés dans la revue *Nature* (édition du 25 janvier). Le courant électrique se propage d'Io à Jupiter, vers ses hémisphères Nord et Sud, en suivant les lignes de force du puissant champ magnétique jovien Cela a pour effet d'accélérer les électrons, qui vont émettre des ondes radio tout au long de leur trajet. En pénétrant dans les couches denses de l'atmosphère de Jupiter, ils entrent en collision avec les atomes d'hydrogène qui y sont présents, et provoquent l'émission d'ondes électromagnétiques dans le visible et dans l'ultraviolet. C'est la « signature » de ce flux ultraviolet de particules énergétiques arrivant sur Jupiter à une latitude de 65 degrés sud qui a été photographiée et cartographiée.

A partir de l'image de grande qualité obtenue par Hubble, les astronomes ont pu estimer quelle fraction *de l'énergie incidente avait été transformée en* énergie lumineuse. Et là, surprise : il est apparu qu'une grande partie de la puissance électrique était dissipée lors de la première interaction avec l'atmosphère jovienne. *Ce torrent d'énergie, évalué* à plusieurs centaines de milliers de mégawatts, arrive et disparaît sur une très petite surface, comme le laisse supposer l'analyse de la tache ultraviolette, qui occuperait une superficie un peu plus petite que celle de la France (300 km × 1 000 km).

Petit à petit se lève donc le voile sur un phénomène exceptionnel, dû, pour l'essentiel à un ensemble de circonstances physiques et astronomiques particulières. La planète Jupiter est une énorme masse gazeuse, dix fois plus volumineuse que la Terre, qui effectue une rotation sur elle-même en dix heures, en entraînant dans sa vitesse *une immense magnétosphère, qui s'étend sur une* distance de 60 à 100 fois le rayon (71 000 km) de la planète géante. Io, un de ses quatre gros satellites, baigne dans cette magnétosphère. Du fait de sa proximité avec Jupiter, il subit des effets de marée qui provoquent sur ce satellite une activité volcanique intense qui donne lieu à l'émission, chaque seconde, de plus d'une tonne de gaz et de poussières, essentiellement des composés soufrés tels que le dioxyde de soufre.

Ces matières sont alors ionisées par la magnétosphère de Jupiter et forment un plasma. Une partie alimente l'ionosphère d'Io, qui tourne avec la planète. Son mouvement dans le champ magnétique de Jupiter génère le courant électrique entre elle et Io. L'autre partie subit un sort différent. Entraîné par le mouvement de rotation du champ magnétique de Jupiter, ce plasma finit par former une sorte de *« boudin »*, un tore, autour de la planète géante.

Ce phénomène électrique particulier est à porter à la longue histoire d'une planète qui s'est déjà révélée riche en surprises. Même s'il faut encore bien d'autres observations pour comprendre parfaitement l'origine et le fonctionnement de ce courant, les astrophysiciens considèrent d'ores et déjà que *« l'ensemble Io, Jupiter et sa magnétosphère fonctionne comme un énorme générateur de puissance électrique »*.

Christiane Galus

FUTURS INGÉNIEURS

Vous êtes jeune, vous commencez ou vous poursuivez des études scientifiques de haut niveau, vous connaissez des difficultés, notamment financières, dans le déroulement de vos études et vous faites partie des "meilleurs".

La FONDATION GEORGES BESSE est susceptible de vous aider en vous accordant *une bourse et/ou un parrainage.*

Elle sélectionne des candidats qui allient à un niveau intellectuel remarquable, de réelles qualités de caractère, puisque son but est de distinguer de jeunes espoirs pour l'industrie française.

Les lettres de candidature devront être envoyées avant le : 31 mars 1996, à l'adresse suivante :

FONDATION
GEORGES BESSE
BP 25 - 92222 BAGNEUX CEDEX

Sauf exception, cette aide ne s'adresse ni aux créateurs d'entreprise, ni aux chercheurs.

Des crânes fossiles bousculent la théorie de la tectonique des plaques

Des dicynodontes ont été découverts au Laos

IL SUFFIT parfois d'un grain de sable pour gripper la théorie la plus solide, la plus argumentée. Il ne s'agit ici que de quelques crânes fossiles, découverts par une équipe de paléontologues dans le nord du Laos. *Des crânes* qui appartiennent à des reptiles datant de la fin de l'ère primaire, et qui pourraient conduire à rectifier tout un pan de la théorie actuellement en vigueur sur l'histoire passée de la Terre.

A la fin de l'ère primaire, il y a environ 250 millions d'années, nos cinq continents étaient unis en un immense bloc, la Pangée. Au Nord, la Laurasie allait donner naissance à l'Amérique du Nord, à l'Europe et à l'Asie (à l'exclusion de l'Inde) ; au Sud, le Gondwana formerait l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Inde, l'Australie et l'Antarctique. Mais, à l'époque, quelques blocs de Terre faisaient bande à part.

Ainsi, le fragment continental sur lequel se situe l'actuel Laos « naviguait » encore du Gondwana à la Laurasie, et formait une grande île dans l'océan aujourd'hui *disparu de la Téthys*. Tel est du moins ce qu'affirme la science depuis l'avènement, dans les années 60, de la tectonique des *plaques, qui est à la géologie* ce que fut à la physique la théorie atomiste : une nouvelle façon de voir le monde.

La tectonique des plaques est une théorie unitaire, qui vise à retracer les mouvements passés des plaques lithosphériques (l'écorce rigide de la terre). Elle s'appuie sur de nombreuses observations, la plus précieuse étant celle de l'orientation du champ magnétique terrestre des roches, ou paléomagnétisme. Grâce à ces données, on peut désormais expliquer la migration des continents, le renouvellement des fonds océaniques, la localisation des ceintures volcaniques ou des régions sismiques. Mais l'histoire de notre globe, dont la surface a commencé de se solidifier il y a 4 milliards d'années, ne se laisse pas si aisément déchiffrer. Tectonique ou pas, elle garde encore ses zones d'ombre.

A la fin de l'ère primaire, à l'époque dite du permien supérieur, la vie s'épanouissait sur la planète Terre. *Les mers étaient* peuplées de céphalopodes, de crinoïdes, de poissons archaïques. Depuis 150 millions d'années, *végétaux et animaux s'étaient également* risqués à quitter l'océan. Fougères, conifères, insectes et araignées foisonnaient sur la terre ferme. Les reptiles y pullulaient.

Et, déjà, certains d'entre eux se distinguaient par leurs ressemblances anatomiques avec les futurs mammifères – d'où leur nom de « reptiles mammaliens ». C'est à ce groupe qu'appartiennent les espèces du genre *Dicynodon* que Bernard Battail, paléontologue au Musée d'histoire naturelle de Paris, est allé récemment exhumer dans la région de Louang-Prabang au Laos, dans le cadre d'une *mission de fouilles franco-laotienne.*

Ces dicynodontes, qu'ont-ils donc de particulier ? Précisément, rien. D'après la forme de leur crâne, l'anatomie de leur fosse temporale, le dessin de leurs deux canines, *les spécimens découverts* au nord du Laos ressemblent en tout point à ceux qui, à cette même époque, peuplent l'ensemble de la Pangée. Et c'est là que quelque chose ne « colle » pas avec le scénario établi par la tectonique des plaques.

En effet, comment les dicynodontes, animaux exclusivement terrestres, ont-ils pu exister à la fois sur le continent et sur cette île, que l'on estime située à plusieurs centaines de kilomètres des côtes ? *« Que ces espèces soient retrouvées sur l'ensemble de la Pangée n'a rien d'étonnant*, précise Bernard Battail. *Elles sont apparues quelque part sur le continent, et leurs descendants ont ensuite migré sur l'ensemble du globe. Mais qu'elles aient migré sur une île, c'est inimaginable ! »*. Tout comme est inimaginable l'apparition simultanée de ces reptiles en divers lieux de la planète, hypothèse allant totalement à l'encontre des théories évolutionnistes actuelles.

Les révisions que risquent d'imposer ces petits reptiles ne devraient pas surprendre outre mesure les géologues, premiers conscients de l'inévitable marge d'erreur de leurs estimations

Une langue de terre aurait-elle donc relié, dès l'ère primaire, la péninsule du *Sud-Est* asiatique au continent pangéen ? Les données paléomagnétiques, d'autant plus difficiles à déchiffrer qu'elles illustrent *des temps plus* reculés, auraient-elles induit les scientifiques en erreur ? Il est encore trop tôt pour en savoir davantage.

« La paléontologie permet de tester les modèles, pas de les refaire », rappelle malicieusement M. Battail. Les révisions auxquelles risquent de les contraindre ces petits reptiles ne devraient d'ailleurs pas surprendre outre mesure les géologues, premiers conscients de l'inévitable marge d'erreur de leurs estimations. Claude Allègre, directeur de l'Institut de physique du globe de Paris, n'écrivait-il pas, il y a quelques années, que *« les pages du livre dans lequel l'histoire de la Terre a été enregistrée ont été découpées, recollées, déchirées, rassemblées n'importe comment »* ? On comprend alors que la lecture en soit ardue.

Catherine Vincent

La science en débat

Conférence autour de l'exposition " *Espace* "
Jeudi 22 février 1996 à 17h

L'observation de la terre depuis l'espace au service de l'environnement

Alain Ratier et **Michèle Chevrel**, Centre national d'études spatiales, Paris.
*Animation : **Denis Sergent**, magazine Eurêka.*

accès libre

cité des Sciences et de l'Industrie
30, avenue Corentin-Cariou 75019 Paris
Métro Porte de la Villette. Informations (1) 40 05 72 99

Fraîcheur et éclaircies

DES HAUTES PRESSIONS se situent des Açores aux Iles britanniques et à la Scandinavie. Une perturbation sur l'Islande se dirigera vers la Norvège et coupera le flux de nord, vendredi, sur le nord du pays. Une zone dépressionnaire sur le nord de l'Italie maintient de la tramontane et du vent de nord en Méditerranée.

Jeudi matin, sur une grande moitié nord (au nord d'une ligne Bordeaux-Valence), le ciel sera généralement très nuageux. Sur les Pyrénées, les nuages boucheront également le ciel. Sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Haut Languedoc et les Alpes, les nuages et les éclaircies alterneront.

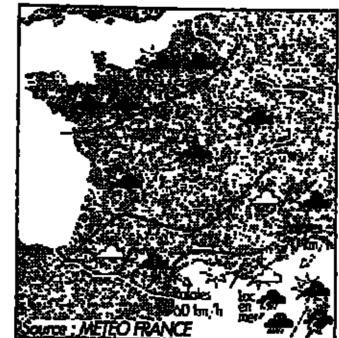
Sur le pourtour méditerranéen, le temps sera assez bien ensoleillé grâce au vent. La tramontane soufflera à 50 km/h environ et le vent de nord à 70 km/h entre la Corse et le continent. Sur la Corse, le temps sera toutefois plus agité avec quelques averses orageuses.

Jeudi après-midi, des éclaircies perceront sur la moitié nord du pays mais un voile de nuages élevés envahira le ciel. Ailleurs, il y aura peu de changement par rapport au matin.

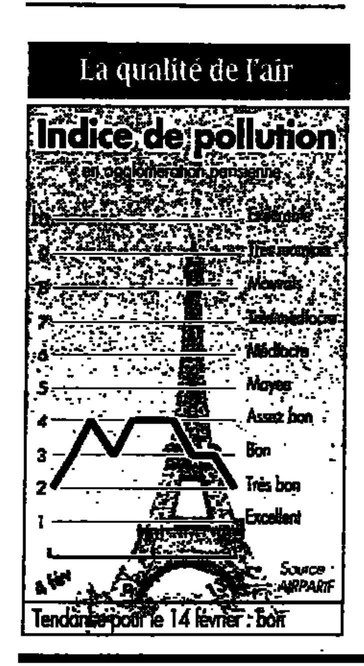
Côté températures, la fraîcheur dominera et sera renforcée par un petit vent de nord-est. Jeudi matin, excepté sur les côtes où il fera relativement doux entre 1 et 5 degrés, les gelées seront généralisées aux environs de 0 à – 3 degrés. Le thermomètre pourra même descendre plus bas jusqu'à – 5 degrés sous les éclaircies nocturnes dans l'intérieur de la Provence.

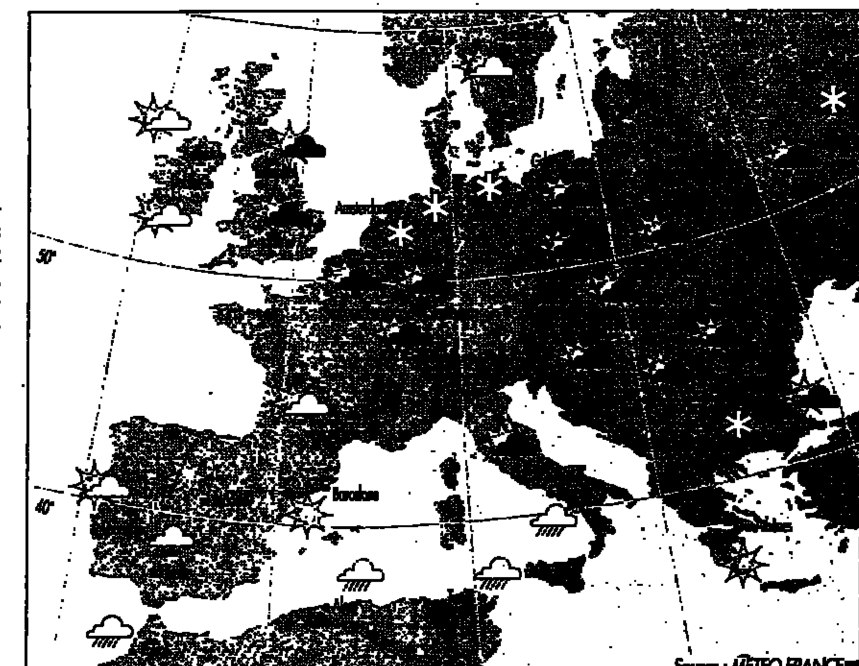
L'après-midi, le mercure montera peu : 0 à 4 degrés sur le Nord, le Nord-Est, l'Ile-de-France, le Centre, le Centre-Est, 3 à 7 degrés de la Bretagne à l'Aquitaine et 8 à 12 degrés sur les régions méditerranéennes.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



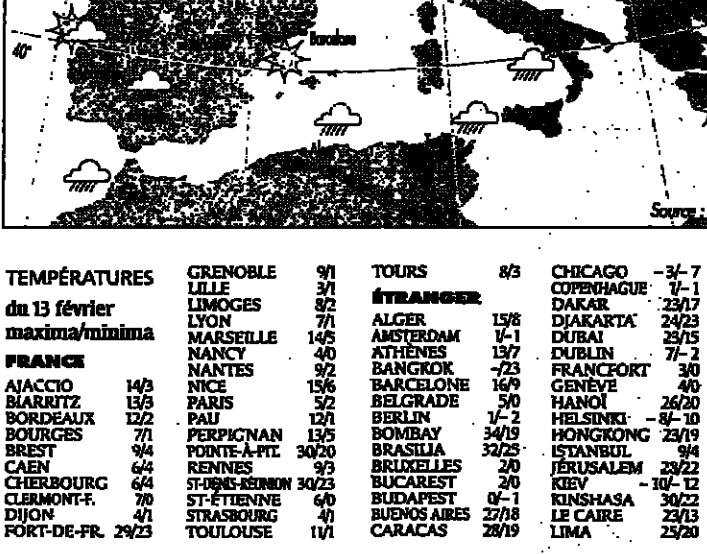
Prévisions pour le 15 février vers 12h00





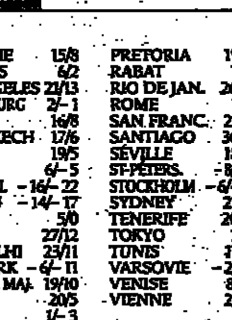
Prévisions pour le 15 février vers 12h00

Ensoleillé · Éclaircies peu nuageux · Nuageux courtes éclaircies · Brumes et brouillard · Très nuageux ou couvert · Pluie ou bruine · Averses · Orages · Vent fort · Neige









TEMPÉRATURES du 13 février maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	14/3
BIARRITZ	13/3
BORDEAUX	12/2
BOURGES	7/1
BREST	9/4
CAEN	6/4
CHERBOURG	6/4
CLERMONT-F.	7/0
DIJON	4/1
FORT-DE-FR.	29/23
GRENOBLE	9/1
LILLE	3/1
LIMOGES	8/2
LYON	7/1
MARSEILLE	14/5
NANCY	4/0
NANTES	9/2
NICE	15/6
PARIS	5/2
PAU	12/1
PERPIGNAN	13/5
POINTE-À-PIT.	30/20
RENNES	9/3
ST-DENIS-RÉUNION	30/23
ST-ÉTIENNE	6/0
STRASBOURG	4/1
TOULOUSE	11/1
TOURS	8/3
ÉTRANGER	
ALGER	15/8
AMSTERDAM	1/–1
ATHÈNES	13/7
BANGKOK	–/23
BARCELONE	16/9
BELGRADE	5/0
BERLIN	1/–2
BOMBAY	34/19
BRASILIA	32/25
BRUXELLES	2/0
BUCAREST	2/0
BUDAPEST	0/–1
BUENOS AIRES	27/18
CARACAS	28/19
CHICAGO	–3/–7
COPENHAGUE	1/–1
DAKAR	23/17
DJAKARTA	24/23
DUBAI	23/15
DUBLIN	7/–2
FRANCFORT	3/0
GENÈVE	4/0
HANOÏ	26/20
HELSINKI	–8/–10
HONGKONG	23/19
ISTANBUL	9/4
JÉRUSALEM	23/22
KIEV	–10/–12
KINSHASA	30/22
LE CAIRE	23/13
LIMA	25/20
LISBONNE	15/8
LONDRES	6/2
LOS ANGELES	21/13
LUXEMBOURG	2/–1
MADRID	16/8
MARRAKECH	17/6
MEXICO	19/5
MILAN	6/–5
MONTRÉAL	–16/–22
MOSCOU	–14/–17
MUNICH	5/0
NAIROBI	27/12
NEW DELHI	23/11
NEW YORK	–6/–11
PALMA DE MAJ.	19/10
PÉKIN	20/5
PRAGUE	1/–3
PRETORIA	19/17
RABAT	17/9
RIO DE JAN.	26/22
ROME	14/5
SAN FRANC.	24/11
SANTIAGO	30/14
SÉVILLE	18/12
ST-PÉTERS.	–8/–12
STOCKHOLM	–6/–17
SYDNEY	21/16
TENERIFE	20/16
TOKYO	15/5
TUNIS	17/11
VARSOVIE	–2/–6
VENISE	8/–1
VIENNE	2/–3

Situation le 14 février, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 16 février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'unité allemande

« LA RUHR est allemande, et elle restera allemande, déclare M. Ulbricht, secrétaire général adjoint du Parti communiste, au cours d'une réunion de chefs syndicalistes à Berlin. *Nous nous en tenons à l'accord de Potsdam qui prévoit que l'Allemagne doit être traitée comme une unité économique. »*

Commentant cette parole, l'organe du Parti social-démocrate, *Das Volk*, écrit : *« Nous nous réjouissons de pouvoir nous dire en plein accord avec notre camarade Walter Ulbricht. »* Notons que, récemment, les évêques allemands se sont exprimés de même et que le maire de Karlsruhe vient de proclamer devant l'Union chrétienne démocratique : *« Nous demandons le rétablissement rapide d'un Reich unifié et du gouvernement du Reich. »*

Il serait hasardeux de croire ces déclarations sans importance, sous prétexte que ce sont les alliés qui commandent aujourd'hui en Allemagne. Au lendemain de la défaite, les alliés avaient peut-être le pouvoir de donner à l'Allemagne une Constitution unitaire ou fédérative. N'ont-ils pas laissé passer l'heure ? Il y a, dans l'histoire des peuples comme dans la vie des individus, des moments psychologiques, des occasions qu'on ne rattrape plus lorsqu'on les a manquées.

On rencontrait alors, on rencontre encore beaucoup d'Allemands qui se disent fédéralistes, par aversion pour la Prusse. On pouvait leur donner une voix, réaliser leurs aspirations. Désormais cette voix se trouve étouffée par les partis. Depuis qu'on les a autorisés, qu'ils peuvent s'exprimer par la presse, par des réunions publiques, voire par des élections, c'est leur opinion qui domine, qui dominera de plus en plus. Quelle protestation osera s'élever contre ces haut-parleurs qui se réclament de toute la population ?

(15 février 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6757

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II									
III								■	
IV		■							■
V			■						
VI		■							
VII			■						
VIII					■			■	
IX				■		■			
X									
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Trompe à l'oreille. – II. Sont toujours très massifs. – III. Est très étouffant. – IV. Qui ne connaît qu'une position. – V. Couleur de drap, dans un camp. Quand il est grand, n'a pas beaucoup de contenance. – VI. Se comporter comme des commères. – VII. Fleuve côtier. Fossile, c'est un carbure. – VIII. Les vieux jours. Préposition. – IX. Ne fait pas d'étincelles. Garçon manqué. – X. Tout en parlant. – XI. Quelqu'un qui estime n'avoir rien à cacher.

VERTICALEMENT

1. Le dernier bout de la tartine. – 2. On peut y trouver des puces. Honora comme un dieu. – 3. Récipient pour les cendres. Civil, à la mairie. – 4. N'ont pas la voix douce. Qui a peut-être été approuvé. – 5. Une goutte de pierre. La haute, c'est le large. – 6. Reine qui ne lésinait pas sur la bière. Note. – 7. Rendues très lourdes. – 8. Pour faire l'appel. Paradis perdu. D'un auxiliaire. – 9. On y voit le jour. Qui a besoin de repos.

SOLUTION DU N° 6756

HORIZONTALEMENT

I. Capitaux. – II. Népotisme. – III. Ont. Oscar. – IV. Ute. Noire. – V. Râ. ND. – VI. Ruthénie. – VII. Irradiés. – VIII. Seurre. – IX. Irone. – X. Obsession. – XI. Nu. Si. Est.

VERTICALEMENT

1. Nourrisson. – 2. Centaure. Bu. – 3. Apte. Trucs. – 4. Pô. Char. Es. – 5. Iton. Edrisi. – 6. Tisonniers. – 7. Ascidie. Oie. – 8. Umar. Es. Nos. – 9. Xérès. Dent.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **VIETNAM.** Après trois mois de travaux de réhabilitation, l'aéroport de Dien Bien Phu a rouvert le 8 février. Situé dans la province de Lai Chau, il est doté d'une piste de 1,4 kilomètre de long. Sa remise en service est destinée au développement de la région montagneuse du Nord-Ouest dont les routes sont en très mauvais état. – *(AFP.)*

■ **BRUNEI.** La Royal Brunei Airlines va prochainement diffuser l'appel à la prière à bord de ses appareils. Ses hôtesses devront porter un voile islamique très large sur leur robe à manches longues et tombant jusqu'aux chevilles. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** Le ministre espagnol des travaux publics a annoncé que le premier coup de pioche d'un futur tunnel reliant Tarifa, au sud de l'Espagne, à Tanger, au nord du Maroc, serait donné fin 1997. Les travaux devraient durer douze ans. Long d'environ 28 kilomètres et s'enfonçant à 450 mètres sous la surface de l'eau, ce tunnel serait, dans un premier temps, uniquement ferroviaire. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** A partir du 7 avril, tous les vols de la compagnie Continental Airlines à destination de l'Amérique latine, de la République dominicaine et de l'île de Porto-Rico seront non-fumeurs. – *(Bloomberg.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE.** La compagnie aérienne tchèque CSA a transporté près d'un million et demi de voyageurs en 1995, soit une augmentation de son trafic passagers de 20 % par rapport à 1994. L'aéroport de Prague, en cours de modernisation et d'agrandissement, devrait pouvoir accueillir, en 1997, 4,8 millions de passagers, le double de sa capacité actuelle. – *(AP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 16 février

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture et les rites funéraires au Moyen Age et à la Renaissance, 11 h 30 ; *Les Quatre Saisons*, de Poussin, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition Costumes à la cour de Vienne, 1815-1918 (40 F + prix d'entrée), 13 h 15, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Approche de l'art).

■ **MUSÉE DU LUXEMBOURG** : exposition sur la porcelaine de Limoges (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 19, rue de Vaugirard (Institut culturel de Paris).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 12, rue Daru (Monuments historiques).

■ **LE 5e ARRONDISSEMENT** en suivant l'enceinte de Philippe Auguste (40 F), 14 h 30, 49, rue Monge (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **L'HÔTEL GOUTHIÈRE** et le Musée de l'éventail (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, rue Pierre-Bullet (Didier Bouchard).

■ **LE QUARTIER DU CLOÎTRE NOTRE-DAME** (50 F), 14 h 30, devant le portail central de Notre-Dame (Paris pittoresque et insolite).

■ **LE QUARTIER FAISANDERIE-DAUPHINE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Rue-de-la-Pompe (Emilie de Langlade).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DU JEU DE PAUME** : exposition Sam Francis (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 1, place de la Concorde (Pierre-Yves Jaslet).

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 15 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Claude Marti).

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 24, avenue du Gal Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - TÉL. : 16 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
□ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F
□ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
□ 3 mois	536 F	572 F	790 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 601 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire

Signature et date obligatoires

PP. Paris DTN

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

BOURSE
Dépêches économiques et financières 24 h/24
(Agence Reuter)
2,23 F/min
3615 LE MONDE



هكذا من الأصل

L'art vu du lit

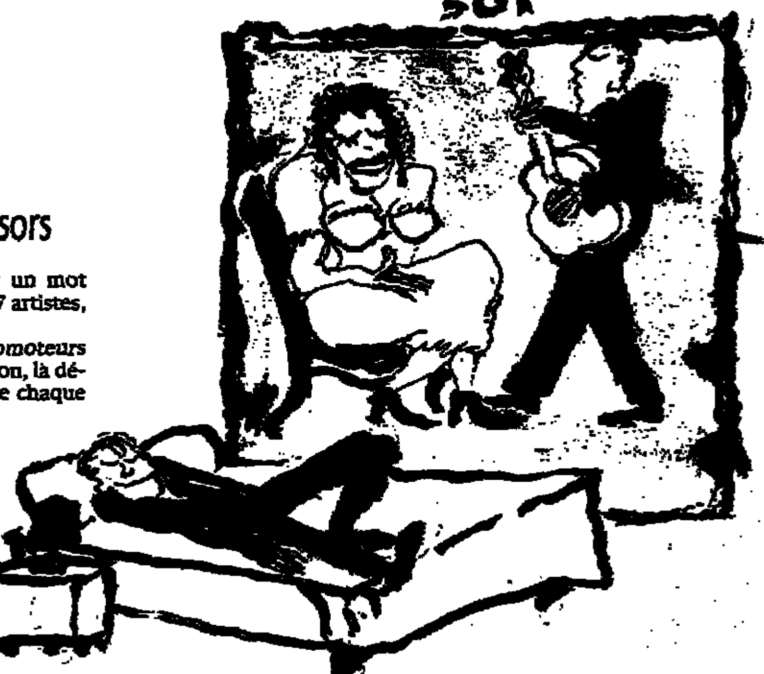
Un hôtel ancien d'Amsterdam propose à sa clientèle des chambres décorées par des artistes grâce au concours de sponsors

LA HAYE
de nore correspondant

Son nom n'est pas franchement romantique : chambre Durex. Pourtant, la chambre 502 de l'hôtel Winston invite plus à la rêverie et à l'érotisme qu'à un rapide acte sexuel *tarifé* dans la tradition de ce quartier d'Amsterdam célèbre pour ses femmes déshabillées en vitrine. Qu'on ne s'y trompe pas : malgré sa proximité des rues chaudes de la capitale, l'hôtel est destiné aux touristes et non aux amours de passage.

Construit au début du siècle, abritant longtemps un bar, lieu de rendez-vous d'artistes, de courtiers de la Bourse toute proche et d'oiseaux de nuit de tout plumage, le Winston vient de rouvrir ses portes avec un mot d'ordre : 67 chambres, 67 artistes, 67 marques.

L'intention de ses promoteurs est de confier la conception, la décoration et le mobilier de chaque chambre à un artiste parrainé par une entreprise. Pour l'instant, seule la chambre Durex est ouverte au public. Suivront bientôt les carrées Heineken, Philip Morris, et, si les négociations aboutissent, Sony et Pepsi-Cola : *« Des marques jeunes, pour le public jeune que nous visons »*, indique Dorine Rinkes, responsable de la galerie d'art Its an Art to Use it, qui espère que toutes les chambres seront achevées d'ici deux ans.



DESSIN D'OLCB

Petite, basse de plafond, la chambre Durex n'en est pas moins réussie. Son concepteur, François Gervais, un artiste et illustrateur français installé depuis dix ans aux Pays-Bas, a privilégié les teintes chaudes, l'ocre, la terre-cuite, le vert émeraude et le bordeaux.

PETITS POUFS

Les murs sont recouverts de fresques. L'une représente un combat au fleuret entre deux duellistes en présence de leurs amantes, l'autre montre une femme aux formes généreuses et déliées, la poitrine ceinte d'un bustier, qui écoute un musicien dont la guitare brandie rappelle symboliquement le centre d'intérêt de Durex, dont le représentant affirme très sérieusement : *« Nous ne voulons pas être associés au sexe, mais à l'amour et à la sensualité. »*

La seule scène véritablement érotique est au plafond : *« Elle n'est visible que du lit »*, déclare François Gervais, visiblement satisfait de ses créatures aux longs cheveux rouges. La pièce est basse et manque un peu d'espace ? L'artiste, aidé de Jaap van Duivendijk, un ébéniste néerlandais, a conçu des meubles rasants, et remplacés les chaises, *« funestes pour les fresques »*, par des petits poufs.

Plus inspirés par le marketing que par la muse, les trois promoteurs du Winston ont pensé à tout. Puisque l'hôtel est destiné à un public plus proche de MTV que de France-Musique, il se doit d'avoir son site sur Internet. Le Winston y est donc présent, et l'on peut théoriquement y visionner les chambres sous plusieurs angles et réserver aux dates de son choix. L'ensemble est bien conçu et la première chambre d'artiste mérite le détour.

Alain Franco

★ Winston Hotel, Warmoestraat 123-129, Amsterdam, tél. : 31-20-62-31-380.
Adresse internet : http : //www. lostcity. nl/WINSTON/. Chambre Durex : 125 florins la nuit (390 F), petit déjeuner non inclus.

Celebrity Cruises

VIVEZ L'EXCEPTIONNEL À BORD DE NOS PAQUEBOTS

★★★★★

CENTURY • HORIZON • MERIDIAN • ZENITH

ANTILLES
CÔTE PACIFIQUE USA
CANADA - ALASKA

8 jours Antilles
10 jours Paris/Paris à partir de 9.890 FF

Pour recevoir la brochure Celebrity Cruises 96 (Lic. LI 075 950073)
Votre Agence de Voyage ou Celebrity Cruises 35, rue Etienne Marcel 75001 Paris

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
Code Postal : ______ Ville : ______

LE MONDE 95/96

Avions en soldes

Les Etats-Unis à 1 946 F ! Un tarif unique valable, au départ de Paris, jusqu'à la fin février, vers trente des principales villes de ce pays. L'annonce, publiée dans la presse française, révèle l'ampleur des soldes appliqués sur les lignes régulières des compagnies aériennes engagées dans une guerre sans merci.

Ce tarif est soumis, comme tous les tarifs dits « réduits », à certaines contraintes – réservation aller-retour obligatoire, billet non remboursable, nuit du samedi sur place, retour avant le 15 mars... Certaines compagnies surenchérissent : British Airways, via un soldeur (La Compagnie des voyages, tél. : (1) 45-08-44-88), ramène ce prix, pour New York, à 1 850 F, retour dans les trois mois. Virgin Atlantique affiche, pour sa part, 1 780 F et des départs jusqu'au 31 mars (Minitel 3615 Dégriftour). D'autres autorisent une escale en cours de route pour 50 F de plus.

● Le coup d'envoi de cette campagne a été donné par TWA, qui fêtait, le 5 février, les cinquante ans de son premier vol transatlantique.
A peine annoncée, cette offre fut reprise par l'ensemble des transporteurs américains, American, Continental, Delta, Northwest, etc.
United Airlines et Virgin Atlantique proposent en plus, sur certains vols, 50 % de réduction aux enfants, jusqu'à 11 ans. Dans la foulée, les Européens, dont Air France (aller-retour à 1 996 F), ont emboîté le pas à leurs cousins d'Amérique, affichant des prix à peine supérieurs, et des taxes, en sus, moins élevées.

● Il y a dix ans, le Paris-New York à 2 000 F constituait un prix plancher. Voilà le Paris-Los Angeles (un trajet presque deux fois plus long) proposé au même tarif. Un dollar en baisse, un pétrole meilleur marché, et une surcapacité de sièges disponibles à la morte saison n'expliquent pas tout. La dérégulation, pratique courante chez l'Oncle Sam, a gagné le Vieux Continent. Désormais, les compagnies jouent la transparence (tarifs « le Kiosque » pour les promotions d'Air France ou « Billets doux » de British Airways) et gèrent la rentabilité de chaque siège, afin de l'optimiser jusqu'à la veille du départ. D'où la multiplicité des tarifs (une dizaine en classe économique) pour un même vol, et leur évolution au fur et à mesure du remplissage. Chez Nouvelles Frontières, par exemple, les prix des vols affrétés (Istanbul, 1 100 F, les 7 et 10 mars au lieu de 1 700 F, Minitel 3615 NF) sont abaissés à trente jours du départ pour stimuler, si nécessaire, les réservations.

● Les soldes restent la raison d'être de spécialistes, tel Dégriftour, qui réactualise, en permanence, ses quelque 300 offres de « vols dégriffés » sur Minitel (A l'écran, le 12 février : Rio, 3 570 F ; Bangkok, 2 740 F ; Vienne, 950 F ; 3615 Dégriftour). Il s'agit des « invendus » offerts, sur les circuits parallèles, par les compagnies régulières, à dix jours du départ. Certains voyagistes, disposant d'une force commerciale importante, comme Nouvelles Frontières ou Havas Voyages (Air Havas, tél. : (1) 41-06-41-06, Hong Kong ou Djakarta à 3 865 F) renégocient, à longueur d'année, des tarifs préférentiels avec les transporteurs. Tandis que la Compagnie des voyages procède à une sélection à l'échelle planétaire (accessible, avec réservation, sur Internet), dans le cadre d'une association internationale de soldeurs.

● Le bon choix implique de multiplier les comparaisons (prix et conditions des vols) en interrogeant plusieurs spécialistes *(voir également Access Voyages, Anyway, Forum Voyages, Jumbo, Go Voyages, Carlson-Wagonlit-Travel, agences ou Minitel)*. Un conseil : les tarifs les plus bas concernent un nombre de places limité. Pour en bénéficier, il faut se décider sans tergiverser.

Florence Evin

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
IMMOBILIER
POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF
Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC

FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

LES PROGRÈS DE LA QUALITÉ DANS LE LOGEMENT

Depuis 25 ans, des progrès considérables ont été réalisés en matière de confort, de sécurité et de qualité des logements.

Aujourd'hui, lorsque vous achetez un logement neuf, vous achetez :
• *Une conception rationnelle* : les pièces sont agencées de façon à optimiser l'utilisation de l'espace et son fonctionnement.
• *Une protection contre le bruit améliorée* : les planchers et cloisons protègent mieux des sons extérieurs et intérieurs ; les tuyauteries, ascenseurs et sanitaires sont plus silencieux.
• *Des dépenses d'énergie maîtrisées* : grâce aux progrès réalisés en matière d'isolation thermique et aux réglages plus performants des installations de chauffage, vous réalisez d'importantes économies d'énergie.
• *Une sécurité renforcée* : les équipements en dispositifs antivol et anti-intrusion se sont généralisés, les risques d'incendie se sont amenuisés grâce aux mesures de prévention et aux équipements de protection.

Les promoteurs-constructeurs ont intégré à leurs produits ces nombreuses percées technologiques... Profitez-en !

PARIS RIVE DROITE

2e arrondissement

Montorgueil
58, rue Greneta.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe BANQUE INDOSUEZ
89, rue de la Faisanderie
75116 PARIS
Tél.: 45.03.78.78.



26 appartements disponibles. Du studio au 4 pièces duplex. 25.000 F le m² moyen.

A 50 mètres de la rue Montorgueil. Au cœur du quartier piéton à proximité des halles et de la place des Victoires, petit immeuble neuf qui conserve, quartier oblige, tout le caractère de la plus haute tradition parisienne. Tous les appartements bénéficient de la technologie d'aujourd'hui : isolation, sécurité... et de tout le confort : parquet.
Livraison 1er trimestre 1996.
Visite sur rendez-vous. Tél. : 45.03.78.78.

FONCIÈRE SATIS

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF C'EST CHAQUE MERCREDI DATE JEUDI

PARIS RIVE GAUCHE

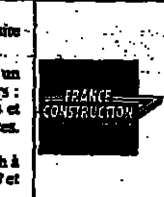
15e arrondissement

Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.83.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.000 F le m² hors parking et dans la limite stock disponible.

A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons individuelles de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, *samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et* de 14 h à 19 h.



RÉGION PARISIENNE

92 Puteaux

35-43, rue Roque de Fillol
8-12, rue de l'Oasis.
A 600 m du métro.
Entre La Défense et la Seine.
Total disponible : 46.

Du studio au 5 pièces.
A partir de 15.850 F le m².

SINVIM
44, rue J.-Ibert, Levallois.
Adresse postale :
75835 Paris Cedex 17.
Tél.: 41.05.31.31.
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.
Le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Livraison immédiate. Paris est trop cher, Neuilly plus encore. Alors traversez la Seine.
Garantie de rachat, garantie locative et location-vente possibles. Soumises à conditions particulières.
Bureau de Vente et appartement décoré : 43, rue Roque de Fillol. Ouvert tous les jours, *sauf mardi* et mercredi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Le lundi ouvert à 14 h.
Tél.: 47.76.28.61.



94 Saint-Mandé

Résidence "Villa des Arts"

Bureau de vente sur place ouvert tous les jours (sauf jeudi matin)
44/52, avenue Alphand,
94160 Saint-Mandé
Tél.: 43.98.36.92

Fin de pré-commercialisation.
Résidence de 26 appartements.
Reste 4 appartements de 89 à 150 m².

Jouissant d'une situation exceptionnelle au cœur du quartier le plus résidentiel de Saint-Mandé, avenue Alphand, à l'orée du bois de Vincennes, la Résidence "Villa des Arts", propose quatre très beaux 4 et 5 pièces alliant luxe et douceur de vivre à une touche d'originalité raffinée.

Livraison été 97. A partir de 23.000 F le m², selon l'étage.



REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE



L'INVESTISSEMENT LOCATIF : UNE RÉVOLUTION

Le Gouvernement a pris conscience de la nécessité d'un parc locatif privé, condition indispensable dans une économie moderne, entraînant la mobilité des ménages. Et qui dit mobilité dit facilité de location.

Une location est un acte beaucoup moins lourd, moins engageant, moins onéreux qu'une acquisition. Les mesures qui viennent d'être annoncées, et particulièrement l'amortissement de 80 % du prix d'acquisition d'un logement neuf qui devra être loué pendant une durée minimum de 9 ans, vont certainement dans ce sens et constituent une évolution profonde reconnaissant le rôle économique du propriétaire bailleur.

Mais reste le problème de la sécurité du règlement des loyers et de la difficulté à obtenir l'exécution des décisions de justice qui retiennent plus d'un investisseur potentiel. C'est pourquoi, il est bon de rappeler que la FNAIM a mis au point un système garantissant le paiement des loyers des locataires qui couvre une période de 24 mois d'impayés.

Mesures incitatives à l'acquisition, mesures sécurisantes quant à la régularité du paiement du loyer, voilà deux mesures complémentaires qu'il convient de connaître pour mieux investir à un moment où la baisse des taux d'intérêt oblige à repenser la composition de tout patrimoine.

Jacques LAPORTE,
Président de la chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

Appartements Ventes

1er arrondt

Paris-1er, rue Boulo i 2 p. 40 m², 1er, s.-d.-d., wc, cuis. 650 000 47-45-55-53

6e arrondt

Proche Luxembourg, pierre de T., asc., 4/5 p., 90 m² + service à rafr. + box. 43-35-18-36

8e arrondt

FG ST-HONORÉ CONCORDE
2 P 895 000 F
40 m², 4e étg, asc., calme, clair. PARTENA. – 42-66-36-53

9e arrondt

ST-LAZARE N.-D. LORETTE
4 P 1 380 000 F
80 m² 5e étg ascenseur

OPÉRA A SAISIR
4 P 1 570 000 F
92 m², 5e étg, ascenseur PARTENA – 42-66-36-53

14e arrondt

DENFERT p. de t., asc., rue et jard 3/4 p., 79 m² à rafr., soleil, urgt 43-35-18-36

Pr. Denfert stdg ét. él., rue et jard. liv., 3 chb., 120 m², 2 bns, balcons, sol., park. 43-35-18-36

ALESIA (près Didot) 3 p. dans p. de t., sup., 2e et balc. Sud. 1 050 000 F. Syndic. 40-47-67-82

15e arrondt

Paris XVe. Montparnasse. Studio 22 m² au 5e étg. Cuis. équip. S.-d.-b., wc, 390 000. 47-45-55-53

92 Hauts-de-Seine

Neuilly-sur-Seine. Bd Victor-Hugo. 3 p., 100 m², 2e étg, imm. gd stand., ent., séj., s.-d.-b., une chamb., cuis., wc, cave. 2 170 000. 47-45-55-53

Rue de l'Eglise Grand studio, 4e et bel immeuble, sur verdure. 520 000 F, à saisir. 40-47-67-82

Appartements Achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

Locations Offres

Paris

8e GEORGE-V, 6 P, 160 m² parfait état, gd balc 17 000 net. – 42-66-36-53

16e VUE/SEINE BEAU 2 P, 53 m² impeccable 4 900 h ch. – 42-66-36-53

17e PTE ST-OUEN, 2 P, 57 m² 5e étg, soleil, balc. Park. 4 200 h. ch. – 42-66-36-53

Pavillon

Colombes. Pavillon de 115 m² sur un terrain de 190 m². Double séjour, cuisine, garage, terrasse. 3 chambres, s.-d.-b., 2 wc. 1 700 000 F. 47-45-55-53

Maison

PIERRE LAROUSSE
14e, jolie maison 6 pièces. 4 chambres, ensoleillé, beaucoup de charme, jardin, bon état. FEAU-LA-BOURDONNAIS. 47-05-50-36

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM (2,23 F/mn.)

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

L'INÉVITABLE RÉFORME DU SYSTÈME DE SANTÉ

Comment rendre le système de protection sociale plus juste et plus efficace dans son financement et son fonctionnement alors que des centaines de milliers de personnes en sont exclues.

GALOP RALENTI DES MÉGAPOLES

Dans dix ans, la majorité des habitants de la planète vivront dans les villes. Au Nord comme au Sud, l'explosion urbaine sécrète des mutations, des déséquilibres, des mauvais fonctionnements.

FÉVRIER 1996

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

appartements ventes

3e arrondt

Bd Bernard-de-Clairvaux, résid. serv. 3-4 p., 82 m², parfait état. 1 800 000 F. (1) 43-48-27-59

4e arrondt

QUAI D'ANJOU. Imm. 17e, 120 m², 5 p., dernier étage asc., charme. 42-78-64-33

BASTILLE-ARSENAL agréable studio, 360 000 F. petit 2 p., asc., 460 000 F. AIM - 42-78-40-04

325 m² SUPERBES
beaux volumes, asc., balcons, pierre de t., 5 500 000 F. AIM - 42-78-40-04

5e arrondt

5e MONGE 2 p. sur jardin, 44 m², 2e ét., asc., très clair, bon produit, poss. achat park. PPI - 40-43-08-17

Arènes de Lutèce, bel anc., asc., beau 3 p., parf. état, cuis. équip., 82 m², calme, urgt. 43-35-18-36

JARDINS DE CLUNY 3-4 p., 70 m² env. à rénover. AIM - 42-78-40-04

6e arrondt

SAINT-PLACIDE
5 p. 120 m² + serv. – 2 900 000 F
VANEAU
5 p. 115 m² + serv. – 3 000 000 F
SQUARE DU CROISIC
5 p. 120 m² + serv. – 3 400 000 F
NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
5 p. 125 m² + studio 3 500 000 F
FLEURUS 45-44-22-36

RUE SAINT-ROMAIN. Beau 4 p., 107 m², 2e ét., asc. 2 357 000 F 42-66-09-22

7e arrondt

R. DES SAINTS-PÈRES, 130 m² 5 p., 3e ét., 20 000 F/m² + park. Tél. : 43-59-14-05

RUE DE LILLE 217 m² Entièrement rénovés, gd salon, cheminée, salle à manger, 4 chbres, 2 bains, gde cuis. A VOIR ABSOLUMENT Tél. : 45-51-79-73 ou 45-51-59-48

VERNEUIL Gd studio, possib. 2 p. 3e étage, asc., soleil, dans immeuble anc. rénov. bon investissement. E.F.P. : 45-03-48-00

A rénover proche INVALIDES Rdc, 280 m², clair, spacieux, 11 pces. 6 500 000 F à débattre Prof. libérale. 46-22-03-80 – 43-59-68-04

entre Champs de Mars et Invalides, 2 pièces, entrée, cuisine, WC, douche (fenêtres) 40 m2 plus cave, 2ème étage sur rue, digicode et interphone, bon standing, calme, proche transports et commerces, habitable immédiatement sans travaux. prix justifié Tél. 60.36.02.78 (après 20H)

8e arrondt

Prox. MONTAIGNE, 130 m² env. + 4 m haut. ss plafond, calme. RENOVÉ. Tél. : 40-06-02-02

ARTOIS. SUPERBE DERNIER ETG 230 m², salon-loft, salle à manger, cheminée, parquet, 3 chbres, 3 bains, bureau, gde cuisine, chbre de service attenante à l'appt. avec salle de douche. Tél. : 45-51-79-73 ou 45-51-59-48

FREDERIC-BASTIAT Dans bel immeuble Pdt. 220 m² Triple réception, moulures, cheminées, hauteur sous plafond 4 chbres, 2 bains, cuisine BELLES PRESTATIONS Chambre de service. Tél. : 45-51-79-73 ou 45-51-59-48

ENTRE SAINT-AUGUSTIN ET SAINT-LAZARE, prox. PARC MONCEAU anc. pdt. beau 4 p. t. ct., 1 750 000 F
NOTAIRE Tél. : 44-88-45-00

9e arrondt

ST-LAZARE N.-D.-LORETTE
4 P. 1 380 000 F
80 m², 5e étg., ascenseur.

OPÉRA A SAISIR
4 P. 1 570 000 F
92 m², 5e étg., ascenseur. PARTENA – 42-66-36-53

10e arrondt

CIVIALE 2 p. 31 m², 4e étg., bel imm., Trx à prévoir 365 000 F. 46-68-31-31

11e arrondt

Mº LEDRU-ROLLIN, proche BASTILLE, loft, surface volume unique 210 m² + 40 m², privé cour + s/sol 90 m². Excellent état, cuisine et sdb à créer. Surface totale pondérée comprise 250 m², soit 10 000 F/m², usage mixte (hab./prof.), poss. division de 2 lots à partir de 80 m² mini. A SAISIR M. SCHMITT 07-56-20-44

PARMENTIER, 95 M² Appt de caractère ds voie privée arborée, séjour 45 m², 3 m s/poutres, cheminée. ERA CTI 46-59-09-97

PH. AUGUSTE 110 M² Séjour double, 3 chbres, récent. Double exposition. Box. ERA CTI 46-59-09-97

14e arrondt

ALÉSIA (près Didot) 3 P. Dans p. de t., superbe, 2e ét., balcon, Sud. 1 050 000 F. Syndic 40-47-67-82

DENFERT p. de t., asc., rue et jard. 3/4 p., 79 m² à rafr., soleil, urgt. 43-35-18-36

Pr. DENFERT, stdg., ét. él., rue et jard., liv., 3 chb., 120 m², 2 bns, balcons, sol., park. 43-35-18-36.

Denfert, bel anc. 2 p., 700 000. Pernety, p. d. t., asc., 3 p., 895 000. Plaisance, réc. 4 p., park., 1 780 000. Plaisance, réc. 4 p., 1 320 000. Nbre autres aff. 43-35-18-36

VAVIN ancien Pdt. 4e asc., beau 2 p., cft., 900 000 F
NOTAIRE Tél. : 44-88-45-00

Noyée dans la verdure maison 386 m², terrasse 120 m² prestations exceptionnelles. UTTRÉ - 45-44-44-45

8 p. ALÉSIA 150 m² Imm. bourgeois pierres + briques séjour 39 m² + 4 ch. + 3 bains parq. chevrons moulures, sol. SE/S/O. Tél. : 40-44-02-30

Mº DENFERT Imm. ancien. Duplex 230 m². 5 ch. 2 pkg 5 500 000 F. 45-46-26-25

15e arrondt

MONTPARNASSE 7e et dernier ét. (duplex), 186 m², 3-4 ch. + 2 terrasses + poss. achat, 2 p., 40 m², 2 gar., prod. rare. PPI - 40-43-08-17

15e SQUARE DESAIX, 1 290 000 F, ds imm. p. d. t., 5e ét., asc., sur cour, 73 m², 2 ch., bon produit, poss. belle ch. de service. PPI - 40-43-08-17

15e COMMERCE duplex, 4e-5e ét., asc., 100 m², 3 ch., 1 séjour. PPI - 40-43-08-17

Mº Dupleix, stdg, dern. ét., 2 p., 39 m² + 25 m², terr., vue pan., pl. soleil. 43-35-18-36

RUE BARGUE 2 p., 35 m², 2e étg. 580 000 F charme UTTRÉ - 45-44-44-45

16e arrondt

16e NORD 4-5 p., 115 m², ét. élevé, asc., terr., 22 000 F/m². Tél. : 43-59-14-05

8 P. BD LANNES
habitat + profess. poss. 34-60-39-08

TROCADERO 73 m² Gd stand., 3e ét., calme 1 550 000 F. 34-93-44-06

17e arrondt

17e, rue Laugier, imm. pierre de t., gd 2 p. tout confort en r.-de-ch. sur cour et verdure, 1 050 000 F. Tél. : 43-22-90-10

ETOILE 4-5 P. 85 m²
+ ch. serv., av. Carnot, pierre de t., 1 850 000 F. PARTENA - 42-66-36-53

18e arrondt

18e BEAU MONTMARTRE 3 p., 110 m², rez-de-chaussée, sur escaliers typiques montmartrois, imm. p. de t., charme cossu, 1 925 000 F. BURGER ET ST-DIZIER Tél. : 40-53-92-09

BON 18e ATELIER ARTISTE 43 m², neuf. 640 000 F. Tél. : 07-56-20-44

Mº LAMARCK 5 P.
étg. élevé. 2 880 000 F Tél. : 07-56-20-44

20e arrondt

Calme absolu ! gd jardin, 350 m² constructible, maison indép., 67 m², beau vol., 2 000 000 F. 40-30-02-62

78 Yvelines

Le Chesnay, appt. stand., 2e étg., asc., 4 p. 101 m², terr. de 6 m², dble séj., salle à manger, cuis. éq., 2 chbres, sdb, 2 WC, 1 200 000 F. Tél. : 47-45-55-53

CHATOU 2 p. 50 m² 10 mn Défense sans vis-à-vis + pkg. s/sol. Ag. HUTET - 39-52-13-69

91 Essonne

Vds dans petite résid., VIRY-CHATILLON (91), 20 km de Paris, 10 km d'Orly. F3, 65 m², refait à neuf, cuis., s. de bns équipées, salle à manger, 2 ch., cellier, débarras, wc, placards, parking, cave, balcon, proche écoles et commerçants, prix : 700 000 F. Tél. : 69-21-36-96

92 Hauts-de-Seine

Neuilly-sur-Seine Rue de l'Église, grand studio, 4e et bel immeuble, sur verdure. 520 000 F à saisir. – 40-47-67-82

Neuilly Bd Victor-Hugo 3 p. 100 m², 2e étg., asc., imm. gd stand., séj., s. à mang., chb., cuis., sdb., wc, plac., cave, 2 170 000 F. Tél. : 47-45-55-53

Neuilly – île de la Jatte 2 p. 50 m², 5 étg., asc., séjour, cuis., sdb., wc, chbre., cave, parking, 1 160 000 F. Tél. : 47-45-55-53

Colombes, gare de la Garenne-Colombes 2 p. 45 m², 2e étg., cuis. éq., chbre, sdb, wc 460 000 F. Tél. : 47-45-55-53

94 Val-de-Marne

94 VITRY 3 MN GARE, 2 P. ts commerces, calme, 3e étg., 41 m², chauf. individuel. Prix à débattre. Tél. : 49-60-32-77 (bur.).

VINCENNES 5-6 P.
A 200 m du bois ! 140 m² env., 3 chambres, double séjour. Salle à manger. Cuil. Dressing, s.-de-bs., wc. Débarras, cave. Prix : 2 050 000 F. Tél. : 43-65-08-97 (rép.)

LE PERREUX. VILLA MANSART. 180 m² sur terrain 700 m² avec jardin et piscine. Tél. : 43-24-36-85.

95 Val-d'Oise

Villiers-Le-Bel. F3, séj., 2 chbres, sdb, grands rangements cuis. éq. avec séchoir, cave, park. Prix 370 000 F. Tél. : 39-88-86-15

A VENDRE Villiers-le-Bel, F4, s. à manger, salon, 2 chbres, sdb, WC, chauffage individuel au gaz, cave, parking 550 000 F. Tél. : 39-94-52-71 En cas d'absence lais. un message sur le répond.

pavillon

CHAMPS S/MARNE A vendre pavillon de 1991 5 pces, 3 chambres, 2 salles de bns, 2 w.c., cuisine aménagée, cheminée. Px : 1 150 000 F. frais de notaire réduits Tél. : 64-68-06-31 (soir)

maison

Paris 7e, RARE ! JOLIE MAISON 6 p., 3 ch., 2 bains, cave, calme. 4 600 000 F Tél. : 46-83-13-95

viager

9e CADET, 107 m² occupé, 91 a. 775 000 F + 2 700 F p.m. ou cpt. Px : 950 000 F - T. : 42-66-09-22.

6e, rue Madame, 70 m² occupé 72 et 73 a. 370 000 + 2 800 p.m. Tél. : 42-66-09-22.

Libre 3 p., Saint-Mandé Rdc., 370 000 F + 4 800 F Hme 81 Viagers CRUZ 42-66-19-00

appartements achats

CABINET KESSLER
78 Champs-Elysées – 8e Recherche ts, urgence beaux appts. de standing petites et grandes surfaces Evaluation grat. sur demande. Tél. : 46-22-03-80 ou 43-59-68-04

terrain

Vds forêt 50 ha. Territoire de Belfort. 1 500 000 F. Tél. : (16) 93-09-09-49.

villégiature

AVORIAZ - A LOUER STUDIO 4 PERS. Tél. : 39-82-33-30 (ap. 19 h).

SAINT-GERVAIS-MONT-BLANC Appts. neufs 2 et 3 p. de 4 à 8 pers., locations permanentes toutes durées, semaine scolaire à part. de 3 200 F Tél. : 78-24-09-99 Fax : 78-24-96-41.

fonds de commerce

Part. vd HOTEL★★★ 24 chbres à QUEBEC. Affaire très saine idéal pr qui veut s'expatrier Fax : (19-1) 418 649 7553 de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi.

cession d'entreprise

ILE DE LA RÉUNION A céder entreprise de négoce et de fabrication, très bonnes rentabilités et situation financière. Tél. : (1) 43-04-15-00 Fax : (1) 43-03-10-08

PARIS-8e Cession de bail sté, très beau 120 m², 2 200 F/m²/an. Vtes meubles lux. + équip. bureau. ÉTAT NEUF Tél. : 44-90-80-10.

immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services : 43-55-17-50

location offres

Paris 9e, Mº Cadet, vrai 4 pièces, ancien 114 m², 2 bains, 10 400 F cc. I.P. 48-85-13-33

Paris 12e, immeuble standing, beau 4 pièces 95 m², refait, 9 500 F cc. I.P. 48-85-13-33

Rue des Pyrénées, proche place Gambetta, petit 2 p., charme, déco contemp. 3 500 F cc. Tél. : 40-33-11-07 (rép.)

8e MADELEINE 2 p., 32 m², meublées, 4 000 h. ch. 42-66-36-53

8e BD HAUSSMANN 5 p., 130 m², 6e ét., bel imm., beau volume, 11 500 F h. ch. PARTENA - 42-66-36-53

16e JASMIN, 3 p., 85 m², résidence standing, balc., park., 8 900 F charges et chauff. compr. 42-66-36-53

ENTRE ETOILE ET TROCADERO ancien pierre de t. stand. 5e ét., balc., beau 5 P. tout confort 3 600 000 F
NOTAIRE 44-88-45-00

RUE CAULAINCOURT ancien pierre de t., conft 1er ét. 5 P. 1 800 000 F ; 5e ét. 5 P. 2 000 000 F ; 7e ét. atelier d'artiste 1 600 000 F.
NOTAIRE 44-88-45-00

PETIT 2 PCES, S.D.B., 6e ét. clair et calme. Px : 2 250 F Tél. : (16) 21-33-74-44

Locations demandes

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 75008 Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HOTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

Inter-Projets recherche sur Paris et est parisien produit originaux ou grands appartements à louer 42-83-46-46

Collaboratrice « le Monde » rech. dans Paris centre 3 p., loyer maximum 5 000 F cc. Tél. : 49-26-09-09

Le Monde PUBLICITE
133 Av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08

Les annonces classées du MONDE
Tarif de la ligne HT (TVA 20,60 %)
la ligne comprend 25 caractères, signes ou espaces.

Rubriques :

Offres d'emploi	210F
Demandes d'emploi	55F
Propositions commerciales	400F
Agenda	130F
Immobilier	125F

Passez vos annonces par téléphone au : 44.43.76.03 et 44.43.77.34 / Fax : 44.43.77.32

LE MONDE DES CARRIÈRES

SOCIETE DE TRADUCTION technique RECHERCHE **TRADUCTEURS TECHNIQUES CONFIRMÉS** TRADUISANT DE L'ANGLAIS VERS LE FRANÇAIS, L'ITALIEN, L'ALLEMAND ET L'ESPAGNOL (de langue maternelle) Envoyer C.V. et candidatures à : Isabelle PAIN, DIAT, 1, allée Garays, 91120 Palaiseau

La Faculté de lettres de l'université de Lausanne met au concours un poste plein temps de professeur ordinaire de littérature française moderne (XVIIe-XXe siècles). Titre exigé : doctorat ès lettres doctorat d'Etat, habilitation ou titre équivalent. Entrée en fonction : 1er septembre 1997 ou à convenir. Lettres de candidature (C.V. et liste des publications en 8 ex.) doivent parvenir jusqu'au 15 mars 1996 au doyen de la fac des lettres, UNIL, BFSH 2, 1015 Lausanne. Informations complémentaires au 021/692 29 11 ou par e-mail remi-jolivet@lng.unit.ch

LES ANNALES DE L'ART EB/FMR Recherchent COLLABORATEURS (H/F) 30 ans minimum
- Bon niveau de culture générale
- Pour poste à caractère commercial
- Formation assurée
- Rémunération motivante
- Evolution rapide pour candidats de valeur.

APPELEZ-NOUS au : (16-1) 43-27-94-17

Recherche **DESSINATEURS MECANIQUE ET PROJETEURS E2** connaissances CAO-CAPIA-MEDUSA-EUCLID-INTERGRAPH-PRO ENGINER expérience 2 ans minimum acceptant les déplacements. Merci d'adresser CV + lettre au MONDE PUBLICITE sous nº 8962 133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 09

Recherche **TECHNICIENS EN AUTOMATISME** connaissances SIEMENS et TELEMECANIQUE expérience 2 ans minimum acceptant les déplacements. Merci d'adresser CV + lettre au MONDE PUBLICITE sous nº 8961 133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 09

CH. AGENT COMMERCIAL niv. sup. fort potentiel pour cab. Format. Conseil Ress. hum. Qual. Immob. Tél. : (16) 79-85-08-79

LYCEE FRANCAIS PONDICHERY Rech. 96-97 Résidents : instit., cert. lettres, math., économie. Env. C.V. fax au : (19) 91-413 34265

DEMANDES D'EMPLOI

Votre bureau à Francfort ? Je traduis vos lettres, je les transmets et vice-versa. Tél. : 0049 69 50 42 84. Fax : 0049 69 50 18 94

SECRETAIRE 5 A. EXP. ch. poste secrét. trad. bil. Portugais. Tél. : (19) 35-12-973-92-75.

J.F. 35 ans cherche poste dans établissement scolaire EMPLOYÉ DE BUREAU 16 ans expérience comptabilité-recouvrement. Banlieue sud de Paris ou proche. Ecrire Le Monde Publicité nº 8954 133, Champs-Elysées, 75008 Paris

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR diplômée ESAM Paris, expér. cab. architecte d'intérieur (construction de maquettes, exécution plans et perspect. en ambiance colorée) CHERCHE travail tps COMPL. ou PARTIEL 40-33-11-07 (répondeur)

SECRETAIRE DE REDACTION 45 ans, expérience presse magazine, PAO, cherche poste stable presse ou édition. Tél. : 40-37-08-17

LE CENTRE HOSPITALIER DE MEAUX (77) recherche **1 ARCHITECTE** Formation complémentaire d'ingénieur généraliste en bâtiment souhaitée Tél. : 64-35-39-00 ou 64-35-39-01

Consultant franç. 44 a, bac + 6, 20 a. exp. marketing et comm. RECH. POSTE OU MISSION EN Scandinavie ou Europe de l'Est. Ecrire à LBF Konsulnavog 16-252-84 HELSINGBORG (Suède).

DIRECTRICE ADM. ET FIN. 10 ans d'exp. niveau 1, réf. S.G., C.G., R.H., aptitude management, gestion, organisation étudie toute propos. Tél. : (1) 43-28-23-87 + fax.

Collaboratrice « Le Monde » recherche emploi sur Paris : – formation sur informatique (Mac-PC) ; – documentation presse. Tél. : 48-42-88-13.

L'AGENDA

Automobile

PEUGEOT 406 ST 1.8 (7 cv), Nov. 95/mod. 96, 4 000 km bleu de Chine métallisé D.A. – clim. – Airbag **PRIX : 125 000 F** (valeur neuf avec options : 142 000 F) Tél. : 46-42-17-98

HONDA Concerto 7CV - mod.93 30.000 km Etat neuf Bleu métallisé roues alu. Direc. assitée Vérouil. Central T. O. Auto radio code prix 58.000F Tél 49.30.97.81 entre 12h et 14h

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS Le plus formidable choix. « One des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie. ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX **PERRONO-OPÉRA** Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix.

Bois de chauffage

Vends BOIS DE CHAUFFAGE livré 1 mètre ou 0,50. 260 F le stère + 1 gratuit. (16) 25-29-90-44

Rénovation Construction

Particulier cette annonce vous concerne **CÔTE FACE** EXPERTS EN RENOVATION DE FAÇADES
- IMPERMEABILISATION
- DECORATION
- ISOLATION PAR EXTERIEUR
- CONSEIL ET ETUDE GRATUITS
- TELEPHONEZ ET DEMANDEZ Mr GAULT Marc

SOGEP CONSTRUCTION 11, rue Marc-Seguin ZI Mitry Compans 77290 MITRY MORY Tél : (1) 64.27.98.74

Traduction

Confiez vos travaux de **TRADUCTION** anglais et d'espagnol vers le français (général, informatique, économie, arts), de **RÉDACTION** (courrier, articles, discours), d'interprétariat de liaison, de révision/relecture et de frappe de documents à une professionnelle diplômée. Tél. : 30-40-15-66

Vacances Tourisme

SKI DE FOND **JURA** (près Métabief) frontière suisse 3 h de Paris par TGV en pleine zone nordique. Ch. en pension ou demi-pension chez ancien sélectionné olympique. avec salle remise en forme, cours, matériel, etc. Réservation : (16) 81-49-00-72

Paris Club Hôtel (Eden Parc) à Saint-Tropez, face piscine (4 pers.) du 15 août au 31 août. Paris Club Hôtel (face port) à Bandol (6 pers.) du 1er septembre au 30 septembre. S'adresser après 20 h. Tél. : 40-70-36-21

Associations

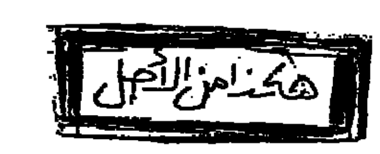
appel

AIDES FÉDÉRATION NATIONALE Association de lutte contre le sida recherche OBJECTEURS DE CONSCIENCE SERVICES CIVIL « VILLE » dans le cadre du service national De niveau Bac + 2 à Bac + 5, nous vous proposons des postes à Paris et en province correspondant à votre qualification :
- administration, comptabilité, informatique (réf. OC/A)
- communication, relations publiques/presse (réf. OC/C)
- collecte de fonds, organisation d'événements (réf. OC/E)
- accueil, prévention (réf. OC/P)

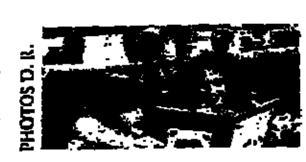
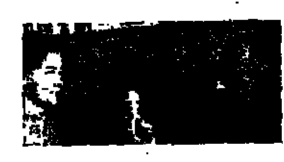
Si vous êtes fortement motivé par la lutte contre le sida, merci d'envoyer CV + photo + lettre de motivation en précisant la référence du poste souhaité à David BOULIER, AIDES Fédération nationale 23, rue de Château-Landon, 75010 Paris.

Cours

PARLEZ CHINOIS China Langue Express Spécialiste des débutants Entreprises exclusivement Tél. : 42-23-12-62.



CINÉMA Woody Allen est en pleine forme, et a envie de s'amuser. *Maudite Aphrodite*, son nouveau film, en témoigne avec éclat, comédie pleine d'allant, d'une légèreté réjouissante. ● HUMOUR toujours, grâce au film du fantasque réalisateur portugais Joao Cesar Monteiro, *La Comédie de Dieu*, entreprise absurde et délirante, d'une originalité foisonnante. ● SUCCÈS en France, *La Haine* part à l'assaut des Etats-Unis. Le film de Mathieu Kassovitz est sorti vendredi 9 février dans une salle new-yorkaise.


PHOTOS D.R.

Woody Allen, en pleine forme, renoue avec la comédie pure

Maudite Aphrodite. l'auteur de « Manhattan » signe un vaudeville avec chœurs antiques, prostituée et boxeur

Un enfant adopté, dont il recherche la mère; des notations autobiographiques :

Film américain de Woody Allen. Avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport, Jack Warden, Peter Weller, Olympia Dukakis. (1 h 34.)

Au jeu des prénoms, la distance entre Lenny et Amanda Weintrib, couple de New-Yorkais aisés, se révèle importante, et c'est une oreille distraite qu'Amanda prête à Lenny lorsque celui-ci propose que l'enfant qu'ils vont adopter se prénomme Groucho, Django, Sugar Ray ou encore Harpo, Cole, Shane, Earl the Pearl ou Thelonious. Finalement, comme Amanda le suggérait, ce sera Max. Juste Max. Prénom dont la banale simplicité répond au caractère exceptionnel du sujet. Car Max est un enfant surdoué, ses parents le vérifient chaque jour. Comme tous les parents, à cela près que tous ne disposent pas, pour les guider dans la vie, des divins conseils prodigués par un chœur dont les membres peuvent se rendre à New York sans que leur assemblée cesse pour autant d'être antique.

DESSIN MARC TARASKOFF

Un couple new-yorkais, un adorable bambin, un chœur antique, cela fait déjà beaucoup. Mais sont également présents une jeune prostituée actrice de films pornos, et un boxeur dont le palmarès affiche fièrement *« seize combats, tous gagnés, sauf douze »*. Entre tous ces personnages, auxquels viennent s'adjoindre quelques comparses, Woody Allen tire le fil de son vingt-troisième long-métrage, à partir d'une trame de vaudeville. Il y injecte des éléments autobiographiques, que l'on peut s'amuser à décoder ou, au contraire, tenir pour simples péripéties de scénario, jongle avec les évidences et les paradoxes, s'amuse des conventions et des clichés d'un monde qui est aussi le sien, et mène à sa guise, en toute liberté, un récit que le chœur commente, analyse et relance. Bref, Woody Allen est en pleine forme.

Il retrouve même un plaisir d'acteur grâce au personnage de Lenny, chroniqueur sportif acharné à retrouver la mère naturelle de ce petit Max dont l'intelligence le subjugue. C'est ainsi qu'il rencontre Linda, dont la liberté de mœurs, l'absence de culture et le manque de discernement le surprennent. Lorsqu'elle entreprend de le traiter comme un de ses clients et qu'il se réfugie frileusement sur un coin de canapé, Woody l'acteur offre à Allen le réalisateur – ou est-ce le contraire ? – un grand moment de comédie pure, qu'ils s'empressent de partager avec le spectateur. Et quand Lenny se met en tête de dégoter pour la mère de son enfant le mari idéal, celui que sa sincérité et l'amour qu'elle porte en elle lui font mériter, il se fait entremetteur, décidant des conditions de la rencontre entre Linda et Kevin (le boxeur aux seize combats), qu'il a choisi pour elle, peaufinant les répliques qu'ils seront amenés à échanger, essayant de prévoir à la place de l'un ce que pourraient être les réactions de l'autre.

Ainsi Lenny joue-t-il au metteur en scène pour cesser d'être un des acteurs de la vie de Linda. Mais le scénario échafaudé par Lenny sera contrarié par celui de Woody, seul maître d'œuvre à bord.

VIRTUOSITÉ ET INDÉPENDANCE

Cette façon qu'a Allen de rompre le cours de la comédie sentimentale dont il a au préalable mis en place les éléments (le fait que Lenny et Linda n'ont rien en commun les destinerait justement, en vertu des principes hollywoodiens, à terminer le film ensemble) témoigne, une fois encore, de sa virtuosité et de son indépendance. Virtuosité du metteur en scène maître de ses effets et de sa technique de narrateur, indépendance du cinéaste auquel ses méthodes de travail garantissent des conditions de production idéales.

Il met ici l'une et l'autre au service d'un spectacle dont l'ambition est d'offrir un vrai moment de plaisir, dont l'inventivité et la légèreté séduisent, dont la justesse de certaines notations discrètes (notamment celles touchant à « l'enfer » de la paternité) fait souvent mouche. Dans et avec *Maudite Aphrodite*, tout le monde s'amuse, Woody Allen et ses acteurs, notamment l'étonnante Mira Sorvino, interprète décapante du rôle de la singulière Linda, mais également et surtout les spectateurs.

Pascal Mérigeau

« Je ne perds pas mon temps à écrire des films à 30 millions de dollars »



ENTRETIEN

AU MOIS de décembre 1995, durant les grèves, Woody Allen était à Paris, où il tournait les scènes françaises de son prochain film – *« une comédie musicale et romantique »*, dit-il – avec Julia Roberts, Goldie Hawn, Alan Alda, Drew Barrymore et lui-même dans les principaux rôles : l'histoire d'une famille américaine qui vient en Europe en vacances. Il sera de retour à Paris au début du mois de mars... comme clarinettiste, pour le concert qu'il doit donner le 4 avec son orchestre de jazz new-orleans.

« Lorsque vous commencez un nouveau scénario, savez-vous à l'avance ce que vous allez raconter ?

– Oui, toujours. Une bonne idée de départ, si elle n'est pas développée, risque de donner un scénario de vingt pages, et ensuite on est obligé de rallonger artificiellement. Ecrire est plus amusant que de tourner en rond dans sa chambre en se demandant : qu'est-ce que je raconte ? Où tout ça me mène ? Mais il faut le faire. J'ai besoin de savoir où je vais, davantage que par où je passerai pour atteindre mon but.

– Etes-vous conscient des thèmes dont traitent vos films, au-delà de l'histoire ?

– Non, je les découvre après avoir terminé le tournage. A ce moment seulement je m'aperçois que telle idée sous-jacente a « fleuri », a pris consistance, et... qu'il faut continuer à y travailler durant la finition du film. L'idée de départ de *Maudite Aphrodite* est que quiconque adopte un enfant s'interroge forcément un jour sur les vrais parents. En général, on ne veut pas vraiment le savoir, mais on y pense. Il m'a semblé amusant que quelqu'un devienne obsédé par cette question, et découvre des choses de plus en plus affreuses. Cette histoire prenait une forme de tragédie grecque, d'où l'idée d'utiliser un chœur antique, pour en faire un récit plus universel, sur des sentiments qui n'ont pas changé depuis Euripide.

– Le film compare la mise en scène à une tentative maladroite d'intervention divine.

– Lenny, mon personnage, interfère avec la vie de Linda, la véritable mère. Il se comporte en metteur en scène au sens où il modifie son costume, son élocution, son décor, lui invente un partenaire, tente de manipuler son histoire. L'intéressant, à mes yeux, est qu'on peut discuter s'il lui rend service ou pas. Elle est une prostituée, mais elle ne se plaint pas de son sort, elle gagne de l'argent, elle vit dans son rêve de devenir actrice. Lenny la contraint à se conformer à une image conformiste de femme de la classe moyenne. Je pense qu'il a bien fait, parce que, pour moi, l'état de prostituée est affreux, mais j'admets que quelqu'un puisse venir me dire : qui es-tu pour décider de l'existence qu'elle doit mener ?

– Vous intervenez deux fois sur son sort, comme personnage et comme metteur en scène. La première fois est un échec, la deuxième une réussite.

– La deuxième fois, il s'agit d'une interférence du Destin, du *deus ex machina*, donc de Dieu.

– Qui n'est autre que vous, scénariste et réalisateur du film.

– Effectivement, c'est moi qui en ai décidé ainsi en écrivant le scénario. Mais je ne suis pas capable d'avoir la même influence sur ma propre vie, comme tout le monde sait.

– *Maudite Aphrodite* est davantage une comédie « pure » que vos précédents films.

– Je suis ravi quand les gens rient. J'essaie de faire rire mais de ne pas m'en contenter, de proposer aussi une réflexion. A chaque film, les critiques américains répètent qu'ils ne veulent pas de pensée, exigent que je me contente d'être drôle. Mais quand j'ai fait *Meurtre mystérieux à Manhattan*, les journaux américains ont dit : il ne suffit pas d'être drôle. Ça m'a amusé.

– Avez-vous le sentiment d'un lien entre vos films, qui se suivent si rapidement ?

– Non, pour autant que je m'en rende compte, le hasard décide. Le choix d'un sujet est parfois guidé par des considérations de budget : il m'arrive d'avoir des idées qui coûteraient 30 millions de dollars *[budget moyen à Hollywood, mais très supérieur à ceux de Woody Allen]*. Je ne perds pas mon temps à les écrire : je ne trouverais pas une somme pareille, et de toute façon je ne voudrais pas. Des budgets de cette ampleur représentent une pression financière excessive.

– Comment avez-vous choisi les interprètes de *Maudite Aphrodite* ?

– J'avais vu Helena Bonham Carter dans *Chambre avec vue* et *Howard's End* de James Ivory. Il m'a semblé que son élégance ferait un bon contraste à la fois avec moi et avec la vraie mère. Le rôle était écrit pour une Américaine, mais il vaut mieux une bonne actrice anglaise qu'une interprète qui n'aurait pas convenu. Pour le rôle de la prostituée, je me suis fié à mon expérience : déjà, dans *Broadway Danny Rose* ou *Coups de feu sur Broadway*, figurait une de ces blondes stupides ; à chaque fois, l'actrice (Mia Farrow, Jennifer Tilly) était une femme très brillante et très fine. Je savais que Mira Sorvino, qui est très cultivée et subtile, éclairerait le personnage de l'intérieur. Elle a inventé une voix pour son personnage, que j'ai découverte le premier jour du tournage, tout comme j'ai découvert l'accent américain d'Helena Bonham Carter.

– Vous dirigez aussi leurs voix ?

– Non. D'une manière générale, je ne dirige pas, je corrige. Mais en l'occurrence il n'y a rien eu à corriger. Dès lors que j'ai choisi de bons acteurs qui correspondent au rôle, l'essentiel est accompli. Ils savent ce qu'il faut faire. Sur le plateau, ils ne me demandent jamais ce que je veux. Ils comprennent, et ils jouent.

– Chaque film appelle-t-il une technique particulière de tournage ?

– Chez moi, oui. Certains cinéastes sont de grands stylistes, par exemple Leni Riefenstahl, ou Martin Scorsese. Quelle que soit l'histoire, ils marquent l'image de leur empreinte. D'autres réalisateurs, dont moi – peut-être parce qu'à l'origine je suis écrivain –, laissent le scénario vivre sur l'écran. *Maris et femmes* a été tourné complètement différemment de *Coups de feu sur Broadway*. La seule constante d'un film à l'autre est l'utilisation des plans-séquences : je suis plus à l'aise avec des prises de vue d'une scène entière, et surtout, les acteurs sont plus à l'aise.

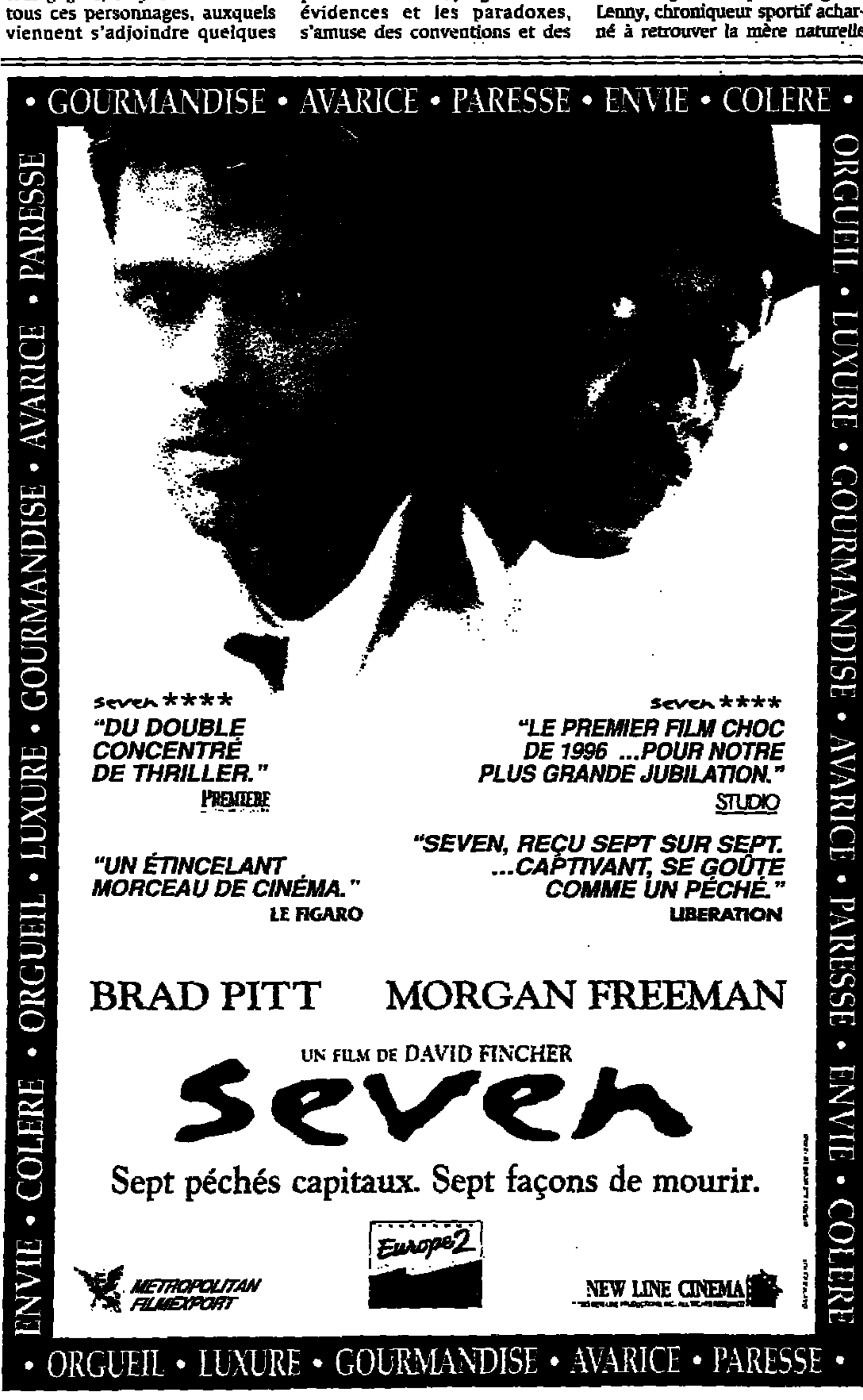
– Vous êtes très attaché aux tournages à New York, chez vous. Or, vous venez de tourner en Italie et en France.

– Cela m'a changé de travailler avec des équipes étrangères. Ce changement était dépaysant mais agréable, dans la mesure où j'avais choisi Venise et Paris, deux villes que j'aime.

– Et vous allez revenir en Europe, comme musicien.

– Cette tournée de concerts, c'est pour moi la meilleure blague de l'année. Je suis passionnément un musicien amateur, j'adore le jazz new-orleans, mais je ne joue que par plaisir, alors que les autres musiciens de l'orchestre sont des professionnels. Je joue une fois par semaine, quelqu'un a proposé de jouer tous les soirs, c'est devenu le projet d'une tournée en Europe, où on aime le new-orleans – ce qui n'est pas tellement vrai aux Etats-Unis, où on n'aime guère le jazz en général. Ce concert à l'Olympia *[lundi 4 mars]* sera un nouveau défi aux Français, qui ont toujours été si bienveillants envers mes films. Cette fois, je saurai réellement à quel point on m'aime ici, à la quantité de tomates qu'on me lancera. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon



هكذا من الأصل

La bombe glacée de Joao Cesar Monteiro

La Comédie de Dieu. Le génial metteur en scène portugais cultive l'absurde avec une forme supérieure d'élégance

Film portugais de Joao Cesar Monteiro, avec Max Monteiro, Claudia Texeira, Raquel Ascensao, Manuela de Freitas, Gracinda Nave, Patricia Abreu, Jean Douchet. 2 h 43.

Glacier glacial, pâtissier à la longue figure, il règne sur sa boutique de sorbets tel le prince Dracula en son manoir, régimente les employées, ne badine pas avec l'hygiène, tient à l'oeil ses comptes et la bonne marche du monde. *Son* monde. Il légifère par aphorismes et calembours. Il s'appelle Jean de Dieu. On le connaît – c'est-à-dire que ceux, rares, qui ont bien voulu prêter attention à l'un des plus beaux et des plus surprenants films parus sur les écrans depuis au moins dix ans, *Souvenirs de la maison jaune*, le connaissent. Jean de Dieu est le nom du personnage qu'interprète Joao Cesar Monteiro, metteur en scène portugais et génial, qui se fait appeler, comme acteur de son propre film, Max Monteiro.

Le générique du début se déroule sur un tableau représentant une galaxie. Du tableau au film, guère de rupture, tant les cadrages à la grâce précise et à la construction sans faille de plans longs et généralement fixes, tournés de face, éveillent d'échos picturaux. C'est pourtant bien grâce au seul cinéma que, de ces découpages infaillibles dans le temps et l'espace, jaillissent à gros bouillons le mystère, et le rire. Monteiro a toutes les audaces, et d'abord celle de faire semblant de rien. Avec une courtoisie délicate et feutrée il profère les plus renversantes incongruités, bâtit des scènes qui, chez tout autre, seraient obscènes. Elégance supérieure de l'absurde, lorsqu'il est exact comme un traité de mathématiques et juste comme une sainte parole. La galaxie évoque bientôt l'univers dans lequel se déroule le film, celui de Monteiro, avec ses propres règles de vraisemblance et de convenances. *La Comédie de Dieu*, qui ne fait rien pour rendre son abord aisé, est une grande oeuvre introvertie, dont un seul, l'auteur-acteur, est le centre de gravité, le moteur et l'esprit. Cette écologie autarcique fait de Monteiro l'héritier direct des grands burlesques, moins du côté de Chaplin, dont le monde était tout juste décalé de la réalité, que du côté de Keaton, inventeur de dispositifs de son cru, obéissant aux plus délirantes logiques internes – on imagine volontiers l'escogriffe lusitanien dans la tornade de *Steamboat Bill Junior*, ou traqué par les hordes féminines de *Fiancées en folie*. Ce burlesque-là est proche cousin du fantastique, et Monteiro faufile sa fable sur l'exacte frontière entre les deux.



DESSIN JACQUES VALOT

UN RITUEL

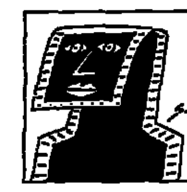
Praticien chevronné d'exercices de séduction auxquels se prêtent de bon coeur de toutes jeunes filles, industrieux metteur en scène de cérémoniaux que le moralisme et le bon sens réprouvent, Jean de Dieu, qui porte un nom de saint, n'est pas un saboteur de l'ordre. A la différence de ce qui se passait dans *Souvenirs de la maison jaune*, ce n'est plus lui qui commet des sacrilèges, puisqu'il se conforme aux règles de son monde. Qu'il collectionne les poils pubiens de ses (chastes) conquêtes ou, impassible pédagogue, initie l'une de ses disciples à ce qu'ailleurs on nommerait les derniers outrages, la transgression n'est pas son lot : dans les plus loufoques, voire les plus scatologiques occurrences, les excentricités de Jean de Dieu relèvent toujours d'un rituel pris au sérieux, et d'un art pratiqué avec rigueur. Exigence du rituel et rigueur de l'art contribuent à donner au film cette apparence glacée, alors qu'il est exaltation radicale de toutes les sensualités, sous les plus hauts signes de la culture comme dans les plus profonds registres de la nature.

La transgression, hilarante, troublante, bouleversante, est le fait du film lui-même. Elle est dans la collision lente entre *La Comédie de Dieu* et son spectateur. Et puisque, dans le dessein de ce dandy démiurge et mélancolique, rien n'est laissé au hasard, cette collision sera elle aussi transcrite à l'écran lorsque, par deux fois, à la fin du film, la galaxie Monteiro téléscope la réalité. Il se fera proprement casser la figure, puis il se fera cyniquement déposséder de son palais des glaces. Le monde ordinaire a rattrapé et démoli le portrait de la petite planète de Jean de Dieu, c'est tragique comme la fin d'une utopie, et sans importance comme la chute vertigineuse d'un personnage de dessin animé : la puissance rebelle de ce film qui, sous son apparente lenteur, mouline à toute vapeur les signes et les fétiches, n'a cessé d'exploser. Et son souffle, dans la splendeur des visions et la subtilité des rimes, se répand en tempête.

Jean-Michel Frodon

Un séducteur pince-sans-rire, déconcertant et pervers

EST-CE Monteiro qui ressemble à Jean de Dieu, ou l'inverse ? On ne sait plus. Pince-sans-rire capable de faire mal parfois, mais de faire rire toujours, déconcertant, malin comme le Malin, avec une douceur de séraphin dans la voix, attentif et méfiant, séducteur infiniment, le cinéaste pousse sa longue carcasse de Quichotte passé dans le camp des moulins à vent avec l'air d'être le créancier définitif de l'humanité. Entre carnaval et aristocratie, il arbore un masque de survivant qui a toujours tracé sa voie dans la direction voulue par lui, au prix de trop d'obstacles franchis. Il est né en 1939 à Figueira da Foz, sur la côte portugaise, dans une famille anti-salazariste. Installé adolescent à Lisbonne, il deviendra poète-clochard à Paris par amour des filles, et pour avoir rencontré Philippe Soupault. Retour d'exil, il vivra tel le Neveu de Rameau, aux crochets de familles qu'il régale de bons mots, fera même pire (critique de cinéma) avant d'obtenir une bourse de la Fondation Gubelkian qui l'envoie étudier le cinéma à Londres. Rentré à Lisbonne en 1968, il tourne des courts métrages, tourne autour du cinéma. Termine à grand mal *Qui attend les chaussures du défunt meurt pieds nus* (1970), *Fragments d'un film aumône* (1972), *Chemins de traverse* (1977), inédits en France. Depuis quelques années, on découvre discrètement les trois longs métrages – trois splendeurs – qu'il est parvenu à réaliser durant les années 80.



PORTRAIT

Silvestre (1981) est un conte médiéval stylisé, où l'innocence et la perversion se frottent l'un à l'autre comme le silex à l'amadou en une succession de miniatures baignées d'une grâce impavide et souriante. *A fleur de mer* (1985) invente un mélodrame teinté d'aventure policière qui, toujours avec le sourire en coin, rayonne d'une poésie envoûtante. *Souvenirs de la maison jaune* (1989), baptême du feu de Jean de Dieu (et Lion d'argent à Venise, que recevra également, en 1995, *La Comédie de Dieu*), bâtit à chaux et à sable une comédie picaresque et cruelle dans un vieux quartier de Lisbonne, autour des obsessions, des exigences, des délices et des malheurs de son héros dégingandé, qu'on enfermera à l'asile mais qui en sortira pour retrouver la folie du monde.

Avant *La Comédie de Dieu*, Jean de Dieu était réapparu dans l'épisode réalisé par Monteiro pour la série télévisée « Les Quatre Eléments », *Le Dernier Plongeon* (1992). Confronté à d'incessantes difficultés de production, le cinéaste essaie de mettre sur pied un film plus coûteux, toujours centré autour du même personnage, *Les Noces de Jean de Dieu*. Le scénario en avait été publié dans le premier numéro de *Trafic*, la revue fondée par Serge Daney, auquel *La Comédie de Dieu* est dédié.

J.-M. F.

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

JUMANJI

Film américain de Joe Johnston, avec Robin Williams, Kirsten Dunst, Bradley Pierce, Adam Hann-Byrd, Bonnie Hunt. (1 h 40.)

Les personnages de ce film sont têtus : ils persistent à jouer à un jeu de société du genre Monopoly, mais où un coup de dés fait débouler des singes, des chauve-souris et des moustiques géants, sortis de la forêt magique de Jumanji. A la différence de ce qui se passait dans le livre pour enfants de Chris Van Allburg (édité en France par l'Ecole des loisirs), un des gamins s'est fait avaler par ladite forêt. Quand d'autres enfants reprennent le jeu vingt-six ans plus tard, il revient sous les traits de Robin Williams. Pourquoi les deux mômes s'imposent-ils une nouvelle partie d'un jeu qui ne suscite que des épreuves pénibles ? Sans doute parce qu'autrement il n'y aurait pas de film. *Chérie, j'ai rétréci les gosses* et *Rocketeer* l'indiquaient déjà, le réalisateur Joe Johnston vient du monde des effets spéciaux. *Jumanji* le confirme : il n'y a que cela qui l'enthousiasme. De temps à autre, il louche vers Frank Capra (tout le monde ici est orphelin), mais revient vite à ses rhinocéros dévastant les couloirs de la maison, sinon la ville entière. Le bestiaire de Jumanji est né des mêmes ordinateurs que les dinosaures de *Jurassic Park*. Les « animaux » y sont pourtant plus dérangeants parce qu'ouvertement méchants, sans le côté sale gosse qui faisait le prix des Gremlins (cauchemar assuré pour les petits). Passé l'étonnement devant l'exploit technologique (avec la froideur qu'il implique de plus en plus), on s'endormirait volontiers, si *Jumanji* n'était si bruyant.

Henri Béhar

L'ÎLE AUX PIRATES

Film américain de Renny Harlin avec Matthew Modine, Geena Davis, Frank Langella, Mauri Chaykin. (2 h 03.)

Comme souvent depuis une vingtaine d'années à Hollywood, les concepteurs et promoteurs de *L'Ile aux pirates* présentent leur film comme le grand retour du cinéma d'aventures d'antan, comme une forme de retrouvailles avec les traditions perdues de l'usine à rêves. Le film de Renny Harlin constitue, en effet, le recyclage d'un genre définitivement attaché à l'âge d'or des grands studios. Comme toutes les tentatives de ce type, il s'agit pourtant ici moins de ressusciter que de pratiquer la répétition burlesque de formes périmées. Ce « néo-film-de-pirates » noie ainsi, sous de gigantesques et impressionnants moyens (l'insuccès du film aux Etats-Unis précipita la faillite de la société Carolco), un catalogue exhaustif de séquences déjà vues dans les grands classiques du genre, de *Capitaine Blood* à *Barbe Noire le pirate* en passant par *La Flibustière des Antilles*. L'inflation même de son budget et la présence permanente d'un double langage sexuel en font objectivement une parodie qui, comme d'autres tentatives du même type, transforme ses propres références en fantômes dévitalisés.

Jean-François Rauger

LA LÉGENDE DE CINDY

Film d'animation australien de Yoram Gross. (1 h 24.)

La petite Cindy, martyrisée par sa belle-mère et ses horribles belles-soeurs, part dans la forêt à la recherche de sa grand-mère et du secret qui la délivrera de sa vie malheureuse. *La Légende de Cindy* est un film d'animation datant déjà de 1991 et en provenance de studios australiens. Dans une fureur syncrétique typique d'une approche post-moderne des contes de fées, le film mélange allègrement le Petit Chaperon rouge, les Trois Petits Cochons, Pinocchio, Cendrillon, Blanche-Neige et la Belle au bois dormant et s'adresse, en toute conscience, à un spectateur qui possède déjà ces références. Cette profusion n'empêche pas un rythme languissant et une atmosphère très mièvre.

J.-F. R.

LES ENTRÉES A PARIS

■ **L'instrument de mesure favori** des observateurs de la fréquentation, c'est-à-dire la balance entre les entrées des films français et américains, vient de prendre un grand coup : alors que le triomphe de *Seven* se vérifie en deuxième semaine, avec encore 240 000 spectateurs dans son immense combinaison de 53 salles, soit un total de 545 000, parmi les nouveautés, c'est *Esprits rebelles* qui tient aisément le haut du pavé, à 128 000 dans 39 salles.

■ **Net avantage au cinéma hollywoodien,** donc, en février, après un mois de janvier favorable aux productions françaises grâce à des films sortis fin 1995. Ceux-ci continuent d'ailleurs de bien se tenir, puisque *Le bonheur est dans le pré* enregistre encore 37 000 entrées en dixième semaine pour atteindre 925 000, et *Les Trois Frères* attirent 39 000 rieurs en neuvième semaine (total : 846 000). Mais les comédies qui cherchent à marcher sur leurs traces traînent la jambe, comme en témoigne cette semaine *Pourvu que ça dure*, qui, avec 13 000 spectateurs seulement, risque de ne pas durer longtemps.

■ **Parmi les autres sorties,** *Sabrina* enregistre un score tout juste honorable à 50 000 dans 36 salles et *Strange Days* intrigue 31 000 amateurs devant 25 écrans. Infiniment plus modestes, deux titres tirent leur épingle du jeu dans seulement une salle : *Coûte que coûte* et *A l'abri de leurs ailes*, respectivement à 1 800 et 1 700. Les quatre autres nouveautés de cette semaine pléthorique obtiennent des résultats insignifiants.

■ **Chute trop rapide** pour *Mon homme*, qui perd 45 % de son public en deuxième semaine à 36 000, et dépasse tout juste les 100 000 entrées en quinze jours. Avec des ambitions commerciales moindres, *Par-delà les nuages* s'en tire mieux, et totalise 93 000 entrées en trois semaines.

J.-M. F.

★ Source des chiffres : *Le Film français*.

CORRESPONDANCE

Moderniser le Centre national de la cinématographie

Suite à l'article paru dans Le Monde *du 12 février sur la restructuration du Centre national de la cinématographie, nous avons reçu cette lettre de Marc Tessier, directeur général du CNC :*

A lire l'article de Pascal Mérigeau paru dans l'édition datée du 12 février, l'avenir du Centre national de la cinématographie serait incertain, et son intégrité l'objet des plus noires intentions. Derrière le nouvel organigramme présenté aux collaborateurs tout au long du mois de janvier et mis en oeuvre à compter du 5 février, se dissimulerait une seconde étape qui viserait à démanteler le Centre, changer son statut et remettre en cause certaines de ses missions.

Prenons les faits tout d'abord : voir dans la nouvelle organisation le prélude à la « marginalisation » de certains services, voire à l'abandon des aides au secteur indépendant, est, à l'évidence, un contresens : la nouvelle direction du cinéma a, au contraire, pour mission de moderniser et rendre plus efficaces les mécanismes de soutien financier au profit de tous les secteurs, y compris des producteurs et distributeurs indépendants ; la création d'une seconde direction chargée des financements externes et de la réglementation a également une portée symbolique : le CNC se doit d'être plus présent sur tous les terrains où se joue l'avenir des professions du cinéma et de la production télévisuelle ; enfin une troisième direction aura, parmi ses objectifs, de mieux mobiliser les ressources des collectivités locales en coopération avec le CNC, de soutenir la formation professionnelle et de valoriser le patrimoine cinématographique national.

Quant aux intentions, puisque procès il y a, le ministre de la culture, M. Douste-Blazy, m'a autorisé à les rappeler à tous les collaborateurs de manière claire dès l'annonce de la réorganisation. Le Centre verra ses attributions élargies – récemment à l'édition multimédia –, ses moyens notamment budgétaires seront maintenus en 1996 au niveau de l'année précédente. Les emplois seront préservés, voire élargis, pour tenir compte des nouvelles missions. Autant de signes positifs pour l'avenir.

S'adapter ne signifie pas renoncer aux fondements de l'action du Centre, créé il y a bientôt cinquante ans : promouvoir une industrie des programmes forte et diversifiée, favoriser la création et la diffusion des oeuvres, au profit de tous et sur l'ensemble du territoire. On peut vouloir lire le nouvel organigramme à travers une loupe déformante... Je défie quiconque d'y voir autre chose qu'une volonté de renforcement.



COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES
GRANDE SALLE
COLOMBE
de Jean ANOUILH
Mise en scène Michel FAGADAU
Magnifique, on est aux anges. *F. Ferney - LE FIGARO*
Oui, décidément, Colombe est une bonne soirée. *A. Coppermann - LES ECHOS*
C'est du grand art ! A tous, nous devons une mémorable et jubilatoire soirée. *A. Lafargue - LE PARISIEN*
Et l'on rit. Et l'on y prend plaisir. *Bernard Thomas - LE CANARD ENCHAÎNÉ*
Le triomphe de la soirée s'appuie sur une troupe déchaînée où se distinguent particulièrement G. Page et L. Marsac. Dans le rôle superbe et abjecte de la Surette, J-P Roussillon fait passer, avec une intensité qui donne le frisson, la violence des rancœurs recuites. Anouilh à son meilleur ! *P. Billard - LE POINT*
Allez-y, vous m'enverrez des lettres de remerciements ! *B. Pivot - "Bouillon de Culture" France 2*
LOC. 47 20 08 24 - 47 23 37 21



New York réserve un accueil prometteur à « La Haine »

20 000 DOLLARS (environ 100 000 francs) de recettes pour son premier week-end d'exploitation (du vendredi soir au dimanche soir) : *La Haine*, de Mathieu Kassovitz (*Hate*, en Amérique) a réussi son entrée dans la seule salle new-yorkaise qui le projette.

Le film a même fait le meilleur score du multiplexe Cinéma Village, 11e Rue et 11e Avenue, dans Manhattan, qui propose pourtant *La Jurée* (Demi Moore), *La Bourrasque blanche* (Ridley Scott), *La Dernière Marche* (Susan Sarandon-Sean Penn), et *Heat* (De Niro-Pacino). Sorti le vendredi 9 février, *La Haine* atteindra Los Angeles à la fin du mois. Pour la suite, on verra.

Dans la file d'attente, le samedi soir 10 février, la moyenne d'âge est de vingt-trois ans. On entend parler le français (un peu), l'anglais (moyennement), l'espagnol et le langage des Noirs des ghettos (beaucoup). Le jeans-blouson de cuir côtoie un nombre inaccoutumé de hip-hops, pantalons deux tailles trop larges, bonnets tricotés et survêtements à capuchon (relevé). Une bonne demi-heure avant la séance de 21 h 30, *La Haine* affiche complet. La séance de 19 heures l'était aussi.

« Jodie Foster et Egg Pictures présentent... », dit l'affiche (mais pas le générique du film). En « sponsorisant » *La Haine*, Jodie Foster rejoint le peloton de cinéastes en renom grâce auxquels des films réputés difficiles – indépendants, étrangers – trouvent parfois une sortie, fût-elle limitée.

PROMOTION EN DUO

Il s'agit parfois d'un service demandé par le distributeur à une personnalité (filiale de Polygram, Gramercy, qui distribue *La Haine*, cofinance la Egg Pictures de Jodie Foster). Le plus souvent, c'est ladite personnalité qui intervient auprès du distributeur pour que le « petit » film ne soit pas mis au rancart. Clint Eastwood a ainsi promu des films sur le jazz (*The Last of the Blue Devils* ;) activiste de la restauration, Scorsese soutient *Belle de Jour* ou *Rocco et ses frères*, Robert Redford le cinéma latino-américain, Coppola *Barfly*, *Koyaanisqatsi* ou, avec George Lucas, *Kagemusha* de Kurosawa ; et bientôt Tarantino fera découvrir aux Américains le cinéma asiatique.

Fin janvier, Jodie Foster et Mathieu Kassovitz assuraient – ensemble – une promotion intense. Elle a trente-deux ans, lui vingt-huit. Elle parle avec l'accent d'un titi parisien, a fait ses études au lycée français de Los Angeles, joué (en français) dans *Le Sang des autres*, de Chabrol, repris le rôle de Nathalie Baye dans le remake américain du *Retour de Martin Guerre*, et dit, pour les films qu'elle a réalisés, s'être inspirée du cinéma français, en particulier de Louis Malle, auquel elle rendait récemment hommage dans le *Premiere* américain. Dès son premier long métrage, *Métisse* – devenu *Café au lait* en traversant l'Atlantique –, Kassovitz s'est vu rapprocher de Woody Allen et de Spike Lee par la presse américaine.

Jodie Foster a découvert Mathieu Kassovitz grâce à *Métisse*, et aussitôt envisagé de produire un film réalisé par le jeune cinéaste français. En attendant, elle donne un sérieux coup de main au lancement américain de *La Haine*, supervisant les *one-sheets* (dépliants promotionnels), le nombre de pubs télé, les créneaux de diffusion. Elle n'accepte de rencontrer les journalistes qu'avec Kassovitz : seront ainsi couverts les radios à contenu politique ou spécialisées dans le rap, le centre de New York et la banlieue, le public estudiantin et les médias « ethniques », MTV (public jeune) aussi bien que PBS (ouvert aux cultures étrangères). On interroge Kassovitz sur les influences de Scorsese, Spike Lee, Singleton et autres spécialistes du « film de ghetto », il évoque Ken Loach et l'école du docu-drame sociologique anglais. *« Ce qui nous pousse à devenir artistes*, ajoute Jodie Foster, *c'est le désir de donner une voix aux franges muettes de l'humanité. »*

DIX ANS DE RETARD

« Paris brûle de Haine », titre Dave Kehr dans le *Daily News*. Pour Caryn James du *New York Times*, « La Haine *est un grand pas en avant dans une carrière encore jeune mais déjà solide* ». Dans le *New York Post*, Larry Worth s'enthousiasme. Sur le trottoir, à l'issue de la première projection, les spectateurs s'étonnent de découvrir à quel point la jeunesse française *imite* l'américaine : mêmes tenues, mêmes attitudes, mêmes goûts musicaux – avec un certain décalage, indique un jeune hip-hop : *« Le break-dancing, c'était il y a dix ans. »* Un autre se demande si les Français trouvent l'image de l'Amérique tellement *« cool »* qu'ils sont prêts à tout en prendre, drogues, armes à feu et crimes compris ?

« On a élevé au rang de style le pantalon qui tombe en dessous des hanches, dit John (Juan) de Franco, étudiant en criminologie ; *on occulte le fait que cela provient de l'univers carcéral où, par mesure de précaution, les prisonniers sont privés de ceinture. »* Rappeur amateur vivant dans une cité HLM du Lower East Side, Andres C. reconnaît l'authenticité du portrait social : *« Autre décor, même merde ; je vis ça tous les jours. »* L'un dit que les flics sont partout les mêmes ordures ; l'autre rectifie : il y a partout des bavures policières. *« Ce qui me trouble le plus dans le film*, ajoute De Franco, *c'est la présence constante d'une forme d'humour, qui émousse l'impact du message. »* Contrairement au dogme en vigueur dans la distribution américaine, personne ne s'est plaint de ce que *La Haine* était en noir et blanc, personne n'a eu de problème à lire les sous-titres.

Henri Béhar

Lettre d'Espagne

Carlos Saura vient de terminer à Madrid un nouveau film, *Taxi*. Après *Flamenco* l'an dernier, le réalisateur de *Cria Cuervos* renoue avec le film de fiction, ce qu'il appelle *« la réalité concrète, quotidienne »*. En l'occurrence, il s'agit de l'intolérance, du racisme, de la violence urbaine. Un groupe de chauffeurs de taxi madrilènes décident de « nettoyer » les rues de la capitale de ce qu'ils considèrent comme *« la lèpre de la société »*, toxicomanes, prostituées, immigrants. *« Ce n'est pas un film réaliste, c'est une métaphore, quelque chose qui peut arriver dans n'importe quel pays »*, nous explique Carlos Saura, qui voit dans les manifestations éparses de violence citadine une forme de *« renaissance du fascisme »*. Ce passionné de Goya a voulu faire une œuvre *« expressionniste »*, avec des couleurs fortes, des jeux de lumière, des constrastes violents. Une grande partie de *Taxi* se passe la nuit et de nombreuses scènes ont été tournées au moment de Noël, ce qui en accentue encore l'étrange atmosphère. Il a fait appel à Vittorio Storaro, directeur de la photo qui a notamment collaboré avec Bernardo Bertolucci et Francis Coppola, pour montrer Madrid vue de l'intérieur d'un taxi. Deux jeunes comédiens, Ingrid Rubio et Carlos Fuentes, sont les principaux protagonistes de *« cette histoire d'amour en période de haine »*, dans laquelle on retrouve Agatha Lys, révélée par le film de Mario Camus, *Les Saints Innocents*.

Michel Bole-Richard

Lettre d'Amérique



Annoncées mardi 13 février, à Los Angeles, les nominations pour la soixante-huitième course aux Oscars ont provoqué quelques surprises. Citées dans plusieurs des catégories majeures, deux œuvres, *Dead Man Walking* (Tim Robbins, réalisateur, Susan Sarandon et Sean Penn, meilleurs premiers rôles) et *Leaving Las Vegas* (Mike Figgis, réalisateur, Nicholas Cage et Elisabeth Shue, acteurs, et le scénario) ne sont pas citées pour l'Oscar du meilleur film. Pour la première fois, une femme, Emma Thompson, a été citée comme actrice et scénariste, pour *Raison et sentiments*, adaptation du roman de Jane Austen. Les votes de l'Académie ont cantonné le premier film entièrement réalisé par ordinateur, *Toys*, aux Oscars « secondaires » (chanson, musique et scénario originaux), mais reconnu un cochon qui parle (*Babe*, de Chris Noonan, sept nominations). Le grand favori de la compétition sera *Braveheart*, de Mel Gibson *(photo ci-contre)*, qui totalise dix nominations. Cependant, le véritable événement apparaît comme étant les cinq nominations accordées à l'Italien *Il Postino*, du réalisateur anglais Michael Radford. Rares, en effet, sont les films étrangers à avoir obtenu un tel résultat. Interprété par Philippe Noiret et Massimo Troisi (dont ce sera donc le dernier film), *Le Facteur* ne pouvait être candidat pour l'Italie à l'Oscar du meilleur film étranger, au motif que son réalisateur est anglais. Lui a donc préféré *Marchand de rêves*, de Giuseppe Tornatore, qui a d'ailleurs été retenu par l'Académie. Mais, en guise de contre-attaque, Miramax a décidé de sortir *Il Postino* dans un nombre de salles plus important que celui réservé d'ordinaire aux films étrangers. Ainsi la campagne en faveur du film se poursuivra-t-elle jusqu'à la cérémonie de remise des statuettes, le lundi 25 mars.

H. Bh.

De la difficulté de voir (et faire) des films vietnamiens au Vietnam

HO-CHI-MINH-VILLE
correspondance

Un cyclone s'annonçait, et les vols pour Hanoï étaient annulés. Dang Nhat Minh, cinéaste phare du Vietnam, s'est retrouvé bloqué à l'aéroport de Hongkong alors qu'il rentrait du festival de films de Shanghaï, et on lui a confisqué son passeport. « Ils nous considèrent tous comme des boat people », s'amuse-t-il à moitié. Minh représente un cinéma national dont la réputation grandit dans le monde, mais qui existe à peine à l'intérieur de ses frontières.

Une sélection de films vietnamiens a été projetée à Rotterdam fin janvier. Toronto et le Film Archives de UCLA préparent deux importantes rétrospectives pour l'automne. Mais parvenir à voir ces films à Hanoï ou Ho-Chi-Minh-Ville est une autre affaire. Le seul cinéma d'Hanoï équipé en 35 mm, le Thang Tam, ne propose que des films étrangers ; une petite salle voisine programme des séries B américaines ou de Hongkong en CD-lasers. A travers le pays, dans les bars, les karaokés, les hôtels, les music-halls, on peut voir des vidéos pirates refilmées directement sur l'écran d'un cinéma (avec souvent même, en avant-plan, les ombres des têtes des spectateurs...). Alors c'était peut-être dans la logique des choses que Minh, dont le dernier film s'appelle *Nostalgia for the Homeland* (*La Nostalgie du pays*), se retrouve dans cette situation absurde de *« sans-papier »* en retournant vers son pays... un pays qui produit des films – une douzaine par an – pour un public qui ne peut pas les voir.

CONTROVERSE SUR « CYCLO »

« On peut appeler ça une crise, ou on peut appeler ça un désastre », dit-il. Sans les festivals internationaux et les investissements étrangers, le cinéma vietnamien n'existerait tout simplement pas. *« Sans Chanel 4 (Grande-Bretagne), je n'aurais pas pu réaliser* Le Retour. *Et sans NHK (Japon),* Nostalgia for the Homeland *n'aurait jamais vu le jour. »* Le plus controversé des films vietnamiens aujourd'hui, *Cyclo*, de Tran Anh Hung, est une production française. Lion d'or à Venise en 1995, il n'est toujours pas sorti au Vietnam. Difficile de trouver quelqu'un qui admette avoir vu le film, pourtant tourné à Ho-Chi-Minh-Ville et postsynchronisé à Hanoï. *« Vous l'avez aimé ? »*, demande incrédule un officiel du gouvernement. *« Est-ce que ça n'était pas très violent ? »* Sexe, violence et politique sont ici tabous, comme tout ce qui pourrait offenser un pays étranger, notamment la Chine. Les réalisateurs qui gênent sont « ignorés ». Même chose pour les écrivains.

La scénariste Duong Thu Huong a écrit *Les Paradis aveugles*, édité en France aux éditions des Femmes en 1991 (exclue du Parti, Huong fut arrêtée en avril 1991 et emprisonnée. Amnesty International et l'Alliance des femmes militèrent pour sa libération). Son roman, qui raconte une enfance à l'époque maoïste et la corruption du Parti, s'est vendu à 40 000 exemplaires avant d'être interdit. A Hanoï, où elle habite, les officiels haussent les épaules quand on évoque son nom : *« Elle est trop politique... pas vraiment une scénariste. »*

Comme il n'existe aucune école de cinéma au Vietnam, les cinéastes ont appris leur travail à l'étranger. Minh, né à Hué, est parti pour la Russie puis est venu en France dans les années 80. C'est à la cinémathèque de Paris qu'il a découvert, vu et revu les films de Resnais, Ozu ou Bergman. Retourné à Hanoï, il préside l'Association des cinéastes de son pays : *« Il y a cinq ans, on ne pouvait pas même s'asseoir avec un étranger à la même table ; mais ces cinq années d'ouverture politique ont aussi exposé notre cinéma aux pressions de l'économie de marché. »* Toute une génération de cinéastes, d'acteurs et de techniciens a été frappée par la crise, et, même si on a fini par remplacer le vieux stock de pellicule d'Allemagne de l'Est, la qualité technique des films et des équipements est restée rudimentaire. En 1993, le gouvernement a investi trois millions de dollars pour la production annuelle de deux longs métrages, de quinze documentaires et de *« films commémorant d'importants événements nationaux »*.

Sur une des routes poussiéreuses de Hanoï, se trouve le studio de cinéma d'Etat, entouré de boue. Des hôtels s'élèvent à l'horizon, BMW construit une usine non loin, et, avant longtemps, les Américains implanteront des salles... pour montrer leurs films. C'est ici que se prépare le prochain « miracle économique ».

NORD ET SUD DÉSUNIS

Dans la salle de projection du studio, on peut voir les films produits depuis 1959, année de naissance de l'industrie. Les personnages en sont des grands-mères guérilleras, des résistantes héroïques, de cyniques colons français, des GI grimaçants et les enfants métisses qu'ils ont laissés derrière eux. Des films comme *Little Hanoi*, réalisé deux ans après les bombardements des B 52, montrent comment le pays a gagné la guerre contre les Français puis les Américains, et survécu aux agressions chinoises et japonaises. Œuvres de propagande, bien sûr, mais traversées d'échappées libres : images de temples bâtis au creux de troncs d'arbres évidés, de gamins s'échappant avec leurs cerfs-volants, scène où une veuve retrouve son mari au « marché des âmes mortes ». *« Je ne fais qu'observer la vie »*, dit Minh, dont les films couvrent la période d'après la réunification. Quand, en 1994, il réalisé *The Return*, sur la corruption dans les années 80, la vie et l'argent facile dans le Sud, il fut traité de conservateur. Son prochain projet évoquera la situation du pays à la veille du soulèvement contre les Français.

Ho Quang Minh, né au Nord-Vietnam, élevé au Sud, s'est exilé en Suisse en 1967. Il vit à Lausanne et possède sa propre société de production, suisse. Il travaille actuellement au studio de Ho-Chi-Minh-Ville, sur le montage de son nouveau film inspiré du bouddhisme zen. Sa situation privilégiée lui permet de parler librement de *« l'obsession de l'idéologie »* du gouvernement. En 1985, il a réalisé *Karma*, en noir et blanc, sur la tragédie de la guerre. Il dit avoir fait le film pour montrer aux gens du Nord que ceux du Sud aussi sont de *« vrais Vietnamiens »*.

« Karma *a été un gros succès. Le gouvernement aurait pu investir dans le cinéma de création à cette époque, au lieu de privilégier la vidéo. Nous avons raté l'occasion de former une nouvelle génération, et, maintenant, personne ne va plus au cinéma. Ces dernières années, la Chine avec ses films a su s'ouvrir à l'Occident. Notre chance est là ; il nous faut établir des plans d'avenir, construire des salles. »*

Le Nord austère et le Sud « américanisé » ont bien du mal à former un couple uni. Tran Thanh Hung, le responsable du studio d'Etat de Ho-Chi-Minh-Ville (reconstruit après 1975), évoque ce grand écart : *« Nous sommes victimes d'incompréhension mutuelle. Il faut que le gouvernement réorganise l'industrie, investisse et stoppe le marché noir des vidéos. Les choses devraient s'arranger quand nous aurons alors une école de cinéma. Avant 2010. »*

Joan Dupont



DANSE
DU 20 FÉV. AU 2 MARS 20H30
REGINE CHOPINOT
Végétal
création pour 13 danseurs
2 PL. DU CHATELET 42 74 22 77

DÉPÊCHES

■ **L'opération « 18 heures – 18 francs »**, organisée pour la huitième année consécutive par la Mairie de Paris et la Fédération des exploitants, se déroule du 14 au 20 février. Durant toute cette semaine et dans toutes les salles de la capitale, les séances débutant entre 17 et 19 heures sont donc accessibles à tous les spectateurs à tarif réduit.

■ **L'histoire économique du cinéma français** fera l'objet d'un colloque international organisé au Sénat les 16 et 17 février, de 9 heures à 19 heures, à l'initiative du programme de recherche du Premier siècle du cinéma. Entrée sur invitations, en téléphonant au 46-34-35-84.

■ **Guillaume Depardieu et Marie Gillain** sont les lauréats des prix Jean Gabin et Romy Schneider 1996, qui leur seront remis le jeudi 22 février lors d'une cérémonie présentée par Pierre Tchernia. Ces prix, qui récompensent de jeunes acteurs à la carrière prometteuse ont été attribués à Guillaume Depardieu pour sa prestation dans *Les Apprentis* de Pierre Salavatori (où il partage le haut de l'affiche avec François Cluzet, lauréat du même trophée en 1984) et à Marie Gillain pour son interprétation de *L'Appât*, de Bertrand Tavernier.

■ **Le prix Ciné-junior 94**, qui récompense chaque année un film plus particulièrement destiné au jeune public, a été attribué à *Henry et Verlin*, du cinéaste canadien Gary Ledbetter. Ce prix est doté de 50 000 F destinés à aider à sa distribution.

■ **Les trophées du *Film français***, grâce auxquels l'hebdomadaire professionnel récompense les meilleures réussites commerciales, ont été attribuées aux *Anges gardiens* et à *Gazon maudit* pour leur grand nombre d'entrées, au *Hussard sur le toit* pour s'être beaucoup vendu à l'étranger, et aux *Trois Frères* comme « meilleure première œuvre ». Le trophée des meilleures entrées est pour la salle UGC Lille et celui du meilleur taux d'occupation à l'Utopia Toulouse. Deux productions télévisées ont également été distinguées pour leur audience, *Julie Lescaut* et *Une nana pas comme les autres*.

■ **Le multiplex Gaumont Parnasse**, le premier de son genre en Europe dont toutes les salles sont équipées en stéréo, publie un communiqué de victoire, cinq semaines après son ouverture : avec 150 000 entrées durant cette période, le nouveau fleuron de la firme à la marguerite enregistre en effet un beau succès de fréquentation.

■ **Premier film de fiction en IMAX 3D**, *Wings of Courage*, *Guillaumet*, de Jean-Jacques Annaud, sera présenté pour la première fois en Europe, à Barcelone, à partir du 14 février. Craig Sheffer, Tom Hilce, Elizabeth McGovern et Val Kilmer sont les interprètes de ce premier volet d'une trilogie consacrée aux pionniers de l'Aéropostale.

Hôtel de la Monnaie
11, quai de Conti 6ème loc 39 73 67 26
7 février au 28 avril

Eugénie Hartley
de Beaumarchais
avec Alain Mottet
spectacle de Flore Bernard



PARIS ZÉNITH
VEN. 1er & SAM. 2 MARS 20H / DIM. 3 MARS 16H

25 FÉVRIER .... EPINAL / HALL EXPO
27 FÉVRIER .... NICE / ACROPOLIS
08 MARS .... ROUEN / THÉÂTRE
13 MARS .... DIJON / FORUM
23 MARS .... TOULOUSE / PALAIS DES SPORTS
25 MARS .... MONTPELLIER / ZÉNITH
27 MARS .... GENEVE / SALLE DE THONET
28 MARS .... LYON / TRANSBORDEUR
29 MARS .... TOULON / ZÉNITH
30 MARS .... MARSEILLE / LE DOME
L'ÉVÉNEMENT COLUMBIA air Liberté
LOCS : FNAC, VIRGIN MEGASTORE, FRANCE BILLET, CARREFOUR, 3615 NOSTALGIE (2F23 LA MINUTE), TEL. : 42 31 31 31
PROVINCE : LOCATION POINTS DE VENTE HABITUELS.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

A L'ABRI DE LEURS AILES (indien, 1 h 23),de Buddhadeb Dasgupta, avec Rajit Kapoor, Laboni Sarkar, Sadhu Meher, Shankar Charkraborty, Indrani Halder.
A LA VIE, A LA MORT ! (français, 1 h 40), de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
LE BALLON BLANC (iranien, 1 h 25), de Jafar Panahi, avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
COÛTE QUE COÛTE (français, 1 h 35), de Claire Simon.
DEAD MAN (américain, 2 h 14), de Jim Jarmusch, avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
ERMO (chinois, 1 h 30), de Zhou Xiaowen, avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
HARAMUYA (franco-burkinabé, 1 h 27), de Drissa Touré, avec Abdoulaye Kaba, Abdoulaye Komboudri, Ali Malagouin.
LISBONNE STORY (allemand-portugais, 1 h 40), de Wim Wenders, avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
MÉMOIRES D'UN JEUNE CON (français, 1 h 30), de Patrick Aurignac, avec Christophe Hémon, Patrick Aurignac, Daniel Russo, Alexandra London, François Périer.
N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**) (français, 1 h 58), de Xavier Beauvois, avec Xavier Beauvois, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Bulle Ogier.
PAR-DELÀ LES NUAGES (italien, (1 h 44), de Michelangelo Antonioni, avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli.
SMOKE (américain, 1 h 50), de Wayne Wang, avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.

FESTIVALS

SAINT-DENIS. Entièrement dédié aux acteurs, le festival « Les Acteurs à l'écran » est placé sous l'égide de Bernadette Lafont, présidente du jury. Au programme, diverses rencontres, dont celles organisées par la nouvelle génération d'acteurs français – les dix-sept lauréats du prix Michel Simon – qui, du 20 février au 1er mars, se proposent de réfléchir sur le thème du métier d'acteur. La présence de Terence Stamp (le 20), Maurizio Nichetti (le 21), Sabina Guzzanti (le 22), Carlo Verdone et Ornella Muti (le 26), Frances Barber (le 27) apporte un éclairage supplémentaire sur les diverses performances d'acteurs. Une rétrospective des films de Robert Guédiguian, en sa présence ; des soirées exceptionnelles et des projections de courts métrages sur le thème de la comédie – en tout près de quatre-vingts comédies classiques françaises, anglaises, italiennes et américaines – complètent la programmation de cette dixième édition.
Du 19 février au 3 mars. Tél. : 42-66-23-38.

PARIS. « Les Soirées de l'aurore » consacrent une soirée à Romain Goupil. Depuis deux ans, sur le même principe, un réalisateur est invité à présenter un film de son choix avant la projection de l'un des siens. Romain Goupil a choisi *Et la vie continue*, de l'Iranien Abbas Kiarostami, avant la projection de *Lettre pour L.* Une rencontre-débat avec le cinéaste conclut chaque séance.
Le 20 février, à partir de 19 h 30. Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5e. Mo Luxembourg. Tél. : 43-26-19-09. 1 film : 30 F ; 2 films : 50 F.

CINÉMA D'EUROPE. A l'occasion de la présidence italienne de l'Union européenne, le cinéma Le Latina présente huit films représentatifs des cinématographies européennes en langue latine. Au programme : *Le Genou de Claire*, d'Eric Rohmer, *Un dimanche à la campagne*, de Bertrand Tavernier, *Bienvenue Mister Marshall*, de Luis Garcia Berlanga, *Viridiana*, de Luis Buñuel, *Les Derniers Jours de Pompéi*, d'Amleto Palermi et Carmine Gallone, *Senso*, de Luchino Visconti, *Sostiene Pareira*, de Roberto Faenza, et *Aniki-Bobo*, de Manoel de Oliveira.
Du 14 au 20 février. Le Latina, 20, rue du Temple, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-47-86.

NOUVEAUX FILMS

LA COMÉDIE DE DIEU
Film portugais de Joao César Monteiro, avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A (2 h 43).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'ÎLE AUX PIRATES
Film américain de Renny Harlin, avec Geena Davis, Matthew Modine, Frank Langella, Maury Chaykin, Patrick Malahide, Stan Shaw (2 h 03).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JUMANJI
Film américain de Joe Johnston, avec Robin Williams, Kirsten Dunst, David Alan Grier, Adam Hann-Byrd, Bonnie Hunt, Jonathan Hyde (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA LÉGENDE DE CINDY
Dessin animé australien d'Yoram Gross, (1 h 24).
VF : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MAUDITE APHRODITE
Film américain de Woody Allen, avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenûe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

A L'ABRI DE LEURS AILES
de Buddhadeb Dasgupta,
avec Rajit Kapoor, Laboni Sarkar, Sadhu Meher, Shankar Charkraborty, Indrani Halder.
Indien (1 h 23).
VO : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'AMÉRIQUE DES AUTRES
de Goran Paskaljevic,
avec Tom Conti, Miki Manojlovic, Maria Casarès, Zorka Manojlovic, Sergej Trifunovic.
Franco-britannique-allemand (1 h 35).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE...
de Christopher Monger,
avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald, Colm Meaney, Ian McNeice, Ian Hart, Kenneth Griffith.
Britannique (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

AU BEAU MILIEU DE L'HIVER
de Kenneth Branagh,
avec Michael Maloney, Richard Briers, Mark Hadfield, Nicholas Farrell, Gerard Horan, John Sessions.
Britannique, noir et blanc (1 h 39).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).

LE BALLON BLANC
de Jafar Panahi,
avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
Iranien (1 h 25).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

BROOKLYN BOOGIE
de Wayne Wang, Paul Auster,
avec Lou Reed, Michael J. Fox, Roseanne, Mel Gorham, Jim Jarmusch, Lily Tomlin.
Américain (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

BUTTERFLY KISS (**)
de Michael Winterbottom,
avec Amanda Plummer, Saskia Reeves, Kathy Jamieson, Lisa Jane Riley.
Britannique (1 h 25).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA CÉRÉMONIE
de Claude Chabrol,
avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

CLOCKERS (**)
de Spike Lee,
avec Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo, Mekhi Phifer.
Américain (2 h 09).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77).

CONFIDENCES À UN INCONNU
de George Bardawil,
avec Sandrine Bonnaire, William Hurt, Jerzy Radziwilowicz, Denis Siniavski, Marie Dubois.
Franco-russe (1 h 32).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77) ; Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

CROOKLYN
de Spike Lee,
avec Alfre Woodard, Delroy Lindo, Spike Lee, Zelda Harris, Carlton Williams, Sharif Rashid.
Américain (1 h 53).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77).

CROSSING GUARD
de Sean Penn,
avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford.
Américain (1 h 55).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Les Montparnos, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

DENISE AU TÉLÉPHONE
de Hal Salwen,
avec Tim Daly, Caroleen Feeney, Dan Gunther, Dana Wheeler Nicholson.
Américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SOLEIL
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (3 h).
Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

ESPRITS REBELLES
de John N. Smith,
avec Michelle Pfeiffer, George Dzundza, Courtney B. Vance, Robin Bartlett, Béatrice Winde.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LA FILLE SEULE
de Benoît Jacquot,
avec Virginie Ledoyen, Benoît Magimel, Dominique Valadie, Aladin Reibel, Vera Briole, Virginie Emane.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

FUNNY BONES
de Peter Chelsom,
avec Oliver Platt, Lee Evans, Richard Griffiths, Oliver Reed, Geroge Carl, Ticky Holgado.
Américain (2 h 08).
VO : Action Ecoles, dolby, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

L'INDIEN DU PLACARD
de Frank Oz,
avec Hal Scardino, Litefoot, Lindsay Crouse, Richard Jenkins, Steve Coogan, David Keith.
Américain (1 h 36).
VF : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LES LIENS DU SOUVENIR
de Diane Keaton,
avec Andie MacDowell, John Turturro, Michael Richards, Maury Chaykin, Nathan Watt, Kendra Krull.
Américain (1 h 32).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E. Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MARIO ET LE MAGICIEN
de Klaus Maria Brandauer,
avec Julian Sands, Anna Galiena, Klaus Maria Brandauer.
Allemand (2 h 10).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77).

MÉMOIRES D'UN JEUNE CON
de Patrick Aurignac,
avec Christophe Hémon, Patrick Aurignac, Daniel Russo, Alexandra London, François Périer.
Français (1 h 30).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

MIREK N'EST PAS PARTI
de Bojena Horackova,
avec Bohumil Klepl, Eva Hodinova, Zuzana Bydzovska, Tomas Hanak, Bojena Horackova, Jan Vlasak.
Français (1 h 17).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MON HOMME (*)
de Bertrand Blier,
avec Anouk Grinberg, Gérard Lanvin, Valéria Bruni Tedeschi, Olivier Martinez, Sabine Azéma, Mathieu Kassovitz.
Français (1 h 38).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MORUROA, LE GRAND SECRET
de Michel Daëron,
Français (1 h 14).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**)
de Xavier Beauvois,
avec Xavier Beauvois, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Bulle Ogier.
Français (1 h 58).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OÙ SONT LES HOMMES ?
de Forest Whitaker,
avec Whitney Houston, Angela Bassett, Lela Rochon, Loretta Devine.
Américain (2 h 03).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14).

PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli.
Italien (1 h 44).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

POURVU QUE ÇA DURE
de Michel Thibaud,
avec Gérard Darmon, Ticky Holgado, Emmanuelle Seigner, Catherine Jacob, Jean-Pierre Bisson, Rébecca Potok.
Français (1 h 30).
UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SABRINA
de Sydney Pollack,
avec Harrison Ford, Julia Ormond, Greg Kennear, Nancy Marchand, John Wood.
Américain (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SEVEN (*)
de David Fincher,
avec Brad Pitt, Morgan Freeman, Gwyneth Paltrow, John C. McGinley, Endra Hules, Andy Walker.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenûe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SHARAKU
de Masahiro Shinoda,
avec Hiroyuki Sanada, Shina Iwashita, Tsurutaro Kataoka, Shiro Sano, Riona Hazuki.
Japonais (1 h 55).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SOUVIENS-TOI DE MOI
de Zaïda Ghorab-Volta,
avec Zahra Benaïssa, Salah Teskouk, Zaïda Ghorab-Volta, Thierry Lorent.
Franco-algérien (56).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

STRANGE DAYS (**)
de Kathryn Bigelow,
avec Ralph Fiennes, Angela Bassett, Juliette Lewis, Tom Sizemore, Michael Wincott, Vincent D'Onofrio.
Américain (2 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Miramar, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

UNDERGROUND
d'Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

VISIBLEMENT, JE VOUS AIME
de Jean-Michel Carré,
avec Denis Lavant, Dominique Frot, Jean-François Gallotte, Vanessa Guedj, Lionel Melet.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

REPRISES

NOSFERATU
de Friedrich Wilhelm Murnau,
avec Max Schreck, Gustav von Wangenheim, Alexander Granach, Greta Schroeder.
Allemand, 1922, noir et blanc (1 h 33).
L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

LA PREMIÈRE FOLIE DE WOODY ALLEN
de Woody Allen,
avec Woody Allen, Tatsuya Mihashi, Mie Hama, Akiko Wakabayashi.
Américain, 1966 (1 h 19).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

(*) Interdit aux moins de douze ans.
(**) Interdit aux moins de seize ans.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 36-68-03-78 (2,23 F/mn)

Publicité
cité de la musique
15 février - 20 h
Quatuor Alban Berg
Mozart, Berio, Schnittke
1.44 84 44 84

هكذا من الأصل

Les bénéfices de Reuters sont en hausse de 17 %

LE GROUPE BRITANNIQUE de communication Reuters (agence de presse, informations et données économiques, transactions financières, etc.) *a annoncé* mardi *13 février* un *bénéfice imposable de* 599 millions de livres (environ 4,7 milliards de francs), en hausse de *17 %* par rapport à *1994* (510 millions de livres). Le chiffre d'affaires du groupe a lui aussi progressé de 17 % à 2,7 milliards de livres (21 milliards de francs), au lieu de 2,3 milliards à l'exercice précédent. Ce résultat est dans le haut de la fourchette des prévisions des analystes.

« Les conditions du marché ont été meilleures que nous l'avions anticipé au quatrième trimestre de 1995 », a commenté le directeur général de Reuters, Peter Job. Il prévoit un ralentissement des activités et estime que son groupe n'était *« pas assuré »* de réaliser une croissance de son chiffre d'affaires en 1996, mais devrait enregistrer une croissance des bénéfices. Les activités des filiales de Reuters aux Etats-Unis ont dépassé, pour la première fois, 1 milliard de dollars (5 milliards de francs) de chiffre d'affaires. La trésorerie du groupe est passée de 316 à 850 millions de livres (de 2,4 à 6 milliards de francs).

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : Philippe Amaury, PDG du *Parisien*,** considère que *« le lancement du* Parisien Dimanche *est une nécessité »*, dans un entretien à *L'Echo de la presse et de la publicité* de février. *« Notre projet est celui d'un véritable quotidien du septième jour, diffusé uniquement en région parisienne. »* Le patron du groupe Amaury considère ce dossier comme *« prioritaire »*, mais *« le principal problème reste la distribution du dimanche »*, tout en précisant : *« Nous pouvons plus facilement faire évoluer la distribution le dimanche que celle en semaine. »*

■ **AUDIOVISUEL : Michel Bassi, PDG de la Société française de production** (SFP), a confirmé, mardi 13 février, *« la vente globale »* de la SFP (*Le Monde* du 8 février). Selon lui : *« La vente de la holding entrainant* ipso facto *celles des filiales est apparue plus simple »*. M. Bassi doit *« recevoir dans les jours qui viennent une lettre de mission* (du gouvernement) *précisant le cadre et les modalités de la procédure qu'il devra mener à bien »*. Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement, a aussi déclaré qu'il *« n'y aura pas de démantèlement de la SFP »*. Le Syndicat national de la radio-télévision CGT (SNRT-CGT) juge ce projet *« inacceptable »*, car *« il ne comporte même pas de volet social »*.

■ **TÉLÉVISION : South China Morning Post Ltd,** éditeur du plus important quotidien anglophone de Hongkong, *The South China Morning Post*, s'est porté acquéreur de TVE, groupe de communication de Hongkong. A l'occasion d'une offre publique d'échange, le *candidat propose une action de son groupe contre deux de TVE. Cet* arrangement valorisait TVE à près de 1,8 milliard de francs, soit *26,8 % de plus que la moyenne du marché.*

La privatisation de RMC échoue pour la quatrième fois

Seul candidat à l'achat de Radio-Monte-Carlo, le groupe pharmaceutique toulousain Fabre a finalement dû lui aussi renoncer à son projet

LA QUATRIÈME TENTATIVE de privatisation du groupe Radio-Monte-Carlo (RMC) – après celles de 1986, 1992 et 1994 – vient encore d'échouer. Pierre-Yves Revol, PDG de Sud-Radio, seul groupe candidat resté en course, a annoncé au personnel de sa station, mardi 13 février, qu'il n'y aurait *« pas de privatisation de RMC dans l'immédiat »*. Information que confirmait aussitôt la Sofirad, qui détient 83,33 % des parts de RMC.

Ce nouveau revers ne constitue pas réellement une surprise. Depuis plusieurs semaines déjà, la rumeur laissait entendre, notamment dans l'entourage du gouvernement, que le groupe pharmaceutique Fabre, propriétaire de Sud-Radio, n'avait pas *« les reins assez solides »* et ne parvenait pas, malgré l'aide de la Sofirad, à monter un tour de table suffisant pour acheter RMC. La Sofirad a reconnu dans son communiqué que, *« malgré l'intérêt du dossier et la bonne volonté des parties »*, le bouclage de l'opération n'a pu être effectué dans les délais fixés. Elle a donc déclaré *« l'appel d'offres infructueux »*.

Soucieuse de ne pas brader ce groupe qui comprend la société mère RMC, 51 % du réseau FM-Nostalgie, 100 % de la station Radio-Montmartre et 100 % de la régie publicitaire Génération Expertise Média (GEM), la Sofirad ne s'est pas résolue, au cours des discussions, à abaisser le prix plancher de la vente (500 millions de francs).

De son côté, le groupe Fabre – dont le tour de table comprendrait notamment la Banexi, la BNP, des partenaires locaux et des investisseurs britanniques – n'aurait pas voulu renoncer à un plan social qui prévoyait la suppression d'une centaine de postes sur un effectif total de 350 salariés.

D'emblée, l'affaire avait pris mauvaise allure. Les uns après les autres, les candidats potentiels se sont désistés. Au refus de TF 1 avaient fait suite les retraits de la Rochefortaise Communication, d'Alcatel-Alsthom, de NRJ, puis de LVMH. *In fine*, Sud-Radio était restée seule en lice (*Le Monde* du 17 janvier), réduisant d'autant les chances de succès de la privatisation, en dépit du soutien que lui a accordé, un temps, l'Elysée, afin de former la *« radio du Grand Sud »* capable de faire pièce à la propagande du Front national dans cette région...

Malgré ce nouveau fiasco, il est évident que RMC ne restera pas en l'état. Dans son communiqué, la Sofirad plaide pour *« la mise en œuvre urgente d'un plan de relance qui dessine clairement les perspectives de développement à moyen terme du groupe »*.

INQUIÉTUDE DU PERSONNEL

Des licenciements sont à prévoir parmi les effectifs que certains estiment *« pléthoriques »*, la station accusant un déficit de 80 millions de francs. La vente de l'immeuble de Monaco avait permis d'éponger un déficit cumulé de 180 millions de francs. Désormais, l'objectif du gouvernement sera d'assainir le groupe pour tenter une nouvelle privatisation.

Démobilisés depuis des semaines, voire des années pour ceux qui ont traversé les phases d'une privatisation sans cesse mise en échec – et dont ils étaient pour beaucoup partisans –, les personnels du siège parisien sont inquiets. *« Les équipes parisiennes ont le sentiment d'être plus vulnérables que celles de Monaco, qui bénéficient du soutien assidu du prince Rainier, qui ne veut pas de chômage sur son rocher*, précise un responsable de la rédaction. *Si la volonté des actionnaires est de faire de RMC une radio à vocation régionale, les personnels de Paris sont plus exposés. »*

Mercredi 14 février, la CFDT Radio-Télévision dénonçait dans un communiqué *« ce nouveau gâchis et l'incurie successive de tous ceux qui gèrent le dossier depuis dix ans »*. Et indiquait qu'elle n'accepterait *« en aucun cas que les personnels payent le prix de l'incurie des actionnaires actuels du groupe »*. A Monaco, privatisation ou pas, on attendait surtout ces derniers jours que *« cela bouge »*.

« Ce qui nous intéresse, c'est le projet, précise un syndicaliste. *Nous espérons que RMC devienne autre chose qu'une entreprise de placement pour les copains des uns et des autres, où les trois plus gros salaires représentent des sommes considérables, alors que les salaires de base sont faibles. »*

La Sofirad devait se rendre, mercredi 14, à Monaco afin de rencontrer les autorités monégasques et les personnels de la station. Son nouveau président, Georges Vanderschmitt, devrait annoncer ses premières mesures la semaine prochaine.

Véronique Cauhapé

La nébuleuse Sofirad

***La Société financière de radiodiffusion (Sofirad), présidée depuis* décembre 1995 par Georges Vanderschmitt, est un holding public gérant les participations de l'Etat dans l'audiovisuel à l'étranger, de Monaco au Gabon. A l'intérieur de son pôle radio, la Sofirad détient 83 % du groupe Radio Monte-Carlo (RMC) aux côtés de la principauté de Monaco (17 %), mais aussi 95 % de RMC-Moyen-Orient *via* la Somera. Elle est présente au capital de Medi 1, radio généraliste marocaine (49 %), d'Africa N° 1, station franco-gabonaise (40 %), de Radio Caraïbes internationale (100 %), d'Europa Plus, première station privée russe (7,81 %), et de Radio Paris Lisbonne, antenne portugaise (64 %).**

La Sofirad possède aussi des participations dans Canal France International (100 %), Canal Horizons (11,33 % au travers de la Financière de vidéocommunications), MCM internationale (49 %), TV5 Europe, chaîne francophone internationale (22 %) et 2MI, télévision à péage marocaine (0,33 %).

MERCREDI 14 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Sydney Police. Alerte au gaz. Série.
15.25 Force de frappe. Mort à l'arrivée. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Super Club Dorothée.
17.30 La Croisière foll'amour. Déliria. Série.
18.00 Les Années fac. Dilemme. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Série.
19.00 Agence tous risques. La guerre des étoiles. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50

POUR LA VIE
Divertissement présenté par Valérie Pascal et Fabrice (125 min). 41672646
Pour l'émission spéciale Saint-Valentin, deux couples « s'opposent » en répondant à de multiples épreuves face à un jury composé de personnalités.

22.55

ÉCHOS DE STARS
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Stéphane Bern, Henry-Jean Servat, Isabelle Heurtaux (70 min). 7891289
0.05 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Chantiers de l'extrême. Artiste du vide, de Philippe Lallet ; Eurotunnel, de Frédéric Potier ; Ultime Challenge (60 min). 9056269
1.05 Journal, Météo.
1.20 Concert. Par l'Orchestre français. 2.35 et 3.15, 3.55, 4.30 TF 1 nuit. 2.45 et 5.10 Histoires naturelles. 3.25 Intrigues. 4.05 L'Aventure des plantes. 4.40 Musaventures. 5.05 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Hanna. Série.
14.50 L'Enquêteur. Lien de famille. Série.
15.40 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.50 Hartley, cœurs à vif.
16.35 Seconde B. Série.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? L'héritage de l'oncle Georges. Série.
17.35 La Fête à la maison. La course de voitures.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Un retour agité.
19.20 et 1.40 Studio Gabriel. Invité : François Feldman.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

▶ DOUBLE PEINE
Téléfilm de Thomas Gilou, avec Laura Favalli, Jean-Claude Leguay, Michel Galabru (100 min). 3876511

22.35

BAS LES MASQUES
Qui se cache derrière Kirk Douglas, Starsky et Hutch, Brandon et Kelly, Bugs Bunny et les autres ? Ceux qui doublent les voix. (75 min). 4372443
23.50 Journal, Météo.
0.05 Le Cercle de minuit. Les Arabes, du message à l'Histoire. Avec Dominique Chevallier, André Miquel, Emmanuel Sivan, Assia Djebar, Olivier Roy, Dalil Boubakeur (75 min). 4714714
1.20 Histoires courtes. Eaux troubles. 2.10 Emissions religieuses (rediff.). 3.10 Urti. 3.20 Chutes d'Atlas. 3.50 24 heures d'infos. 5.00 Outremers (rediff.).

France 3

12.45 Journal, Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 Brigade criminelle.
15.00 Questions au gouvernement.
16.05 Docteur Doogie. Série.
16.30 Popeye. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. La Sultane blanche, de Pierre Christin et Annie Goetzinger.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Invité : Lionel Jospin (115 min). 281375
L'occasion pour le premier secrétaire du PS de faire le point sur l'état de la France.
22.45 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Présenté par Bernard Rapp. Maurice Genevoix. D'attachements et de liberté, 1890-1980, de Bernard Jannin (55 min). 2989207
Portrait du père de Raboliot, *humaniste éclectique et mémorialiste d'une certaine France provinciale. Une vie à cheval sur deux siècles (1890-1980) et soixante ouvrages au charme toujours vif.*
0.05 Les Quatre Dromadaires (rediff.). La Vallée perdue. Documentaire. 1.05 Dynastie. La mission. Feuilleton. 1.50 Musique Graffiti. Jeunes interprètes : Sonate op. 109, de Beethoven, par Irina Pletnikova, piano (25 min).

La Cinquième

13.00 Fête des bébés. 13.30 Attention santé. Retard de puberté chez les filles. 13.35 Profils 2000. 14.05 L'Esprit du sport. 15.00 Omnisciences. 15.30 Vaisseau Terre. La disparition des forêts. 16.00 Avoir 16 ans. La Thaïlande. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 17.55 Planète blanche.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [11/28] Le lavage de cerveau, de Harry Horner, avec Vincent Price (1954, 30 min). 3801
Un prêtre américain (Vincent Price) est arrêté par des soldats chinois. On l'accuse d'espionnage et de haute trahison.
19.30 7 1/2 (30 min). 2172
20.00 Dans le delta des flamants roses. Documentaire de Béatrice Nolte (30 min). 8085
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. Le rêve de Theodor Herzl : un Etat pour les Juifs (65 min). 585917
21.50 Il Combattimento. Danse. Le combat de Tancrède et Clorinde, de Heinz Manniegel, musique de Claudio Monteverdi (25 min). 584004
22.15 Jordi Savall. Documentaire. A la recherche de l'authenticité, de Didier Baussy-Oulianoff (50 min). 8074511

23.05

LE PROCÈS ■ ■
Film franco-italo-allemand d'Orson Welles avec Anthony Perkins, Orson Welles (1962, N., v.o., 120 min). 9507375
Dans une ville inquiétante, un homme, Joseph K., apprend qu'il va être jugé, sans qu'on lui dise pour quel délit. Il erre à travers un labyrinthe de bureaux. Orson Welles peint un cauchemar contemporain sur la police, la bureaucratie, tout l'appareil totalitaire qui opprime l'individu.
1.00 Le Confident. Téléfilm d'Ulrike Neulinger, avec Joachim Bissmeier (v.o., rediff., 95 min). 5508882
Après avoir tué un homme par accident, un adolescent avoue son crime à son père. Tous deux fuient l'Allemagne pour un village au sud des Vosges.

M 6

13.25 M 6 Kid. Magazine présenté par Caroline Avon. Les Acrobates de la Tour Eiffel ; Kidistoire : silhouette. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Tintin : Le temple du Soleil ; 15.00, Gadget Boy ; 15.25, Creepy Crawlers ; 16.00, Draculito.
16.30 Hit Machine (rediff.).
17.00 Dance Machine Club.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Raven. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Au nom du père.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Le grisou, une autre source d'énergie.

20.45

COUP DE CHIEN
Téléfilm de Christian Faure, avec Jean-Luc Bideau, Yves Afonso (81 min). 788288
Mis sur le coup par un soi-disant aveugle, quatre petits truands mettent au point le cambriolage d'une usine de prothèses dont les coffres regorgent de platine.

22.20

COMPLOTS DE FAMILLE
Téléfilm de Franz Peter Wirth, avec Hannes Jaenicke, Constanze Engelbrecht (119 min). 9388375
Le neveu de l'un des banquiers les plus renommés de New York annonce son mariage avec une jeune Anglaise. Ce choix ne fait pas l'unanimité au sein d'une famille aux idées préconçues...
0.20 Fantasmes. Une nuit d'abandon.
0.50 Best of pop-rock. Musique.
2.20 Jazz 6 (rediff.). Magazine. 3.20 Culture pub (rediff.). Magazine. 3.45 Fréquenstar. Magazine.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Les Coups de foudre des animaux. Documentaire (26 min). 210172
15.15 Est-ce bien de l'amour ? Téléfilm. (89 min). 658153
16.45 Sous le charme. Documentaire (26 min). 703785
17.30 Peynet d'amour. Documentaire (26 min). 8004
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.00 Ça cartoon.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Jean-Marc Roberts.
20.30 ▶ Télé fleur bleue. Documentaire (26 min). 482

21.00

NUITS BLANCHES À SEATTLE ■
Film américain de Nora Ephron (1993, 101 min). 8898801
Un veuf architecte s'éprend d'une journaliste qui doit se marier. Il est installé à Seattle, elle vit à Baltimore.
22.40 Flash d'information.

22.55

VOYAGE AU PAYS DE TENDRE
Documentaire de Mathias Ledoux (52 min). 5494630
Un prince et une princesse nous promènent de village en village. A la découverte des sentiments, en vingt et un tableaux.
23.50 La mariée est trop belle. Film français de Pierre Gaspard-Huit (1956, N., 95 min). 4577004
1.30 Les chiens ne font pas des chats. Téléfilm d'Ariel Zeitoun (90 min). 8370424

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. En français dans le texte. 2. De l'autre côté de l'Atlantique Sud.
20.30 Tire ta langue. Andreï Makine et le français-atlantide.
21.32 Correspondances.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. A nos amours : Pino Cerami. Une émission de la Radio Belge.
22.40 Nuits magnétiques. Au petit roman de la mode. 2. La jeune fille et la mode.
0.05 Du jour au lendemain. Bernard Noël (Le Roman d'Adam et Eve). 0.50 Coda (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de Notre-Dame-du-Travail, par le Chœur de Radio-France, dir. Norbert Balatsch : Œuvres de Bruckner : Locus iste ; Os justi ; Virga jesse floruit ; Ave Maria ; Via Crucis, de Liszt ; Libera me, de Ludovicus Bardos ; Eli Eli, de G. Bardos ; Popule meus, de Lajos Bardos ; Œuvres de Kodaly : Szekely Keserves (La Plainte sicule) ; Hegyi Ejszakak (Nuits sur la montagne) ; Jezus es kufarok (Jésus et les marchands) ; Este (Soir).
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Redolfi, Levinas, Hannon.
23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes, de Glinka, par le Quatuor Chostakovitch ; Œuvres de Moussorgski : Où es-tu, petite étoile ? ; L'Heure joyeuse.
0.00 Jazz vivant. Festival Présences 95. Concert donné le 8 février 1995 au studio Charles Trenet de Radio-France, par le groupe vocal Anima et le Groove Gang : Œuvres de Le Masne, Lourau. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Zar und Zimmermann (Tsar et Charpentier), opéra-comique en 3 actes, de Lortzing, par le Chœur de la Radio de Leipzig, l'Orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. Robert Heger : Hermann Prey (Le tsar Pierre Ier), Peter Schreier (Peter Ivanov), Gottlob Frick (van Bett).
23.00 Les Soirées... (Suite). Le Chant du cygne, cycle de lieder D 957 (enregistré en 1965), de Schubert, Ernst Haefliger, ténor, Erik Werba, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées Câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Faut pas rêver. Invité : Michel Legrand (France 3 du 9/2/96). 21.00 Fait divers. 22.00 Journal (France 2). 22.35 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [3/10] Décembre. 23.35 Savoir plus. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 ▶ Les Vietnamiens se cachent pour mourir 21.25 Himalaya. [2/13] Tibet, un monde à part. 21.55 Vol au-dessus des mers. [9/11] Hornet, l'avion multi-missions. 22.50 Sorcières, loups-garous, vampires : créatures des ténèbres. 23.35 La Dernière Carte. 0.40 Femmes d'Islam. [1/3] Le voile et la République (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. 21.00 Paris modes. 21.55 Aux arts et cetera. 22.25 Bigard. 23.30 Concert : Kent au Café de la danse. Enregistré en 1994. 23.55 Les Enfants de la Blank. 0.50 Paris dernière (55 min).

Ciné Cinéfil

19.00 Catherine, ou une vie sans joie. Film d'Albert Dieudonné (1924, N., 90 min), avec Pierre Brasseur. 4388153
20.30 Fantôme radiophonique. Film de Sidney Lanfield (1937, N., v.o., 90 min), avec Walter Winchell. 4301004
22.00 Eve ■ ■ ■ Film de Joseph L. Mankiewicz (1950, N., 135 min), avec Bette Davis, Anne Baxter. 16829801
0.15 ▶ The Moon and Six Pence ■ ■ Film d'Albert Lewin (1942, N., v.o., 90 min), avec Georges Sanders. 9745080
1.45 Le diable s'en mêle. Film de Sam Wood (1941, N., v.o., 90 min), avec Jean Arthur. 75740641

Ciné Cinémas

20.30 The Five Heartbeats ■ Film de Robert Townsend (1991, 120 min), avec Robert Townsend. 4711462
22.30 No Smoking ■ ■ Film d'Alain Resnais (1995, 145 min), avec Sabine Azema. 16826714
0.55 Fellini : Casanova. 1.40 Jamie Loves Jeff 2. Téléfilm classé X.
3.10 Les Passagers de l'angoisse ■ Film de Ter Fuller (1987, 75 min), avec Maureen Sullivan. 15163844

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. Touche pas à ca maman. 20.45 (et 23.45) Buck Rogers. La montagne du sorcier. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Anniversaire de mariage. 1.15 L'Or et le Papier (45 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Frelon vert. Que le meilleur perde. 20.30 Route 66. Mon petit chou. 21.20 Max Headroom. La banque des corps. 22.15 Chronique de mon canapé. 22.20 Seinfeld. La bise. 22.45 Cop Rock. Ill Gotten Gaines. 23.35 Liquid Television. 0.00 T'as pas une idée ? Invité : le général Bigeard. 1.00 Dream On. Promotion canapé. 1.30 New York Police Blues (50 min).

RTL 9

19.55 La Vie de famille. Un bébé qui a grandi. 20.30 Un agent très spécial. 22.05 Leader. 22.10 Ciné express. 22.30 Un homme et une femme. Film de Claude Lelouch (1966, 110 min), avec Anouk Aimée. Comédie dramatique. 0.20 Téléachat. 0.35 Tiger Joe (15 min).

TMC

20.00 Marc et Sophie. La jouvence de la fée Mouli. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Le Chinois : L'héritage. 22.15 Pistou. 22.40 Mes femmes américaines. Film de Gian Luigi Polidoro (1965, 90 min), avec Ugo Tognazzi. Comédie. 0.10 Le Club (25 min).

Eurosport

16.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Dubaï (Emirats arabes unis) Seizièmes de finale (90 min). 862288
18.00 Formule 1 Magazine. 18.30 Motors. 20.00 Tennis. 22.00 Boxe. Combat poids lourds : Lou Savarese (E.-U.)-Lyle McDowell (E.-U.). 23.00 Catch. 23.30 Athlétisme. 0.30 Equitation (60 min).

Rendez-vous

19.20 France-Inter. Henri Emmanuelli.

Tout le cinéma
36 15 LEMONDE

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Hongkong, l'insoutenable compte à rebours

Soirée thématique sur Arte, le jour du Nouvel An chinois. Dans 500 jours, après 155 ans de mandat britannique, Hongkong sera rétrocédé à la Chine populaire

IL EST DES CHIFFRES qui retiennent l'attention par leur rondeur. Quand un compte à rebours indique 500, plus que d'ordinaire, on est tenté d'arrêter l'horloge de l'histoire et d'imaginer ce que sera le timbre du carillon final. 500, c'est le nombre de jours qui sépare Hongkong de l'échéance de sa rétrocession à la Chine populaire, fixée au 1er juillet 1997. De quelles clameurs résonnera ce jour solennel où l'Union Jack sera amené, dernier acte de l'histoire coloniale britannique, tandis que le drapeau rouge se déploiera au sommet du palais du gouverneur ? Un tintement à peine audible, comme le soutiennent les optimistes qui anticipent un « non-événement », ou une grossière canonnade, ainsi que le craignent les plus pessimistes ?

Nul ne sait, et les Hongkongais pas plus que les observateurs internationaux, déjà à l'affût de cet épisode unique dans la chronique de la décolonisation. En lui consacrant une soirée thématique, Arte apporte une précieuse contribution à un débat dont on ne perçoit pas toujours les enjeux en France. Le « 1997 » de Hongkong, c'est d'abord la chronique de la mort annoncée d'une démocratie balbutiante en Extrême-Orient. C'est aussi l'absorption par une puissance émergente et en plein réveil nationaliste d'une « poule aux œufs d'or », qui s'est hissée au troisième rang mondial des places financières. C'est enfin une opération politique à haute charge symbolique – la réunification de l'empire du Milieu, jadis dépecé par les « traités inégaux » – dont les aléas auront inévitablement des répercussions sur la zone la plus explosive de l'Asie de l'Est : le détroit de Formose, que Pékin menace toujours de franchir par la force.



ANXIÉTÉ MULTIFORME

Loin des bavardages académiques, *Hongkong, J – 500*, le film de François Armanet, est une haletante immersion dans les profondeurs de cette ville en sursis qui *« brûle ce qui lui reste à vivre »*. La caméra nous promène dans les ruelles grouillantes, les galas de charité, les HLM de banlieue, les bars louches, les salles de rédaction, les villas de milliardaires, les commissariats de police ou les « cages » des oubliés du miracle économique... On y croise une population résignée à l'inévitable – elle n'a guère le choix – qui se force à croire que tout n'est pas perdu, que les affaires continueront de tourner et que la démocratie embryonnaire n'avortera pas. Derrière ce fatalisme, pourtant, sourd une anxiété multiforme dont les symptômes se repèrent dans les statistiques : immigration nerveuse – au Canada notamment –, relocalisation à l'étranger des sièges d'entreprises ou multiplication des conflits domestiques (violence contre les enfants, crispation à l'égard des employées de maison philippines...).

A l'origine de cette suspicion viscérale à l'endroit de Pékin, il y a le massacre de Tiananmen, en juin 1989. Là s'achève une période de relative confiance quant à la mutation libérale d'un communisme domestiqué par les réformes économiques. Et là commence la flamboyante carrière de Chris Patten, dont Max Armanet dresse le portrait dans *Le Dernier Gouverneur*. Dès son arrivée, en 1992, cet ancien porte-étendard des *tories* britanniques s'est investi d'une noble mission : sauver l'honneur de l'Union Jack en cherchant à lui éviter l'infamie d'une décolonisation que l'histoire pourrait retenir comme le bradage des idéaux démocratiques. *« Danseur de tango »*, *« prostituée décatie en quête d'une nouvelle virginité »*, les injures de Pékin n'ont fait que flatter sa renommée. Cela suffit-il à en faire une réplique extrême-orientale de.... Lawrence d'Arabie, autre avocat passionné des peuples en quête de liberté, dont on célèbre toujours le culte romantique à Londres ? En risquant une telle analogie, les auteurs sacrifient quelque peu au cliché. Mais on ne leur en tiendra pas rigueur, tant reste poignant le tableau de cette cité au tourment scandé par un insoutenable tic-tac.

Frédéric Bobin

★ « Hongkong 1997, le compte à rebours », Arte, jeudi 15 février de 20 h 45 à 0 h 40.

Flics *par Agathe Logeart*

LES TORCHONS avec les torchons. Les serviettes avec les serviettes. Les flics avec les flics : dans le savant ordonnancement d'un journal télévisé, il s'agit de ne pas tout mélanger. Aussi est-ce avec une apparente logique que Jean-Claude Narcy, au cours du 20 heures de TF 1, entreprit dans un premier temps de faire la promotion de l'émission « Le Droit de savoir », qui serait consacrée, un peu plus tard dans la soirée, à la lutte sans merci menée par les policiers des « stups » de Marseille contre la drogue. Une bien belle bande-annonce, en vérité.

On se serait cru au cinéma ou, mieux, à la télévision, si friande ces dernières années de séries policières : descentes musclées dans les bars louches, suspects plaqués à terre sans ménagement, policiers humains malgré la dureté des temps. De surcroît, la commissaire, une jeune femme aux longs cheveux noirs, est belle et bon enfant. Comme dans toute série qui se respecte, elle est femme, mère, et mène ses hommes avec une poigne de fer, une main sur son arme de service, l'autre sur le code de procédure pénale. Sans lui faire offense, on la situait à mi-chemin de Julie Lescaut, la madone du commissariat de quartier, et de Van Loc, le policier marseillais passé, en vrai, de l'autre côté du miroir, en jouant sur le petit écran son propre rôle. Le commentaire du reportage avait le ton légèrement démodé des « Incorruptibles », au temps d'Eliot Ness et de la prohibition. *« Images percutantes, réalistes »*, insistait le présentateur en vantant la marchandise. Mais, dans la rubrique police, il fallut bien caser un deuxième titre, nettement moins glorieux pour la « grande maison », raison suffisante sûrement pour qu'on le relègue à la deuxième place. Il s'agit bien sûr de la bavure policière, jugée devant la cour d'assises de Paris, au cours de laquelle un jeune Zaïrois de dix-sept ans fut tué il y a trois ans d'une balle dans la tête lors d'une garde à vue illégale dans un commissariat parisien. *« Imaginez un épisode de « Navarro » où tout le monde fermerait les yeux »*, commentait le chroniqueur judiciaire, recourant ainsi à un saisissant parallèle. Si, en effet, la réalité, ou plutôt une réalité, est filmée comme une série télévisée, comment une autre réalité au moins aussi réelle que la précédente pourrait-elle se laisser approcher autrement que par le biais de la fiction ?

Devant les caméras qui les avaient pris en filature dans les couloirs du Palais de justice, ils avaient l'air nettement moins causants qu'à Marseille, les policiers du commissariat des Grandes-Carrières, où le jeune Makomé passa de vie à trépas. Quand leur collègue sortit son 357 magnum de son tiroir avant de le poser sur la tempe du jeune homme, ils crurent, dirent-ils devant les juges, qu'il s'agissait d'une arme factice. Comme si, eux non plus, ne parvenaient pas à faire le partage entre la vraie vie et la vie scénarisée. Entre une vraie arme et une arme pour jouer. Makomé, lui, un court instant, avait eu le temps de voir la différence.

JEUDI 15 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Les mères. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur choc. Patrouille dangereuse. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Club Dorothée.
17.30 La Philo selon Philippe. Série.
18.00 Les Années fac. Décisions amères. Série.
18.25 Le Miracle de l'amour. Série.
19.00 Agence tous risques. Lame de fond. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

COMMISSAIRE MOULIN
Série. Syndrome de menace, de Yves Rénier, avec Yves Rénier (105 min). 792405
Hospitalisé pour des problèmes cardiaques, Moulin doit enquêter sur un meurtre commis dans la chambre voisine...

22.35

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Roland Giraud. Une vie peut en cacher une autre ; Des enfants pas comme les autres ; Une vie différente. (90 min). 904318
0.05 Ex libris. A la poursuite de l'impossible. (65 min). 4789028
1.10 Journal, Météo.
1.20 et 5.00 Histoires naturelles. 1.50 et 2.20, 3.25, 4.00, 4.35 TF 1 nuit. 2.00 Intrigues. Série. 2.30 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 3.35 Intrigues. 4.10 L'Aventure des plantes. 4.45 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.45 Derrick. Enquête parallèle.
14.50 L'Enquêteur. Fifty, fifty. Série.
15.40 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.55 et 5.25 La Chance aux chansons. Cordy la chance.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Quoi de neuf, docteur ?
17.35 La Fête à la maison.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Roudoudouwaou.
19.25 et 2.20 Studio Gabriel. Invité : Robin Williams.
19.59 Journal, Météo.
20.15 Invité spécial. François Bayrou.
20.45 Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Au nom de l'enfance, de Tim Tate, Rick Manzanero, Norris et Chris Li ; La vie en pente douce, de Florence Mavic et Christian Hirou ; La vie de Willy, de Michel Mompontet et Alain Saingt (125 min). 8848842
23.00 Expression directe. UNSA.

23.05

L'AFFAIRE THOMAS CROWN ■
Film américain de Norman Jewison avec Steve McQueen, Faye Dunaway (1968, 100 min). 6047488
0.50 Journal, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Avec Sylvie Germain, Vincent Ravalec, Pierre Michon, Bernard Noël, Gilles Anquetil. Musique : La Melaaz (75 min). 9814950
2.50 Bas les masques (rediff.). 4.09 24 heures d'infos. 4.40 Piliers du rêve. 5.05 Urti. Rome, ville impériale. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 Brigade criminelle.
15.00 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.05 Les deux font la loi.
16.30 Popeye. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Roi du bois*, de Pierre Michon.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.10 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES EXPERTS ■
Film américain de Phil Alden Robinson (1992, 126 min). 41635115
Intrigue embrouillée, action et humour, un mélange qui prend plus ou moins bien. Mais il y a du beau monde dans l'interprétation !
23.00 Journal, Météo.

23.30

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. Tant qu'il y aura des femmes. Invitées : Diane de Margerie (*Dans la spirale*) ; Noëlle Châtelet (*La Dame en bleu*) ; Jacques Attali (*Les Larmes des hommes*). (60 min). 70879
0.30 Espace francophone. Chanson d'expression française : pourquoi des quotas ? 1.00 Dynastie. Le choix. Feuilleton. 1.45 Musique Graffiti. *Trio op. 100*, de Schubert (allegro), par Cécilia Tsan, violoncelle, Alexis Galperine, violon, Jean-Louis Haguenauer, piano (20 min).

La Cinquième

13.00 Les Lumières du music-hall. Fernandel. 13.30 Attention santé. Le sida : effets secondaires des médicaments. 13.35 Défi. Le feu sacré. 14.05 A tous vents. Christophe Auguin, le challenge. 15.00 Omnisciences. Le toucher. 15.30 Terra X. 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ma souris bien-aimée. 18.15 Cinq sur cinq.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [12/28] Le Duel, de John Lemont, d'après Alexandre Dumas, avec Errol Flynn, Ann Stephens (30 min). 1931
19.30 7 1/2 (25 min). 73931
19.55 ▶ Palettes. Documentaire. Nicolas Poussin, admirable tremblement du temps : Les Quatre Saisons, d'Alain Jaubert (35 min). 3809196
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : HONGKONG 1997, LE COMPTE À REBOURS
Proposée par François et Max Armanet. ● Lire ci-dessus.
20.46 Hongkong, J-500. Documentaire de François Armanet et Alain Lasfargues (54 min). 102528283
21.40 Le Dernier Gouverneur. Documentaire de Max Armanet (25 min). 554841
22.05 Song of the Exile ■ ■ Film chinois (Hongkong) d'Ann Hui avec Lu Hsiaofen, Maggie Cheung (1989, v. o., 98 min). 3011196
En 1973, une jeune Chinoise qui vient de faire, avec succès, des études à Londres, revient à Hongkong pour le mariage de sa sœur. Elle retrouve sa mère et ses souvenirs.
23.45 Michael Hui ou le Fou rire de l'Asie. Documentaire de Jean-Luc Léon (20 min). 4399080
0.05 Le Singe sacré. Documentaire de Nadia Collot (35 min). 3258979
0.40 Le Procès ■ ■ Film franco-italo-allemand d'Orson Welles avec Anthony Perkins, Orson Welles (1962, N., v. o., rediff., 120 min). 4202467

M 6

13.25 Madame X. Téléfilm de Robert Ellis Miller (92 min). 4242198
Une femme, dont le mari est souvent absent, s'abandonne dans les bras d'un ami de la famille. Prise de remords, elle provoque involontairement la mort de son amant.
15.10 Deux flics à Miami. [1/2] Le retour du fils prodigue. Série.
16.30 Hit Machine.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Raven. Série.
19.00 Code Quantum. Série. La corde raide.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple.

20.45

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES
Film français de Jean Girault, avec Louis de Funès, Claude Gensac (1982, 94 min). 948028
Dernier avatar de la série. Pire que les films précédents. Ce n'est pas peu dire...

22.35

UN FILS POUR SATAN
Téléfilm de Robert Lieberman, avec Marita Geraghty, Shirley Knight (83 min). 9574318
Une femme accouche d'un fils que son mari, médecin, déclare mort-né. Quelques temps plus tard, elle découvre que son bébé est bien vivant et qu'il a été désigné pour être le futur chef spirituel d'une secte satanique.
0.00 Préquenstar (rediff.)
0.55 Best of Trash. Musique.
2.50 E = M 6. Magazine. 3.15 Frank Sinatra. Documentaire. 4.05 Jazz 6. Magazine.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 La mariée est trop belle. Film français de Pierre Gaspard-Huit (1956, N., 95 min). 8112573
15.20 Le Reichstag empaqueté. Documentaire de Wolfram Hissen et Jörg Daniel Hissen (52 min). 1588009
16.15 Ethan Frome ■ Film américain de John Madden (1993, 102 min). 8780554
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs. Invité : Bibi Russell.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LE ROI DE PARIS ■
Film français de Dominique Maillet (1994, 95 min). 452979
Un acteur de théâtre est manipulé par une jeune ambitieuse qui veut devenir actrice et le met en rivalité amoureuse avec son fils.
22.10 Flash d'information.

22.20

TERRAIN MINÉ
Film américain de Steven Seagal avec Steven Seagal, Michael Caine (1993, v. o., 97 min). 9180739
En Alaska, un spécialiste en installations pétrolières veut protéger l'environnement des Esquimaux.
0.00 Tranches de vie. Film français de François Leterrier avec Laura Antonelli, Michel Boujenah (1985, 93 min). 88008
1.30 Les Enfants de la honte ■ Film américain de David Wheatley avec Ann-Margret, Dominique Sanda (1993, v.o., 91 min). 8947198

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. En français dans le texte. 4. La planète rap.
20.30 Lieux de mémoire. Alésia (2).
21.32 Fiction. Si j'entendais quand j'étais petite I, de Delphine Pavlov.
22.40 Nuits magnétiques. Au petit roman de la mode. 2. Les destins croisés d'Emma Popeline et d'Edmond Taffetas.
0.05 Du jour au lendemain. Alain Buisine (Verlaine). 0.50 Coda. Kagel transcripteur (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Rolf Liebermann.
20.00 Concert. Festival Présences 96. Donné le 3 février, salle Olivier Messiaen, à Radio-France, par l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate : Concerto pour violon et orchestre n° 2 (création française), de Penderecki ; Symphonie n° 4, de Lutoslawski.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Gervasoni, Berio, Hannon.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Haendel, Schubert, Wieniawski.
0.00 Tapage nocturne. Festival des sons d'hiver. Sweet Demone, de Grille ; In a Low Voice, de Jaffrenou. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 13 décembre 1995, à la salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Wolfgang Sawallisch, Radu Lupu, piano : Œuvres de Beethoven : Léonore 1, ouverture op. 138 ; Concerto n° 3 pour piano op. 37 ; Symphonie n° 4.
22.35 Archives : le violoncelliste Maurice Gendron. Concerto, de Boccherini, par l'Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. Pablo Casals ; Sonate n° 2 op. 117, de Fauré, Rondo op. 94, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de Londres ; Notturno D. 897, de Schubert ; Suite n° 5 BWV 1011, de Bach, Maurice Gendron, violoncelle. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées Câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Les Aventures de Lagardère. 21.40 Caisse Express. 22.00 Journal (France 2). 22.20 Correspondances. 22.35 Ça se discute. (France 2 du 13/2/96). 0.05 Tell quel. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 Histoire de la marine. [6/7] Menace sous les mers. 21.25 Patagonie du bout du monde. 22.10 ▶ Les Vietnamiens se cachent pour mourir. 23.00 Himalaya. [2/13] Tibet, un monde à part. 23.30 Vol au-dessus des mers. [9/11] Hornet, l'avion multimissions. 0.25 Sorcières, loups-garous, vampires : créatures des ténèbres (45 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 L'Enjeu ■ ■ Film de Frank Capra (1948, N., v.o., 120 min) 3828370
23.00 Totalement cinéma. 23.30 Concert : Vladimir Ashkenazy (120 min). 1.30 Musiques en scènes (30 min).

Ciné Cinéfil

18.15 Eve ■ ■ ■ Film de Joseph L. Mankiewicz (1950, N., 135 min) 78374819
20.30 Les Surprises de la radio. Film de Marcel Aboulker (1940, N., 75 min) 74257931
21.45 Le diable s'en mêle. Film de Sam Wood (1941, N., v.o., 90 min) 4979592
23.15 Le Club. Invitée : Catherine Jacob.
0.35 Gaslight ■ ■ Film de Thorold Dickinson (1940, N., v.o., 80 min) (80 min). 95156081

Ciné Cinémas

18.35 Tueurs de flics ■ Film de Harold Becker (1979, 115 min) 93427405
20.30 Geronimo ■ ■ Film d'Arnold Laven (1962, 100 min) 8788370
22.10 Il grande cocomero ■ Film de Francesca Archibugi (1993, v.o., 100 min) 71759979
23.50 Annie Hall ■ ■ ■ Film de Woody Allen (1977, v.o., 95 min) 81943399

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. On n'a rien sans rien. 20.45 (et 23.45) Anthelme Collet. 21.40 (et 0.40) Jim Bergerac. Une enfant perdue. 22.30 Alfred Hitchcock présente. L'impatient patient. 1.30 L'Or et le Papier (60 min).

Canal Jimmy

20.00 Sammy et Rosie s'envoient en l'air ■ ■ Film de Stephen Frears (1987, 100 min)
21.40 Seinfeld. La bise. 22.05 Road Test. 22.30 Chronique du front.
22.35 Macadam à deux voies ■ ■ Film de Monte Hellman (1971, v.o., 95 min)
0.10 A bout portant : Julien Clerc. 1.05 Father Ted. Entertaining Father Stone (30 min).

RTL 9

19.55 La Vie de famille. Le procès. 20.30 Le Lendemain du crime. Film de Sidney Lumet (1986, 110 min), avec Jane Fonda. *Policier*. 22.20 Leader. 22.25 Yakusa. Film de Sydney Pollack (1974, 115 min), avec Robert Mitchum. *Drame*. 0.20 Télé-achat. 0.35 Un homme et une femme. Film de Claude Lelouch (1966, 100 min), avec Anouk Aimée. *Comédie dramatique*.

TMC

20.00 Marc et Sophie. Un homme et cinq femmes. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Eclair de lune. Film de Norman Jewison (1987, 105 min), avec Cher. *Comédie dramatique*. 22.20 La Nuit des amoureux. Invités : Lio, Nicoletta, C. Jérôme, Herbert Léonard, Los Machucambos, Jeanny McKaye, le groupe Lili Cub. 23.35 Le Rouge et le Noir. Film de Claude Autant-Lara (1954, 195 min), avec Gérard Philipe. *Drame*.

Eurosport

16.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Dubaï (Emirats arabes unis) Huitièmes de finale (240 min). 50383047
20.00 Slam.
20.30 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe des clubs. Poules huitièmes de finale. Groupe B : Pau-Orthez-Cibona Zagreb, au Palais des sports de Pau (95 min). 1981931
22.15 Tennis. 0.00 ATP Tour Magazine. 0.30 Escalade (60 min).

LES PUBLICATIONS DU *Monde*

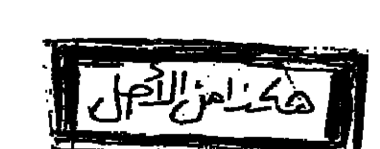
Un ancien numéro vous manque ?

(Commande et envoi à domicile)

2,23 F/mn

3615 LEMONDE

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



هكذا من الإصل

Le Monde
JEUDI 15 FÉVRIER 1996

Les spécialistes

par Pierre Georges

DANS LE FOND, le journalisme c'est comme la médecine. Il y a les généralistes pour le tout-venant, l'humeur du temps, des hommes et des saisons. Et pour les choses plus graves, les cas complexes, voire les autopsies, il y a les spécialistes, les experts. Titulaires de chaires et entendant le rester.

Prenons la défense et la religion. *Le Monde*, en sa sage précaution d'avoir à traiter régulièrement de ces choses et non par-dessus la jambe, façon sabre et goupillon, s'en remet à deux hyper-spécialistes. Reconnus comme tels, vécus comme tels. Et même, surnommés comme tels.

Le Général et Monseigneur, pseudonymes assez transparents, sont des bêtes à infos. Ils prennent assez volontiers leur rubrique au sérieux et leur journal au tragique. Ils n'écrivent pas – contrairement au chroniqueur – pour ne rien dire. Et rien ne leur échappe. Ce qui leur permet, au nom de la sublime Référence, de ne rien nous épargner.

Le système n'est pas sans inconvénient. Qu'un haut gradé meure dans son lit ou attrape, par conseil des ministres, sa troisième étoile, le premier n'a de cesse de nous accabler des mérites évidents du défunt ou du promu. Qu'un archevêque tombe de vélo ou mute, le second n'a d'autre souci que de le faire savoir aux brebis lectrices. Référence, Référence !

Ils exercent donc, sur ce plan, une tyrannie ordinaire sur le colonnage. Et ils maugréent volontiers – scrogneugneu, mon Dieu, mon Dieu, *« j'ai honte pour mon journal »* – quand l'offre d'espace n'est pas ajustée à leur insatiable concupiscence. On en rit, parce que c'est cela aussi qui fait la vie et la légende internes d'un journal.

Mais quand le Général et Monseigneur tiennent du « gros », du solide, de l'inédit, mieux vaut y regarder à deux fois avant que de réfuter. Ou de démentir. N'étant ni des plaisantins, ni justement des amateurs dans la bataille de l'information, mais plutôt, à user d'une métaphore navale, des croiseurs lourds, l'un et l'autre sont à prendre au sérieux sur les choses sérieuses. Cela s'appelle même la crédibilité.

En deux jours justement, nos deux croiseurs viennent de « sortir » deux grosses informations. Le premier à dégainer fut le spécialiste religieux. Il fallait du mérite, des vertus bénédictines, et même un peu de vice, pour aller débusquer, au fin fond d'un ouvrage de la commission sociale de l'épiscopat français, un qualificatif inusité jusqu'alors à propos de l'usage du préservatif. *« Nécessaire. »* Ils avaient écrit *« nécessaire »* ! Et deux fois plutôt qu'une ! C'était assez pour signifier un changement de doctrine et d'approche. L'affaire fit un gros titre et un grand bruit. Jusqu'au Vatican. Jusqu'à ce que, réagissant comme comité central, dans le plus pur style langue d'Église, le syndicat des cardinaux tente de faire prendre ce préservatif pour une lanterne.

Deuxième à canonner, et pas de main morte, le spécialiste défense. Un vrai feu d'artifice ! Cent-trois régiments de l'armée de terre *ad patres*, dissolution de la principale composante de l'Eurocorps, etc., etc. Le tout présenté comme un projet mûri sous les képis. Mais un projet fort sérieux. De quoi alarmer le ministre de la défense, auquel on cache décidément tout. Charles Millon se fendit alors d'un démenti solennel. Non sur le projet lui-même. Mais sur la décision politique applicable audit projet. Nul besoin d'être expert pour noter que cela ressembla fort à ce qu'en langue d'état-major, on appelle un écran de fumée.

Le ministre de la culture annonce la création d'une Fondation du patrimoine

Elle servira à pallier les insuffisances de la protection des monuments

PHILIPPE DOUSTE-BLAZY devait présenter, mercredi 14 février, au conseil des ministres, un objet juridique non identifié : une Fondation du patrimoine d'un type entièrement nouveau. Cette Fondation doit faire l'objet d'une loi qui sera présentée à la mi-mars devant le Sénat puis en avril devant l'Assemblée nationale.

Elle aura pour but de pallier les insuffisances de la protection du patrimoine français. On compte, en France, 40 000 monuments protégés. L'Etat en possède 870 (et ne veut pas augmenter son portefeuille), quatre cent mille éléments du patrimoine culturel environ sont dignes d'intérêt, parfois modestes, non protégés, souvent privés, qui ne peuvent recevoir de subventions publiques ou qui en perçoivent d'insuffisantes.

Il manquait un outil pour réagir rapidement à des situations de crise : dépeçage d'un monument par ses propriétaires ou dispersion d'un ensemble patrimonial. Le suivi d'un monument, après sa restauration, est trop souvent négligé, comme sa mise en valeur et sa gestion.

Pour remplir ces fonctions, l'Etat, désarmé, doit se tourner vers le privé. Jacques Toubon, alors ministre de la culture, avait confié une mission au sénateur-maire de Saumur, Jean-Paul Hugot, qui a remis, en 1994, un rapport incitant la rue de Valois à la création d'une fondation. Mais, en droit français, ces organismes sont pesants. Alain Seban, conseiller de Philippe Douste-Blazy, a imaginé un dispositif original. Alors que les fondations classiques sont indépendantes de leur fondateur, la future Fondation du patrimoine sera placée sous leur contrôle (ils disposeront d'une majorité de 51 %) au sein du conseil d'administration afin de favoriser un engagement durable de leur part. Ainsi il ne sera pas indispensable pour la Fondation d'immobiliser un lourd capital initial, puisque les actions seront financées, au fur et à mesure, par des apports de capitaux nouveaux, sur le modèle du mécénat d'entreprise.

Autre originalité, la présence au sein du conseil d'administration d'adhérents directs, sur le modèle du National Trust britannique (2,2 millions de cotisants) qui gère une grande partie du patrimoine outre-Manche. Ces adhérents pourront disposer d'un tiers du capital. Ils apporteront à la Fondation leurs cotisations et devraient, espère le ministre, *« mobiliser les énergies »*. Les Journées du patrimoine n'ont-elles pas déplacé, en septembre 1995, sept millions de visiteurs ?

Enfin, le rôle de ce nouvel organisme doté de prérogatives exorbitantes du droit commun (il pourra, comme les communes, bénéficier des procédures d'expropriation prévues par la loi sur les monuments historiques, et de celles de préemption sur les objets d'art), n'est pas de se constituer, comme le National Trust, un portefeuille de propriétés foncières. Son rôle est de fournir aux éléments fragiles du patrimoine des bases plus solides. En outre, les biens culturels de la Fondation du patrimoine seront à l'abri de ses créanciers et elle pourra héberger des fondations-relais – comme la Fondation de France. Elle devrait être totalement autonome vis-à-vis de l'Etat, qui ne lui fournit qu'un cadre juridique, mais qui sera néanmoins représenté au sein de son Conseil d'administration.

Qui seront les entreprises actionnaires de cette Fondation ? Un tour de table est en train d'être bouclé. Ont été approchées en priorité des sociétés implantées localement (les grandes surfaces, par exemple), puisqu'il s'agit surtout de mettre en valeur un patrimoine de proximité. La mise de fonds initiale devrait être de 40 à 50 millions de francs. La Fondation devrait être opérationnelle au début de 1997.

Emmanuel de Roux

Un impact sur l'emploi ?

La future Fondation du patrimoine devrait permettre, selon Philippe Douste-Blazy, de débloquer de 8 000 à 10 000 emplois. *« Elle est l'outil d'un projet ambitieux, au cœur des rapports de la culture et de l'emploi,* insiste le ministre. *Il y a près de 4 000 entreprises spécialisées dans la rénovation du patrimoine. Donner du travail à ces entreprises, c'est maintenir des savoir-faire en voie de disparition et créer des emplois. Les conseils généraux sont déjà demandeurs d'une aide à la formation dans ce domaine. Il faut trouver des compléments aux aides de l'Etat, compléments qui peuvent avoir un effet levier considérable. La Fondation du patrimoine peut constituer un de ces leviers. »*

Le franc est au plus bas depuis deux mois face au mark

A L'ISSUE de sa rencontre avec le chancelier allemand Helmut Kohl, lundi 12 février, le premier ministre Alain Juppé avait estimé qu'il fallait *« poursuivre la politique de détente monétaire qui s'est manifestée depuis quelques mois en France et en Allemagne »*, afin de donner *« un nouveau rebond à notre économie »*. Son espoir risque d'être déçu.

Les opérateurs des marchés financiers sont persuadés que la banque centrale allemande, dont le conseil se réunit jeudi 15 février, n'assouplira pas sa politique monétaire à cette occasion. Cette certitude s'est traduite par un net raffermissement de la monnaie allemande sur le marché des devises européennes. Elle est remontée, mercredi 14 février en début de matinée, jusqu'à un cours de 3,4470 francs, son plus haut niveau depuis deux mois face à la devise française.

STABILISATION MONÉTAIRE

Les analystes observent d'abord que la réunion de la Bundesbank intervient trop tôt. Les membres de la banque centrale allemande n'auront pas à leur disposition les statistiques d'évolution de la masse monétaire au mois de janvier, qui ne seront pas publiées avant le 20 février. *« Lors de la prochaine séance du conseil central, nous discuterons peu de la politique des taux d'intérêt »*, a prévenu, lundi, Ernst Welteke, membre du conseil de la banque centrale allemande.

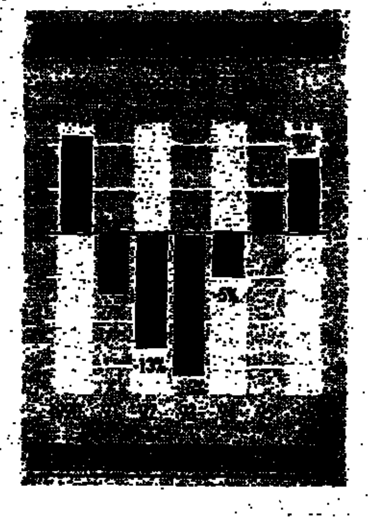
Mais le pessimisme des investisseurs va au-delà des simples problèmes de calendrier. Ils ont le sentiment que le mouvement de détente monétaire en Allemagne touche à sa fin. Selon les cotations des marchés à terme, qui reflètent leurs anticipations, les taux d'intérêt à trois mois allemands ne baisseront pratiquement plus par rapport à leurs niveaux actuels. Alors qu'ils s'établissent aujourd'hui à 3,20 %, ils atteindraient un plus bas niveau de 3,17 % à la fin du mois de juin.

Cette stabilisation monétaire peut surprendre, étant donné le ralentissement prononcé de l'activité outre-Rhin, reflété par l'envolée du taux de chômage. La Bundesbank considère que les difficultés de l'économie allemande sont avant tout d'ordre structurel et qu'elles ne peuvent être résolues par une action conjoncturelle sur les taux d'intérêt. Otmar Issing, le responsable des études de la banque centrale, a rappelé que la Bundesbank a mis en place les conditions monétaires pour un retour de la croissance : les rendements à court terme ont reculé de plus 2 % en Allemagne depuis un an et se situent désormais à un niveau historiquement bas.

Les experts estiment également que la Bundesbank, dont la mission est d'assurer la stabilité des prix, ne souhaite pas perdre le crédit dont elle jouit sur les marchés financiers. Elle ne veut pas donner le sentiment aux opérateurs que son action est davantage guidée par le soutien à la croissance que par la lutte contre l'inflation. La forte baisse des obligations allemandes observée depuis la mi-janvier (les rendements à dix ans ont progressé de 0,30 % depuis cette date) est de nature à la rendre prudente. La Bundesbank sait en outre qu'une détente des taux d'intérêt à court terme, qui se traduirait par une remontée des rendements obligataires, pénaliserait la croissance de l'économie allemande, qui se finance pour l'essentiel à long terme.

Pierre-Antoine Delhommais

L'investissement industriel en faible hausse



LA CONJONCTURE économique française est décidément morose. L'Insee en apporte une nouvelle preuve en publiant, mercredi 14 février, les résultats d'une enquête qui laisse apparaître une reprise de l'investissement industriel moins marquée que prévu.

Cet indicateur était particulièrement attendu, car si la consommation reste faible, le gouvernement espérait au moins un redressement de l'investissement contribuant à faire repartir la croissance économique. Or l'investissement redémarre effectivement – après quatre années de baisse, les industriels ont bien été obligés de renouveler leurs équipements. Mais le ressaut est beaucoup moins spectaculaire que prévu. Lors de son enquête d'octobre, l'Insee escomptait, pour 1995, une hausse des investissements industriels de 10 % en valeur et de 7 à 8 % en volume. Dans son enquête réalisée en janvier, il ramène les chiffres de son estimation à 7 % en valeur et entre 4 et 5 % en volume.

Pour 1996, la révision des prévisions est du même ordre. La progression en valeur est abaissée de 13 % à 11 %. La hausse en volume devrait donc être comprise entre 8 et 9 %. Ces statistiques confirment ce que l'on pressentait : si les chefs d'entreprise modernisent leurs installations, ils se gardent d'accroître, pour la plupart, leurs capacités de production, la demande intérieure étant faible. A cette aune-là, on comprend mieux pourquoi le gouvernement va bientôt réviser de 2,8 % à près de 1,5 % sa prévision de croissance pour 1996. Si les ménages broient toujours du noir, le moral des patrons n'est guère plus à l'optimisme.

Laurent Mauduit

Assassinat d'un haut magistrat espagnol à Madrid

L'ANCIEN PRÉSIDENT DU TRIBUNAL constitutionnel espagnol, Francisco Tomas y Valiente, a été tué mercredi 14 février à Madrid de plusieurs coups de feu par un inconnu. Selon le ministère de l'intérieur, cet attentat serait dû à l'organisation indépendantiste basque ETA. Peu avant 11 heures, un inconnu a ouvert le feu à trois reprises contre M. Tomas y Valiente sur le parking de la faculté de droit de l'université autonome de Madrid où il venait de donner un cours. M. Tomas y Valiente, qui était membre permanent du Conseil d'Etat, avait été président du Tribunal constitutionnel de 1986 à 1992. En 1993, le chef du gouvernement socialiste Felipe Gonzalez lui avait proposé d'être ministre de la Justice, poste qu'il avait refusé.
D'autre part, une voiture a explosé un peu plus tard dans la capitale espagnole. Selon la police, elle aurait pu être utilisée par les auteurs de l'attentat précédent – *(AFP.)*

■ **JUSTICE : le député du Pas-de-Calais** et maire de Béthune, Jacques Mellick, a renoncé au pourvoi en cassation qu'il avait formulé à la suite de la confirmation par la cour d'appel de Douai (Nord), en novembre, de sa condamnation à deux ans d'inéligibilité pour subornation, par le tribunal de Béthune (Pas-de-Calais), dans l'affaire VA-OM.

■ **CORÉE DU NORD : un Nord-Coréen armé a pénétré**, mercredi 14 février, dans la représentation commerciale de l'ambassade russe à Pyongyang après un échange de tirs au cours duquel plusieurs gardes coréens postés à l'entrée ont été tués, a indiqué l'agence ITAR-TASS. L'homme menace de se suicider s'il n'obtient pas l'asile – *(AFP.)*

Antonio Maccanico n'est pas parvenu à former un gouvernement en Italie

LA CRISE politique italienne, ouverte le 11 janvier par la démission effective du gouvernement de Lamberto Dini, devait prendre, mercredi 14 février au matin, un nouveau tournant. En effet, le président du conseil désigné, Antonio Maccanico, avait rendez-vous à 9 h 30 au palais du Quirinal avec le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, pour lui faire part de l'échec de sa tentative de former un gouvernement de large union chargé de réformer les institutions.

La veille, Silvio Berlusconi et Massimo D'Alema, chefs respectifs des principales formations de la droite et de la gauche dans l'actuel Parlement, n'avaient pu que constater l'impossibilité de se mettre d'accord sur un programme de gouvernement.

Forza Italia, qui forme avec Alliance nationale (ex-fasciste) une coalition de droite nommée le Pôle des libertés, et le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste), fédéré avec plusieurs composantes de moindre ampleur dans l'Olivier, une alliance de centre-gauche, avaient pourtant envisagé un moment de procéder à des réformes importantes du système politique italien, avant de retourner devant les électeurs. Un certain consensus semblait se dégager autour de l'idée d'un semi-présidentialisme *« à la française »*.

La rupture serait intervenue, officiellement, sur la formulation du programme de l'éventuel gouvernement. La droite souhaitait qu'y figure explicitement la nature du régime envisagé, tandis que la gauche préférait laisser ouvertes toutes les options.

Bien qu'un replâtrage de dernière minute ne puisse être exclu, le *« tour de piste »* d'Antonio Maccanico, un ancien ministre des réformes institutionnelles âgé de 71 ans, commencé le 1er février, semblait bien toucher à sa fin. M. Scalfaro a le choix entre plusieurs options : charger une nouvelle personnalité de former un gouvernement ; demander à Lamberto Dini d'expédier les affaires courantes jusqu'au mois de juin, fin du semestre de présidence italienne de l'Union européenne ; dissoudre le Parlement et organiser l'élection, soit d'un nouveau Parlement, soit d'une d'une Assemblée constituante.

« Le Monde des Livres » fête André Breton

Né il y a cent ans, le fondateur du surréalisme demeure une des grandes figures littéraires de ce siècle. Sa pensée a-t-elle vieilli, ou reste-t-elle d'actualité ? Quelle influence l'auteur de *L'Amour fou* a-t-il exercée sur les générations qui lui ont succédé ? Julien Gracq, Octavio Paz et Yves Bonnefoy, qui ont connu André Breton, furent marqués par son impérieux message, avant de suivre leur propre chemin. Pour « Le Monde des livres » (daté vendredi 16 février), ils évoquent sans concessions ce passant considérable. On trouvera dans ce même dossier un inédit de Breton ainsi que des textes critiques de Bernard Noël et de Jean-Michel Goutier.

Spécial impôts
Un cahier de 12 pages dans Le Monde *du vendredi 16 daté 17 février*
Spécial Plantu, l'année 1995 en dessins

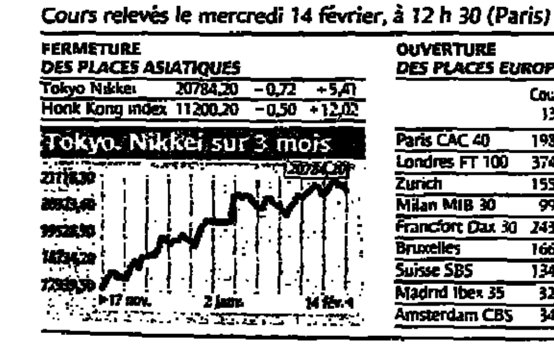
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 14 février, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE
DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20784,20	−0,72	+5,41
Honk Kong index	11200,20	−0,50	+12,02



OUVERTURE
DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 13/02	Var. en % 12/02	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1983,33	+0,80	+5,95
Londres FT 100	3740,30	+0,37	+1,38
Zurich	1552	—	+1,44
Milan MIB 30	995	−6,04	+6,87
Francfort Dax 30	2433,68	−0,23	+7,97
Bruxelles	1666,44	−0,02	+6,84
Suisse SBS	1341,25	—	−7,93
Madrid Ibex 35	329,22	+0,39	+2,55
Amsterdam CBS	341,20	+0,76	+6,12

Tirage du *Monde* daté 14 février 1996 : 491 500 exemplaires 1 -